Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14214 – 5 F

MARDI 9 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Victoire socialiste en Autriche

LE chancelier autrichien Franz Vranitzky a des raisons d'être satisfait du résultat des élections législatives du dimanche 7 octobre. Son Parti socialiste (SPOe) réalise sensiblement le même score qu'en 1986 et, surtout, il échappe au rouleau-compresseur populiste conduit par Jörg Haider, le leader de la droite nationaliste abritée sous le label fallacieux de « Parti libéral » (FPOe), qui regroupait à l'origine d'anciens nazis.

M. Haider, qui avait mis fin l'année dernière à *quarante ans* de règne socialiste dans la province de Carinthie, a pourtant utilisé les recettes bien connues du poujadisme et de la démagogie pour canaliser tous les mécontentements. Notamment la peur de l'étranger. Des dizaines de milliers de réfugiés d'Europe de l'Est ont déferlé ces deux dernières années en Autriche avec l'espoir de trouver un travail au noir. Sur le thème « Ne laissez pas Vienne devenir Chicago ! », Jörg Haider a tempêté avec un certain succès (16,6 % des voix) contre cette vague incontrôlée, contre la recrudescence de la délinquance et la léthargie des pouvoirs publics, feignant d'oublier que le *gouvernement avait serré la vis* dès cet été en rétablissant les visas pour les Hongrois et les Polonais et en envoyant l'armée patrouiller le long de la frontière avec la Hongrie pour colmater les brèches !

DANS la plus pure tradition populiste, le dirigeant du FPOe s'est employé à jeter le *discrédit sur la classe politique* traditionnelle – droite et gauche confondues, – accusée de népotisme et de mépris pour le « petit citoyen ». Les scandales politico-financiers qui ont secoué la vie politique de l'Autriche neutre – sombres ventes d'armes à l'Iran par le biais d'entreprises nationalisées, fraudes fiscales, détournements de fonds publics, caisses noires, etc. – étaient pour lui du bon pain. Ces affaires mettaient en cause au premier chef d'anciennes figures socialistes qui ne se privaient pas de cumuler de hautes fonctions et de remplir ainsi leurs comptes en banque personnels...

EN misant tout sur la personnalité de Franz Vranitzky, son intégrité, son honnêteté et ses compétences d'ancien patron de banque, en le présentant, avec l'aide de Jacques Séguéla, comme le « Mitterrand autrichien », les socialistes ont réussi un tour de force : faire oublier les « sales dossiers » et sortir, avec 43 % des suffrages, à peu près *indemnes* du scrutin !

En revanche, l'addition de l'effet Haider et de l'effet Vranitzky aura ébranlé les conservateurs (OeVP), abandonnés par plus de 9 % des électeurs. Pour les partenaires des socialistes au sein de la coalition, ces législatives ont tourné à la catastrophe. Le vice-chancelier Josef Riegler et ses amis, qui soutiennent une nouvelle candidature de M. Waldheim à la présidence, n'ont finalement pas tiré profit du douteux voyage du chef de l'Etat en Irak pour récupérer ses compatriotes *retenus en otage*. Ils n'ont guère d'autre choix que de passer un nouveau contrat gouvernemental de quatre ans avec les socialistes. En attendant, s'ils ne se ressaisissent pas, d'être laminés par les « libéraux » de M. Haider.

Lire nos informations page 8

M 0147 - 1009 0 - 5,00 F

Un entretien avec le président iranien

Téhéran « applique sans faille l'embargo contre l'Irak » nous déclare M. Rafsandjani

Dans un entretien accordé au « Monde » samedi 6 octobre, le président iranien, M. Ali Akbar Rafsandjani, affirme que son pays « applique sans faille l'embargo » contre l'Irak. L'homme fort de la République islamique ajoute que celle-ci « agirait pour empêcher » la moindre « rectification de la frontière koweïtienne » au profit de Bagdad. M. Rafsandjani estime que les relations entre la France et l'Iran ne pourront redevenir amicales qu'après l'apurement du contentieux financier qui les oppose. D'autre part, le cheikh Fadlallah, chef spirituel du Hezbollah pro-iranien, a appelé à « dissocier » le sort des otages occidentaux du Liban de celui des Arabes détenus en Israël et au Liban-Sud.

TÉHÉRAN

de notre envoyé spécial

C'est dans deux grandes villas du centre de Téhéran, où vécurent les Pahlavi, au début du règne du dernier chah, que l'hodjatoleslam Ali Akbar Rafsandjani, président de la République islamique, a installé ses bureaux et sa résidence. L'ayatollah Ali Khamenei, guide suprême de l'Iran, travaille et vit également à proximité. Le pouvoir qui, dans les dernières décennies impériales, puis à l'époque de Khomeiny, était resté sur les lointaines hauteurs bourgeoises de la capitale, est donc redescendu au cœur d'un vieux secteur de la ville, traversé par l'avenue Pasteur, laquelle a conservé son nom mais est désormais fermée au public.

Les Gardiens de la révolution, *contrôlant les entrées du quartier*, sont assez décontractés pour demander au visiteur étranger, rare il est vrai (c'est le premier entretien accordé à un journal étranger par M. Rafsandjani depuis son élection en juillet 1988), s'ils pourront aller le voir quand ils iront en vacances en France... Sécurité oblige, ils exigeront néanmoins que nous déposions stylo et montre à l'entrée de la présidence...

M. Rafsandjani, en turban blanc et cape noire, siège dans un immense bureau quasiment vide, où l'objet le plus remarquable est un globe terrestre d'écolier.

Après avoir invoqué en arabe « *le nom de Dieu clément et miséricordieux* », comme tout bon musulman qui commence une nouvelle action, le président Rafsandjani passe au perron pour balayer d'emblée la rumeur internationale voulant que l'Iran aide Bagdad à contourner un peu l'embargo : « *Si, comme nous, tous les pays appliquent sans faille l'embargo* (1) *décrété par les Nations unies, l'Irak sera obligé de céder et de se retirer du Koweït.* »

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

Lire la suite page 4

(1) En persan, le terme *tahrimat* (d'origine arabe), qu'emploie M. Rafsandjani, signifie tout à la fois « blocus » et « embargo ».

Lire également

■ La situation à Koweït et l'évacuation des ambassades européennes ■ La distribution des masques à gaz en Israël ■ Le rationnement en Jordanie **pages 3 et 4**

Fusillade à Jérusalem

De nombreux Palestiniens tués ou blessés lors de heurts dans la vieille ville

De violents heurts ont eu lieu, lundi matin 8 octobre, à Jérusalem-Est au cours desquels, ont indiqué des sources hospitalières palestiniennes, vingt Palestiniens au moins ont été tués et près de trois cents autres blessés. Selon les premiers témoignages, ces incidents ont commencé lorsque des membres d'une organisation juive extrémiste, « Les fidèles du mont du Temple », ont tenté de pénétrer sur l'esplanade des mosquées, déclenchant des émeutes qui se poursuivaient, l'après-midi, dans la vieille ville (lire page 46).

L'émeute de Vaulx-en-Velin

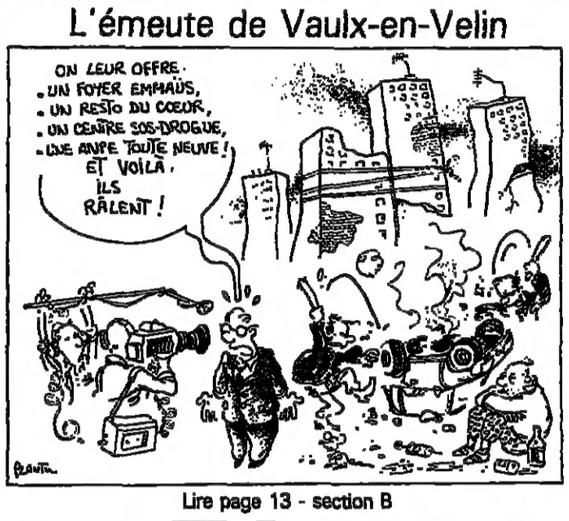

Lire page 13 - section B

Bégaiements européens

M. Mitterrand a confiance dans la « dynamique » mais les projets d'intégration monétaire et politique piétinent

Est-ce que l'Europe accélère ou est-ce qu'elle ralentit ? Ni l'entrée de la livre dans le système monétaire européen, annoncée unilatéralement par Londres le 5 octobre, ni le résultat des conversations que les ministres des affaires étrangères des Douze ont eues le lendemain à Venise sur le projet d'union politique européenne n'autorisent de réponse tranchée. M. François Mitterrand, dans un très long discours prononcé samedi à Paris devant un public de vétérans du combat européen, a proclamé avec force sa confiance dans la dynamique propre de la construction européenne, dans la « *nécessité organique* » à laquelle selon lui elle obéit. Mais ni cette profession de foi ni celle à laquelle M. Hans Dietrich Genscher s'était livré quelques heures avant devant le même public ne permettent de conclure que la Communauté saura réaliser dans le temps l'objectif qu'elle s'était elle-même fixé il y a quelques mois : répondre, quasi concomitamment, à l'unification de l'Allemagne par une marche accélérée vers l'intégration économique et politique.

Les commentaires ont abondamment souligné, ce week-end, l'ambiguïté de la décision prise par Londres, qui satisfait à l'une des conditions théoriques de sa participation à une future union économique et monétaire (UEM), mais qui en même temps le fait sans aucune concertation préalable avec ses partenaires et sans souscrire pour autant aux objectifs que Bruxelles, Paris et en principe Bonn ont assignés à l'union monétaire. M. Jacques Delors n'a pas caché ses craintes que cette décision ne vise en fait à ralentir sa marche.

Quant à la réunion de Venise où l'on s'attendait que Français et Allemands donnent une impulsion à l'union politique, elle s'est achevée elle aussi dans l'ambiguïté, sans que Paris et Bonn n'aient fait approuver ni même soumis à leurs partenaires aucun nouveau document en ce sens.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 9 et page 2 l'article du président du Parlement européen

Trop respectueusement vôtre

Les milliers de livres offerts au président de la République depuis 1981 sont réunis à Nevers

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, maire de Nevers, a inauguré samedi 6 octobre la Bibliothèque François-Mitterrand, installée dans le chef-lieu de la Nièvre. Elle regroupe onze mille six cents volumes – dont cinq mille cinq cents dédicacés – reçus par le chef de l'Etat depuis le 10 mai 1981.

NEVERS

de notre envoyé spécial

« *A l'écrivain, au protecteur des libertés, à l'homme d'Etat aux préoccupations planétaires* », au « *protecteur de l'Académie française et garant de la liberté d'expression* », « *en hommage respectueux de ma haute estime et de mon admirative sympathie* ». De quel même auteur sont ces dédicaces de livres adressées à « *M. François Mitterrand, président de la République* » ? D'un Jacques (Attali, Séguéla, Delors) ? Pas du tout. Elles sont signées : Alain Peyrefitte. « *Bon nombre de dédicaces*, estime Mlle Lydie Dupont, directrice de la médiathèque de Nevers, *sont aussi révélatrices de la personnalité du signataire* ». Thuriféraires, histrions, courtisans, ne se doutaient certainement pas que leur hommage tomberait un jour dans le domaine public par la malice, un tantinet perverse, du chef de l'Etat.

Déférence, respect, fidélité, ce sont les mêmes mots qui reviennent dans des centaines d'actes d'allégeance ne provenant pas des milieux de gauche. « *On en sourit* », commente Mme Danièle Mitterrand. Si les dirigeants de ce monde, de Margaret Thatcher à George Bush, n'usent que de formules de politesse, les plus obséquieux ne sont pas des proches du président. Jacques Attali écrit son « *admiration à l'épreuve du temps et au-delà des mots* » et cela suffit.

MICHEL CASTAING

Lire la suite page 16 - section B

CHAMPS ÉCONOMIQUES

Le nucléaire entre la peur et la raison

Le Yémen, un modèle de réunification

La chronique de Paul Fabra : « Change tout et ne change rien »

pages 29 à 32

RÉGIONS

La lutte contre le chômage à Tours

Une association des « villes à une heure de Paris »

page 28 - section C

FRANÇOIS WEYERGANS

Rire et pleurer

roman

GRASSET

Deux prix Nobel de médecine
Joseph Murray et E. Donnall Thomas, spécialistes américains de la transplantation d'organes et de cellules, se partagent la distinction
page 46

Le décès de Georges Lavau
Une grande figure de la science politique
page 46 - section C

Les états généraux de l'opposition
La droite prône le retour aux privatisations
page 10

Le projet de budget
Les députés socialistes ne renoncent pas à leurs projets fiscaux
page 10

Crise chez Sumitomo
Le président de la troisième banque japonaise contraint de démissionner
page 44 - section C

Les troubles au Rwanda
Nombreux limogeages et arrestations
page 4

L'Allemagne au singulier
VI. – Quelle politique étrangère ?
page 6

La guerre des échecs
Kasparov et Karpov se retrouvent à New-York pour le championnat du monde
page 21 - section B

Le sommaire complet se trouve page 46 - section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (Inter), 2 $.

DÉBATS

CEE

L'Europe d'une seule voix

par Enrique Baron Crespo

CETTE fin de décennie vient de voir en Europe du Centre et de l'Est l'effondrement d'un système politique que l'on croyait établi à jamais. Aujourd'hui, de par la volonté des peuples, nous enterrons le passé – ce qui ne signifie pas oublier l'Histoire – en entrant résolument dans l'« après-Yalta ».

Ce mouvement a une dimension planétaire. Mais l'invasion du Koweït par l'Irak est venue nous rappeler que le règne du droit est encore loin d'être assuré. Cette crise nous rappelle que la communauté internationale doit encore accomplir des pas gigantesques sur la voie d'un ordre mondial auquel adhéreront l'ensemble des Etats. Encore faut-il que cet ordre soit également celui des pays pauvres.

Dans ce contexte, la création d'une Europe capable de parler d'une seule voix est devenue une nécessité. La Communauté ne doit pas décevoir les pays qui voient en elle un modèle fondé sur les valeurs de la démocratie parlementaire.

Nos voisins de l'Europe centrale et orientale se sont engagés sur la voie de cette mutation politique. Ils expriment leur aspiration à une économie sociale de marché et apprennent, comme la Communauté en son temps, la vie en commun. Seule cette dernière leur permettra d'éliminer tout germe de conflit, territorial ou national. Dès lors, contribuer à affermir leurs nouvelles démocraties doit être notre objectif.

Au-delà de l'aide à court terme qui leur a été accordée notamment à l'initiative du Parlement européen, il faut aujourd'hui que la Communauté développe à leur égard une coopération tous azimuts, notamment en matière politique. Tel est l'objet des nouveaux accords d'association qui, dans les tout prochains mois, seront signés avec eux. Ils sont une étape fondamentale de la solidarité qui doit s'établir entre nous.

Ce n'est que lorsque l'Europe des Douze sera devenue une véritable union européenne et que quand ces pays y seront prêts que se posera la question de leur adhésion à notre Communauté. De part et d'autre, le travail à accomplir est important. Dans un premier temps, ils doivent adhérer au Conseil de l'Europe.

Nous savons également que l'implication de l'URSS dans cette évolution est indispensable à la réussite de cette entreprise. L'ampleur de la crise économique et politique qui l'affecte exige que la Communauté se mobilise pour lui éviter le chaos. Le conseil européen du 27 octobre doit prendre ses responsabilités à cet égard.

Coïncidence de l'Histoire ? La dernière grande ligne droite avant le 1er janvier 1993 coïncide avec l'unification allemande. Le Parlement européen y a vu, dès le départ, une chance, un stimulus pour l'Union européenne : les deux phénomènes vont de pair.

Politique commune de défense

Les Allemands ont choisi l'unification, nous l'avons soutenue, conscients que, si elle relevait au premier chef d'eux-mêmes, ses aspects internes et externes affectaient directement la CEE dans ses politiques. Il était indispensable d'ancrer ce processus à celui de l'intégration européenne : ce fut fait même s'il y eut quelques hésitations. Il s'agit maintenant, tout en étant conscients des perturbations qui ne manqueront pas de se produire, de réussir une intégration harmonieuse de l'ex-RDA dans la Communauté européenne et d'en assurer son contrôle démocratique. Le Parlement européen y veillera.

Dès lors, la nouvelle architecture européenne qui se dessine met en relief la nécessité pour la Communauté de concrétiser une union européenne de type fédéral. Pour ce faire, nous devons, au 1er janvier 1993, avoir achevé le marché intérieur et mis en route simultanément l'union économique et monétaire et l'union politique. Tel est l'objectif des deux Conférences intergouvernementales qui s'ouvriront en décembre prochain.

L'Union économique et monétaire exige une politique monétaire centralisée, gérée par une institution monétaire de type fédéral, ainsi que la création d'une monnaie unique.

A propos du statut de la future banque centrale, il y a ceux qui proclament la nécessité de son indépendance totale ; le Parlement est de ceux qui pensent qu'elle doit agir dans le cadre des objectifs de la politique économique et sociale, déterminée conjointement par le conseil et par le Parlement européen. Nous sommes pour son autonomie soumise au contrôle de l'autorité politique.

Quant au second volet, celui de l'union politique, la nouvelle donne géopolitique démontre, si besoin était, qu'une politique étrangère commune doit naître de la conférence intergouvernementale sur l'union politique. Elle nous amène en outre à conclure qu'une politique commune de sécurité, et selon moi de défense, s'impose également. Sachons tirer parti des chances offertes par le passage d'un monde bipolaire à un monde multipolaire, sans nous focaliser sur la seule détente Est/Ouest, qui est loin d'être synonyme de paix dans le monde. Donnons à notre sécurité une dimension Nord/Sud – notamment en Méditerranée, – c'est-à-dire soyons capables de contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et le sous-développement.

Le futur de l'Europe est lié à celui de la communauté internationale ; preuve en est la crise du Golfe. Les Douze ont pris les mesures que l'on sait contre l'Irak à la suite de l'invasion du Koweït, tant sur le plan diplomatique que sur le plan militaire à travers l'UEO : ils ont bien fait.

De même, il s'agit de mettre en place des structures paneuropéennes de sécurité à travers l'institutionnalisation de la CSCE. Qui plus est, tout démontre que notre action commune passe aussi par l'ONU. L'organisation a su prendre ses responsabilités pour tenter de préserver la sécurité mondiale et affirmer la primauté du droit international. La présence de deux Etats membres de la Communauté parmi les membres permanents du Conseil de sécurité doit permettre à l'Europe, à travers eux, de s'exprimer sur la scène internationale.

Encore faut-il que la Communauté, pour répondre efficacement à ces défis, se dote des moyens indispensables à son action. Or il est clair pour moi que ces objectifs de l'union économique et monétaire et de l'union politique ne seront atteints que par une réforme fondamentale de notre structure institutionnelle. Le Parlement européen y travaille.

Double légitimité

C'est l'une des raisons pour lesquelles il a pris l'initiative de réunir le conseil, la Commission et le Parlement dans le cadre d'une conférence interinstitutionnelle préparatoire. Il s'agit d'une première historique de dialogue interinstitutionnel qui a pour but de débattre du contenu des conférences intergouvernementales et des modalités de participation du Parlement européen à leurs travaux.

Mais rien ne se fera sans une coopération entre Parlements nationaux et Parlement européen. C'est pour débattre en commun de l'avenir de l'Europe que, sur la base d'une autoconvocation, ils ont décidé d'une conférence des Parlements de la Communauté, qui se tiendra à Rome du 27 novembre au 1er décembre. Ce sera une occasion historique de faire entendre la voix des élus avant les grandes échéances de la fin de l'année. Cette conférence sera fondamentalement politique ; elle ne sera ni juridique ni contraignante.

Toute réforme institutionnelle doit se fonder sur la double légitimité démocratique, celle du conseil, représentant les Etats membres, et celle du Parlement européen, représentant les peuples de la Communauté.

Il faut donc établir un meilleur équilibre entre les deux partenaires afin d'arriver à un système de codécision sur l'ensemble de la législation communautaire. Dois-je par ailleurs rappeler que la logique fédérale veut que ce soit le conseil qui, à terme, se transforme en Chambre des Etats et non les Parlements nationaux, comme le prétendent certains.

Combler le déficit démocratique

Il ne faut pas oublier qu'il y a urgence à combler le déficit démocratique. En effet, depuis la mise en vigueur de l'Acte unique, certaines compétences ôtées aux Parlements nationaux n'ont pas été pour autant transférées au Parlement européen, mais au conseil.

Quant à la Commission, elle doit devenir un exécutif fort, soumis à un véritable pouvoir de contrôle du Parlement européen. Notre assemblée doit se voir reconnaître le droit d'élire le président de la Commission et d'approuver la nomination des commissaires, ce qui compléterait la faculté que nous avons de la censurer. Il est également dans la logique des choses que le Parlement européen soit en mesure de ratifier toute modification ou tout nouveau traité communautaire ainsi que les accords extérieurs passés par la Communauté.

Cette répartition des rôles effectuée, le conseil européen sera consacré dans sa fonction d'impulsion politique, essentielle en matière de politique étrangère et de sécurité. Enfin, la Cour de justice deviendra une véritable cour constitutionnelle.

Seul ce chemin nous permettra de recevoir l'adhésion de l'ensemble de nos citoyens.

► **Enrique Baron Crespo est président du Parlement européen.**

TRAIT LIBRE

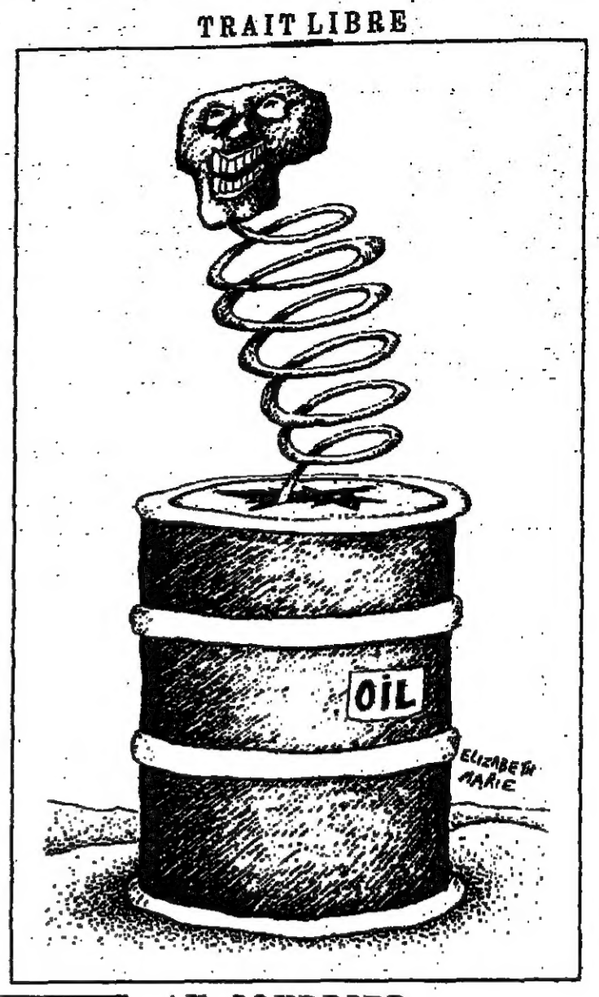

AU COURRIER

Le service de l'Etat

L'article de M. Grosrichard, intitulé « Des préfets aux affaires », publié dans *le Monde* du 22 septembre, tend à accréditer l'idée selon laquelle il y aurait deux conceptions du service public : l'une, exigeante, celle héritée de M. Michel Debré ; l'autre – plus molle et non dénommée – et qui révélerait, chez celui dont elle inspire le comportement, une aptitude à concilier la pratique du service public et le souci d'une carrière personnelle.

Faisant référence à mes quatre ans et demi de présence dans le département de la Seine-Saint-Denis et constatant que ce département fait effectivement partie de la circonscription de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, M. Grosrichard se croit autorisé à écrire : *« Celui qui, hier encore, exprimait, en théorie du moins, au nom de l'Etat, l'intérêt général, et pouvait apparaître aux partenaires sociaux comme un recours, parlera, demain, sur le même territoire, le langage des milieux économiques dirigeants et, donc, d'intérêts catégoriels. »*

Une telle formulation est, pour moi, inacceptable. Il est, en effet, plusieurs manières de servir l'Etat. Celle qui consiste pour un haut fonctionnaire, à un moment de sa vie administrative, et en accord avec son administration centrale, à demander son placement en position de service détaché pour travailler dans un établissement public et y impulser des actions en matière de formation professionnelle, de développement économique ou d'actions internationales, notamment, me paraît parfaitement s'inscrire dans la continuité des missions que la Constitution ou les lois confèrent à l'Etat.

Dois-je préciser, par ailleurs, que c'est au nom de cette même conception du service public que, sollicité par le président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, sur le point de savoir si j'accepterais de prendre la direction générale de cet établissement, j'avais indiqué, dès le départ, que cette proposition impliquait, pour moi, que je ne fusse jamais mis en situation de contradiction avec les positions que je défends, ici, au nom de l'Etat et que si tel devait, éventuellement, être le cas, je demanderais à être déchargé des dossiers qui pourraient me placer dans cette situation.

RAYMOND-FRANÇOIS LE BRIS,
préfet de Seine-Saint-Denis.

Se défendre en avion

La désinvolture de nombreuses compagnies aériennes (et de la plupart des aéroports) vis-à-vis de leurs clients est désarmante. Pour elles, le passager est un animal qui doit manger et dormir. Mais qu'il puisse être soumis à des contraintes de correspondances ou de dates, qu'il ait droit à une information au moins indicative, semble étranger à leurs préoccupations.

La voie aérienne est devenue probablement le moins fiable des moyens de transport en ce qui concerne le respect des horaires, même en période normale et hors intempéries.

En fait, le transport aérien dans son ensemble constitue un mandarinat. Il est temps qu'il trouve devant lui une organisation puissante sous la forme d'une association d'usagers qui ne pourrait être qu'internationale puisque l'air ne connaît pas les frontières. Une association capable de faire pression sur toutes les compagnies et d'intenter les procès nécessaires pour que enfin, les prestataires de services adoptent un comportement commercial, pas seulement à l'intérieur des avions. Et, au besoin, pour faire modifier une réglementation édictée unilatéralement par les compagnies.

JEAN-CLAUDE BOISSET
Paris

BIBLIOGRAPHIE

Du bon usage du Petit-Clamart

L'ATTENTAT DU PETIT-CLAMART
de Jacques Delarue, Odile Rudelle et Geneviève Keiffer. La Documentation française, 95 F.

JEAN-MARIE BASTIEN-THIRY, ingénieur en chef au ministère de l'air, polytechnicien mystique, militant clandestin et passionné de l'Algérie française, n'avait pas mesuré que l'Histoire a parfois une singulière façon de passer les plats. En août 1962, alors qu'il s'apprête à donner l'ordre d'assassiner le général de Gaulle au Petit-Clamart, le voilà en train de favoriser bien involontairement le maintien du chef de l'Etat à son poste avec le soutien le plus puissant que l'on puisse imaginer : celui du suffrage universel.

C'est ce passage de la petite histoire, suite fracassante d'actes terroristes revendiqués par l'OAS, à la plus haute politique, inscrite celle-là dans la Constitution, que raconte Jacques Delarue, policier devenu historien, et Odile Rudelle, spécialiste de l'histoire politique de la République.

Brutalement, en ce mois d'août 1962, le guet-apens du Petit-Clamart auquel échappent de peu de Gaulle et son épouse (on relèvera sur la DS présidentielle de nombreux impacts de balles) pose effectivement avec éclat le *« problème de la succession »*, pour reprendre un titre du quotidien *Combat*.

De l'attentat qui aurait pu lui coûter la vie, le président de la République se sert comme d'un tremplin. Le 12 septembre, il fait savoir aux Français qu'il leur demandera par voie de référendum si oui ou non le président de la République doit être élu au suffrage universel. La réponse semble aller aujourd'hui de soi : elle s'apparentait alors à un crime de lèse-République pour les partis politiques qui en géraient jalousement le monopole. Gaston Monnerville, président du Sénat, parlera de *« forfaiture »*...

Racontée et expliquée avec simplicité, cette page d'Histoire est fort bien mise en page et largement illustrée dans une nouvelle maquette de la collection « Les médias et l'événement ». Une quinzaine de fac-similés des « une » des quotidiens de l'époque ajoutent un intérêt pédagogique certain à cet opuscule.

LAURENT GREILSAMER

SPECIAL INGENIEURS

ENTREE GRATUITE

TOP INGENIEURS

6e SALON DE LA FONCTION INGENIEUR

12 et 13 octobre - AQUABOULEVARD - 75015 Paris

Vendredi 12 octobre : 9h30 - 19h - Samedi 13 octobre : 9h30 - 18h

80 stands :
Entreprises : tous secteurs d'activité
Prestataires de services

Conférences
Espace conseil "Carrière"
Festival de films

INGENIEURS, votre métier évolue !

Perspectives de carrière... ouverture européenne... Rémunération... Mobilité... Emploi... Secteurs porteurs... Accroissement des responsabilités...

Venez faire le point sur votre fonction :

A TOP INGENIEURS, vous rencontrerez des ingénieurs de tous horizons et des responsables de PME, PMI et grandes entreprises actives.

A travers les conférences et les dialogues sur les stands, vous saurez comment vous situer et bouger dans l'environnement technologique et économique actuel.

TOP INGENIEURS est organisé par L'USINE NOUVELLE

Accès facile
Bus : PC - 42
169 - 126
Métro : Balard
Voiture : périphérique
Porte de Sèvres
Grand parking

Pour toute information :
TÉL. : 43 87 13 19
MINITEL : 36 16 code FTB ▣ TOP

هكذا من الأصل

LA CRISE DU GOLFE

Le premier ministre japonais, M. Kaifu, devait regagner Tokyo lundi 8 octobre au terme de sa tournée dans le Golfe, la première d'un chef de gouvernement nippon dans la région depuis douze ans. Il avait rencontré dimanche le sultan d'Oman et la veille, pendant plus d'une heure, le roi Fahd d'Arabie saoudite, qui lui avait dit *« attendre de voir l'effet des sanctions économiques »* contre l'Irak.

Tout en remerciant le Japon de l'aide de 4 milliards de dollars consentie par Tokyo (dont 2 milliards destinés à l'Egypte, à la Jordanie et à la Turquie), le souverain wahabite avait demandé à M. Kaifu un effort supplémentaire en faveur d'autres pays : *« Je veux que vous songiez à une aide à la Syrie, au Maroc, au Pakistan, au Bangladesh et aux autres pays qui envoient des troupes ici »*, a déclaré le roi Fahd, selon un porte-parole japonais qui a ajouté : *« Les deux parties se sont mises d'accord sur le fait que la crise doit être résolue de manière pacifique et se sont engagées à travailler en ce sens. »*

Le même désir de solution pacifique a été réaffirmé par les commandants des deux principales forces arabes engagées au côté de l'Arabie saoudite, l'Egypte et la Syrie. Le général Mohammed Ali Bilal, commandant des forces égyptiennes dans la région (quatorze mille hommes), a déclaré au journal *Al-Khalige*, d'Abou-Dhabi, dans un entretien publié lundi 8 octobre : *« Notre tâche principale est de renforcer les capacités de défense de l'Arabie saoudite et de protéger ses frontières contre toute agression. Les forces égyptiennes en Arabie saoudite ne participeront à aucune offensive »*, a-t-il poursuivi.

De même le général Ali Habib, commandant des forces syriennes en Arabie saoudite, affirme dans une déclaration publiée dimanche par le quotidien *Al-Khalige* des Emirats arabes unis : *« Les forces syriennes sont venues défendre l'Arabie saoudite et les sites islamiques. Nos forces ne participeront à aucune offensive militaire dans la région. »* Mettant en garde la direction irakienne contre les *« énormes pertes »* qu'elle subirait si elle lançait une action militaire, il a indiqué que son pays était disposé à envoyer davantage de troupes si Riyad en faisait la demande. La Syrie, qui a envoyé quatre mille hommes en Arabie saoudite et dans les Emirats, s'apprête à en envoyer onze mille autres, dit-on dans les milieux diplomatiques.

Parallèlement, les ministres des affaires étrangères des deux pays, MM. Esmat Abdel Meguid pour l'Egypte et Farouk Al Chareh pour la Syrie, ont réaffirmé dimanche, à l'issue de discussions à Damas, la nécessité pour l'Irak de se retirer sans condition du Koweït. *« Ils ont également souligné l'importance d'éviter la catastrophe d'une guerre dévastatrice en Irak et la nécessité de faire des efforts pour parvenir à une position arabe unie qui contribuerait au retrait irakien et au retour à la situation d'avant l'invasion »*, ajoute leur communiqué. – *(AFP, Reuter.)*

Pour économiser l'énergie

La Jordanie prend des mesures de rationnement

AMMAN
de notre envoyée spéciale

Réduction de la semaine de travail à cinq jours – au lieu de six – dans les administrations : fermeture obligatoire des magasins et bureaux à 19 heures et des restaurants et lieux de spectacles à 23 heures; limitation de l'éclairage public. La Jordanie a adopté, samedi 6 octobre, une série de mesures de rationnement destinées à économiser l'énergie. Un moment envisagée, la limitation de la circulation automobile n'a pas été retenue, mais ces mesures, laisse-t-on entendre de source officielle, pourraient être étendues en fonction de la situation.

Jusqu'à l'embargo décrété contre Bagdad en août dernier, la Jordanie importait quasiment la totalité de son pétrole d'Irak, à un prix fixé à 16 dollars le baril et en remboursement d'une dette irakienne, ce qui évitait à Amman de sortir des devises.

Pour respecter cet embargo, la Jordanie avait conclu le 1er septembre un contrat avec une compagnie saoudienne pour trente-trois mille barils/jour, soit un peu plus de la moitié de la consommation quotidienne, estimée entre cinquante et soixante mille barils/jour, au prix du marché. Mais Ryad, en mesure de représailles contre la position jordanienne dans la crise du Golfe, a interrompu ses livraisons de pétrole le 19 septembre et, depuis, le gouvernement jordanien cherche des mesures de remplacement.

Un enchaînement catastrophique

La détérioration constante des relations jordano-saoudiennes, illustrée encore samedi par le rappel à Ryad de l'ambassadeur saoudien – les chefs de mission diplomatique des deux pays sont désormais absents de leurs postes, – ne laisse pas augurer une reprise des livraisons.

En dépit des sanctions de l'ONU, Amman a donc progressivement augmenté ses commandes de pétrole irakien mais cherche en même temps à conclure des contrats avec des compagnies internationales. Toutefois, fait remarquer un économiste, le prix de revient de l'énergie étant calculé sur la base d'un pétrole à 16 dollars le baril, si la Jordanie achète celui-ci à 40 dollars, sans compter le prix du transport et du stockage – Amman envisage d'acheter un pétrolier qui pourrait être stationné à Akaba – c'est le prix de l'électricité, du chauffage et de l'essence qu'il faudrait multiplier par trois. Chose impossible dans un pays où, déjà, plus du quart de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté et dont le pouvoir d'achat s'est réduit de moitié en cinq ans.

Ce renchérissement de l'approvisionnement pétrolier n'est qu'un coup dur de plus pour l'économie, frappée aussi par le retour de nombreux émigrés du Koweït qui ont commencé à faire enregistrer officiellement le montant estimé de leurs pertes et qui risquent de grossir encore le nombre des chômeurs (officiellement 20 % de la population active). Quarante mille exilés sont déjà rentrés en Jordanie. Les soixante mille autres pourraient le faire dans les prochaines semaines, compte tenu de la situation au Koweït, ce qui pourrait brusquement faire passer le taux de chômage à plus d'un tiers de la population active.

A ce fardeau, il faut ajouter le manque à gagner en transferts de devises de ces expatriés, estimé par le gouvernement jordanien à 320 millions de dollars. De quelque côté que l'on se tourne, tous les voyants de l'économie jordanienne sont au rouge. L'enchaînement des conséquences de la crise, que celles-ci soient dues aux sanctions appliquées contre l'Irak – principal partenaire commercial de la Jordanie – ou aux mesures économiques prises par certains pays du Golfe en représailles à la politique jordanienne, paraît sans fin. En revanche, l'aide promise, devenue urgente, se fait toujours attendre.

FRANÇOISE CHIPAUX

Les Douze et le conflit

L'Italie évacue son ambassade à Koweït, les Pays-Bas vont faire de même

Sans adopter de déclaration spéciale sur la crise du Golfe, les ministres des affaires étrangères de la CEE, réunis dimanche 7 octobre à Venise, ont réaffirmé leur fidélité aux résolutions de l'ONU. Par ailleurs l'Italie a rappelé le personnel de son ambassade à Koweït, tandis que les Pays-Bas s'apprêtent à faire de même.

L'échange de vues de Venise sur la situation dans le Golfe a été l'occasion pour les Douze, nous signale notre envoyé spécial Philippe Lemaître, d'affirmer plus clairement que jamais leur conviction que l'affaire pourrait être gérée sans devoir recourir à un conflit armé : *« Notre préférence va à une solution politique et diplomatique. Nous sommes fermement engagés dans cette voie car elle nous offre un espoir sérieux de réussir. Le temps joue pour la communauté internationale et contre Saddam Hussein. Nous disposons d'une série de preuves montrant que l'embargo se révèle efficace, qu'il affecte la machine militaire et économique irakienne »*, a constaté M. De Michelis.

M. Dumas s'est exprimé dans le même sens : *« La participation de nos forces aéronavales et terrestres traduit une volonté d'action défensive, le souci de protéger des pays qui pourraient être attaqués et de mettre en place l'embargo décrété par les Nations unies. Il n'y a pas lieu d'agir autrement. Il ne pourrait en être question que si l'on constatait l'échec de l'embargo, et alors à une double condition : l'action devrait se situer dans le cadre des Nations unies et après décision du Conseil de sécurité ; elle ne pourrait intervenir qu'après une libre et souveraine appréciation par le chef de l'Etat, seul responsable des ordres pouvant être donnés à nos armées. »*

Par ailleurs l'Italie a décidé, samedi, d'évacuer ses deux derniers diplomates à Koweït, l'ambassadeur et un premier secrétaire, qui ont gagné Bagdad le même jour. Le bâtiment de l'ambassade italienne était privé d'électricité et d'eau depuis le 25 août dernier et il n'était notamment plus possible, ces derniers jours, de faire fonctionner un générateur qui permettait une liaison radio quotidienne avec Rome. Un communiqué précise que *« le siège de l'ambassade d'Italie au Koweït ne doit pas être considéré comme fermé, mais temporairement vacant »*.

De même l'ambassade des Pays-Bas à Koweït sera évacuée la semaine prochaine, a déclaré, dimanche, le ministre néerlandais des affaires étrangères. Après ces retraits, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne seront les derniers pays occidentaux à défier l'ordre irakien de quitter le Koweït. Londres, qui a rapatrié, dimanche, sur Bagdad deux de ses diplomates, ne garde plus sur place que l'ambassadeur et un consul, lesquels, selon le Foreign Office, ont assez de provisions pour tenir encore un mois.

Londres a également décidé, dimanche, *« pour des raisons opérationnelles »*, de rapprocher de la frontière irakienne son aviation déployée dans le Golfe en transférant une partie de ses Tornado d'Oman à Bahrein, tandis qu'une autre partie était transférée à Tabouk, en Arabie saoudite. – *(AFP, Reuter.)*

Trois personnalités de l'opposition koweïtienne transférées à Bagdad

Selon des informations sûres parvenues à Londres, trois personnalités de l'ancienne opposition parlementaire ont été arrêtées, il y a une quinzaine de jours, au Koweït avec leurs fils et emmenés en Irak. Il s'agit de M. Khaled El Wassmi, professeur à l'université de Koweït, de M. Nayef El Azeima, tous les deux membres du Rassemblement démocratique, et de M. Fayçal El Sanei, ancien député du Parlement et membre du commandement national du parti Baas (pro-irakien).

M. Fayçal El Sanei, qui est pourtant un ami personnel du président Saddam Hussein, avait joué un rôle important lors de la lutte menée par l'opposition pour la restauration du Parlement dissous en 1986. Depuis l'invasion du Koweït, il a été arrêté à deux reprises par les autorités irakiennes qui lui ont proposé de collaborer avec le nouveau régime d'occupation, mais il a toujours refusé de céder aux pressions.

On apprend d'autre part que le bâtiment qui servait à M. Fayçal El Sanei pour abriter son *diwaniya* (lieu traditionnel de réunion) a été transformé en prison, où sont enfermés une vingtaine de jeunes gens venus s'enquérir du sort du député baasiste koweïtien.

Selon M. Ahmed Khatib, président du Rassemblement démocratique, qui se trouve actuellement à Londres, l'arrestation des fils des trois personnalités de l'opposition semble vouloir indiquer que les autorités d'occupation irakiennes entendent se servir des enfants emprisonnés comme autant d'otages destinés à faire pression sur leur père afin de les obliger à adopter une attitude bienveillante à l'égard de l'Irak.

Les milieux de l'opposition parlementaire koweïtienne en exil à Londres reconnaissent dans ce procédé les méthodes particulières utilisées par le *« gouverneur »* de l'émirat, Ali Hassan Majid, cousin du président Saddam Hussein, qui a pris ses fonctions une semaine avant l'arrestation des trois dirigeants de l'opposition.

J. G.

Après la visite d'un émissaire de M. Gorbatchev

Une centaine de Soviétiques ont quitté l'Irak

Plus d'une centaine de Soviétiques, employés dans l'industrie pétrolière en Irak, ont quitté Bagdad pour Moscou, dimanche 7 octobre, à bord d'un vol affrété par la compagnie Aeroflot. Ce départ est intervenu à la suite de la visite à Bagdad d'un émissaire de M. Mikhaïl Gorbatchev, M. Ievgueni Primakov, membre du conseil présidentiel soviétique (*le Monde* daté 7-8 octobre).

M. Primakov a quitté l'Irak, samedi, après avoir reçu la promesse de M. Saddam Hussein de laisser partir une grande partie de ses cinq mille compatriotes toujours retenus en Irak. Le ministre irakien du pétrole, M. Issam Al Jalabi, et le vice-premier ministre soviétique, M. Igor Beloussov, se sont mis d'accord samedi à Bagdad sur un calendrier de rapatriement des Soviétiques, parmi lesquels cent cinquante conseillers militaires.

De même que la plupart des Soviétiques retenus travaillent sur des champs pétrolifères, des milliers d'étrangers sont contraints de demeurer en Irak où ils achèvent des projets de construction et travaillent dans l'industrie.

Environ cinq cent mille Bangladeshis, Egyptiens, Indiens, Pakistanais et Sri-Lankais poursuivent leur travail en Irak et au Koweït. Un millier de Polonais – essentiellement des ouvriers du bâtiment et des ingénieurs, – environ cinq mille Chinois, plusieurs centaines de Bulgares, deux cents Yougoslaves et soixante-six Tchécoslovaques sont également bloqués dans les deux pays.

De nombreux travailleurs du tiers-monde, qui étaient employés sur des projets maintenant suspendus, auraient été mutés dans le secteur agricole, l'Irak cherchant à être autosuffisant afin de faire face à l'embargo. – *(AP, Reuter.)*

□ **Décès de l'émir de Dubaï** – L'émir de Dubaï, Cheikh Rachid Ben Saïd El Maktoum, vice-président et premier ministre des Emirats arabes unis (EAU), est décédé, dimanche 7 octobre, à l'âge de soixante-seize ans des suites d'une longue maladie. Cheikh Rachid était émir de Dubaï depuis 1958. Il a joué un rôle essentiel dans la création, en 1971, des Emirats arabes unis, dont il était vice-président et premier ministre depuis cette date. – *(Reuter.)*

□ **Mise en garde américaine sur les dangers des voyages au Proche-Orient.** – Le département d'Etat a conseillé, samedi 6 octobre, la *« prudence »* aux ressortissants américains voyageant au Proche-orient et en Afrique du Nord, du fait de la possibilité de manifestations d'hostilité provoquées par la crise du Golfe. Il s'agit du deuxième avertissement américain invitant à éviter certaines régions en une semaine et le troisième depuis l'invasion du Koweït par l'Irak, le 2 août. – *(AFP.)*

□ **Le *« vrai gaullisme »* selon M. Michel Jobert.** – Invité à prendre la parole devant le conseil national des Verts, M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, a affirmé, dimanche 7 octobre, que *« la France est engagée dans une politique folle au Proche-Orient »*. *« Il paraît que nous nous déployons aujourd'hui dans le Golfe au nom du droit international. De grâce ! Il n'y a rien de juste dans l'action des Etats, il y a des intérêts que l'on habille »*, a ajouté l'ancien ministre de Georges Pompidou.

□ **M. Joxe : « Il y a des chances pour la paix. »** – M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a déclaré dimanche 7 octobre, au « Forum » de Radio-Monte-Carlo et de *Libération*, que si les risques de conflit dans le Golfe sont *« très sérieux »*, il ne faut pas pour autant être *« pessimiste au point de penser qu'il n'y a pas de chances pour la paix »*, car *« il y en a »*. *« On n'est pas là-bas pour faire la guerre, mais pour maintenir la paix »*, a souligné M. Joxe. *Comment obtenir le respect du droit sans passer par la guerre ? C'est ce que M. Mitterrand tente de proposer. Si cela tournait mal, ce ne serait pas du fait de la France. »*

□ **M. Le Pen : « Pas une goutte de sang français. »** – M. Jean-Marie Le Pen a réaffirmé, dimanche 7 octobre, à Tourves, sa position sur la crise du Golfe, en déclarant que *« le pétrole des émirs ne vaut pas une goutte de sang français »*. S'adressant à environ quatre mille personnes dans un domaine privé du Var à l'occasion d'une fête du Front national, le président de ce mouvement a expliqué que *« c'est le blocus occidental, et non l'invasion irakienne du Koweït, qui a déclenché la crise qui a déjà coûté 500 milliards de francs aux épargnants français »*.

M. Chirac nie avoir changé d'avis

M. Jacques Chirac explique, dans un entretien publié par *le Journal du dimanche* le 7 octobre, qu'il avait exprimé des *« regrets »*, non pas sur la déclaration commune qu'il avait faite avec M. Valéry Giscard d'Estaing, le 15 septembre, pour approuver l'opération « Daguet », mais sur *« la forme de cette intervention »*. *« J'ai dit à plusieurs parlementaires (...) que je pensais que cette manière de nous exprimer n'était pas une bonne méthode de communication,* affirme le président du RPR. *Nous l'avons fait sous le coup de l'émotion et la pression des événements. Quelle n'a pas été ma stupéfaction de lire que je regrettais les déclarations sur le fond ! C'est une interprétation scandaleuse. »*

En Israël

Les masques à gaz, dans la bonne humeur

OFAKIM
(Néguev, sud d'Israël)
de notre envoyé spécial

La consigne officielle était *« pas de panique »*, et il n'y en eut point. C'est très sagement et en respectant l'ordre alphabétique – une fois n'est pas coutume dans un pays qui n'a pas vraiment le sens britannique de la file d'attente – que les résidents d'Ofakim sont allés, dimanche 7 octobre, chercher leur masque à gaz.

L'armée s'était installée dans l'école secondaire ; elle distribuait les modes d'emploi et avait placardé sur les murs la bande dessinée du parfait comportement en cas d'attaque aux gaz – mieux vaut être du genre manuel : fixer le masque, préparer une tente de protection spéciale pour les enfants, vérifier la sortie d'oxygène, disposer sous la main de divers produits domestiques, etc.

La radio a indiqué qu'une firme ouest-allemande allait livrer un matériel spécial pour les orthodoxes : refusant catégoriquement de se couper la barbe, les docteurs de la Torah ne peuvent porter le masque standard et recevront un modèle plus large et enveloppant – façon cagoule.

Plantée en plein désert, en 1955, pour accueillir les immigrants venus du Maroc et de Tunisie, Ofakim – 14 000 habitants – a été choisie, avec deux autres localités, afin d'inaugurer la distribution *« progressive »* des masques à gaz dans tout le pays. La mesure a été décidée la semaine passée en réponse aux menaces répétées en provenance de Bagdad (*le Monde* du 3 octobre).

La bonne humeur et la sérénité observées dimanche cachent souvent une bonne dose d'angoisse, disait Evelyne Allal, l'une des premières à se présenter à l'école secondaire Ben-Gourion : *« Apparemment, on est calme, mais on a peur, on espère que cette guerre ne viendra pas ; entre voisins, on ne parle que de ça et il a fallu expliquer l'affaire des masques aux enfants sans les effrayer. »*

A quelques pas d'ici, des bulldozers aplanissent le Néguev. Ofakim va construire mille logements pour une nouvelle vague d'immigrants, *« les Russes »*. Une centaine de familles récemment arrivées de Crimée sont déjà là, dans les dernières HLM avant le désert – une présence confirmant que les bruits de botte, en provenance du Golfe, cette rumeur de guerre qui s'approche, n'ont en rien endigué le flot des juifs soviétiques.

Un discours officiel ambigu

Il n'en va pas de même du tourisme, qui a enregistré une chute brutale à l'annonce de la distribution des masques à gaz : hôtels vides, charters de Scandinavie attendus en vain, réservations au plus bas ; plusieurs joueurs de tennis professionnels ont annulé leur participation au tournoi (ATP) de Ramat-Hasharon qui a lieu chaque année début octobre.

Israël est pris au piège d'un discours officiel ambigu qui reflète peut-être deux écoles d'analyse au sein du gouvernement. D'un côté, il y a ceux qui répètent chaque jour, depuis le début de la crise, que la guerre – souhaitée par certains – est inévitable et qu'en cas d'affrontements le président Saddam Hussein ne se privera pas d'attaquer Israël.

De l'autre, on tient des propos plus apaisants. C'est le cas du premier ministre, M. Itzhak Shamir, qui, ce week-end encore, disait à une délégation étrangère : *« La vie en Israël est normale. (...) Dites à vos amis de venir visiter Israël ; il n'y a aucune raison pour annuler ou reporter un voyage ici. Vu de loin, on a l'impression que le point chaud de la crise est au coin de cet immeuble. En fait, c'est à plus d'un millier de kilomètres d'ici et c'est un conflit interarabe qui n'a pas d'incidence directe sur nous. »*

Le premier ministre dit vrai : la vie est *« normale »*. Mais entre le catastrophisme de certains milieux officiels – et de la presse – et la tranquille assurance de M. Shamir, les Israéliens peuvent être pour le moins perplexes : qui faut-il croire ?

ALAIN FRACHON

PROCHE-ORIENT

IRAN

Un entretien avec le président Rafsandjani

Suite de la première page

» Ce pays a pêché naguère en aidant Bagdad dans son injuste guerre contre nous. Mais ce n'est pas une raison pour le laisser aujourd'hui être victime d'un autre pêcheur »

Il poursuit : *« Les forces militaires étrangères stationnées dans le golfe Persique sont là seulement à cause de l'invasion irakienne du Koweït et devront s'en aller sitôt le Koweït évacué, car sinon, l'opinion publique iranienne, déjà choquée par leur présence, exigerait naturellement des mesures de notre part pour les contraindre à partir.»*

On n'en est pas là et, pour le moment, sans trop le proclamer, dirigeants et peuple iraniens s'accommodent, bon gré, mal gré, des corps expéditionnaires occidentaux à proximité de leurs côtes.

L'île Boubiane doit rester koweïtienne

– Si le président Saddam Hussein ne cède pas, irez-vous jusqu'à vous rallier à l'option militaire et, par exemple, à envoyer des soldats iraniens dans la péninsule Arabique avec le contingent syrien, comme on dit que vous l'a demandé le président Assad, lors de sa visite ici, fin septembre ?

– M. Assad ne nous a rien demandé en ce sens et, s'il l'avait fait, la République islamique aurait refusé. La surveillance des 1 000 kilomètres de frontières communes que nous avons avec l'agresseur [irakien] suffit à notre peine. D'autre part, vous n'imaginez tout de même pas nos militaires dans la même tranchée que les Américains, qui plus est en Arabie, pays qui a aidé massivement Bagdad durant l'atroce conflit de huit ans que Saddam nous a imposé!

A la question de savoir si une solution laissant à l'Irak l'essentiel de sa capacité militaire serait satisfaisante pour Téhéran, notre interlocuteur réagit encore plus vivement, quoique toujours en souriant : *« Ce que l'Irak a, qu'il le conserve, y compris sa force armée, pourvu qu'il se retire du Koweït et qu'il ne nous agresse plus, nous non plus ! Mais attention, nous avons prévenu les Koweïtiens : si, pour aboutir à un règlement, vous acceptez de céder aux Irakiens l'île Boubiane* (2), *nous ne serons absolument pas d'accord, même pour une rectification de frontières plus minime.*

» Si Koweït cédait quand même Boubiane à Saddam, nous agirions dans la mesure de nos moyens pour empêcher cela », insiste encore M. Rafsandjani, sans vouloir donner plus de détails.

S'agissant de la présence militaire française dans la région, le président regrette *« qu'elle ne soit malheureusement pas motivée par l'amour de la justice »*. Et cela l'amuse qu'on puisse lui demander s'il n'a pas été un peu vexé par le fait que M. Mitterrand ne lui ait finalement pas envoyé d'émissaire, l'été dernier, comme il l'a fait pour d'autres capitales, afin d'expliquer la position de Paris : *« La force de l'Iran n'a pas besoin de la reconnaissance française pour être prise en considération... »*

« La force de l'Iran »

Autre motif d'irritation, largement partagé celui-là, par M. Rafsandjani avec ses compatriotes : la récente utilisation par le président français de l'expression *« golfe Arabo-Persique »*, au lieu de *« golfe Persique » : « Même les Américains emploient* Persian Gulf. *C'est un scandale mondial que le chef d'un pays de vieille culture comme la France, et un homme lui-même aussi cultivé que M. Mitterrand, se comporte ainsi, au mépris de toutes les réalités historiques. »*

D'une manière générale, alors même que les rapports économiques franco-iraniens ont connu,

depuis fin 1988, une reprise spectaculaire (12 milliards de francs de commandes à des sociétés françaises, dont 7 milliards d'installations électriques à Alsthom; l'Iran devenu deuxième fournisseur pétrolier de la France, après l'Arabie saoudite et avant l'Irak) et que le ministre français de l'industrie, M. Roger Fauroux, est attendu cette semaine à Téhéran, le président se montre très réservé à l'endroit de la France.

« Nos relations, dans quelque domaine que ce soit, ne pourront redevenir amicales, profondes, solides tant que le contentieux financier n'aura pas été apuré. Or, malgré les promesses répétées de Paris, rien n'est encore réglé. Les sociétés françaises qui travaillaient ici avant notre révolution (3) *présentent des comptes abusifs et donc elles bloquent tout. Nous sommes naturellement prêts à respecter les clauses des anciens contrats, mais seulement ceux-là. »*

Voulant croire à un assainissement prochain, M. Rafsandjani ajoute : *« En dépit de notre amertume à cause du passé, sans oublier aussi l'énorme aide militaire que les Français apportèrent aux Irakiens jusqu'à une date récente, nous avons rouvert les portes de la coopération. »*

Au premier rang des réalisations dans lesquelles la France pourrait s'impliquer largement, selon les milieux économiques de Téhéran, figure la participation à l'exploitation des fabuleuses réserves gazières de l'Iran (les secondes connues au monde, après celles de l'Union soviétiques) : *« L'Iran est, en effet, en train d'examiner de près les diverses possibilités d'exportation de ce gaz, par méthaniers ou par gazoducs. Les techniques françaises sont bienvenues ».*

Quant au projet français du métro de Téhéran, datant de l'époque impériale, *« nous avons commencé à le réaliser nous-mêmes ; mais, pour le matériel roulant ou électrique, les offres françaises seront également bienvenues ».*

Le président fait glisser un peu moins vite les graines vertes de son *tazbih* – le chapelet musulman – lorsqu'on en vient à évoquer les liens culturels franco-iraniens, *« car la révolution islamique a été et reste avant tout culturelle »*. Il n'était *« pas au courant »* des tracasseries administratives et financières faites actuellement à l'Institut français d'archéologie (d'ailleurs en sommeil depuis plusieurs années), à l'occasion de son changement d'emplacement dans Téhéran demandé par les autorités iraniennes (son siège actuel est situé dans le périmètre présidentiel).

De même, M. Rafsandjani ignorait – et il le désapprouve – le refus opposé, cette année, par le consulat d'Iran à Paris aux quatre seuls étudiants des Langues orientales désireux de venir étudier ici le persan et qui, finalement, seront peut-être obligés d'aller au Tadjikistan soviétique, autre contrée persanophone. *« Il ne doit pas y avoir de limitation pour ce genre de visas »*, précise le chef de l'Etat, aux yeux duquel cependant *« la France ne nous aide guère en laissant traîner un contentieux financier qui entrave le développement du secteur culturel »* – une France qui vient, toutefois, d'accorder un visa à cent cinquante des deux cent cinquante Iraniens ayant exprimé le désir d'aller étudier dans nos universités.

« L'hostilité américaine »

« L'ensemble des Iraniens restant confrontés à un écart de plus en plus insupportable entre leurs revenus et les prix. Ce mécontentement ne risque-t-il pas, à la longue, de se retourner contre le régime ?

– Notre peuple sait ce qu'est le sacrifice. Il l'a montré durant les huit années de cette terrible agression irakienne, encouragée par la France, laquelle a donc une part de responsabilité dans nos difficultés économiques actuelles. Mais nous avons mis en train deux plans quinquennaux et, d'ici leur terme, la situation, qui n'est d'ailleurs pas insupportable, se sera certainement améliorée. Ce que veut notre peuple, c'est également que nous ne fassions pas appel à l'aide étrangère. Nous ne voulons dépendre de personne !

– Surtout pas des Etats-Unis ?

– Nous n'avons aucun rapport, ni projet de rapport avec ce pays, qui reste très mal vu par l'opinion iranienne. Au moment où je vous parle, nos avoirs sont encore bloqués par les Américains, sans parler des fournitures payées par nous, notamment militaires, qu'ils ne nous ont jamais livrées et pour lesquelles ils ont l'impudence de nous réclamer des frais de magasinage. De plus, ils ne nous ont jamais renvoyé des pièces militaires, que nous leur avions confiées pour être réparées. Il faudra du temps pour que le peuple iranien oublie l'hostilité américaine à son égard.

– La République islamique peut-elle oublier, elle, ses griefs contre ceux de ses prisonniers politiques qui n'apparaissent plus comme un danger pour sa stabilité : communistes de l'ancien Parti Toudeh ou libéraux modérés, proches de l'ancien chef du gouvernement islamique, M. Mehdi Bazargan ? *(M. Rafsandjani cesse complètement de faire rouler son chapelet et son air rieur disparaît tout à fait.)*

– Les communistes emprisonnés sont des criminels armés ou des espions. Quant aux libéraux, la Sûreté iranienne a trouvé chez certains des documents établissant leurs liens avec les Etats-Unis. Notre politique est d'arrêter les gens dangereux et non pas ceux qui ne pensent pas comme le gouvernement. »

Au nom de Salman Rushdie, que nous prononçons *in fine*, le sourire revient sur le visage présidentiel, avec, en plus, quelque malice dans le regard. Il est, on le sait, canoniquement impossible de revenir sur la *fatoua* (avis juridique) de Khomeiny, décrétant que l'auteur des *Versets sataniques* mérite la mort. Pourrait-on, au moins, prendre maintenant en considération le chèque envoyé par l'écrivain indo-britannique pour les victimes iraniennes du séisme de juin, dans la région de la mer Caspienne ?

La réponse fuse : *« Monsieur, j'ai lu, comme tout le monde, dans un journal l'annonce de l'envoi de cette somme. Mais nous n'en avons jamais reçu le moindre toman* (4). »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

(2) Archipel koweïtien de terres sableuses ou marécageuses, dont la possession par l'Irak doublerait la « lucarne », d'environ 25 kilomètres de large, que possède déjà ce pays sur le golfe Persique.

(3) Certaines de ces entreprises, comme Alsthom, sont déjà revenues en Iran.

(4) Ancien nom de la monnaie iranienne (officiellement le ryal, depuis les Pahlavi), toujours utilisé dans la vie courante.

LIBYE

Nomination d'un nouveau premier ministre

Le premier ministre et le ministre des affaires étrangères libyens ont été remplacés, dimanche 7 octobre, lors d'un important remaniement ministériel. Plusieurs autres ministres ainsi que le gouverneur de la Banque centrale sont également concernés par ce remaniement, annoncé par l'agence libyenne JANA, laquelle ne donne aucune explication à ces changements.

M. Abou Zaïr Omar Bourda remplace M. Omar El Montasser au poste de secrétaire général du Comité général du peuple, ce qui équivaut au poste de premier ministre. M. Montasser devient ministre du plan et de l'économie. Le secrétaire (ministre) aux affaires étrangères et aux relations internationales, M. Djaddallah Azzouz El Talhi, est remplacé par M. Ibrahim Mohammed El Bachari.

Les autres portefeuilles ministériels affectés par le remaniement sont ceux de l'information, du pétrole, de la santé, de la justice, des industries stratégiques, des industries légères et des transports. Le gouverneur de la Banque centrale, M. Mohamed El Zaroug Radjab, est remplacé par M. Saïd El Zilitny. – *(Reuter.)*

LIBAN : tandis que Syriens et miliciens chiites s'affrontent

Le blocus imposé au général Aoun entame la cohésion du gouvernement légal

Cinq soldats syriens et un milicien chiite pro-iranien du Hezbollah ont été tués, samedi 6 octobre, lors d'accrochages dans la banlieue chiite au sud de Beyrouth. Les affrontements ont éclaté lorsque les soldats syriens en charge de la sécurité de cette banlieue ont tiré sur des miliciens de la formation intégriste qui voulaient établir un barrage dans le secteur, tuant l'un d'entre eux. L'incident a dégénéré, et cinq soldats syriens ont été tués, alors qu'au moins cinq membres du Hezbollah étaient blessés.

Par ailleurs, les manifestations quotidiennes de protestation contre le blocus imposé par le gouvernement du président Elias Hraoui au fief du général Michel Aoun – qui en était, dimanche 7 octobre, à son dixième jour – ont entamé la cohésion du gouvernement légal. Ainsi, s'adressant à un millier de chrétiens, partisans du général Aoun, venus d'une région sous contrôle israélien et rassemblés au palais de Moukhtara, sa résidence, le chef druze Walid Joumblatt – qui est ministre des travaux publics dans le gouvernement Hraoui – s'est, pour la première fois, clairement prononcé contre le blocus et a prôné *« le dialogue »*.

Des chrétiens ne s'étaient plus retrouvés à Moukhtara depuis la guerre de la Montagne – après le retrait israélien en 1983 – entre la milice chrétienne des Forces libanaises (FL) et les miliciens de M. Joumblatt.

Samedi, ce sont plusieurs milliers de chrétiens qui ont tenté de fraterniser avec les habitants et les miliciens chiites du sud de Beyrouth. Les manifestants se sont aventurés dans les ruines marquant la séparation entre leur zone et un secteur tenu par le Hezbollah, dont les miliciens ont contenu sans friction la manifestation. Les habitants ont, quant à eux, observé cette scène inhabituelle du toit de leurs immeubles – certains osant quelques timides gestes en réponse aux manifestations de fraternisation des partisans du général Aoun. Enfin, le chef spirituel du Hezbollah, le cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, a appelé à *« dissocier »* la libération des otages occidentaux au Liban de celle des prisonnier arabes détenus en Israël et dans le sud du Liban, rompant ainsi un lien établi jusqu'à présent par les ravisseurs des Occidentaux. *« Nous appelons chaque partie qui pourrait faire quelque chose au sujet de cette question humanitaire à dissocier ces deux problèmes l'un de l'autre »*, a déclaré le cheikh Fadlallah dans un entretien publié lundi par le quotidien britannique *The Independent*.

Le cheikh Fadlallah estime notamment que la question des otages *« peut être réglée de telle façon qu'aucune des parties n'ait l'impression d'avoir cédé à un chantage »*. Le journal interprète ces déclarations comme pouvant constituer *« le début de la fin »* de la crise des otages au Liban, alors que Londres et Téhéran viennent de rétablir leurs relations diplomatiques. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

RWANDA : une semaine après le début de la rébellion

Arrestations et limogeages se multiplient

Près d'un millier d'étrangers ont déjà été évacués du Rwanda où des combats continueraient, dans le nord-est du pays, entre les troupes gouvernementales et les forces rebelles venues d'Ouganda, il y a huit jours. M. Yoweri Museveni, le chef de l'Etat ougandais, s'est dit *« embarrassé parce que* [son] *pays est impliqué »*. Une épuration est en cours, à Kigali, dans les instances dirigeantes. Ainsi, le chef des services de renseignement vient-il d'être limogé. On indique, d'autre part, de source française, que des arrestations ont été opérées au sein même de l'état-major des forces armées.

KIGALI

de notre envoyé spécial

On a beau dire que Kigali est une ville à la campagne, tout de même... Dans les avenues ombragées du quartier de la présidence, le chant des oiseaux résonne étrangement. Sous les arbres, çà et là, quelques véhicules blindés et des militaires veillent au couvre-feu qui semble se prolonger toute la journée. Dans la capitale assoupie, les feux de la circulation, imperturbables, fonctionnent à perte car, de toute façon, les voitures passent outre.

Ceux qui désirent circuler doivent, désormais, être en possession d'un laisser-passer, à l'exception des employés des services essentiels. Vendredi, un véhicule de l'Electrogaz n'a pas respecté un barrage : on parle de trois morts. Ce sont, apparemment, les seules victimes depuis l'incursion des rebelles, le 1er octobre, suivie, dans la nuit du 4 au 5, de fusillades qui ont réveillé tout Kigali ; un seul coup de feu et des tirs de riposte aveugles. On n'est même pas sûr qu'il y ait eu des combats.

La population, consignée chez elle depuis vendredi matin, commence à manquer de vivres. Dimanche, un petit marché s'est ouvert brièvement à Nyamirambo, où les prix avaient déjà triplé. Le gouvernement vient d'autoriser la réouverture de *« certains magasins de vivres »*, mais le couvre-feu est maintenu, ainsi que les restrictions à la circulation. *« Calme latent »*, annonce la radio en appelant la population à *« traquer et [à] démasquer »* les suspects, en collaboration avec l'armée.

Maintenant que les soldats français, belges et zaïrois ont pris en charge l'évacuation des étrangers et la protection de lieux stratégiques, l'armée rwandaise peut se consacrer aux opérations de ratissage. Sur la route de l'aéroport, une vingtaine de jeunes gens attendent, assis par terre, sous la garde de quelques soldats. Selon plusieurs témoignages, la chasse aux armes et aux rebelles, dans le quartier populaire de Nyamirambo, serait brutale. Dans le stade voisin, l'armée a rassemblé quelques centaines de *« suspects »*. Ce terme officiel assez vague pourrait désigner d'autres citoyens que les partisans des envahisseurs, d'origine tutsie.

« L'élément positif dans cette affaire, explique un diplomate, *c'est que le gouvernement n'agit pas sur une base ethnique. »* Autrement dit, on peut très bien être arrêté avec une carte d'identité portant la mention « Hutu ». Aux clivages ancestraux entre Hutus et Tutsis se sont substitués des antagonismes sociaux, des dissensions claniques et des oppositions politiques, qui ont effacé presque toute la dimension tribale des troubles.

Un régime décrié

Le président Juvénal Habyarimana, conforté par la présence des forces étrangères, pourrait être tenté de mettre sous le boisseau les opposants de toutes origines. Usé par dix-sept ans de pouvoir, affaibli par des luttes claniques ou même personnelles, le régime commence à lasser la population. La corruption, la complaisance des représentants du peuple ont entamé la confiance des citoyens. C'est peut-être une des raisons qui ont poussé les rebelles à passer à l'action, au moment où le président était absent du pays. M. Yoweri Museveni, le chef de l'Etat ougandais, a eu beau déclarer qu'il avait fait tout son possible pour verrouiller la frontière, à Kigali, on tient pour certain que l'Ouganda est une base arrière des rebelles dont le chef, Fred Rwigyema, malgré son limogeage, a conservé *« toute l'amitié du président Museveni »*. Dans le camp des rebelles, on cherche à présenter le Front patriotique national (Inkontanyi) comme un mouvement interethnique ouvert aux opposants hutus, notamment le colonel Alexis Kanyarengwe. *« Alliance tactique »*, conclut un expatrié belge, fort de ses *« vingt ans de Rwanda »*...

Le président Habyarimana n'a pas choisi l'apaisement : se prévalant d'un traité d'assistance militaire avec Kinshasa, il a demandé l'aide du Zaïre, dont un millier d'hommes vont sans doute participer à la pacification du nord-est du pays. La radio nationale rappelle que les citoyens peuvent venir s'exprimer en toute liberté devant le Comité de synthèse nationale chargé de recueillir leurs suggestions. Mais, dans les rues, on peut voir passer des véhicules banalisés avec, à leur bord, des civils, encadrés par des soldats, l'arme au poing...

JEAN HÉLÈNE

TOGO : après une manifestation à Lomé

Le gouvernement dénonce une « machination internationale »

Le ministre de l'intérieur, le général Yao Mawuliklimi Amuyi, a dénoncé, dimanche 7 octobre, dans une déclaration à l'AFP, une *« machination internationale »* après les violences qui ont fait officiellement quatre morts et trente-quatre blessés, vendredi à Lomé. Il a précisé que cent soixante-dix personnes avaient été interpellées, dont quatre-vingt-dix-sept de *« diverses nationalités »*.

Selon des témoins, les heurts avaient commencé après que des militaires eurent expulsé d'une salle du palais de justice des étudiants lors du procès de deux hommes accusés d'avoir distribué des tracts hostiles au gouvernement. La préfecture a été mise à sac et six commissariats ont été brûlés. *« Nous pensons que c'est la suite logique des événements du 23 septembre 1986 »*, a assuré le général Amuyi. Un commando d'une soixantaine de personnes avait alors tenté de renverser le général Gnassinge Eyadéma : cette attaque avait officiellement causé la mort de seize personnes, huit assaillants et huit civils. – *(AFP.)*

□ **ZAIRE : vers le « multipartisme intégral ».** – Le chef de l'Etat zaïrois, le maréchal Mobutu, a annoncé, samedi 6 octobre, son intention de transformer le multipartisme à trois instauré en avril en un *« multipartisme intégral, afin de répondre aux vœux des Zaïrois »*. – *(AFP.)*

□ **LIBÉRIA : prochaine visite de M. Bernard Kouchner.** – Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, se rendra à Monrovia, mercredi 10 octobre, pour une mission de quatre à cinq jours. Dans une déclaration faite, vendredi, à Amiens, il a indiqué que *« la France ne pouvait pas ne rien faire »* au Libéria. *« Il faudrait rouvrir l'ambassade de France et en faire une antenne médicale »*, a-t-il suggéré.

□ **AFRIQUE DU SUD : précisions de l'ANC après l'assassinat d'une parente de Nelson Mandela.** – La fillette tuée, samedi 6 octobre, lors de l'explosion d'une grenade au domicile de ses parents à Soweto, n'est pas la petite-fille du vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, comme l'avait annoncé un porte-parole de la police (*le Monde* des 7 et 8 octobre), mais l'arrière-petite-fille de son oncle, a précisé, dans un communiqué, le mouvement nationaliste.

□ **ALGÉRIE : l'ancien premier ministre, M. Kasdi Merbah, réclame une élection présidentielle anticipée.** – L'ancien premier ministre algérien, M. Kasdi Merbah, a réclamé, dans une déclaration à l'AFP, samedi 6 octobre, la tenue d'une élection présidentielle anticipée, à l'issue des prochaines élections législatives, elles-mêmes avancées à mars 1991, tout en confirmant son intention de créer son propre parti.

□ **SOMALIE : plus de base arrière en Ethiopie pour les mouvements d'opposition.** – Le président éthiopien, le colonel Menguistu Haïlé Mariam, a ordonné aux mouvements d'opposition armés somaliens de quitter leur base arrière éthiopienne d'ici à la fin du mois, a-t-on appris, dimanche 7 octobre.

هكذا من الأصل

LA FUSION FAIT LA FORCE... QUAND LA RIGUEUR LA GUIDE.

Grandir, c'est presque facile. C'est entreprendre et durer qui est difficile. Pour réussir et durer, quel que soit le projet, il faut une rigueur de tous les instants.

C'est la rigueur qui a permis à François Pinault de mener son groupe à 10 milliards de francs de chiffre d'affaires en 25 ans.

Et dans le projet de fusion CFAO-PINAULT, c'est la rigueur qui permettra de valoriser au mieux toutes les richesses humaines, techniques et géographiques des 2 sociétés réunies.

Cette rigueur est un credo, de la qualité du service et des produits à la gestion financière et à l'exigence personnelle des hommes dans leur travail.

Le mot rigueur est peut-être austère, mais il ne faudra surtout pas l'oublier dans la conjoncture internationale d'aujourd'hui et de demain. C'est un mot indispensable.

Mise en œuvre dans le nouvel ensemble PINAULT - CFAO, elle contribuera à une plus grande rentabilité, au bénéfice de tous. Du groupe. Des hommes qui l'animent. De ses clients. Et de tous ses actionnaires.

PINAULT + CFAO

NOUS FERONS PLUS ENSEMBLE.

LES ACTIONNAIRES CFAO ET LES ACTIONNAIRES PINAULT SERONT INVITÉS A SE RÉUNIR EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES.

L'ALLEMAGNE AU SINGULIER

VI. – Quelle politique étrangère ?

Nous poursuivons la publication d'une série d'articles consacrés à l'unité allemande *(le Monde* des 2, 3, 4, 5 et 6 octobre) avec une analyse des ambiguïtés de la politique étrangère de l'Allemagne unifiée.

A en juger par les intentions proclamées, l'avènement de la nouvelle Allemagne est un véritable bonheur pour le monde. L'idée que non seulement l'Histoire ne se répétera pas mais qu'elle peut même se racheter sous-tend les discours lénifiants dont les dirigeants d'outre-Rhin, M. Genscher le premier, n'ont pas été avares ces temps-ci et dans lesquels on chercherait en vain la moindre trace d'une volonté de puissance : c'est une Allemagne modeste pour elle-même mais *« responsable »* et ambitieuse pour la paix du monde qui naît sous le regard circonspect de ses voisins.

Alors que ces derniers, s'efforçant malgré tout de faire bonne figure, saluent la souveraineté restaurée de cette Allemagne nouvelle, elle leur répond qu'elle n'en veut pas et réclame d'être ligotée, par les liens de l'intégration communautaire notamment. Alors que certains prétendent devancer ses désirs supposés, qui en rapatriant ses soldats, étrangers sur le sol allemand, qui en lui proposant un siège au Conseil de sécurité de l'ONU, elle répond qu'elle n'a rien demandé, que les troupes amies restent bienvenues chez elle, qu'elle ne se vit pas comme une puissance mondiale. Éclate la crise du Golfe et, comble apparent du paradoxe, les mêmes qui la soupçonnaient à voix haute de desseins dominateurs, lui reprochent de n'intervenir pas assez, de pécher par défaut de solidarité. Alors, ainsi interpellée à propos d'une région sur laquelle depuis quarante ans elle s'était fait du mutisme un devoir, déconcertée, elle a honte. Elle a peur, dit l'un des spécialistes allemands de stratégie, Karl Kaiser, *« à l'idée que des soldats français et américains pourraient mourir alors que nous n'aurions fait que payer ; qu'ils pourraient de surcroît se faire tuer par des armes à la fabrication desquelles auraient contribué des techniciens allemands de la chimie »*. Mais de là à imaginer l'envoi dans le Golfe ou ailleurs d'unités nationales de l'armée allemande, non, jamais ! *« La rééducation*, dit-il, *a trop bien fonctionné. »* Sans doute l'Allemagne finira-t-elle par accepter d'assumer sa part de ces responsabilités-là, mais seulement au sein d'une force de l'ONU, seulement collectivement. Là encore, elle demande à être encadrée.

Les dirigeants allemands n'ont à vrai dire pas eu le temps de définir une nouvelle politique étrangère. Ils ont passé ces derniers mois à remercier et à rassurer tout le monde, à jurer de leurs bons sentiments et à s'émerveiller que le miracle advienne, que se résolve la quadrature du cercle, que l'unité se réalise sans qu'ils aient à rompre – au contraire – avec aucun des trois fondements de la diplomatie fédérale : sa fidélité atlantiste, son ancrage dans l'Europe communautaire, sa politique à l'Est. Les esprits chagrins qui, jadis, mettaient en garde contre une trop grande inclination des Allemands vers l'Est devraient même être rasséréné : c'est dans l'OTAN que l'unité s'est faite ; la neutralité, on ne sait plus ce que c'est ; enfin, avec la disparition de l'Etat est-allemand et son rattachement, disparaît le motif profond des trop grandes faveurs que Bonn a pu parfois avoir pour Moscou, à savoir le souci constant de ne pas aggraver le sort des 17 millions d'Allemands de RDA.

PANCHO

Tout, à première vue, irait donc pour le mieux. A première vue seulement. La « relation spéciale » de la France et de l'Allemagne est telle que tout problème lié à la politique étrangère allemande se répercute sur elle fortement. Elle est le plus beau fleuron de quatre décennies de diplomatie française et allemande et le pilier de toute architecture européenne future, dès lors que l'on rejette les modèles du siècle dernier et qu'on en cherche d'autres pour le siècle prochain. Or force est de constater que cette relation franco-allemande sort passablement affectée par l'épisode de l'unification et que cela tombe mal, au moment où il faut se décider sur le degré d'intégration souhaitable dans la Communauté, sur ses rapports avec les pays européens qui n'en font pas partie, sur le devenir de l'alliance atlantique et l'opportunité pour l'Europe d'avoir une politique de défense commune.

La relation franco-allemande ébranlée

Le plus grave n'est pas cette sorte de prévention instinctive, viscérale, que le président français a quelque peine à dissimuler face à l'événement. Les Allemands, après tout, peuvent admettre de la part des Français la force de la mémoire ; ils peuvent comprendre aussi une certaine amertume à l'idée que la restauration d'une Allemagne souveraine entraîne quasi automatiquement une sorte de dépréciation du statut de la France, une perte relative de son ascendant politique, une perspective de durcissement de la concurrence économique. Le plus grave, c'est le reproche réciproque que s'adressent ces temps-ci Bonn et Paris : celui de se replier sur une politique nationale qui contredit directement les ambitions affichées par l'un et par l'autre pour l'Europe et qui les compromet.

« Il faut que la France finisse par décider dans quelle mesure elle est prête à participer à une union avec l'Allemagne et avec la Communauté européenne », écrit M. Horst Teltschik, le puissant conseiller du chancelier Kohl, dans un article sur le nouveau rôle de l'Allemagne en Europe (*Die Welt* du 22 septembre). Cela n'est peut-être, de la part de M. Teltschik, qu'une façon très politique de retourner la charge. Mais on mesure mal à Paris à quel point sont répandus dans les milieux authentiquement pro-européens d'outre-Rhin le soupçon selon lequel le président français serait en phase de repli sur *« une conception archaïque de l'Etat-nation »* et l'idée que la France est devenue frileuse tant sur les institutions politiques que sur le système de sécurité qu'il faudrait imaginer pour l'Europe.

Le dernier sommet franco-allemand de Munich a renforcé leurs craintes : *« Munich a été un désastre »*, disent-ils, de Karl Kaiser à Théo Sommer, le rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Die Zeit*. La décision prise par M. Mitterrand de retirer les troupes françaises en Allemagne n'a pas été comprise ; surtout, la manière dont elle fut annoncée a choqué, à savoir de façon unilatérale et inopinée, *« comme si c'était seulement l'affaire de la France souveraine... »*, sans qu'ait été consulté le fameux conseil de sécurité et de défense franco-allemand créé il y a deux ans avec tambours et trompettes et dont la fonction devrait être de donner son avis sur ce genre de choses. La réunion de ce conseil qui a eu lieu à Munich a été perçue par les Allemands comme une rebuffade, toutes les propositions qu'ils avaient avancées ayant été écartées. Elles prônaient la définition d'une position commune sur la question du stationnement et de la redistribution du dispositif militaire de l'OTAN, elles suggéraient notamment l'envoi de troupes allemandes en France dans le cadre d'unités multinationales. Elles reposaient sans doute, directement ou indirectement, la question du rapport de la France à l'OTAN, que Paris n'en finit pas de juger prématurée.

Les griefs de la France à l'encontre de Bonn, en retour, ne manquent pas. Globalement, on soupçonne l'Allemagne unie de vouloir jouer son jeu propre en Europe, en particulier par rapport à l'Est, aux dépens de l'intégration communautaire. Il ne s'agit plus de procès d'intention mais des quelques gestes par lesquels l'Allemagne quasi unifiée a déjà eu le temps d'irriter. Ce sont eux qui expliquent la distante réserve qu'arbore M. Mitterrand devant les professions de foi européennes de M. Helmut Kohl et qui sont une façon de lui dire : « Faites d'abord, nous causerons après. »

Les atermoiements de l'Allemagne à propos de l'union monétaire européenne exaspèrent non seulement Paris mais Bruxelles, M. Jacques Delors ne s'en est récemment pas caché. Après s'être répandu en déclarations solennelles en faveur de cet aspect de la construction européenne au moment où il avait besoin de la compréhension bienveillante des Européens, le chancelier se tait et laisse remonter au créneau, pour la défense du mark, son ministre des finances et le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Pöhl. M. Pöhl a déjà été désavoué lorsqu'il s'agissait de l'union monétaire interallemande, et il le sera de nouveau, une fois passée l'échéance électorale, disent les optimistes.

Cavalier seul avec Moscou

Ce n'est au demeurant pas la première fois que l'Allemagne, avant de finalement pencher du bon côté, se fait prier par la Communauté au sein de laquelle elle est en fait depuis longtemps déjà totalement souveraine. Mais cette récidive est mal venue en ce moment historique où l'on attend d'elle, plus que jamais, des gages de ses bonnes intentions. Elle renforce les craintes de voir la nouvelle Allemagne s'arroger de plus en plus dans la Communauté le rôle de l'arbitre sans lequel rien n'est possible.

Autre sujet d'irritation à Paris : l'accord germano-soviétique paraphé par M. Genscher, radieux, à Moscou, au lendemain du traité « 2 + 4 » par lequel les vainqueurs de la dernière guerre venaient de lever leurs prérogatives sur l'Allemagne. Sans doute l'Allemagne, par ailleurs largement mise à contribution financièrement par l'URSS, se devait-elle aussi d'effacer définitivement, dans ses relations avec Moscou, toute séquelle d'une guerre qui a fait 20 millions de morts soviétiques. Sans doute aussi l'Allemagne, même après le rattachement de la RDA, n'est-elle pas totalement libre par rapport à Moscou : elle doit non seulement se soucier du sort des Allemands d'URSS, mais compter avec les centaines de milliers d'immigrants potentiels qui se masseraient à ses frontières orientales si la situation en URSS ne s'améliorait pas, si un vent d'instabilité parcourait l'Europe de l'Est. Il n'empêche, M. Genscher n'aura pas lésiné pour faire plaisir à M. Gorbatchev.

Il y a, dans le traité germano-soviétique, au chapitre de la sécurité, quelques phrases qui, lues d'Europe occidentale, font un bizarre effet, comme celle-ci : *« Si l'une des deux parties faisait l'objet d'une agression, l'autre ne fournirait aucune aide militaire ni aucune autre contribution à l'agresseur et prendrait toutes les mesures pour que le conflit soit réglé dans le cadre des Nations unies et d'autres structures de sécurité collective. »* On peut disserter à l'infini sur la notion juridique d'agression, mais ce paragraphe, en tout cas, est écrit par Moscou, pas par un pays membre de l'Alliance atlantique.

Les Soviétiques, qui aimeraient bien rééditer cela avec d'autres, ont tendance à se servir de ce texte comme d'un précédent. Le traité franco-soviétique, qui aurait dû être conclu et solennellement paraphé lors d'une visite à Paris de M. Gorbatchev en octobre, est en panne. A mesure que les semaines passent, il devient de moins en moins probable que le chef du Kremlin rende à la France cette visite annoncée, alors qu'il doit de toute façon venir à Paris en novembre, pour le sommet de la CSCE. Un porte-parole du Kremlin vient en revanche de laisser entendre que M. Gorbatchev se rendrait vraisemblablement à Berlin vers la mi-novembre pour signer le traité paraphé par MM. Genscher et Chevardnadze. Mauvais départ donc pour la politique franco-allemande ou européenne commune à l'égard de Moscou. Mauvais indice, plus inquiétant en fait que le montant des échanges commerciaux de la République fédérale avec les pays de l'Est, qui sont et qui resteront pendant longtemps encore, sans commune mesure avec ses échanges avec l'Ouest.

Grande ou petite Europe ?

Enfin, et c'est sans doute le plus inquiétant, un certain flou règne à propos de l'idée que les Allemands se font de la future architecture européenne. *« Qui pourrait s'étonner que la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie veuillent entrer aussi vite que possible dans la Communauté ? »*, se demande M. Teltschik, et il critique la *« confédération »* proposée par M. Mitterrand dans laquelle la Communauté des Douze reste *« une Communauté privilégiée »* qui laisse à l'écart les États de l'AELE et de l'Europe centrale. Les pays de l'AELE, au premier rang desquels l'Autriche, doivent pouvoir entrer dans la Communauté dès 1993, estime le conseiller à la chancellerie, ainsi que l'Europe centrale dès qu'elle en aura les moyens économiques. On voit se dessiner là un thème, populaire en Allemagne et, bien sûr, en Europe de l'Est, qui pourrait constituer le véritable danger : celui d'une Allemagne qui choisirait de privilégier l'élargissement de la Communauté plutôt que son intégration, ce qui serait pour elle, comme dit M. Jean François-Poncet, *« un moyen hypocrite de sortir de l'Europe de Jean Monnet »* et de se libérer, en la diluant, d'une Communauté trop étroitement soudée.

L'unité allemande n'est pas le fruit d'une politique allemande de longue haleine. La République fédérale, jusqu'à une date très récente, n'y croyait pas, et il est un reproche qu'on ne peut pas lui faire : celui de la préméditation. Mais après l'improvisation, l'heure des mises à jour arrive, et on a le sentiment, malgré les proclamations de bonne foi, que les jeux ne sont encore pas faits.

CLAIRE TRÉAN

Prochain article
Berlin, la fin d'un trompe-l'œil
par Henri de Bresson

(Publicité)

MERDE
ZUT
BORDEL

VOUS TROUVEZ CES MOTS CHOQUANTS ?
ACCROCHEZ-VOUS, LES MAUX QUI SUIVENT
ET QUE NOUS COMBATTONS SONT PIRES :
MALADIE, GUERRE, EPIDEMIE, DETRESSE, SIDA,
TREMBLEMENT DE TERRE, FAMINE, CHOLERA,
DOULEUR, DROGUE, EXCLUSION, DESESPOIR...

MÉDECINS DU MONDE A 10 ANS...

MÉDECINS DU MONDE

MEDECINS DU MONDE-67 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 75011 PARIS

Conception offerte par Roux, Séguéla, Cayzac et Goudard. Espace offert par le support

PLUS VITE, MOINS CHER !
Ne commandez pas votre PEUGEOT sans nous avoir rendu visite !
MINITEL 3615 NEUBAUER

Les offres exclusives NEUBAUER :*
- 205 GTI Cuir/Bois
- ou Intérieur cuir gratuit sur la PEUGEOT de votre choix
- ou Finitions bois gratuites
- ou Conditions Argus + 7000 F

**Sur présentation de cette annonce, jusqu'au 31 octobre 1990 ; ces offres ne sont pas cumulables et ne concernent pas les modèles des séries limitées de la gamme.*

NEUBAUER PEUGEOT
8, rue du 4 septembre 75002 PARIS ☎42.61.15.68
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34
227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21

هكذا من الأصل

Erreurs sur les codes barres !
Parce que chez Leclerc un prix est un prix,
voici notre nouveau cheval de bataille.

Le système des codes barres a permis aux hypermarchés de réduire les erreurs d'étiquetage sur les produits, d'améliorer leur gestion et de satisfaire davantage le consommateur grâce aux factures détaillées fournies à la caisse. Mais Madame Neiertz a raison, trop d'erreurs subsistent. C'est pourquoi tous les Centres E. Leclerc s'engagent à rembourser l'article dont le prix inscrit sur le ticket de caisse ne correspondrait pas à celui indiqué en rayon. Un bon moyen d'éviter les polémiques, non ?

GEM/BBDO

E.LECLERC

EUROPE

AUTRICHE : forte poussée de la droite nationaliste aux élections législatives

Les socialistes de M. Vranitzky et les conservateurs devraient former une nouvelle coalition

Avec 34,1 % des suffrages (– 9,1 %), le Parti conservateur (OeVP) a subi une sévère défaite aux élections législatives du dimanche 7 octobre en Autriche. Le scrutin a confirmé la position dominante du Parti socialiste (SPOe) qui obtient environ 43 % des voix et reste la première formation du pays. Le FPOe (droite nationaliste et populiste) enregistre un succès attendu avec 16,6 %.

VIENNE

de notre correspondante

Les socialistes, dont les pertes sont minimes (– 0,1 %)), disposeront de 81 sièges (– 1) dans la nouvelle assemblée. En revanche, le recul est sensible pour les conservateurs (– 9,1 %) qui n'auront que 60 députés, soit 17 de moins que dans le Parlement sortant. Pour sa part, avec près de 17 % des voix, le FPOe (libéral nationaliste) fait un bond en avant spectaculaire (+ 6,8 %). Il disposera de 33 sièges (+ 18). Quant aux Verts, ils sont en légère régression : 9 sièges (– 1) et 4,5 % de suffrages.

Pour le chancelier socialiste Franz Vranitzky, ces législatives constituent un véritable plébiscite. Sa cote de popularité est restée particulièrement élevée au cours des quatre années qu'il a passées à la tête du gouvernement de coalition socialiste-conservateur. Le scrutin a scellé la débâcle des conservateurs, qui ont réalisé leur plus mauvais score depuis 1945. Ce sont les libéraux nationalistes du FPOe qui, sous la direction de M. Jörg Haider, ont profité de cette défaite.

A leur grande surprise, les socialistes n'ont pas souffert des nombreux scandales politico-financiers qui ont éclaboussé ces derniers temps plusieurs de leurs anciens dirigeants, dont notamment l'ancien chancelier Fred Sinowatz, et deux ex-ministres inculpés pour abus de pouvoir dans une sombre affaire de vente d'armes illégale à l'Iran.

En axant sa campagne entièrement sur la personnalité et la popularité de leur leader – Franz Vranitzky *« superstar »* – les socialistes avaient choisi la bonne tactique. Un peu dépité, le responsable de la campagne des conservateurs a constaté que *« ce ne sont pas les socialistes qui ont gagné les élections, mais l'agence publicitaire – Jacques Séguéla – qui a conseillé au SPOe de miser entièrement sur le chancelier »*. Le chef de l'OeVP, M. Josef Riegler, s'est déclaré *« consterné »* par les résultats du scrutin.

Mécontents et nostalgiques

Selon une analyse du scrutin, les conservateurs ont perdu – au profit du FPOe – des voix par rapport à 1986 dans toutes les classes de la population, mais surtout auprès de leur électorat traditionnel (employés, fonctionnaires, professions libérales, entrepreneurs) qui a voté massivement pour le parti libéral nationaliste. Les jeunes électeurs (dix-neuf à vingt-neuf ans) ont eux aussi fait défection en votant notamment pour le FPOe et les Verts.

Le FPOe a donc continué sur sa lancée enregistrée depuis 1986 – date de l'élection à sa tête de M. Joerg Haider – en rassemblant le maximum de voix des mécontents en tout genre, auxquelles se sont mêlées celles des incorrigibles nostalgiques – de moins en moins nombreux – du IIIe Reich et de l'extrême droite. Selon l'analyse électorale, 50,4 % des Autrichiens qui ont voté pour le FPOe ont voté contre l'establishment des deux grands partis de la coalition. Mais les conservateurs sont les principales victimes de ce mécontentement croissant, surtout parmi les jeunes.

M. Jörg Haider n'a pas caché sa satisfaction dimanche soir. Il avait gagné son pari : avec 33 députés, le FPOe dépassait l'objectif des 30 sièges qu'il s'était fixé avant le scrutin. Habile tribun, âgé de quarante ans, Jörg Haider avait exploité au maximum pendant sa campagne les scandales politiques passés. Malgré ce succès, il n'envisage pas du tout son entrée dans la coalition gouvernementale. Il préfère rester dans l'opposition pour consolider ses positions en vue de la prochaine échéance électorale.

Le chancelier Vranitzky a proposé dimanche soir aux conservateurs de reconduire la coalition gouvernementale en place et il va inviter ses partenaires à *« des consultations sur le programme de travail d'une future coalition »*.

M. Riegler, visiblement ébranlé par une défaite qu'il juge *« non méritée »*, compte tenu du bilan satisfaisant du travail de la coalition à laquelle son parti avait, selon lui, largement contribué, n'a pas voulu se prononcer ni sur l'avenir de son parti ni sur le sien. Certains membres de l'OeVP sont partisans d'une cure d'opposition. Pour les Verts, la situation est pratiquement inchangée et ils n'auront qu'une influence limitée dans le jeu politique.

Une reconduction de la coalition entre le SPOe et l'OeVP sous la direction du chancelier socialiste Franz Vranitzky semble probable, en dépit d'un vote massif des électeurs en faveur de la droite qui a obtenu au total 50,7 % des suffrages contre 43 % pour les socialistes.

WALTRAUD BARYLI

	Pourcentage	Sièges
SPOe (socialiste)	43,03 % (– 0,1)	81 (– 1)
OeVP (conservateur)	34,14 % (– 9,18)	60 (– 17)
FPOe (libéral nationaliste)	16,60 % (+ 6,9)	33 (+ 15)
Verts	4,52 % (– 0,3)	9 (– 1)

* Entre parenthèses, les variations par rapport au scrutin de 1986. Participation au scrutin : 83,2 %.

TURQUIE : ancien député social-démocrate

Mme Bahriye Uciok a été assassinée par des extrémistes musulmans

Déchiquetée par l'explosion d'un colis piégé à son domicile d'Ankara, samedi 6 octobre, Mme Bahriye Uciok, ex-député du Parlement turc et membre du conseil du Parti d'opposition populiste social-démocrate (SHP), est la quatrième personnalité turque assassinée cette année par des fondamentalistes musulmans.

ANKARA

de notre correspondante

Professeur de théologie, luttant contre ce qu'elle estimait être une déformation de l'islam par les fondamentalistes et défendant notamment le droit des femmes musulmanes à ne pas porter le voile, Mme Uciok, soixante et onze ans, était une cible de choix pour les extrémistes.

L'Action islamique, un groupe déjà connu pour avoir revendiqué, en janvier dernier, le meurtre du professeur Muammer Aksoy, a déclaré avoir voulu punir Mme Uciok pour *« ses opinions sur le voile... Nous sommes en guerre contre tous ceux qui essaient de limiter l'expansion de l'islam »*. Un mois à peine après l'assassinat du journaliste Turan Dursun, ce nouveau meurtre est une confirmation de la présence en Turquie d'éléments religieux extrémistes prêts à tuer pour imposer leurs vues et leur mode de vie.

Samedi également, un cocktail Molotov, probablement lancé par des militants religieux, a causé des dégâts importants dans une librairie. Plusieurs maisons d'édition ont été récemment menacées de représailles si elles publiaient des livres anti-islamiques, et les cinémas où passe actuellement *la Nuit du sérail*, un film relatant les aventures d'une concubine d'origine française dans un harem ottoman, basé sur le roman de Michel de Grèce, ont été avertis du risque d'attentat à la bombe.

Tout aussi inquiétante est l'apparente incapacité des forces de l'ordre à protéger les victimes potentielles et à arrêter les coupables. A ce jour, aucune des enquêtes sur les meurtres politiques commis cette année en Turquie n'a ainsi abouti. Mme Uciok, qui avait reçu des menaces à plusieurs reprises, était sous surveillance policière vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce qui n'a pas empêché ses assassins de passer à l'action, malgré une intuition de dernière seconde de la victime qui avait demandé à sa fille de s'éloigner pendant qu'elle ouvrait le paquet.

NICOLE POPE

anglais, allemand, espagnol, italien, russe...
Emplois d'avenir : LANGUES ETRANGERES exigées !
Avec Langues & Affaires, étudiez à votre rythme, décrochez un diplôme "pro" ou un BTS + langues.
Cours tous niveaux en formation personnalisée à distance.
Programmes langue générale, langue des Affaires.
INSCRIPTIONS TOUTE L'ANNEE - FORMATION CONTINUE
Documentation et Tests gratuits :
LANGUES & AFFAIRES — Sce 5089, 35, rue Collange
92303 Paris-Levallois. Tél. (1) 42-70-81-88 +

□ **URSS : la Lituanie ouvre sa première représentation à l'étranger.** – Le président lituanien a inauguré, dimanche 7 octobre à Oslo, le premier bureau à l'étranger de son pays depuis cinquante ans. Cet office contribuera au développement des échanges commerciaux et viendra en aide aux Lituaniens de passage. Un diplomate norvégien présent à la cérémonie a souhaité que la Lituanie puisse ouvrir sa propre ambassade, en précisant cependant que l'URSS devait préalablement la reconnaître en tant qu'Etat séparé. – *(Reuter.)*

□ **ESPAGNE : un commerçant assassiné au Pays basque.** – Un patron de bar-restaurant a été assassiné samedi 6 octobre dans la soirée à Plencia, dans la province basque espagnole de Biscaye, par deux hommes armés qui pourraient appartenir à ETA, selon la police de Bilbao

Vers une Corée réunifiée ?
Les meilleurs experts vous répondent :
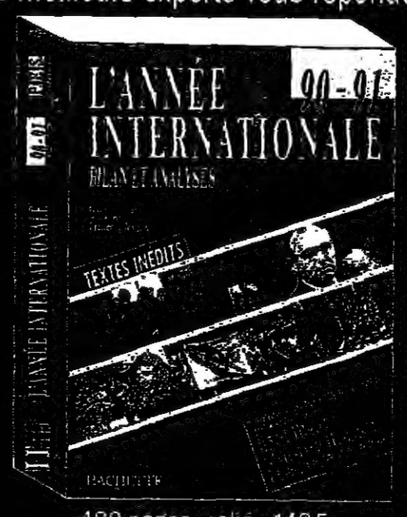

480 pages - relié - 149 F
HACHETTE Supérieur

AMÉRIQUES

BRÉSIL : les premiers résultats du scrutin du 3 octobre

Le taux d'abstention inquiète la classe politique

Les résultats définitifs des élections régionales et fédérales ne seront pas connus avant plusieurs jours encore mais si les premières tendences renforcent les oligarchies locales alliées au président Collor de Mello, ce sont surtout les abstentions qui dominent : entre 30 % et 50 % des suffrages.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Cinq jours après les élections fédérales et régionales, qui se sont tenues le 3 octobre, les deux tiers seulement des 83 millions de bulletins ont été dépouillés et beaucoup de politiciens ont déjà dénoncé cette lenteur, due pour une part à la complexité du vote (sur un même bulletin il fallait désigner un gouverneur, un sénateur et deux députés) et pour une autre à des problèmes d'organisation, voire d'économie (les scrutateurs et le personnel employé pour cette tâche ne travaillant que dans la journée).

Le président Fernando Collor s'est pour sa part félicité – le soir même du vote, au retour d'un voyage aux Etats-Unis et en Europe – *« du parfait déroulement de ces élections, qui prouve que le Brésil a durablement rejoint le camp des démocraties »*.

Seule ombre au tableau, et premier enseignement de ce scrutin, le nombre des votes blancs et nuls a atteint les records redoutés par les instituts de sondage. De l'ordre de 30 % en ce qui concerne la désignation des vingt-sept gouverneurs et jusqu'à 50 % pour celle des sénateurs. Cette abstention massive a eu pour effet immédiat de remettre en question l'existence du vote obligatoire. Plusieurs parlementaires entendent déposer un projet de loi supprimant cette clause contraignante, dont l'inutilité ressort de façon flagrante aujourd'hui.

Politiquement les premiers résultats enregistrés confirment la victoire des oligarchies locales, peu ou prou engagées aux côtés du président Fernando Collor. Ce que soulignait le nouveau gouverneur de Rio-de-Janeiro, Leonel Brizola (Parti démocratique du travail, gauche), lors de sa première conférence de presse samedi 6 octobre : *« La nation a montré sa perplexité, mais ici la situation est plus claire. Nous travaillerons en faveur de l'alternance et en assumant notre opposition au gouvernement fédéral. »* M. Brizola a d'ores et déjà fixé ses priorités : l'éducation et le développement du tourisme. Une tâche difficile, a-t-il prévenu, *« alors que Rio-de-Janeiro est l'un des Etats qui souffre le plus de la politique économique de Brasilia »*.

Lutte pour la succession présidentielle

Dans la moitié des Etats, le deuxième tour du 25 novembre sera nécessaire pour départager les candidats au poste de gouverneur. Un deuxième possible gouverneur d'opposition, Jorge Viana, dans le petit Etat de l'Acre, dans l'extrême Ouest, pourrait être élu. Ce qui constituerait une première pour le Parti des travailleurs (gauche radicale), après son échec de peu lors de l'élection présidentielle de décembre dernier.

Mais la bataille de novembre sera surtout difficile et spectaculaire à Sao-Paulo, le premier Etat du pays tant par sa population (33 millions d'habitants) que par la puissance de son économie (35 % des ressources du pays). Le duel entre Paulo Maluf (PDS, droite) et Luiz Antonio Fleury (PMDB, centre), bien plus qu'une bagarre idéologique, préfigure la lutte pour la future succession – dans quatre ans – du président Fernando Collor. Luiz Antonio Fleury est en effet l'homme de confiance – *« la marionnette »*, dit son adversaire – de l'actuel gouverneur Orestes Quércia, candidat déjà déclaré à la magistrature suprême.

Pour l'heure le chef de l'Etat n'aura, comme prévu, rien à redouter du futur Congrès, même si son Parti de la reconstruction nationale (PRN, libéral) ne se retrouve pas sur le devant de la scène et ne devrait obtenir qu'un nombre de sièges limité.

Bien loin de l'affrontement gauche-droite qui avait prévalu lors de l'élection présidentielle, les électeurs ont consacré le retour aux partis traditionnels, et la *« percée historique de la gauche »* alors annoncée semble bien lointaine.

Le PFL (libéral), qui n'avait obtenu qu'un score infime (1 % à son candidat Aureliano Chaves), devrait se partager la victoire avec le PMDB et dominer la scène législative. Le prédécesseur pourtant peu populaire de Fernando Collor, José Sarney, a d'ailleurs été élu comme sénateur de l'Etat d'Amapa.

Une parfaite illustration de ce succès des oligarchies locales, accueilli sans effusion particulière, alors que Brasilia devait fêter lundi le retour des quatre-vingt-deux derniers Brésiliens qui se trouvaient encore en Irak.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

ÉTATS-UNIS

L'ancien « Grand Dragon » du KKK échoue de justesse en Louisiane

C'est bien la première fois que l'entente cordiale règne dans la politique troublée de la Louisiane. Et le sénateur démocrate Bennet Johnston qui vient de remporter de justesse samedi 6 octobre son quatrième mandat dans le *« bayou State »* ne tarit pas d'éloges sur son opposant républicain, M. Ben Bagert, qui s'était retiré de la course dès jeudi, en appellant à voter pour M. Johnston.

A l'origine de ce geste inhabituel, un certain réalisme dans le camp républicain – M. Bagert n'étant crédité que de 10 % des intentions de vote – mais surtout le souci bien compris d'une certaine « fierté » louisianaise comme devait l'expliquer son état-major.

En effet, samedi, par une de ces particularités électorales dont elle a le secret, la Louisiane votait dans une primaire dite ouverte, où les électeurs font leur choix, tous partis confondus. Si un candidat obtient au moins 50 % des voix, il est élu directement, sinon ceux qui ont obtenu les deux meilleurs scores s'affrontent le jour fixé au niveau national pour les élections au Congrès, à savoir cette année, le 6 novembre.

Or seule l'union sacrée des deux partis pouvait venir à bout d'un candidat qui s'était avéré redoutable au fil des mois : M. David Duke, un blondinet de quarante ans, aux allures d'étudiant attardé qui après avoir été « Grand Dragon » du Ku Klux Klan local jusque dans les années 70 avait jeté sa vieille cagoule aux orties pour diriger de façon plus moderne la très performante Association nationale pour la promotion du peuple blanc. Ses slogans défendant la race blanche victime du *« racisme à rebours que constituent les lois favorables aux minorités »* avaient fait mouche. Il y a deux ans, M. David Duke avait sous les couleurs républicaines réussi à se faire élire au capitole de l'Etat. Un score qui avait plongé même M. Ronald Reagan dans l'embarras.

M. David Duke qui avait qualifié cette élection *« de plus grand jour de l'histoire des Etats-Unis »* a bien failli rééditer son exploit. Il termine à 10 % à peine derrière M. Bennet Johnston avec un score inattendu de 44 % des voix qui a donné des sueurs froides à l'ensemble de la classe politique.

M.-C. D.

La Chambre des représentants approuve une nouvelle proposition de budget

La Chambre des représentants a voté, lundi matin 8 octobre, en faveur d'une nouvelle proposition de budget qui pourrait mettre un terme à la situation de cessation de paiement dans laquelle se trouve le gouvernement américain depuis vendredi 5 octobre. Approuvée par un vote de 250 voix contre 164, la nouvelle proposition prévoit une réduction moindre que prévue des programmes sociaux destinés aux personnes âgées ainsi que des allègements de certains impôts directs par rapport aux prévisions. Ces coupes et impositions nouvelles avaient provoqué vendredi le rejet, par la Chambre des représentants, du précédent compromis budgétaire. Cette proposition doit être approuvée par le Sénat avant mardi 9 octobre pour apaiser les effets de la crise d'insolvabilité du gouvernement américain. – *(AFP.)*

□ **HONDURAS : assassinat du président du Syndicat unifié des transports.** – Le président du Syndicat unifié des transports du Honduras, M. Oscar Aguilera, a été enlevé mardi 2 octobre et assassiné le lendemain par ses ravisseurs, a indiqué la police, dimanche 7 octobre. Le cadavre, criblé de balles, a été retrouvé dans un canal de Choluteca, au sud de la capitale. Les ravisseurs avaient demandé une rançon de près de 160 000 francs, mais ne se sont pas présentés à l'endroit convenu. – *(AFP, Reuter.)*

CANADA : après le conflit

Remaniement ministériel au Québec

MONTRÉAL

de notre correspondante

Pour la première fois depuis la victoire électorale en septembre 1989 du Parti libéral qu'il dirige, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a procédé, vendredi 5 octobre, à un remaniement qui a touché le tiers des membres de son cabinet. M. Bourassa s'est en fait contenté d'offrir de nouvelles affectations à douze de ses ministres. Le député Lawrence Cannon est le seul nouveau venu au sein de ce gouvernement. Il s'est vu attribuer le portefeuille des communications que détenait Mme Liza Frulla-Hébert, passée aux affaires culturelles.

Deux ministres ont été privés d'une partie de leurs responsabilités à la suite de la crise entre les Amérindiens mohawks de la région de Montréal et le gouvernement. M. John Ciaccia, ministre des affaires internationales et des affaires autochtones, ne s'occupera plus de ce dernier dossier, confié à M. Christos Sirros, d'origine grecque. De son côté, M. Sam Elkas garde le portefeuille des transports mais ne sera plus responsable, à titre de ministre de la sécurité publique, de la police du Québec, dont les opérations improvisées ou maladroites ont été vivement critiquées durant la crise amérindienne. C'est M. Claude Ryan, homme fort et vétéran du cabinet de M. Bourassa, qui aura la délicate tâche de réhabiliter l'image des forces de l'ordre auprès de la population.

MARTINE JACOT

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

La réunion des Douze à Venise

Vers une politique étrangère commune... à petits pas

Neuf pays sur les douze de la Communauté sont favorables à la mise en place d'une politique étrangère et de sécurité commune. L'Irlande, en raison de sa neutralité, ainsi que le Danemark sont réservés : la Grande-Bretagne y est opposée : elle préfère s'en tenir à un renforcement de la « coopération politique », c'est-à-dire de la concertation diplomatique telle qu'elle fonctionne aujourd'hui.

Tel est le diagnostic sans grande surprise établi par M. Roland Dumas à l'issue de la réunion que les ministres des affaires étrangères des Douze ont consacrée samedi 6 et dimanche 7 octobre, à Venise, à la préparation de la conférence intergouvernementale qui, à compter de la mi-décembre, débattra des moyens à mettre en œuvre pour transformer progressivement l'actuelle Communauté en union politique.

VENISE

de notre envoyé spécial

Neuf contre trois. Cette majorité – qui autorise tous les espoirs aux partisans de l'intégration – existe, mais elle n'en demeure pas moins traversée par bien des courants. Le tandem franco-allemand, qui, au printemps, avait suggéré de revoir le traité afin de jeter les bases d'une union politique, demeure-t-il parfaitement soudé? Nombreux sont ceux qui, avant Venise, espéraient un « papier » franco-allemand, plusieurs fois annoncé, qui aurait précisé la position supposée commune de Bonn et de Paris.

Cette attente fut une fois de plus déçue, les deux délégations insistant sur la nécessité de ne pas figer les positions, de ne pas gêner non plus la tâche de M. Gianni De Michelis, le ministre italien, qui préside avec détermination les travaux préparatoires à la conférence intergouvernementale.

Samedi, M. Hans Dietrich Genscher s'exprima en termes très généraux : la stabilité que procure la Communauté dans une Europe en pleine mutation exige son renforcement continu ; la Communauté doit progresser comme source de toute intégration, expliqua-t-il en substance. Mais c'est M. Roland Dumas qui développa assez longuement un certain nombre d'idées sur l'objet, les structures, les procédures d'une politique étrangère et de sécurité commune. Simple partage des rôles entre les deux pays, en parfaite symbiose? C'est ce qu'on affirmait du côté français comme du côté allemand, sans être toutefois parfaitement convaincant.

Le renforcement du conseil européen

Les esprits ne sont pas mûrs à ce stade pour une politique étrangère unique, a constaté M. Dumas. Dans un premier temps, il conviendra donc d'agir de manière collective seulement lorsque des valeurs ou des intérêts communs aux Douze seront concernés. Faut-il dresser la liste des thèmes couverts par la politique étrangère et de sécurité commune, ou bien aviser cas par cas? Les deux options demeurent pour l'instant ouvertes.

« Les grands choix de politique étrangère devront s'opérer au niveau du conseil européen, puisque c'est là que siègent les instances les plus élevées de nos pays », a souligné M. Dumas. Quant à la mise en œuvre des décisions, elle sera assurée par le conseil des affaires générales, où siègent les ministres des affaires étrangères et où les décisions seront prises à la majorité qualifiée.

Pôle central de la politique étrangère et de sécurité commune, le conseil européen devra *« affirmer davantage son existence, avoir une représentation plus longue »*. M. Dumas a évoqué la possibilité d'une présidence d'un an au lieu de six mois ou bien la désignation d'un vice-président. Le secrétariat du Conseil des ministres et celui, très léger, de la coopération politique, pourraient fusionner. La Commission européenne disposerait d'un droit d'initiative en matière de politique étrangère et de sécurité, mais n'aurait pas pour autant le monopole de l'initiative.

Plusieurs homologues de M. Dumas ont souligné que le rôle qui serait dévolu au conseil européen devrait être limité à la politique étrangère et de sécurité commune, c'est-à-dire que le conseil ne devrait pas profiter de la situation pour se faire, encore davantage qu'aujourd'hui, l'instance d'appel de la Communauté. Certains, comme les Néerlandais, paraissent particulièrement soucieux d'éviter une dérive institutionnelle vers un système plus intergouvernemental. C'est à l'évidence une préoccupation partagée par M. Jacques Delors, le président de la Commission.

La « fusion de l'UEO dans la CEE »

« J'ai constaté en matière de sécurité la volonté de partir de ce qui existe, à savoir l'UEO [Union de l'Europe occidentale]. *D'aucuns* (il s'agit de M. De Michelis) *ont suggéré la fusion de l'UEO dans la Communauté. Mais la majorité se fait sur une idée d'intégration progressive, en souhaitant l'élargissement de l'UEO* [au Danemark et à la Grèce] *et en trouvant une formule particulière pour l'Irlande, en souhaitant également que la commission puisse y être représentée »*, a expliqué M. Dumas, soulignant cependant qu'à terme la perspective devrait être la fusion, comme le préconisent les Italiens : *« Je pense qu'on ne peut pas concevoir une politique étrangère commune sans avoir une politique de sécurité et de défense cohérente. Je souhaite qu'à terme la Communauté se dote d'une politique de défense commune. »*

M. Dumas, faisant part à ses collègues de ses impressions après son voyage dans le Golfe aux côtés du président de la République, s'est félicité de la coordination sous pavillon de l'UEO. *« Sur le terrain, dans la réalité quotidienne, l'UEO a une véritable existence »*, a-t-il estimé.

PHILIPPE LEMAITRE

Bégaiements européens

Suite de la première page

Il est probable, dans ces conditions, que le sommet européen qui, le 27 octobre, doit préparer le lancement deux mois plus tard de deux conférences intergouvernementales sur l'union monétaire et sur l'union politique se borne encore une fois à faire l'inventaire des divergences persistantes sur ces deux sujets.

Invité par M. Jean François-Poncet, président de la section française du Mouvement européen, à s'exprimer samedi devant un public français et allemand, M. Mitterrand voulait pourtant visiblement faire comprendre qu'une volonté franco-allemande commune peut avoir raison de toutes les embûches sur la voie d'une Europe intégrée et que l'unification de l'Allemagne, à ses yeux, n'y changeait rien. Il tenait d'abord à dissiper les craintes qu'avaient pu engendrer certains de ses propos récents. Alors qu'en d'autres circonstances il s'était laissé aller à quelques remarques sceptiques sur les *« incompréhensions »* et les *« conflits »*, il ne fut pas avare samedi d'éloges pour ce *« couple »*, ce *« duo »* franco-allemand, pour *« les amitiés, les fraternités, les compréhensions »* qu'il a su trouver, les *« harmonies »* qu'il a su découvrir.

Il fut sans équivoque aussi sur les convictions européennes du chancelier. *« C'est Kohl et moi,* dit-il, *qui avons redonné substance et vie »* au traité franco-allemand signé par de Gaulle et Adenauer ; *« Helmut Kohl et moi avons relancé l'union politique », « Helmut Kohl et moi l'avons écrit à nos partenaires : il faut faire l'union monétaire. « Mais quand ? »* se demandait lui-même M. Mitterrand, et c'est bien la question.

Le chemin du laboureur

M. Mitterrand estime en tout cas que si l'on veut avancer, il ne faut pas s'en remettre aux *« spécialistes »*, en l'occurrence le président de la Bundesbank et le ministre allemand des finances, qui mettent lourdement en garde ces temps-ci contre toute précipitation dans la construction de l'Europe monétaire. *« Si vous parlez de l'union économique et monétaire aux responsables allemands de l'économie et de la monnaie, ça ne marche pas (...) ; seule la volonté politique peut l'emporter sur l'opposition ou les réserves des spécialistes. »* Et le président de rappeler que lorsqu'il s'est agi, il y a quelques mois, d'engager le processus de l'unification avec la RDA sur le terrain monétaire, les Allemands ont su oublier certains aspects des choses (à savoir l'avis de ces mêmes spécialistes) et de se demander *« pourquoi la même absence, la même distraction, ne pourrait pas présider à l'UEM »*.

Si, comme y incite le rapport Delors, comme le croit la France et comme disent le vouloir MM. Kohl et Genscher, les Douze se donnent pour objectif la création d'une monnaie commune et d'une banque centrale européenne, *« ils seront fatalement contraints d'en conclure qu'il faut un gouvernement économique pour l'Europe, sinon on n'y comprendrait rien et ce serait l'échec »*, dit encore M. Mitterrand. Toute ambition d'intégration européenne, qu'elle porte sur le domaine monétaire et économique, sur celui de la diplomatie, voire sur celui de la défense, suppose selon lui une plus grande intégration politique, c'est-à-dire la redéfinition des institutions communautaires, sur laquelle cependant le président français n'a pas précisé son point de vue.

Aucun projet européen, en fait, ne va de soi dans l'esprit de M. Mitterrand, qui a abondamment souligné les côtés laborieux de la construction communautaire. *« C'est le chemin du laboureur, ça prend longtemps »*, dit-il en rendant hommage à ce qui fut selon lui le *« génie »* des militants et fondateurs de l'Europe : un *« certain pragmatisme »*, le fait de *« faire confiance au temps »*.

Bon ou mauvais présage pour l'avenir? Le président de la République a en tout cas rappelé qu'à chaque étape du processus, le réalisme voulait que l'on prédît l'échec. Mais l'expérience a montré chaque fois qu'au moment où *« la conscience de l'échec est là, si la France et l'Allemagne décident qu'il ne faut pas en rester là, alors tout se dégèle, une autre prise de conscience permet de tout régler en quelques quarts d'heure ». « On arrive à l'évidence que nous n'avons ni la possibilité ni le droit de nous dissocier. Il y a comme une sorte de dynamique interne : c'est l'instinct, la volonté, la nécessité européenne. Et devant la nécessité, qui saurait résister longtemps ? »*

M. Mitterrand a terminé sur l'impératif pour les Douze de développer *« une conception plus audacieuse »* de leur politique en direction des autres Européens, *« même s'il n'est pas possible d'élargir la Communauté tant qu'elle n'est pas parvenue au terme de son chemin »*. C'était là aussi un message directement adressé aux Allemands, dont on sent désormais qu'ils ne s'arrimeront fermement à la Communauté que si cette dernière engage, en direction des pays de l'Est en particulier, une politique plus dynamique que celle qu'elle mène actuellement.

CLAIRE TRÉAN

EN BREF

□ **COREE DU SUD : limogeage du ministre de la défense.** – Le président sud-coréen Roh Tae-woo a limogé, lundi 8 octobre, son ministre de la défense ainsi qu'un général, accusés par l'opposition d'avoir espionné des hommes politiques, des dissidents, des syndicalistes et des étudiants. M. Roh a remplacé le ministre de la défense, M. Lee Sang-hoon, par l'ancien chef d'état-major M. Lee Jong-koo et le général Cho Nam-hung, commandant des services de la Sécurité de la défense, par le commandant de la garnison de Séoul, Koo Chang-Hoe. Quelques heures plus tôt, M. Kim Dae-jung, chef de l'opposition, avait entamé une grève de la faim pour obtenir des réformes politiques et la dissolution des services de la Sécurité de la défense. – *(Reuter.)*

□ **PHILIPPINES : fin de la rébellion militaire.** – Le chef des rebelles qui s'étaient soulevés jeudi dans l'île de Mindanao, dans le sud des Philippines, s'est rendu samedi matin 6 octobre, a annoncé le chef d'état-major des armées, le général Renato de Villa. Le colonel Alexander Noble, ancien chef adjoint de la garde présidentielle, avait, à la tête d'environ 400 hommes, lancé son insurrection dans la ville de Cagayan-de-Oro et comptait obtenir l'indépendance de l'île. C'est dans cette localité, au camp Evangelista, que sa reddition a été obtenue par le sénateur Aquilino Pimentel, un émissaire du gouvernement, après un bombardement des positions rebelles par des avions du gouvernement. – *(Reuter.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
SCIENCES
Le Monde ET MÉDECINE

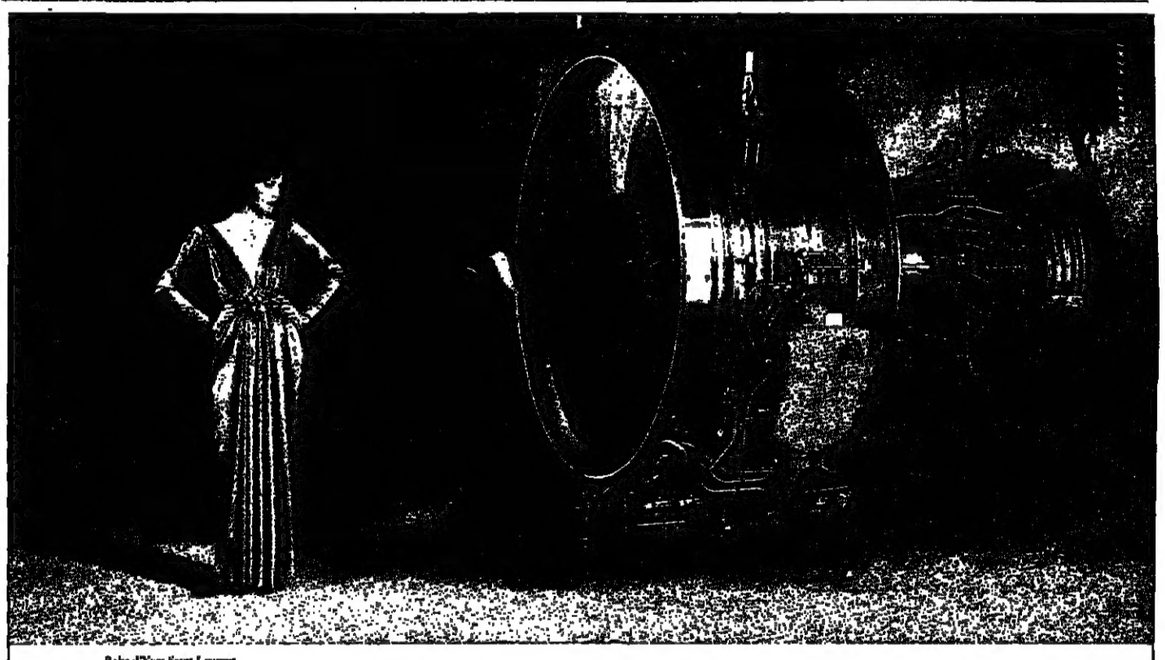

Robe d'Yves Saint Laurent.

Certains succès français ne sont pas du luxe.

Couturiers et créateurs, bijoutiers et parfumeurs, tous concourent à faire la renommée de la France à l'étranger. Beaucoup de Français croient d'ailleurs que les grands noms du luxe sont les premiers à l'exportation.

Le premier exportateur français aux USA est en réalité un constructeur de moteurs d'avions : la SNECMA.

Le CFM 56, que nous réalisons à parts égales avec General Electric, motorise plusieurs types de Boeing et d'Airbus et il a été choisi par plus de 100 compagnies aériennes. C'est aujourd'hui le moteur de sa classe le plus vendu dans le monde. Ce remarquable succès commercial témoigne de notre excellence technologique.

Nous mettons actuellement en œuvre la même passion et la même rigueur pour développer le moteur de l'avion Rafale, le M88, dont les progrès relèvent, dès à présent, des technologies du 3e millénaire. Toutes ces réussites sont celles d'une entreprise, celles des hommes et des femmes de la SNECMA, de la qualité de leurs intelligences et de leurs savoir-faire.

Cela dit, nous sommes heureux de contribuer à la célébrité de nos créateurs en propulsant leurs modèles aux quatre coins du monde.

Groupe SNECMA
LES MOTEURS DU CIEL

POLITIQUE

A l'occasion de la cinquième convention des états généraux de la droite

L'opposition dénonce l'action économique de M. Rocard

A l'occasion de la cinquième convention des états généraux de l'opposition, consacrée à l'économie et qui s'est déroulée samedi 6 et dimanche 7 octobre à la Défense (près de Paris), les dirigeants de la droite ont violemment et unanimement critiqué la politique du gouvernement de M. Michel Rocard. Condamnant tous le projet de contribution sociale généralisée, ils jugent que le budget pour 1991 n'est pas *« adapté »* à l'environnement économique actuel (crise du Golfe, choc pétrolier, récession américaine). Malgré des divergences persistantes entre eux (sur la monnaie européenne, sur la fiscalité...), les responsables de la droite sont parvenus à établir un « contre-programme » basé sur *« une politique de liberté et de libre initiative »*.

Le gouvernement de M. Rocard a *« gaspillé les chances de la France en laissant passer l'occasion historique de l'assainissement de notre économie »*, a déclaré samedi M. Jacques Chirac, le président du RPR (*le Monde* daté 7-8 octobre). *« Du capitalisme tempéré au socialisme tiède, en passant par la social-démocratie et le salmigondis de l'économie mixte, on a le sentiment que les mots sont là pour masquer un réel désarroi »*, a-t-il expliqué, dénonçant *« l'absence de politique économique et l'immobilisme du gouvernement »*. Selon lui, *« les socialistes ont condamné le pays à affronter l'heure de vérité du 1er janvier 1993 ou d'une éventuelle crise pétrolière dans de mauvaises conditions »*. *« Après deux années, la sanction est là.* a-t-il affirmé, *la croissance s'essouffle, l'investissement fléchit, l'inflation menace de repartir et le chômage se maintient à un niveau très élevé. »* A propos de la contribution sociale généralisée, l'ancien premier ministre juge qu'elle *« est typique de la méthode Rocard »* qui *« se garde de s'attaquer aux vrais problèmes, en l'occurrence l'avenir des retraites »*.

Monnaie commune ou monnaie unique

Comme l'ensemble de l'opposition, M. Chirac s'est déclaré partisan d'une politique de réduction des impôts, de diminution des dépenses publiques et de reprise des privatisations, tout cela afin de lutter contre le chômage.

Demandant que l'opposition se fixe comme *« règle absolue la stabilité des dépenses publiques »*, M. Edmond Alphandéry, porte-parole du groupe centriste à l'Assemblée nationale, a également condamné le projet de la contribution sociale généralisée car elle ne permettra pas *« d'alléger le coût du travail »* pour les entreprises. Mais le dirigeant centriste a rappelé que, contrairement aux responsables du RPR, il était partisan d'une monnaie unique européenne. Animateur des états généraux avec M. Nicolas Sarkozy (RPR) et M. Alain Madelin (UDF-PR), il a indiqué qu'un groupe d'experts travaillait au rapprochement des deux composantes de l'opposition et qu'une manifestation publique pourrait être organisée prochainement sur ce sujet.

Plaidant en faveur d'une *« liberté élargie, partagée et ordonnée »*, M. Edouard Balladur, ancien ministre de l'économie, a expliqué que, à ses yeux, la liberté économique ne doit pas être *« le règne du fort sur le faible »* mais s'accompagner de *« règles du jeu »*. Selon l'ancien ministre d'Etat, les difficultés économiques actuelles du Royaume-Uni (une inflation forte) et des Etats-Unis (la récession) ne sont pas la conséquence du libéralisme, mais dans un cas comme dans l'autre, *« d'une insuffisante application de l'ordre libéral »* – en matière monétaire outre-Manche, dans le domaine budgétaire outre-Atlantique. *« Il nous faut inventer,* a déclaré M. Balladur, *un nouveau type de société qui ne soit ni la société anglo-saxonne ni la société allemande, un modèle français qui montre que la justice et la liberté vont de pair et se renforcent l'une l'autre. »*

Jugeant le gouvernement de M. Rocard *« hésitant, sans cohésion, timoré et immobile »*, M. Michel d'Ornano (UDF-PR) a plaidé, à titre personnel, en faveur de *« réformes de structure courageuses »*. Il a exprimé le souhait que soit *« supprimé le ministère de l'Education nationale et donné la responsabilité et les moyens entiers aux régions »*. Il préconise une poursuite de la décentralisation et une responsabilité accrue des élus passant par la définition d'un impôt spécifique propre à chaque collectivité.

A l'issue de cette convention, M. Nicolas Sarkozy (RPR), député et maire de Neuilly-sur-Seine, a annoncé que la prochaine et sixième réunion de l'opposition aura lieu les 8 et 9 décembre, en province, et sera consacrée au monde rural.

E. I.

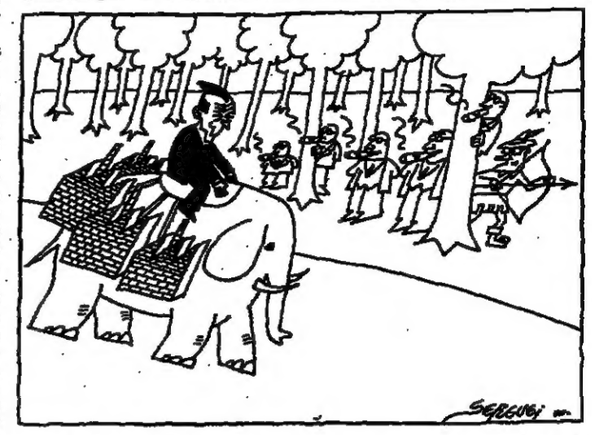

Une autre politique

par Erik Izraelewicz

En matière économique, il n'y a pas de consensus. Les dirigeants de l'opposition l'ont très nettement affirmé. Avant que ne s'engage, à l'Assemblée nationale, le débat sur le budget pour 1991, ils ont tous condamné avec vigueur la politique de M. Rocard. Au-delà, ils ont voulu montrer à l'opinion qu'ils étaient porteurs d'une autre politique économique. Et qu'ils étaient, dans ce domaine aussi, unis. Les débats ont confirmé que persistent des nuances d'appréciation.

Moins d'impôts, moins de dépenses publiques, moins d'Etat. L'opposition, unie, reprend aujourd'hui les trois principes de la politique économique qu'elle avait mise en œuvre entre 1986 et 1988. Il n'y a pas de raisons d'en changer. Cette politique a, selon eux, réussi, comme en témoignent les bonnes performances des années 1987 à 1989, tant sur le front de l'inflation qu'en matière de création d'emplois. MM. Rocard et Bérégovoy poursuivent-ils, comme certains l'affirment, la même politique? Les dirigeants de la droite ne supportent pas l'interrogation. Les socialistes sont revenus à leurs *« vieux démons »*, disent-ils, le dirigisme, l'étatisme, la dépense publique.

Surmonter le « ni-ni »

La droite propose donc une autre politique. Les réductions d'impôts qu'elle préconise (100 milliards à 120 milliards de francs en trois ans) sont bien d'une autre ampleur que celles de MM. Bérégovoy et Charasse. L'opposition veut réduire massivement le train de vie de l'Etat, alors que M. Rocard a accepté, sous prétexte de réhabilitation de la dépense publique, son gonflement. Le RPR et l'UDF veulent relancer les privatisations alors que le gouvernement socialiste multiplie les subtilités pour surmonter le « ni-ni » (ni privatisation ni nationalisation) de M. Mitterrand.

Opposée donc à celle de M. Rocard, cette autre politique s'inspire toujours des mêmes principes et convictions (la liberté) qu'auparavant, mais elle tire les leçons du passé et cherche à s'adapter aux conditions du moment. Ainsi, la droite n'envisage plus de supprimer l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) mais d'en réexaminer les modalités. Elle se dit aussi favorable à une véritable indépendance de la Banque de France, M. Edouard Balladur, ancien ministre de l'économie, promettant, dans un mouvement d'autocritique, qu'il ne devait plus s'agir, cette fois-ci, d'une promesse pré-électorale.

Deux approches différentes de la fiscalité

La droite est elle totalement unie sur son projet économique? L'absence d'enjeu immédiat masque sans doute la persistance de différences. L'Europe? Tous y sont favorables. Un débat, très technique, oppose les centristes, comme M. Edmond Alphandéry, favorable à une accélération du plan Delors et à la monnaie unique, et les gaullistes, partisans d'une monnaie commune, comme M. Edouard Balladur. Cette divergence traduit certainement une opposition plus fondamentale. Tous ne sont pas également prêts à accepter les abandons de souveraineté qu'implique l'Europe de M. Delors.

Les baisses d'impôts? Faut-il privilégier la réduction de l'impôt sur le revenu, comme cela fut fait entre 1986 et 1988, ou préférer, comme l'a déclaré avec force M. Alphandéry, l'allégement des cotisations d'allocations familiales payées par les entreprises? Il y a là deux approches bien différentes de la fiscalité.

Pour les privatisations envisagées, les « libéraux » de l'UDF ont plaidé, comme au cours des années 1986-1988, en faveur d'une mise aux enchères de certaines entreprises publiques, une idée à laquelle M. Balladur s'était alors opposé, estimant que l'on ne pouvait vendre aux enchères des hommes, les salariés de ces sociétés. L'ancien ministre aurait-il changé d'avis à ce sujet? Avec cette cinquième convention, les dirigeants de l'opposition ont sans doute réussi à briser le mythe du consensus. Ils n'auront pas totalement convaincu sur l'union.

Contre-programme

Les principales propositions du « contre-programme » économique présenté par l'opposition RPR-UDF à l'issue de la convention des 6 et 7 octobre visent à alléger la fiscalité et à favoriser l'emploi et la formation et passent par un programme de déréglementation et par la reprise des privatisations.

● **Fiscalité : moins d'impôt.** – L'opposition préconise une réforme de l'impôt sur le revenu (IRPP), avec en particulier la déduction de l'épargne constituée pour financer la retraite, la réduction du nombre des tranches du barème, l'abaissement à 50 % du taux de la tranche marginale et l'institution d'un taux moyen maximum égal à celui retenu pour l'impôt sur les sociétés (33,3 %).

Elle souhaite ensuite réexaminer les modalités de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), avec notamment l'exclusion de la résidence principale, *« dans une limite à déterminer »*, de l'assiette et l'intégration de l'ISF dans l'impôt sur les successions. Elle envisage le relèvement du seuil d'exonération de l'impôt sur les successions et l'homogénéisation de son barème afin que soient exonérées les petites successions.

Dans la perspective européenne, elle prévoit une réduction des taux (supérieur et moyen) de la TVA à un taux de 16 % (comme en Allemagne d'ici là) au 1er janvier 1993.

Les entreprises devraient bénéficier d'une baisse de l'impôt sur les sociétés à 33,3 % pour l'ensemble des bénéfices (réinvestis ou non), d'un plafonnement de la taxe professionnelle à 3 % de la valeur ajoutée et de l'allègement des cotisations sociales en transférant progressivement au budget de l'Etat la politique familiale.

● **Formation : le recours au privé.** – L'opposition souhaite faire jouer au secteur privé un rôle très actif en matière de formation, y compris en ce qui concerne la formation initiale. Les participants aux états généraux envisagent le développement, sur le modèle allemand, d'un système de formation et d'apprentissage en entreprise.

● **Privatisations : reprendre et élargir le programme de 1986.** – Le champ des privatisations doit comprendre les trente-trois entreprises figurant sur la liste des soixante-cinq privatisables adoptée par le Parlement en 1986 et qui n'ont pu être privatisées avant 1988 ; il est étendu à l'ensemble des entreprises concurentielles du secteur de l'industrie ou des services – sans exception, – ce qui suppose, pour la droite, la privatisation de Renault, d'Usinor-Sacilor, de la Snecma, d'Air France et d'Aérospatiale.

Une autre priorité sera de céder aux caisses d'épargne la propriété de la Caisse des dépôts et consignations et de remettre sur le marché les participations accumulées par la Caisse des dépôts. Les logements sociaux publics seront cédés, en priorité, à leurs locataires. Le capital des grandes entreprises publiques comme EDF ou la SNCF sera ouvert à des actionnaires extérieurs (notamment leurs salariés et leurs usagers).

Le développement de l'actionnariat populaire et salarié est un autre axe prioritaire. Les privatisations seront effectuées à 100 %, des noyaux stables – *« qui ont fait la preuve de leur efficacité à l'épreuve du feu »* – seront constitués. Il sera procédé, le cas échéant, à des procédures d'enchères.

● **Déréglementation : la concurrence stimulée partout.** – Certains secteurs où règnent encore des situations totales ou partielles de monopole (l'énergie, les télécommunications, les transports, la banque et l'assurance) seront ouverts à la concurrence.

Le projet de budget pour 1991

Les députés socialistes souhaitent établir un montant minimum de taxe professionnelle pour toutes les entreprises

Les députés socialistes doivent débattre, au cours de leur réunion de groupe, mardi 9 octobre, de leurs propositions d'amendements au projet de loi de finances pour 1991, dont l'examen est prévu le 16 octobre à l'Assemblée nationale. Si le contexte international incite les députés socialistes à la « prudence » en matière de réforme fiscale, ils n'ont pas pour autant renoncé à apporter quelques modifications au projet arrêté par le Quai de Bercy, notamment sur la taxe professionnelle.

Parmi les points très « sensibles » entre le gouvernement et le groupe, figurent la taxation des plus-values des entreprises, celle des plus-values mobilières des ménages, la modification du plafond et du calcul des droits de succession, et la réforme de la taxe professionnelle.

● **Taxation des plus-values des entreprises.** – Dans le projet de loi actuel, le gouvernement a retenu une hausse de 19 % à 23 % du taux d'imposition des plus-values financières des entreprises, en excluant de cette hausse les gains sur les actions, hors SICAV. Le groupe discutera, mardi, de l'opportunité de déposer soit un amendement élevant ce taux à 25 % (au lieu de 23 %) – quitte à en exclure les actions, afin de tenir compte de la morosité du marché boursier, – soit un amendement maintenant le même taux, mais en élargissant l'assiette. Cette proposition suscite déjà l'hostilité du ministère des finances.

● **Taxation des plus-values mobilières des ménages.** – Le système actuel repose sur le principe de la taxation des plus-values mobilières à un taux de 17 %, dès lors que le montant des transactions dépasse 298 000 francs. Le groupe socialiste, qui s'appuie sur les propositions de M. François Hollande, député de la Corrèze, auteur d'un rapport sur la fiscalité du patrimoine, souhaite substituer à ce système une autre logique, en calculant la taxation sur le montant des plus-values réalisées, et non plus sur le volume des transactions. Il envisage de déposer un amendement exonérant les petites plus-values (inférieures à 20 000 francs ou 25 000 francs), en maintenant la taxation à 17 % pour les autres. Selon le groupe, cette mesure serait sans conséquence sur les recettes de l'Etat, puisqu'une plus-value de 20 000 francs correspond, en moyenne, à un volume de 300 000 francs de transactions. C'est une mesure sur laquelle les députés socialistes n'entendent pas céder.

● **Droits de succession.** – Reprenant, là encore, tout en l'aménageant, une proposition du rapport Hollande, les députés souhaitent favoriser les petites et moyennes successions, en portant de 275 000 francs à 300 000 francs le seuil de l'abattement à la base. Ils proposent d'indexer ce seuil, quitte à en poser seulement le « principe » dans la loi de finances pour 1991 et à attendre le budget 1992 pour sa mise en application. Un accord devrait intervenir, sur ce point, entre le gouvernement et le groupe.

● **Taxe professionnelle.** – Le montant de la taxe professionnelle acquitté par une entreprise est plafonné à un certain pourcentage de la valeur ajoutée qu'elle produit (4 % dans la loi de finances 1990). Dans le projet de budget 1991, le gouvernement propose de l'abaisser à 3,5 %, mais, lors de la discussion du budget 1990, à l'automne dernier, les députés socialistes avaient – en s'appuyant sur le rapport sur la fiscalité locale de M. Edmond Hervé – émis le vœu de lancer une réforme du calcul de la taxe professionnelle. Le gouvernement s'était engagé alors à effectuer des simulations sur l'introduction d'un plancher de la taxe professionnelle, calculé en fonction de la valeur ajoutée. C'est sur la simulation remise en juin 1990 par le gouvernement aux députés que s'appuie, aujourd'hui, le groupe, pour défendre de nouveau son projet de réforme.

Estimant que la taxe professionnelle frappe de manière très inégalitaire les différents secteurs d'activité – 0,7 % des entreprises acquittent 64,5 % du montant des cotisations, 75 % d'entre elles n'en supportent que 6 %, – les députés socialistes souhaitent introduire une cotisation minimale pour toutes les entreprises. Dans la simulation effectuée par les services du ministère de l'économie et des finances, l'hypothèse retenue était un prélèvement uniforme équivalant à 0,45 % de la valeur ajoutée. Le groupe travaille aujourd'hui sur une hypothèse de prélèvement à 0,2 % ou 0,3 %.

Favoriser l'épargne de proximité

Si cette réforme du calcul de la taxe professionnelle entrait en application, un million cent vingt mille entreprises sur les deux millions deux cent dix mille assujetties – soit 50 % d'entre elles – verraient leur cotisation augmenter. Les banques et les assurances, ainsi que les petites entreprises, qui sont, en moyenne, taxées deux fois et demi moins que les autres, subiraient l'essentiel de la hausse. La simulation montrait, en effet, que pour les redevables de la cotisation la moins élevée, l'augmentation moyenne, en pourcentage de la taxe actuellement payée, serait de 77,8 %, ce qui correspond, en valeur absolue, à environ 674 francs (dans l'hypothèse du prélèvement à 0,45 %). L'effet *« poll-tax »*, que cette mesure ne manquerait pas de provoquer dans l'opinion est l'un des arguments majeurs opposé par le Quai de Bercy au groupe socialiste. Conscients de ce risque politique, les députés souhaiteraient que cette réforme fût accompagnée d'une nouvelle baisse pour les entreprises les plus taxées.

Du côté du ministère des finances, on reste fermement attaché à la baisse générale du plafond de 4 % à 3,5 %, mais, selon les députés socialistes, l'adoption de cette mesure, d'un coût de 3,2 milliards de francs, risque de condamner définitivement toute réforme de l'assiette, elle aussi coûteuse pour le budget de l'Etat. Mardi, le groupe pourrait décider de s'opposer à la baisse du plafond proposée par le gouvernement et de renvoyer au printemps 1991 l'examen d'une réforme du calcul de la taxe professionnelle, afin de réaffirmer sa volonté de voir ce projet aboutir.

D'autres modifications du projet de loi de finances pour 1991, de moindre importance, pourraient être proposées par le groupe socialiste. M. Jacques Roger-Machart, député de la Haute-Garonne, envisage, notamment, de déposer des amendements destinés, d'une part, à favoriser l'épargne de proximité (aide au lancement d'entreprises) en augmentant l'avantage fiscal déjà existant, et, d'autre part, à élargir le droit au rachat d'entreprises par les salariés (RES), en ouvrant cette possibilité aux entreprises de plus de dix salariés, au lieu de vingt actuellement. Enfin, le groupe socialiste réfléchit à diverses dispositions en matière de fiscalité agricole afin de tenir mieux compte du revenu des agriculteurs dans le calcul de leurs impôts.

PASCALE ROBERT-DIARD

La succession de M. Mermaz

Le premier ministre confirme son appui à M. Emmanuelli

M. Michel Rocard a été interrogé, lundi 9 octobre, sur France-Inter, au sujet des deux candidats à la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, MM. Jean Auroux, fabiusien, et Henri Emmanuelli, jospiniste. Le premier ministre a déclaré : *« Les deux hommes sont loyaux et compétents. J'avoue que, pour moi, c'est un peu un drame de me trouver conduit à choisir, si je dois choisir. »* M. Rocard a ajouté : *« Il y a, suite au très difficile congrès de Rennes, une logique de restructuration autour d'une majorité. La traduction de cette logique conduit plutôt à un vote en faveur d'Henri Emmanuelli, mais c'est vrai que c'est très dommageable de voir un affrontement entre deux hommes de talent et qui sont, tous les deux, des amis ».*

M. Auroux confirmait, lundi matin, sa volonté d'être candidat *« jusqu'au bout »* ; il y voit *« une question d'éthique politique »* et il en appelle à la *« liberté »* des députés. Aux yeux du maire de Roanne, à partir du moment où la « synthèse » avait été faite entre les différents courants du parti après le congrès de Rennes, son appartenance au courant de M. Laurent Fabius ne peut justifier le rejet de sa candidature. Du côté de la direction du PS, en revanche, on souligne que la répartition des responsabilités entre les courants attribue la présidence du groupe de l'Assemblée au courant 1 (Mauroy-Mermaz-Jospin), dont le candidat est M. Emmanuelli.

هكذا من الأصل

EOS 1000, de Canon.
Nous peuplerons la terre d'artistes.

Parfaite expression de la philosophie Canon,
le Canon EOS 1000 fait de la très haute technologie
photographique un univers accessible
à tous, tout de suite.
Le Canon EOS 1000 est un autofocus ultra-rapide
possédant à la fois les programmes amateurs
et les programmes professionnels,
tous débrayables.
Une véritable école de la photo :
au contact de cet appareil, vous évoluez,
vous améliorez vos connaissances :
l'artiste qui est en vous s'éveille
un peu plus chaque jour.
Le Canon EOS 1000 est incroyablement léger
(soupesez-le, vous verrez).
Résultat : la technologie descend dans la rue,
se promène, jamais pesante, jamais fatigante.
Le Canon EOS 1000 vous est proposé équipé
d'un zoom Canon 35-80 :
vous voilà plus libre d'improviser,
d'inventer, d'être vous-même.
Il est aussi muni d'un flash :
la nuit est tellement propice à la création!
L'ensemble coûte 2990 francs, prix public conseillé.
Oui : 2990 francs. L'occasion rêvée d'entrer
dans le prestigieux système des objectifs Canon.
Nous sommes vraiment, vraiment très fiers
de vous présenter le Canon EOS 1000.

Canon

voir et émouvoir

ORBY

POLITIQUE

Devant le conseil national des Verts

M. Waechter prône l'intransigeance face au PS

Le conseil national des Verts, réuni à Paris les 6 et 7 octobre, a confirmé la règle d'autonomie défendue par M. Antoine Waechter, même dans les cas électoraux où cela pourrait profiter au Front national. Au nom du même principe, il a déconseillé à deux de ses membres d'accepter la proposition, faite par M. Brice Lalonde, ministre délégué à l'environnement, de prendre la direction de la future Agence de l'environnement et des économies d'énergie. Au « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 7 octobre, M. Lalonde a critiqué la stratégie électorale des Verts. *« Je réprouve totalement l'attitude d'Antoine Waechter, l'idéologie du parti de M. le Pen est dangereuse pour la France »*, a indiqué M. Lalonde.

Verts ils sont, Verts ils resteront. Quatre mois après un premier débat, qui avait été jugé un peu trop expéditif au-delà même des rangs de la minorité habituelle du mouvement, le conseil national interrégional des Verts (CNIR) s'est rendu une nouvelle fois aux arguments de M. Antoine Waechter, selon lequel il n'y a pas lieu de déroger à la règle du « ni droite, ni gauche », même dans les cas de figure, estimés peu nombreux, où cette règle pourrait faciliter l'élection de candidats du Front national (*le Monde* du 6 octobre).

Pour le chef de file des Verts, le désistement au cas par cas, prôné notamment M. Yves Cochet, député européen, n'est qu'*« un prétexte pour rejoindre, un jour, la gauche »*. A ceux qui, comme M. Guy Hascoët, conseiller municipal de Lille, veulent *« pouvoir défendre une position éthique inattaquable »*, ne serait-ce que pour mieux récupérer des électeurs socialistes, centristes ou communistes déçus, M. Waechter répond qu'on ne doit pas jouer avec l'électorat. Les Verts sont favorables au scrutin à la proportionnelle. Ils ne doivent en aucun cas s'engager dans la logique d'un scrutin majoritaire. *« Notre intransigeance est le seul moyen de faire évoluer le gouvernement sur cette question du mode d'élection »*, affirme M. Waechter.

L'assemblée générale des 2 et 3 novembre prochain, à Strasbourg, devra trancher une fois pour toutes ce débat, mais déjà le vote intervenu au CNIR donne la mesure des sentiments des Verts à ce propos : la motion défendue par M. Antoine Waechter l'a emporté par quarante et une voix contre dix-sept à celle de M. Cochet et dix refus de vote.

Tentative de « débauchage »

Le même refus de transiger est d'ailleurs apparu à l'occasion d'un débat inopiné sur *« la participation aux rouages de l'Etat »*. Deux responsables des Verts, et non des moindres, ont, en effet, été contactés par le ministère de l'environnement pour savoir dans quelle mesure ils pourraient accepter de prendre la direction de la future Agence de l'environnement et des économies d'énergie, dont le projet de création a été entériné, mercredi 3 octobre, lors du conseil des ministres. Les deux intéressés, MM. Yves Cochet, député européen, considéré comme le principal animateur de l'actuelle minorité au sein des Verts, et Christian Brodhag, l'un des quatre porte-parole nationaux, ont aussitôt fait part de cette proposition au CNIR.

Si les Verts ne sont pas hostiles, par principe, à l'exercice d'une activité dans les domaines où ils sont *a priori* les plus compétents, leurs délégués n'ont vu dans l'offre de M. Brice Lalonde, par ailleurs animateur de Génération écologie, qu'une vulgaire tentative de *« débauchage »* destinée à les déstabiliser. Et c'est une nouvelle fois la motion de M. Antoine Waechter, conseillant *« aux protagonistes de refuser cette offre »*, qui l'a emporté par vingt-huit voix contre vingt-deux à une motion moins stricte, qui suggérait de poser des conditions sur la structure de l'Agence, sa politique et son degré d'autonomie par rapport à la tutelle ministérielle.

Pour M. Waechter, ce n'est que sur la base d'un accord programmatique et lorsque les Verts pourront disposer d'un groupe à l'Assemblée nationale, qu'il deviendra possible de *« cogérer les affaires de la France »*, non pas dans une agence, mais bien au gouvernement. Dans un entretien accordé, dimanche 7 octobre, à Radio J, le député européen a même donné sa préférence personnelle : *« Les ministères de l'industrie, de l'économie, des tranports ou de l'agriculture. La défense ou l'intérieur m'intéressent déjà moins... »*

J.-L. S.

A la demande du garde des sceaux français

Le Parlement européen examine une nouvelle demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Le Pen

Le Parlement européen devrait, lundi 8 octobre, examiner la demande du garde des sceaux français de lever l'immunité parlementaire de M. Jean-Marie Le Pen. Il lui est reproché un entretien, publié le 18 août 1989 dans le quotidien d'extrême droite *Présent*, dans lequel le président du Front national expliquait que *« les Algériens, ne pouvant plus faire pousser de blé, deviennent prédateurs, d'où l'attaque de bateaux »*.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Les traditions de l'Assemblée de Strasbourg sont mises à mal par M. Jean-Marie Le Pen. Fidèle aux habitudes parlementaires de l'Europe latine, elle n'aime guère lever l'immunité de ses membres. Mais les « dérapages » du président du Front national obligent les députés européens à se demander si ce privilège des élus, dont la seule justification est de leur permettre de ne pas être soumis aux pressions et aux manœuvres d'intimidation du pouvoir exécutif, permet de dire n'importe quoi et en tout cas de tenir des propos qui conduiraient n'importe quel citoyen ordinaire devant les tribunaux pour diffamation ou injures raciales.

Par deux fois le Parlement européen a déjà levé l'immunité parlementaire de M. Le Pen à la demande du ministre français de la justice. La première fois, le 11 décembre 1989, après un mauvais calembour sur *« M. Durafour crématoire »* (*le Monde* du 13 décembre), affaire qui a déjà valu à M. Le Pen d'être inculpé. La seconde, le 12 mars dernier, pour la première partie d'une interview publiée le 11 août 1989, dans laquelle il avait mis en cause le rôle de la *« maçonnerie »* et de *« l'internationale juive »* dans la *« création »* de l' *« esprit antinational »* (*le Monde* du 14 mars).

Chaque fois ce ne fut pas sans mal puisque la commission compétente, celle du règlement, de la vérification des pouvoirs et des immunités, présidée par M. Marc Galle (socialiste belge), s'était prononcée contre les demandes du gouvernement français. Le rapporteur, M. Jean Defraigne (libéral belge), s'estimant désavoué, s'est même démis de cette responsabilité.

Depuis l'élection du Parlement au suffrage universel en 1979, une jurisprudence avait été progressivement bâtie. Elle voulait que l'immunité ne soit pas levée si les actes reprochés *« s'intègrent dans une activité politique »*, et cela d'autant moins s'il existe une *« présomption qu'à l'origine de l'action pénale se trouve l'intention de nuire à l'activité politique du député »*.

La multiplication des requêtes contre M. Le Pen a amené les membres de la commission à se demander si cette présomption n'existe pas. En effet, en dehors des deux déjà acceptées, de celle que devait trancher l'assemblée plénière lundi, deux autres ont déjà été envoyées au Parlement européen. La première a été transmise par le ministère de la justice, comme il est contraint de le faire après une plainte en diffamation déposée en décembre 1989, par M. Jacques Brunhes, député communiste des Hauts-de-Seine et maire de Gennevilliers. Celui-ci poursuit M. Le Pen après un tract diffusé dans sa ville et signé du Front national et pour lequel ont déjà été inculpés deux militants de ce parti. La deuxième est la conséquence d'une information ouverte le 19 juin par le procureur de la République de Paris pour *« diffamation envers un ministre »*. Elle vise des propos tenus par M. Le Pen, le matin même, au micro de RMC : il avait accusé M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, de s'être, lors de l'affaire de la profanation du cimetière de Carpentras, *« arrangé pour que tous les indices qui existaient soient détruits le premier jour en appelant les gens à venir dans ce cimetière manifester et en ne prenant pas les précautions nécessaires qu'aurait prises un élève brigadier de police »* (*le Monde* du 21 juin).

Devant une telle avalanche, et la perspective de voir M. Le Pen continuer à tenter de profiter de son privilège de parlementaire, les membres de la commission auraient aimé bâtir quelques règles simples. Réunis cet été pendant trois jours autour du nouveau rapporteur, M. José Maria Gil-Robles (démocrate-chrétien espagnol), ils n'ont pu y parvenir. Finalement, c'est à une large majorité de seize voix contre une et une abstention qu'ils ont repoussé la demande de levée de l'immunité pour les déclarations de M. Le Pen sur le caractère *« prédateur »* des Algériens. C'est à l'assemblée plénière du Parlement européen qu'appartient le dernier mot.

THIERRY BRÉHIER

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Lalonde propose la création d'un conservatoire de la forêt

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 7 octobre, M. Brice Lalonde a précisé ses intentions de nouveau ministre de l'environnement. *« Pour l'instant, je n'ai pas les moyens de répondre à la demande des Français en matière d'environnement. Je ne réclame pas un grand ministère, mais un vrai ministère »*, a déclaré M. Lalonde, qui a abordé les points suivants :

● **Incendies de forêts :** *« Je souhaite, à l'avenir, m'en occuper*, annonce le ministre, *et créer un conservatoire de la forêt méditerranéenne travaillant sérieusement, commune par commune, au débroussaillement et à la prévention. Il existe des forêts de protection et des forêts de production. Les premières peuvent relever du ministère de l'environnement. »*

● **Agriculture :** *« Nous devons appliquer aux élevages industriels les mêmes règles qu'aux industries. Devant la crise agricole, je suis frappé de voir que ce sont les pollueurs qui vont rester tandis que les meilleurs vont partir les premiers. L'agriculture n'est pas uniquement là pour produire de plus en plus de produits à bas prix. Elle remplit d'autres tâches, fondamentales elles aussi. »*

● **Eau :** *« L'un des objectifs les plus importants est de réduire le gaspillage. Je demanderai au Parlement de prévoir l'obligation pour les communes de dépolluer leurs eaux usées. »*

● **Automobile :** *« Je demande qu'il y ait très vite une discussion européenne sur la limitation de vitesse. Il faut que la vitesse de pointe ne dépasse pas 150 kilomètres à l'heure, par exemple. »*

Le Monde EDITIONS

LES INÉGALITÉS DES ANNÉES 90

Club Vauban

Préface de Jean-Marie Colombani

Filles de la rigueur, les inégalités s'aggravent dans l'entreprise, pour le logement, entre les revenus du capital et du travail, entre jeunes et vieux.

Explosion sociale et conflit de génération sont deux dangers majeurs pour notre société. A droite comme à gauche on affirme qu'il y a urgence.

Avec la participation de Martine Aubry, Jacques Barrot, Théo Braun, Jean-Pierre Delalande, Jean-Pierre Fourcade, Bernard Kouchner, Lionel Stoléru, Dominique Strauss-Khan, Antoine Veil, Simone Veil.

EN VENTE EN LIBRAIRIE

A l'Assemblée nationale

Modification du code de la Sécurité sociale

Les députés ont adopté, en première lecture, vendredi 5 octobre, le projet de loi modifiant les dispositions du code de la Sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de Sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de Sécurité sociale. Les députés socialistes ont voté pour ce texte, les élus communistes se sont prononcés contre, tandis que l'opposition tout entière s'abstenait (1).

A la suite d'un accord passé avec la plupart des confédérations représentant les chefs d'entreprise et les salariés (CFTC, CFDT, CFE-CGC, CGT-FO, CNPF et CGPME), le gouvernement a proposé de reporter les élections des administrateurs des caisses du régime général de Sécurité sociale au second semestre de 1993.

Les représentants des assurés sociaux dans les conseils d'administration seront désignés par les organisations syndicales nationales représentatives des salariés, en fonction du nombre de sièges obtenus lors des élections du 19 octobre 1983. La durée du mandat sera de trois ans. D'autre part, ce texte, présenté par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, prévoit un développement des responsabilités des partenaires sociaux ; ainsi, par exemple, la présidence du conseil de l'agence centrale des organismes de Sécurité sociale sera confiée à un administrateur élu.

Le ministre, M. Evin, a insisté sur le fait que le principe même des élections n'était pas remis en cause – *« Ce nouveau système n'est proposé qu'à titre exceptionnel »* – en rappelant que ce projet avait bénéficié d'une très large concertation.

P. S.

(1) Pour la première fois, un député de l'opposition, M. Jean-Yves Chamard (RPR), a été délégué par le RPR, l'UDF et l'UDC comme seul porte-parole de l'Union pour la France (UPF), et c'est au nom de l'UPF qu'il s'est abstenu sur ce texte.

□ **M. Rocard et le budget : « Il faudra utiliser le 49-3 ».** – M. Michel Rocard a déclaré, lundi 8 octobre sur France-Inter, au sujet de l'examen du projet de budget par le Parlement, que *« comme l'an passé, il faudra utiliser de toute évidence le 49-3* [engagement de la responsabilité du gouvernement] *une fois sur les recettes et une fois sur les dépenses. »* A propos de la hausse probable du prix du pétrole, par rapport aux hypothèses retenues dans le projet de loi de finances, M. Rocard a indiqué qu'il ne croit pas à la *« nécessité de rectifier le budget »*. *« Ne soyons ni pessimiste ni alarmiste*, a déclaré M. Rocard, *il n'y a pas lieu à panique. »* Le premier ministre a observé que *« dans l'état actuel des choses, si tout ne s'aggrave pas, il faut s'attendre à perdre un trimestre de croissance »*. *« Aucun revenu ne devra baisser*, a indiqué M. Rocard, *mais le mouvement à la hausse du pouvoir d'achat sera moins rapide. »*

Trois élections cantonales partielles

ISÈRE : canton de Domène (2e tour).

Inscr., 13 787 ; vot., 7 512 ; abst., 45,51 % ; suffr. expr., 7 241. MM. Michel Savin, div. d., 4 365 voix (60,28 %), ELU ; Gabriel Soto, PC, maire de Villard-Bonnot, 2 876 (39,72 %).

[La participation en hausse lors du second tour (54,48 % contre 48,57 %) a bénéficié au candidat divers droite, qui recueille un pourcentage de voix nettement supérieur à celui obtenu par son père, au mois d'octobre 1988 (60,28 % contre 55,96 %), qui était alors opposé à Mme Edwige Avice (PS). *Le candidat communiste ne retrouve pas l'ensemble des suffrages qui s'étaient portés au premier tour sur le représentant du PS : le manque à gagner est de 109 voix.* Des divergences profondes opposent depuis plus d'un an le PC au PS dans l'Isère. Le nouveau succès enregistré par la droite dans ce département renforce la position qu'occupe M. Alain Carignon (RPR) à la tête de l'assemblée départementale. Ce dernier a obtenu, il y a quelques semaines, le ralliement aux thèses qu'il défend – notamment celle de l'ouverture et du consensus pour la gestion de son département – du conseiller général socialiste de Morestel, M. Jean Jenin, premier vice-président du conseil général, en remplacement de Maurice Savin (UDF), décédé au mois d'août, père du nouveau conseiller général de Domène.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 13 787 ; vot., 6 697 ; abst., 51,42 % ; suffr. expr., 6 524. MM. Savin, 3 305 voix (50,65 %) ; Soto, 1 762 (27 %) ; Jean Perron-Bailly, PS, maire de Domène, 1 223 (18,74 %) ; Jacky Machu, FN, 234 (3,58 %).

En 1988, au second tour, Maurice Savin l'avait emporté avec 4 670 voix (55,96 %) contre 3 675 (44,03 %) à Mme Avice, sur 13 649 inscrits et 8 345 suffrages exprimés, l'abstention étant de 37.43 %.]

MOSELLE : canton de Forbach (1er tour).

Inscr, 12 919 ; vot., 5 021 ; abst., 61,18 % ; suffr. expr., 4 857. MM. Louis Houppert, div. d., 1 097 voix (22,58 %) ; Olivier Kirsch, soutien RPR et UDF, 882 (18,15 %) ; Alain Morisse, PS, 842 (17,33 %) ; Robert Scheuer, FN, 798 (16,42 %) ; Jean-Claude Flauss, div. d., 564 (11,61 %) ; Mme Liliane Pinot, Verts, 357 (7,35 %) ; Marie-Emma Hesse, PC, 183 (3,76 %) ; M. Erwin Maurer, div. g., 134 (2,75 %). *Il y a ballottage.*

[Aucun des huit candidats n'ayant réussi à obtenir un nombre de voix supérieur à la barre de 10 % des inscrits, seuls les deux arrivés en tête pourront rester en lice au second tour. Il s'agit de MM. Louis Houppert, divers droite, et Olivier Kirsch, soutenu par le RPR et l'UDF, qui sont tous deux adjoints au maire de Forbach. Cette partielle est organisée à la suite de la démission de M. Jean-Eric Bousch, sénateur et maire RPR de Forbach, en raison de la loi sur le cumul des mandats. Moins de 40 % des électeurs inscrits ont pris part au premier tour.

En 1985, M. Bousch avait été réélu dès le premier tour. Les résultats avaient été les suivants : inscr., 13 274 ; vot., 7 858 ; abst., 40,80 % ; suffr. expr., 7 598 ; MM. Bousch, 3 906 voix (51,40 %) ; Flauss, div. d., 1 190 (15,66 %) ; Fernand Korinek, FN, 1 107 (14,56 %) ; Alain Morisse, PS, 1 060 (13,95 %) ; Mme Hesse, PC, 335 (4,40 %).]

YVELINES : canton de Conflans-Sainte-Honorine (2e tour).

Inscr., 19 364 ; vot., 5 887 ; abst., 69,59 % ; suffr. expr., 5 500. M. Jean Guigné, PS, dép., adj. au m., 3 025 voix (55 %), ELU ; M. Gérard Breyend, UDF-RPR, 2 475 (45 %).

[M. Guigné, qui a remplacé M. Michel Rocard à l'Assemblée nationale, succède à Mme Odile Vadot (PS), épouse de M. Jean-Paul Huchon, directeur du cabinet du premier ministre, qui, nommée sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de la région Franche-Comté et du Doubs, en septembre dernier, s'est démise de son mandat. Le candidat de l'opposition obtient, à deux voix près, un nombre de suffrages égal au total des suffrages qui au premier tour s'étaient portés sur le candidat du FN, sur un candidat divers droite et sur lui-même.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 19 364 ; vot., 5 654 ; abst., 70,80 % ; suffr. expr., 5 516 ; MM. Guigné, 1 962 voix (35,56 %) ; Breyend, 1 030 (18,67 %) ; Mme Myriam Baeckeroot, FN, 1 018 (18,45 %) ; MM. Philippe André, Verts, 734 (13,30 %) ; Pierre Cauchard, PC, 388 (7,03 %) ; Yves Bovero, div. d., 384 (6,96 %).

Au second tour de mars 1985, sur 19 555 inscrits, 11 876 votants (soit 39,26 % d'abstention) et 11 366 suffrages exprimés, Mme Vadot l'avait emporté avec 5 789 voix (50,93 %) contre 5 577 (49,07 %) à Mme Blondeau.]

En Corse

Une nouvelle organisation revendique des attentats

Un commando d'une dizaine d'hommes a fait exploser la cave vinicole et la villa d'un agriculteur rapatrié d'Afrique du Nord, samedi 6 octobre dans la soirée, à Aghione, à quatre-vingts kilomètres au sud de Bastia. Le commando a fait irruption dans les bâtiments vers 20 heures, neutralisé et éloigné le personnel, puis réparti à l'intérieur de la cave et de la villa des charges qui ont fait explosion aux environs de minuit.

En quittant les lieux, le commando a tracé la lettre « R » sur les murs de la cave plastiquée. Or, une mystérieuse organisation, « Resistenza », a revendiqué, samedi, des attentats contre plusieurs villas touristiques et banques de Corse, perpétrés en septembre. Dans un communiqué dactylographié, adressé à plusieurs organes de presse en Corse et posté vendredi à Ajaccio, Resistenza *« dément tout lien »* avec l'Armée de libération nationale de la Corse (ALNC), qui s'était attribué quatorze attentats depuis le début du mois de septembre. Plus d'un mois après la première action contre un site touristique de Bonifacio (Corse-du-Sud), les enquêteurs estiment que cette nouvelle revendication fournit de nombreux détails troublants sur l'opération ; ils rappellent que la lettre « R » avait été trouvée sur place.

D'autre part, dimanche matin, une voix anonyme se réclamant de l'ALNC a fait part, dans un appel téléphonique à la station locale de Radio-France, de l'auto-dissolution de l'ALNC et de son retour au sein du Front de libération nationale (FLNC).

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a affirmé, dimanche, au « Forum de Radio-Monte-Carlo et de *Libération* », qu'on s'éloigne de la violence, en Corse, *« pour revenir dans le débat politique »*. *« Les impressions, c'est une chose, mais les chiffres, les nombres d'attentats en Corse, diminuent depuis quelques années »*, a déclaré M. Joxe, qui doit présenter un projet de loi-cadre pour la Corse le 27 octobre au Parlement.

□ ***L'Humanité* publie le texte de M. Fiterman.** – Comme l'avait décidé, le 22 septembre, le comité central du PCF, la discussion du projet de résolution établi dans la perspective du vingt-septième congrès s'est ouverte, lundi 8 octobre, dans les colonnes de *l'Humanité*. Le premier des textes publiés par le quotidien communiste est le contre-projet présenté par M. Charles Fiterman (*le Monde* des 22, 23, 24 septembre).

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ/CULTURE

14 Espace : départ réussi de la sonde Ulysse.
15 Le schéma directeur de l'Ile-de-France.
15 M. Maxwell explique son retrait de TF 1.
16 La Commission européenne propose une directive sur les droits d'auteur.
18 Edition : Francfort, club de riches.
21 Echecs : le championnat du monde à New-York.

Incendies, pillages et affrontements dans la banlieue lyonnaise

La mort d'un jeune motard provoque une émeute à Vaulx-en-Velin

Cité-dortoir de quelque 50 000 habitants, comptant 20 % de chômeurs et une nombreuse population immigrée, la ville de Vaulx-en-Velin, près de Lyon, a connu, samedi 6 et dimanche 7 octobre, un week-end d'incendies, de pillages et d'affrontements avec les forces de police à la suite de la mort controversée, samedi, d'un jeune motard.

Agé de vingt et un ans, poliomyélitique handicapé aux jambes, cadet d'une famille de neuf enfants d'origine italienne, Thomas Claudio avait pris place sur le siège passager de la Honda 1000 d'un ami, Laurent Assebille, vingt ans, qui pilotait l'engin. Samedi peu après 15 heures, les deux motards ont croisé une voiture de police. Selon la version policière, ils n'étaient pas casqués et le conducteur, affolé, a perdu le contrôle de l'engin. Projeté sur le sol, Thomas était mortellement blessé tandis que la moto, après une *« glissade »*, venait *« érafler »* la voiture de police. Blessé, Laurent Assebille était placé en garde à vue. La version des amis des deux jeunes est différente : le pilote était casqué, la voiture de police lui a coupé délibérément la route et son engin l'a percutée. Dans les heures qui ont suivi cet accident, les incidents violents se sont multipliés. Après l'incendie de trois voitures dans la nuit de samedi à dimanche, les violences ont repris de plus belle dimanche après-midi et se sont poursuivies jusqu'à 1 h 30 lundi matin. Quelque 500 manifestants ont mis à sac un centre commercial, mettant le feu à la plupart des magasins et à plusieurs véhicules. En raison d'effectifs réduits, les policiers furent dans un premier temps débordés avant de reprendre la situation en main dans la nuit de dimanche à lundi.

« La guerre est déclarée ! »

LYON
de notre bureau régional

Depuis une semaine déjà, le quartier du Mas-du-Taureau ne passait plus inaperçu. Dans cet ensemble de logements sociaux, occupés par des familles françaises et immigrées, de condition modeste, la ville de Vaulx-en-Velin, administrée par un jeune maire communiste, M. Maurice Charrier, avait récemment inauguré un mur d'escalade unique au monde, afin d'accroître encore la pratique sportive. Quarante-cinq mètres de grimpe sur le mur-pignon d'une tour d'HLM de quinze étages. L'ensemble, revêtu d'un velum violet, est éclairé la nuit, visible depuis des kilomètres à la ronde, extraordinaire signal d'une tentative assidue de briser, un jour, le ghetto social.

Dimanche après-midi, 7 octobre, vers 15 heures, un « bloc » d'initiation à l'escalade, construit en résine de polyester, achevait paisiblement de brûler au pied de cette réalisation, nouvelle fierté de la ville. Une voiture-bélier était fichée comme un carreau d'arbalète dans la vitrine d'un magasin de sports, aux allures de self-service. Très tôt, le pillage a dû s'interrompre, car le bélier flambait aussi. Alentour, des adolescents couraient en tous sens, certains ployant sous le poids de leur butin. Les sapeurs-pompiers ont été à plusieurs reprises empêchés d'intervenir, à coups de pierres qui venaient briser les vitres des véhicules de secours.

Des centaines de jeunes gens – baskets, jeans, sweat-shirts colorés – s'en prenaient à tout ce qui s'apparentait, de près ou de loin, à l'ordre établi. Pompiers, voitures, caméras et cadreurs d'Antenne 2 et de FR 3 Rhône-Alpes-Auvergne, représentants de la presse écrite, sans parler des forces de police... Arrivés dimanche en début d'après-midi, les CRS durent refluer sous une grêle de projectiles, après avoir embrumé l'esplanade de grenades lacrymogènes tirées à grande hauteur. Sagesse ou reculade ? Nul ne savait, mais les adolescents y virent une victoire.

Le feu des âmes

Et le toit de la galerie marchande d'Intermarché flambait toujours, ses rideaux métalliques retentissant de l'impact des pierres. Le souffle de la colère attisait les cocktails Molotov. Un opticien, un magasin d'escalade, un négociant de chaussures, la caisse d'épargne, une brasserie, tout un patrimoine commercial partait en fumée. On n'éteint pas facilement le feu quand il embrase aussi les âmes. Un tiers de revanche à l'encontre de la société marchande, un tiers Belfast à l'irlandaise, un tiers intifada à la palestinienne. *« Pas Beyrouth, parce que là-bas ils tirent à l'arme automatique*, observait un passant, membre de la section locale du PCF. *C'est terrible, ce qui se passe ici. »*

Samedi, vers 15 h 30, un jeune motocycliste de vingt et un ans, Thomas Claudio, handicapé physique, s'était éclaté la tête sur la chaussée, rue Maurice-Thorez. Il ne portait pas de casque. Le véhicule piloté par son ami, sans casque ni permis de conduire, a percuté une voiture de police, que passager et conducteur souhaitaient fuir, semble-t-il, après avoir commis une infraction au code de la route. Selon l'unique témoin qui se soit présenté, la voiture de police s'était mise en travers de la route. Mais peu importaient, dès les premiers instants, la réalité des faits et le partage des responsabilités. Dès la nuit de samedi à dimanche, trois voitures étaient incendiées. *« Un mort l'été au Mas-du-Taureau, un mort l'hiver dernier à la Thibaude, y'en a marre*, disait dimanche le passager d'un scooter, les poings dans son blouson. *Ce qui se passe cet après-midi, c'est encore rien, venez ce soir, ce sera une tuerie. La guerre est déclarée ! »*

Désert urbain

Au sortir d'une visite auprès de la famille Claudio, le maire de Vaulx-en-Velin avait donc parlé dans le désert urbain. Profondément ému par la mort d'un jeune Vaudais, M. Charrier avait souligné la nécessité *« d'une enquête approfondie et rapide, afin que soit assurée la sécurité des biens et des personnes dans le respect des lois. Depuis plusieurs années, pas à pas, parfois avec des difficultés, nous avançons. Il reste beaucoup à faire, mais regardez notre ville il y a dix ans, cinq ans et aujourd'hui ».* En fin d'après-midi dimanche, M. Robert Géa, premier adjoint, était ulcéré de n'avoir encore vu, sur les lieux, qu'une cinquantaine de policiers sur la défensive, groupés en carré autour de leurs véhicules, alors qu'une compagnie de CRS avait quadrillé sa ville toute la nuit précédente.

Nul ne savait si une réunion d'armistice, annoncée pour le lundi 8 octobre, à 10 heures, sous les auspices de Mme Janine Louis, sous-préfet, chargée des relations avec les communautés immigrées, pourrait encore avoir lieu. On signalait des voitures incendiées autour de la bibliothèque municipale. La pompe à essence de l'hypermarché Auchan, à deux pas de l'hôtel de ville, était menacée tandis que le commissariat de police de la ville, inauguré voici quelques mois par M. Pierre Joxe, était placé sous bonne garde.

GÉRARD BUÉTAS

L'affaire d'une génération

Par Robert Solé

DES quartiers « pourris », laissés à l'abandon et qui se dégradent de plus en plus... L'explosion de Vaulx-en-Velin tendrait plutôt à démentir cette idée trop simple. N'y avait-on pas – justement – *« réhabilité »* la ZUP et inauguré en grande pompe un mur d'escalade à l'endroit même où l'explosion allait se produire une semaine plus tard ?

Il serait puéril de prendre prétexte des émeutes de dimanche pour mettre en question la politique de développement social urbain qui se met en place, avec mille difficultés, dans de nombreux quartiers « chauds » de France. Le paradoxe – et le drame – de cette politique est qu'elle s'inscrit dans la durée alors que des résultats tangibles sont exigés à très court terme pour pouvoir donner confiance aux habitants. C'est possible, comme le montre l'amélioration de la situation aux Minguettes.

« On a mis une génération pour fabriquer ces cités. Il en faudra une autre pour les réparer », remarque Yves Dauge, délégué interministériel à la ville, chargé depuis 1888, en collaboration avec le Conseil des villes et le nouveau secrétariat général à l'intégration, de conduire la politique de développement social urbain.

La France paye aujourd'hui le prix de deux erreurs considérables pour lesquelles il n'est pas facile de désigner les responsables, tant ils sont nombreux. D'abord – c'est une banalité de le dire, – un développement irréfléchi des villes qui a été synonyme d'exclusion. Plus on modernise, plus on exclut. Puis une formidable négligence, pendant de longues années, à propos de l'immigration. Car il ne faut pas se voiler les yeux : dans nombre de banlieues « chaudes », les jeunes qui posent le plus de problèmes, ceux qui sombrent le plus facilement dans la délinquance et le trafic de drogue, ceux qui sont le plus désespérés, appartiennent souvent aux familles immigrées. Une prise de conscience récente de ces évidences a conduit le gouvernement à se donner enfin quelques structures et quelques moyens pour favoriser *« l'intégration »*, mais sans vouloir faire de distinction entre familles étrangères et familles françaises. La démarche est intéressante, à condition de ne pas vouloir ignorer, une fois de plus, les problèmes spécifiques des jeunes d'origine immigrée.

Sur tout le territoire, quatre cents sites difficiles ont été sélectionnés. Ce sont des quartiers, des banlieues – parfois des communes entières, – où le tissu social apparaît déchiré. On y intervient de manière groupée (Etat, région, département, municipalité, organismes HLM, caisse d'allocation familiale, etc.), avec des moyens financiers substantiels et en collaboration avec les habitants, pour rendre vie à ces lieux, y diminuer l'insécurité et la désespérance. Budget annuel global : 1 milliard et demi de francs.

Le mois dernier, soixante de ces sites ont été désignés comme *« prioritaires »*. Il a été décidé de leur consacrer 100 millions de francs supplémentaires cette année et au moins autant en 1991. Vaulx-en-Velin n'en fait pas partie. Une erreur ? La sélection des soixantes sites est appelée à évoluer, répondent les responsables de la Délégation à la ville, qui se veulent hommes de terrain, essayant en permanence de s'adapter aux réalités. Cela dit, leur approche est plus globale : ils privilégient les *« contrats de ville »*, réunissant l'ensemble d'une agglomération. L'un des ces contrats est en préparation à Lyon, et Vaux-en-Velin en bénéficiera.

Cette approche territoriale vise à agir dans tous les domaines à la fois : enfance, formation, emploi, logement, sport, culture... Plutôt que d'imposer aux habitants des structures urbaines conçues par des technocrates, il s'agit de les écouter puis de les associer à la réhabilitation de leur quartier. Il s'agit aussi d'inverser leurs rapports avec le service public : c'est à celui-ci d'aller vers les gens (par l'ouverture de guichets décentralisés, la mise en place de traducteurs, voire de médiateurs).

La tâche est évidemment immense. Un accident peut survenir à tout moment, n'importe où, dans un *« site prioritaire »* comme dans un endroit tranquille en apparence ou dans le centre d'une grande ville. Le retentissement médiatique de la moindre explosion et la facilité de déplacement obligent à être partout sur le qui-vive, sans pour autant transformer ces zones sensibles en quartiers retranchés, avec une police trop visible, trop activiste, qui peut faire – on le voit – plus de mal que de bien.

Manque-t-on de moyens pour s'attaquer à ce travail de titan ? Oui, bien sûr. Mais les personnes qui suivent de près ces actions savent que le vrai problème n'est pas celui du montant des sommes consacrées à « l'intégration » mais la rapidité de leur déblocage. L'administration pèse encore de tout son poids paralysant. De nouvelles procédures sont à mettre en place... d'urgence.

Il faudrait également valoriser un peu mieux l'action entreprise. Il n'est pas normal que les structures d'intégration apparaissent marginales : à la marge du gouvernement et à la marge des villes, alors qu'elles sont au cœur des problèmes de la société française.

M. Rocard promet une enquête

Le procureur adjoint de la République de Lyon, M. Xavier Richaud, a ouvert une information judiciaire pour « homicide involontaire », dimanche 7 octobre, afin d'éclaircir les circonstances de la mort de Thomas Claudio. *« Les causes exactes du décès du passager n'ayant pu être clairement établies, eu égard aux contradictions entre les constatations objectives et les déclarations d'un témoin qui s'est manifesté quelques heures après l'accident, une information judiciaire a été ouverte »*, a-t-il précisé. Cet *« accident »* a mis en cause *« une motocyclette de forte cylindrée occupée par deux personnes sans casque, le conducteur n'étant pas, par ailleurs, titulaire du permis de conduire, et un véhicule affichant les marques apparentes Police »*, a ajouté le magistrat. L'enquête a été confiée à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), qui devra notamment déterminer si, pour stopper la motocyclette, le véhicule de police a, volontairement ou non, provoqué l'accident du deux-roues.

Neuf ans après les incidents qui avaient enflammé, durant l'été 1981, la cité des Minguettes à Vénissieux, cité voisine, l'émeute de Vaulx-en-Velin a été qualifiée d'incident *« tout à fait détestable »* par M. Michel Rocard. *« La France est une société qui dialogue peu*, a déclaré, lundi matin, sur France-Inter, le premier ministre. *Les habitudes chez nous sont toujours très hiérarchiques. Elles sont d'obéissance et de compte rendu. Elles sont de silence et de cloisonnement. Changer tout cela, habituer les services de l'Etat, les policiers, les magistrats, les juges, les préfets mais aussi les chefs d'entreprise, les syndicalistes et les enseignants à faire avancer les choses plutôt en s'écoutant les uns les autres, en dialoguant, en passant des accords qu'en passant des ordres et des consignes, c'est un changement d'habitudes long à prendre. »*

« Croyez-moi, on va chercher à savoir ce qui s'est passé », a ajouté M. Rocard, tandis que le maire (PCF) de Vaulx-en-Velin, M. Maurice Charrier, déplorait que *« les forces de l'ordre aient mis plusieurs heures avant d'intervenir »*.

Le retour de Béatrice

Elle a vingt ans quand elle est arrêtée à l'aéroport de Kuala-Lumpur, en Malaisie, avec 534 grammes d'héroïne dans sa valise. Elle a trente ans, dimanche 7 octobre 1990, quand elle arrive à l'aéroport de Roissy, accueillie par sa grand-mère, presque invalide, soixante-douze ans, qui a remué ciel et terre pour elle.

Elle s'appelle Béatrice Saubin. Elle est belle comme le jour. Elle est originaire de Romilly, dans l'Aube. Elle a passé dix ans dans les prisons de Malaisie. On ne plaisante plus dans ce pays-là avec la drogue.

Elle l'a échappé belle, Béatrice. Elle était condamnée à mort par pendaison. Elle a failli avoir la corde au cou. Elle a vu sa peine commuée en détention à vie *« parce qu'elle était une prisonnière modèle »*. Elle est libre aujourd'hui. Elle dormait, ce lundi matin, dans l'appartement de sa grand-mère à Romilly.

Coupable ou innocente, on ne le saura sans doute jamais. Un étudiant chinois, dont elle était tombée amoureuse, aurait glissé la drogue dans sa valise. Elle avait vingt ans, c'était en 1980. Elle voulait vivre d'une façon intense, absolue, en faisant un petit peu n'importe quoi.

Par bonheur, des gens, des gens de France, se sont intéressés à elle. Parce qu'il faudrait les citer tous – des avocats, des juges, des diplomates, des romanciers, des journalistes, – on n'en citera aucun . Dix ans d'aller-retour en Malaisie. Dix ans de procès. Dix ans de combat, pour le sauvetage, pour la sauvegarde d'une vie.

M. C.

A la suite des incidents d'Agen et de Perpignan

Les enfants de harkis du camp de Bias lancent un « ultimatum » au gouvernement

Une extrême tension règne depuis quatre jours parmi les familles d'anciens harkis du camp de Bias (Lot-et-Garonne), à la suite des heurts qui se sont produits, jeudi 4 octobre, à Agen, où trois manifestants et deux policiers ont été blessés au cours d'une charge des forces de l'ordre contre un rassemblement de cent cinquante musulmans rapatriés d'Afrique du Nord qui réclamaient sur la voie publique des mesures permettant une *« meilleure intégration »* de leurs enfants dans la société française (*le Monde* du 6 octobre).

De nouveaux incidents ont eu lieu, samedi 6 octobre, à Perpignan, en marge d'une réunion du mouvement du Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés (RECOURS). Une cinquantaine d'enfants d'anciens harkis étaient venus de Bias en espérant prendre à partie le délégué aux rapatriés, M. Maurice Benassayag, mais celui-ci, informé de leur colère, ne s'était pas déplacé. Ces manifestants se sont alors rendus à la préfecture des Pyrénées-Orientales où, mécontents de ne pouvoir être reçus par le préfet, ils se sont barricadés dans le bureau du chef de cabinet en menaçant de défenestrer celui-ci. Il a fallu que plusieurs dirigeants du RECOURS interviennent, et en particulier M. Guy Forzy, pour empêcher *in extremis* ces jeunes fils d'anciens harkis, dont certains portaient des armes blanches, de se livrer à des actes de violence.

La communauté des harkis de Bias a lancé, dimanche 7 octobre, un *« ultimatum »* au gouvernement. Elle demande l'organisation d'une table ronde sur le respect des engagements pris par l'Etat à l'égard des anciens harkis depuis la fin de la guerre d'Algérie. Ses porte-parole ont fait savoir que si le gouvernement n'acceptait pas le principe de cette réunion avant lundi 8 octobre à midi ils déclencheraient des *« actions spectaculaires »*.

Bien que cette tension paraisse circonscrite à la communauté musulmane de Lot-et-Garonne, les dirigeants du mouvement du RECOURS craignent que la situation ne dégénère aussi dans les autres camps d'anciens harkis et ils sont intervenus, lundi matin, auprès du premier ministre pour le mettre en garde contre un risque de *« drame national »*.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT :
Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'enquête sur la disparition du pasteur Doucé

Un supérieur de l'inspecteur Dufourg entendu par la brigade criminelle

L'inspecteur Gilles Azéma, chef de groupe des renseignements généraux de la préfecture de police de Paris, a été longuement entendu, vendredi 5 octobre, par la brigade criminelle chargée de l'enquête sur la disparition du pasteur Doucé. *« Aucun élément nouveau n'est apparu, si ce n'est que ce chef de groupe était sous influence de son subordonné Jean-Marc Dufourg »*, indiquait, lundi 8 octobre, une source proche de l'enquête. Cette *« dépendance »* serait de nature à fragiliser l'alibi de l'inspecteur Jean-Marc Dufourg, présent quelques minutes près du domicile du pasteur avant la disparition de celui-ci, le 19 juillet. Ce policier, membre du groupe des enquêtes réservées (GER) des RG parisiens, était chargé de surveiller les activités du pasteur-sexologue, en particulier sa librairie Autres cultures, ouverte au printemps.

Interrogé à titre de témoin, Jean-Marc Dufourg avait fourni un alibi dont la validité reposait sur la confirmation de son chef de groupe Gilles Azéma. Dufourg explique en effet qu'au moment de l'enlèvement il avait quitté les alentours du domicile du pasteur pour aller sur une *« planque »* d'un dealer en banlieue.

Par ailleurs, l'inspection générale de la police nationale (IGPN) a investi, jeudi et vendredi, les locaux du GER. Les nombreux interrogatoires auraient suscité quelques doutes chez les enquêteurs sur la régularité des méthodes de travail de Jean-Marc Dufourg dans le recrutement et la manipulation de ses informateurs.

SOLIDARITÉ

Arrivés à l'improviste dans les Ardennes

Les « invités » de Timisoara

CHARLEVILLE-MEZIERES

de notre correspondant

Epuisés – quelques-uns ont même dû être hospitalisés – par un voyage de quatre jours et quatre nuits à bord d'un vieil autocar inconfortable, ils ont débarqué sans crier gare, à cinq heures du matin, au Conseil général des Ardennes.

Avec 75 dollars en poche et munis d'un visa touristique d'un mois. Un simple coup de fil passé la veille au soir depuis la frontière franco-allemande avait laissé perplexes les services du département : *« Nous venons dans les Ardennes à l'invitation de M. Jacques Sourdille »* (le président RPR du conseil général). Stupeur au sein des services de l'administration départementale où l'on cherchait en vain la trace quelconque d'une telle invitation.

Sans doute faut-il voir dans cette visite une retombée inattendue des actions humanitaires menées par le département des Ardennes en janvier, puis en août, à destination de plusieurs orphelinats roumains, dont celui de Timisoara. Sur place, M. Jacques Sourdille avait prononcé quelques allocutions d'usage sur le thème de *« la France, terre d'accueil et de liberté »*. Il aura été entendu au-delà de ses vœux.

Forts du capital de sympathie dont ils imaginaient jouir tout naturellement en France, les *« quarante et un de Timisoara »* s'attendaient visiblement à être accueillis en héros. Mais au lieu du tapis rouge, leur arrivée a suscité – au moins dans un premier temps – un certain embarras mêlé d'irritation, le conseil général ayant le sentiment qu'on lui forçait la main.

Toutefois, le département des Ardennes a rapidement mis en place *« un plan d'urgence »*. Des contacts ont été pris avec le secrétariat d'Etat à l'action humanitaire afin de permettre à ces touristes désargentés de poursuivre leur voyage en France et notamment de satisfaire leur souhait ardent de visiter Paris.

JEAN DRUART.

SCIENCES

Après le départ réussi de la sonde Ulysse vers Jupiter

La NASA regagne ses étoiles

Après un largage spectaculaire, samedi 6 octobre, la sonde Ulysse a pris le chemin de Jupiter. Elle survolera la planète en février 1992 avant de se relancer vers le Soleil qu'elle atteindra en mai 1994.

CAP CANAVERAL

de notre envoyé spécial

« Ce qui m'a le plus impressionné, c'est la tension qui régnait dans la salle de contrôle. Les gens ne se sont vraiment détendus et n'ont applaudi qu'au moment de la séparation du réservoir externe, huit minutes après le lancement », affirme M. Roger Bonnet, directeur des programmes scientifiques de l'ESA. La navette américaine emportait Ulysse, sonde solaire de fabrication européenne. M. Bonnet tenait le rôle de « responsable satellite » lors des opérations de lancement de Discovery samedi 6 octobre. Comme ses collègues américains, il affichait pourtant un solide optimisme à la veille du tir. Mais tout le monde avait évidemment à l'esprit l'incroyable série d'incidents qui frappent la NASA depuis près de six mois (*le Monde* du 19 septembre), des fuites d'hydrogène clouant au sol les navettes Columbia et Atlantis, au défaut de fabrication grossier du miroir principal du télescope spatial Hubble. L'enjeu était de taille, et les gorges serrées.

Le suspense jusqu'au bout

Le suspense a régné jusqu'au dernier moment, malgré l'optimisme affiché par les responsables. En l'absence d'essais préalables, qui auraient retardé la date du tir, les techniciens ont dû attendre le remplissage des réservoirs d'hydrogène liquide (servant de carburant aux moteurs), huit heures avant l'heure H, pour être certains que Discovery n'était pas touchée, elle aussi, par les fameuses fuites. Le temps, lui aussi, s'était mis de la partie, et la météo n'estimait qu'à 60 % les chances pour que les critères de lancement soient remplis.

Circonstance aggravante, enfin, une poutre métallique de 2,70 mètres pour 32 kilos avait été découverte deux jours avant le tir, jeudi 4 octobre, dans le compartiment moteur d'Atlantis, probablement oubliée là par des ouvriers qui avaient pourtant rempli normalement toutes les listes de vérification destinées à éviter ce genre de problème. Sa présence ne fut détectée que grâce au bruit de ferraille qui accompagna la mise en position verticale de la navette ! D'après les premières constatations, les dégâts semblent peu importants et, a estimé M. Bob Sieck, directeur des lancements à Cap Canaveral, Atlantis devrait pouvoir effectuer comme prévu en novembre la mission à caractère militaire pour laquelle on la prépare. L'incident n'était pourtant pas fait pour dissiper l'anxiété générale. Et des vérifications supplémentaires ont été effectuées sur Discovery dont on venait, précisément, de fermer le compartiment moteur...

A 7 h 47 (12 h 47, heure de Paris), avec douze minutes seulement de retard sur l'horaire idéal consacrées à laisser passer quelques nuages un peu menaçants, Discovery s'élevait majestueusement au milieu d'un panache de fumée blanche, dans le fracas assourdissant de ses moteurs. Tous les voyants de contrôle sont restés au vert durant le compte à rebours, à l'exception d'un léger incident qui justifia un arrêt de moins d'une minute à trente et une secondes de la mise à feu : la commande automatique d'une valve qui ne fonctionnait pas correctement et qu'un opérateur actionna manuellement. La touche de suspense finale.

Mais les techniciens n'étaient pas au bout de leurs peines. Restait en effet à effectuer une opération particulièrement délicate : le largage et la mise sur trajectoire de la sonde Ulysse. Pour ce faire, deux moteurs d'apogée ont été ajoutés à la sonde. Deux véritables fusées, l'IUS (Initia upper stage) de deux étages fabriqué par Boeing, et une version modifiée spécialement pour cette mission du PAM-S (Payload Assiste Module), à un étage, de McDonnell Douglas. Mais le PAM a essuyé quelques échecs cuisants dans le passé. Quant à l'IUS, qui a déjà mis sur trajectoire les sondes Galileo et Magellan l'an dernier, il dénote une fâcheuse tendance à imprimer un « mouvement de récession » – rotation en forme de cône autour de l'axe de déplacement – aux satellites qu'il propulse. *« Un phénomène mal compris d'autant plus important que le satellite est léger »*, s'inquiétait M. Roger Bonnet avant le lancement. Or Ulysse ne pèse que 370 kilos.

« Great job »

Ces craintes étaient apparemment infondées. *« Bon déploiement »*, lançait laconiquement M. Richard Richards, le commandant de bord, à 13 h 48 (locales), exactement au moment prévu. *« Great job »*, rétorqua le centre de contrôle, tout aussi laconiquement. Une heure et cinq minutes plus tard, le temps pour la navette de se dégager, et le premier étage de l'IUS était mis à feu. A 12 h 11, le PAM se détachait après avoir fonctionné à son tour sans problème. Les antennes géantes de la station de Canberra (Australie) du Deep Space Network de la NASA repéraient le petit robot quelques minutes plus tard, en route, *« sur une trajectoire nominale »* (correcte dans le jargon des techniciens), vers Jupiter qu'il abordera début 1992, avant de poursuivre son périple vers les pôles du Soleil (*le Monde* du 6 octobre).

« Cette réussite est bonne pour tout le monde, se réjouit M. Jean-Marie Luton, directeur général de l'ESA. *Pour la NASA, qui renoue avec le succès à un moment où elle est particulièrement critiquée. Pour nous, car il nous permet une reprise de contact avec les Etats-Unis sur de bonnes bases, avant des discussions qui s'annoncent difficiles. »*

M. Luton devait rencontrer, après le lancement, M. Richard Truly, administrateur de la NASA. Au programme probable de leurs entretiens, les projets de coopération entre les deux agences. L'Europe a ainsi prévu de contribuer de façon substantielle au programme STSP (Solar Terrestrial Science Program) d'étude des influences du Soleil sur la Terre, et à la mission Cassini vers Saturne, prévue pour 1996, en fournissant la sonde Huygens qui descendra dans l'atmosphère de Titan, satellite de Saturne. Par ailleurs, l'avenir du laboratoire spatial Colombus et de l'avion spatial Hermès est étroitement lié à celui de la station orbitale américaine Freedom.

Or la NASA souffre de graves problèmes financiers qui expliquent en partie ses échecs, dus à un vieillissement et à une perte de motivation de son personnel. Le président George Bush avait demandé pour cette année une augmentation de 24 % du budget de l'agence (15,1 milliards de dollars contre 12,3 cette année). Mais le Congrès semble décidé, au contraire, à lui imposer de nouvelles économies pour appliquer la politique nationale de réduction de dépenses. La presse américaine évoque une éventuelle diminution de près de 30 % par rapport à l'an dernier.

La bataille fait rage et, une semaine après le début de l'année fiscale (qui débute le 1er octobre), le budget de la NASA n'a toujours pas été voté. *« Notre situation est un peu difficile »*, déclare sobrement Mme Lynn Cline, directeur adjoint des relations internationales.

En lançant magistralement Ulysse samedi, la NASA conjure six mois de mauvais sort. Un événement qui ne peut qu'impressionner favorablement les membres du Congrès, persuadés, comme de nombreux Américains, que l'agence spatiale américaine n'est plus à la hauteur des projets grandioses de conquête martienne du président Bush. Et un nouveau départ de la NASA profiterait directement aux Européens...

JEAN-PAUL DUFOUR

Sûreté nucléaire

La CFDT met l'accent sur un nouveau risque d'accident dans les centrales

Alors même que M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, vient d'inviter fermement Electricité de France à un peu plus de rigueur sur les contrôles de qualité effectués dans les centrales nucléaires françaises, la Fédération Gaz-Electricité de la CFDT enfonce le clou et s'étonne de certains silences.

Dans un conférence de presse donnée, lundi 8 octobre, la CFDT, qui se garde de *« vouloir dramatiser »*, regrette qu'à Edf *« la transparence ne soit pas totale et que les problèmes ne soient connus qu'une fois résolus. »*

Deux exemples illustrent cette attitude. Le premier concerne la possibilité d'apparition d'un accident de réactivité (excursion de puissance susceptible dans certains cas de porter dommage aux barrières de protection du réacteur) dans une tranche nucléaire lors de sa mise en service ou de son redémarrage. Lors de cette opération délicate, on épure progressivement l'eau de refroidissement du réacteur du bore qu'elle contient. Ce produit est en effet un poison pour les réactions nucléaires.

Or, selon la CFDT, si au moment où on réinjecte de l'eau pure dans le réacteur pour que la réaction en chaîne reprenne, l'alimentation des pompes à eau du circuit primaire est interrompue, on risque, dit-elle, dès leur remise en marche, l'accident. L'importante quantité d'eau pure qu'elles refoulent peut ne pas se mélanger suffisamment rapidement avec le reste de l'eau du circuit primaire et arriver dans une partie du cœur où elle entraînera un sursaut de réactivité.

Pour la CFDT, cette excursion de puissance pourrait même atteindre 180 fois la puissance nominale du réacteur, une puissance à laquelle ne résisterait ni la cuve du réacteur, ni l'enceinte de confinement . Des études sont en cours pour déterminer la réalité de ce scénario, reconnaît la CFDT qui souligne toutefois que des consignes ont été données dès la fin du mois de juin aux chefs de centrale pour pallier de telles éventualités.

Cette affaire à suivre tout comme celle des fameux filtres à sable qui, en cas d'accident majeur, doivent retenir 80 % des produits radioactifs libérés par le réacteur. La CFDT craint en effet que dans certaines conditions des mélanges riches en hydrogène, et donc explosifs, ne se forment dans ce filtre ou dans sa tuyauterie.

PROTECTION CIVILE

Au quatre-vingt-dix-septième congrès des sapeurs-pompiers à Lyon

La grande colère des soldats du feu

Réunis en congrès national à Lyon du 4 au 6 octobre, mille cinq cents sapeurs-pompiers ont manifesté leur mécontentement après l'adoption d'un nouveau statut de leur profession.

LYON

de notre bureau régional

Certes, M. Philippe Marchand, ministre délégué aux collectivités locales et à la sécurité civile, ne pouvait espérer un accueil en grande pompe. Les sapeurs-pompiers de la communauté urbaine de Lyon, puissance invitante du quatre-vingt-dix-septième congrès national de leur profession, observaient depuis plusieurs jours déjà une « grève administrative », assurant les interventions de secours et négligeant le reste. La chose ne pouvait être ignorée en haut lieu.

Mais, par surcroît, le colonel Bernard Janvier, président de la fédération des sapeurs-pompiers, a pris la parole devant son ministre après avoir soigneusement ôté l'épaulette gauche de son grand uniforme. L'insigne de son grade se trouve peut-être parmi ces cinquante mille morceaux de tissu que les pompiers ont adressés à Matignon, depuis la parution, le 26 septembre, de quatre décrets portant nouveau statut de leur profession.

Depuis dix mois, les pompiers ont reçu de la part du gouvernement *« des propos sympathiques, des projets hypothétiques et un statut imposé de force, dépassé dès sa parution »*, devait résumer le colonel Janvier. *« La direction de la sécurité civile nous tourne le dos. Dans une situation de détresse, nous demandons une assistance à service en danger. »*

Dans l'esprit des congressistes, subsistaient trois exigences : la création d'une structure hiérarchisée des services d'incendie et de secours, avec une direction nationale ; l'aménagement du « droit à disponibilité », faculté offerte aux pompiers-volontaires de s'absenter de leur emploi pour formation ou intervention ; un « statut valorisant », celui qui vient de paraître *« ne répondant pas aux exigences du siècle prochain »*.

Sifflets et « broncas »

Gêné par les sifflets et les *broncas*, M. Marchand devait reconnaître que le nouveau statut comporte des imperfections, mais améliore le sort des pompiers les moins gradés en fin de carrière et comprend l'intégration d'une prime de feu dans le calcul des retraites.

Le ministre s'est engagé, pour la deuxième quinzaine d'octobre, à un réexamen des classements indiciaires des adjudants-chefs, lieutenants et officiers du cadre A de la fonction publique territoriale. Il estimait que l'effort d'amélioration de la condition des sapeurs-pompiers – ils sont deux cent vingt-deux mille en France, dont deux cent mille volontaires, rémunérés 34 francs de l'heure en intervention – demandera une contribution de l'Etat, mais également des collectivités locales.

M. Marchand s'est engagé à présenter au conseil des ministres une communication sur le renouvellement des matériels à la charge de l'Etat et à obtenir l'affectation de sapeurs-pompiers à la direction de la sécurité civile. Le congrès n'étant dispensé d'applaudir la fin de son discours, c'est dans un silence glacé que le ministre a quitté la salle.

G. B.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. André Fontaine, *gérant*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE S.A.
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Télécopie : 45-55-04-70 - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
SERVICE A DOMICILE : Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP Paris RP
021 MON 01

□ **Rectificatif.** – Le nouveau bâtiment d'essais et de mesures *Monge* de la marine nationale permettra de tester les prochains missiles nucléaires, comme les M 45, S 45 et, surtout, le M 5 des sous-marins nucléaires de nouvelle génération, et non, comme une erreur de transcription nous la fait écrire dans *le Monde* daté 7 et 8 octobre, *« les M-5, S-5 et, surtout, le M-des sous-marins de nouvelle génération »*.

□ **Rectificatif.** – Dans notre article intitulé « Un projet de réforme du permis nautique » (nos premières éditions du 5 octobre), une erreur nous a fait mal orthographier le nom du ministre de la mer, M. Jacques Mellick. D'autre part, il fallait lire que le conseil supérieur de la navigation de plaisance allait présenter une réforme du permis de piloter les navires *« à moteur »* (et non pas *« non moteurs »*).

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

RÉGIONS

Malgré des divisions à gauche et à droite

Le conseil régional arrête sa position sur le schéma directeur de l'Ile-de-France

Orages sur le conseil régiona d'Ile-de-France. Sa réunior exceptionnelle, mardi 9 octobre décidée par le président, M. Pierre-Charles Krieg (RPR), devrait être le théâtre de « ruades », comme le prévoit un président de groupe. L'annonce inopinée, en août dernier, par le ministre de l'équipement, du plan d'extension du quartier de la Défense a servi de détonateur au mécontentement (*le Monde* du 26 septembre). Mais, plus globalement, les conseillers régionaux définiront une attitude sur la question de la révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de l'Ile-de-France.

Les élus régionaux sont en parfait désaccord. Les lignes de partage ne séparent pas seulement la droite et la gauche. Elles traversent l'une et l'autre. Les socialistes, par la voix du président de leur groupe, M. Yannick Bodin, soutiennent le gouvernement et regrettent que M. Krieg ait suspendu, après l'affaire de la Défense, la participation du conseil régional aux travaux préparatoires du schéma directeur. Mais M. Jean-Paul Planchou, député PS de Seine-et-Marne, constate avec amertume que M. Delebarre n'a pas encore répondu à la lettre qu'il lui a adressée pour déplorer l'opération de la Défense. Opération que sa collègue de parti, Mme Nicole Bricq, persiste à qualifier d'*« erreur »*.

Les communistes se sont juré, de leur côté, de *« faire capoter »* le plan retenu pour l'Ile-de-France. Le secrétaire général du PC, M. Georges Marchais, mobilisé pour la circonstance, l'a rappelé vendredi dernier. Ce plan, a-t-il répété, constitue *« un immense danger pour la région capitale et pour le pays »*.

Dans les rangs de la droite, les dissonances ressemblent fort à des divergences. Pour tout dire, le *« chantier de l'Ile-de-France »*, comme l'a nommé le premier ministre en le livrant le 26 juillet 1989, a jeté la zizanie dans la majorité RPR-UDF et même au sein du groupe majoritaire RPR (*le Monde* du 4 octobre). Les quatre vice-présidents (MM. Charles Ceccaldi-Raynaud, Didier Julia, Robert Brame et Paul Violet) mènent la vie dure au président, qui appartient pourtant à la même formation qu'eux. Ils lui reprochent de ne pas tenir la dragée haute au gouvernement et de ne pas aller jusqu'au boycottage total de toute concertation.

Le président Krieg joue la modération

M. Pierre-Charles Krieg ne ménage pourtant pas ses griefs au premier ministre. Trop d'opérations, dit-il, se lancent en dehors du schéma directeur : la Défense déjà citée, le plan des universités de M. Jospin, le plan TGV, le grand stade... Le président du conseil régional n'affiche pas pour autant un comportement de va-t-en guerre. La majorité RPR-UDF détient moins de la moitié des sièges, et son candidat à la présidence en 1986, arrivé à égalité avec le socialiste Yannick Bodin, ne l'avait emporté qu'au bénéfice de l'âge.

Dans sa retenue, M. Krieg est appuyé par l'UDF. Le premier vice-président du conseil régional, M. Jean-Pierre Fourcade (UDF-PR), n'a pas envie de rompre les ponts avec les représentants de l'Etat. De même, M. Paul Séramy, sénateur (UDF-CDS) de Seine-et-Marne et président du conseil général, se montre-t-il plus préoccupé de négocier directement avec le gouvernement à propos de l'interconnexion du TGV ou de l'implantation d'une université sur son département plutôt que de s'abandonner à des joutes politiciennes. En suivant les maximalistes de son parti, M. Krieg prendrait le risque de mettre en péril la majorité qui gouverne la région. Aussi, pour l'heure s'efforce-t-il de « bétonner » sa position et il semble y réussir. Les présidents de cinq conseils généraux (Essonne, Yvelines, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise, Seine-et-Marne) ainsi que le maire de Paris l'ont assuré de leur soutien.

En définitive, le conseil régional devrait décider, mardi, de ne pas quitter les commissions de concertation, et de ne pas laisser la décision concernant le schéma directeur au seul gouvernement. Celui-ci ne montre pas d'inquiétude particulière. Les conseillers de Matignon constatent que le dossier continue d'avancer.

Au reproche qui leur est adressé de vouloir prendre dès maintenant des décisions sur de grands secteurs stratégiques, ils répondent que toute mesure en faveur des étudiants, de l'emploi, des transports, du logement ne peut pas être suspendue pendant deux ans. D'ailleurs, la Ville de Paris elle-même n'a pas cru nécessaire de surseoir à l'aménagement de la Seine rive gauche. Les mêmes observent aussi que des communes se groupent désormais autour de Saclay par exemple, de Coulommiers dans le val de Montmorency et que des schémas locaux s'élaborent. Les esprits bougent en Ile-de-France.

CHARLES VIAL

□ **La Martinique en état de catastrophe naturelle.** – Au terme d'une visite de vingt-quatre heures à la Martinique, M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a demandé, samedi 6 octobre, que l'île, ravagée récemment par la tempête tropicale Klaus, qui a causé la mort de huit personnes et d'importants dégâts, soit déclarée en état de catastrophe naturelle. Cette mesure permettra aux habitants de se faire indemniser par les assurances. Les non-assurés pourront bénéficier d'un fonds de secours.

ISTH INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
DEPUIS 1954
EXAMENS D'UNIVERSITE
• DROIT
• SCIENCES ÉCO.
1re, 2e et 3e années
TOUTES ÉPREUVES
SUCCÈS CONFIRMÉS
Enseignements annuels et stages intensifs d'été
Centre Italie 45.85.59.35
Centre Auteuil 45.27.10.15
PLUS QU'UN INSTITUT, UNE INSTITUTION

(Publicité)

PRIX BNP DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT EN FAVEUR DES HANDICAPES

Le prix BNP d'un montant de 50.000 F porte, en 1990, sur le thème **"l'adaptation des handicapés en milieu ordinaire de travail : recherches et réalisations originales"**.

Le concours est ouvert à toute personne, entreprise ou organisme contribuant à l'étude, à l'information ou à la réalisation d'insertion de personnes handicapées en milieu de travail non protégé.

Pour la constitution du dossier d'inscription, s'adresser au :
Centre d'Etudes Roland Houdon
Fondation les Cent Arpents
45770 SARAN
Tél : 38.73.24.54

Date limite de dépôt des candidatures le 31 Octobre 1990.

COMMUNICATION

Le patron du « Mirror » explique son retrait de TF 1

M. Maxwell, nouveau déçu de l'audiovisuel français

Qu'on se le dise ! Les problèmes financiers de Maxwell Communications Corp (MCC) *« ne sont pour rien »* dans la vente de ses intérêts audiovisuels par M. Robert Maxwell (*le Monde* du 4 octobre). D'ailleurs, MCC *« n'a nullement besoin »* de ces ventes pour payer au jour dit – le 23 octobre prochain – 435 millions de dollars de dettes à court terme venant à échéance.

Casquette bleue et nœud papillon rouge, le *publisher* Maxwell était venu à Paris samedi 6 octobre répéter à satiété ce message : *« On n'a pas de problème financier. »* Non, si « Captain Bob » vend les 12,6 % de TF 1 acquis en 1987, c'est plutôt par dépit.

Car M. Maxwell est déçu, et il le fait savoir. *« En matière d'audiovisuel, la France a fait toutes les erreurs possibles. Il y a trop de chaînes, trop de contrôles, pas assez de créativité. Comment un pays qui a tant donné au monde est-il moins que zéro en télévision ? »* Ah, si on l'avait écouté, lui qui venait en 1987 dans TF 1 *« jouer la carte européenne »*... Mais la réalité fut tout autre : *« On m'a embarqué dans un noyau dur, on m'a pris presque 1 milliard de francs, et on ne respecte pas les accords passés. M. Bouygues se conduit comme si TF 1 lui appartenait à 100 %. Il y a un an, j'ai demandé au CSA de faire appliquer l'accord que j'avais conclu avec lui. Mais rien ne s'est passé. TF 1 n'a toujours ni les ambitions, ni les moyens, ni les capacités de jouer aucun rôle en Europe. Et pour ajouter l'insulte à l'injure, on construit pour TF 1 un siège social de centaines de millions de francs. Construit par qui ?... »*

« J'ai été patient »

« J'ai été patient » poursuit M. Maxwell, *cela fait dix-huit mois que nous sommes en paix armée à TF 1. Mais il n'était plus possible d'avoir des responsabilités sans pouvoir. Et je n'accepte pas que la France soit nulle dans l'audiovisuel européen. »* Alors, M. Maxwell vend. Quand ? *« Je serais surpris que notre part de TF 1 soit vendue avant la fin de l'année. »* A qui ? *« Tout est ouvert ! »*, proclame M. Maxwell, qui précise avoir refusé dans le passé des offres de M. Berlusconi, mais n'exclut plus de vendre au magnat italien. Combien ? Mystère...

Dans la foulée, M. Maxwell va aussi vendre ses deux imprimeries françaises, Cino Del Duca et François. Fini la télévision, envolés les projets de quotidiens nationaux (*« à cause de la dictature du Livre CGT et des lois sociales qui ne permettent pas le portage à domicile par des lycéens comme en Grande-Bretagne »*). La rupture avec la France est-elle définitive ? La presse régionale est rentable, estime M. Maxwell, qui espère toujours obtenir le contrôle du *Provençal*. *« Je suis en procès avec M. Galardère »*, rapelle l'homme d'affaires britannique, curieusement fâché avec la langue française à chaque fois qu'il nomme M. Jean-Luc Lagardère, le patron d'Hachette. M. Maxwell annonce en outre son intention d'investir dans la production audiovisuelle, car *« ce sont les images qui manquent le plus à l'Europe pour ne pas devenir colonisée par les Américains »*.

Plus largement, le désengagement de M. Maxwell de l'audiovisuel relève de la stratégie générale de son groupe. MCC, société cotée en Bourse, veut être un pur éditeur, et revend donc ses imprimeries et usines à papier. Mirror Group, partie privée de l'empire Maxwell, veut être un éditeur de journaux. Mirror rachète donc certains actifs de MCC et pourrait aussi investir dans des journaux américains avec l'argent dégagé par ses ventes dans l'audiovisuel. *« Les prix des journaux sont bas outre-Atlantique. Autant acheter »*, explique M. Maxwell.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

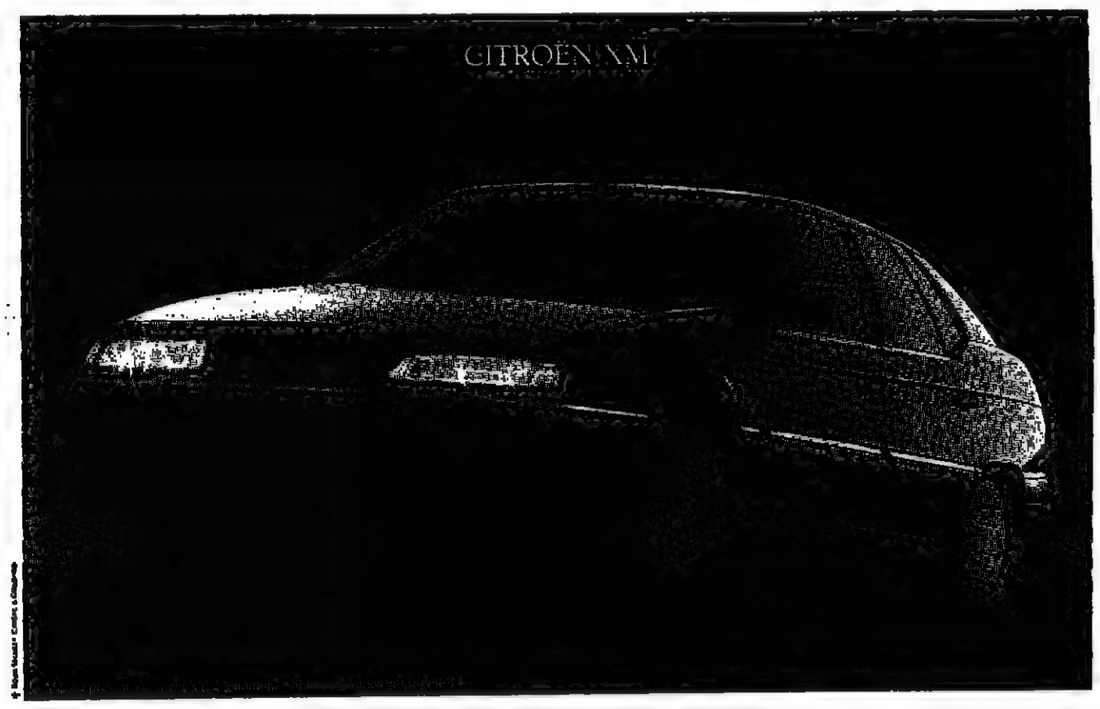

1500 F PAR MOIS
LES 24 PREMIERS MOIS
ASSURANCE TOUS RISQUES ET CONTRAT PLUS COMPRIS.*

A L'image de la Citroën XM, Citroën vous propose le Service Financier Haut de Gamme. Ce service Citroën comprend :
une L.O.A., C.L.V. "TOUS RISQUES" sur 61 mois,
une assurance "tous risques" mensualisée,
le Contrat Plus.

Le Contrat Plus relaie la garantie du constructeur les 2e et 3e années jusqu'à 100 000 km (sauf sur la tôlerie, la peinture et la sellerie).

* Du 8 au 31 octobre, Citroën vous réserve ce financement pour la Citroën XM 2 L finition "Séduction."

Prix tarif (Contrat Plus inclus) au 13.09.90 : 125 224 F TTC. Location avec option d'achat C.L.V. "TOUS RISQUES" : premier versement de 50 090 F TTC (dépôt de garantie de 18 784 F, plus un premier loyer de 31 306 F TTC) suivi de 24 loyers de 1 500 F TTC et de 36 loyers de 3 281 F TTC (assurance tous risques comprise, souscrite par le bailleur). Option finale d'achat : 25 045 F TTC couverte éventuellement en partie par le dépôt de garantie. Coût total en cas d'acquisition : 210 227 F TTC.

Offre valable sous réserve d'acceptation du dossier par Crédipar et de répondre aux conditions particulières de la police d'assurance UAP souscrite par le bailleur.

La notice relative à ces dispositions est disponible chez ASSUPAR, société de courtage d'assurance, 137, rue Victor-Hugo - 92300 Levallois-Perret.

Relations clientèle 05.05.24.24 (appel gratuit) ou minitel 3615 CITROËN.

CITROËN XM. LA ROUTE MAÎTRISÉE

CITROËN privilège TOTAL

COMMUNICATION

Poursuivant la réglementation de la « télévision sans frontières »

La Commission européenne propose une directive sur les droits d'auteur

Après avoir fait adopter en 1989 la directive « Télévision sans frontières », la Commission européenne en prépare une sur les droits d'auteur, sous l'œil vigilant des créateurs. Pendant cinq jours, à Rome, responsables bruxellois et professionnels de l'audiovisuel ont confronté points de vue et idées. Avec l'objectif de trouver, cette fois, un terrain d'entente et des propositions communes.

ROME
de notre envoyé spécial

L'Europe de la télévision ne se fera pas contre les créateurs. M. Jean Dondelinger, commissaire européen, est venu le dire dès l'ouverture d'Eurovisioni 90, dimanche 30 septembre, aux professionnels réunis villa Médicis à Rome. M. Jean-François Verstrynge, fonctionnaire à Bruxelles, l'a répété le lendemain aux Journées européennes du droit d'auteur qui se tenaient parallèlement dans la capitale italienne. Aux auteurs, producteurs et artistes-interprètes des programmes de télévision qui redoutent de se voir spolier de leurs droits traditionnels avec l'apparition de chaînes sans frontières, la Commission européenne a délivré un message d'espoir. *« Renforcer la protection du droit d'auteur et des droits voisins au niveau communautaire, c'est garantir l'émergence d'un espace européen de la créativité. Le maintien et le développement de l'identité culturelle européenne dans le monde l'exigent. »*

Finies, en effet, les pudeurs communautaires longtemps entretenues par l'exclusion de la culture des dispositions du traité de Rome. Au sein du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) comme à l'OMPI, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Bruxelles se veut le chantre de la conception européenne des droits d'auteur contre le « copyright » américain (*le Monde* du 10 juillet).

Une meilleure concertation

La Commission multiplie discussions et accords avec les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et les Etats d'Europe centrale et orientale. Elle élabore une proposition de directive sur la location des vidéocassettes et réfléchit à une éventuelle harmonisation de la taxe sur la copie privée, deux mesures intéressant les ayants droit.

Surtout, Bruxelles compte présenter à la fin de l'année un projet de directive sur les droits d'auteur et les droits voisins – ceux des producteurs, des artistes-interprètes comme des diffuseurs. Et, pour éviter l'erreur commise avec l'élaboration de la réglementation sur la « Télévision sans frontières » qui avait vu les créateurs se dresser contre un texte à la rédaction duquel ils n'avaient pas été associés (*le Monde* du 5 avril 1989), elle a préparé cette fois un *« document de réflexion »*, sollicitant l'avis des parties concernées.

Mieux, elle a pris d'emblée la position que les créateurs attendaient d'elle sur le « droit moral ». Un droit auquel n'est attachée aucune rémunération mais qui garantit à l'auteur le respect et l'intégrité de son œuvre; un droit jugé essentiel à l'heure de la « colorisation » des vieux films ou de la multiplication des coupures publicitaires... *« La Commission attache beaucoup d'importance à* [cette] *question*, a dit M. Dondelinger. *C'est [...] un rôle historique qui échoit à l'Europe : défendre ce droit qui constitue le corollaire indispensable de toute véritable liberté d'expression. »*

La proposition de directive, pourtant, sera modeste. Et ne concernera que la *« diffusion primaire par satellite »* et la *« retransmission simultanée, intégrale et inchangée »* de chaînes existantes par le câble. Deux dossiers prioritaires pour assurer l'essor des télévisions transfrontières mais qui, disparités des législations nationales aidant, *« baignent*, selon l'expression du commissaire européen, *dans une véritable incertitude juridique »*.

Pour y remédier, Bruxelles suggère l'adoption de quelques principes simples : toute transmission de programmes par satellite serait autorisée par les détenteurs de droits; la chaîne devrait acquérir les droits nécessaires dans le pays où elle est réellement – et non fictivement – établie; la gestion des droits d'auteur et des droits voisins serait contractuelle et le montant de la rémunération fonction de l'audience dans l'ensemble de la zone de réception du satellite.

Les règles se feraient différentes pour le câble. L'acquisition des droits se ferait – chaque mot compte – *« par des accords globaux négociés entre les câblo-opérateurs et les différentes catégories d'ayants droit sur une base forfaitaire et collective »*. Et pour éviter que des personnes « extérieures » à ces accords ne puissent s'opposer à la retransmission d'un programme, les experts de la Commission suggèrent de confier la gestion de ces droits *« de manière obligatoire et exclusive »* à des sociétés collectives, ou d'étendre à tous les détenteurs de droits les dispositions contractuelles déjà négociées. Un point nettement plus controversé.

Mais telles quelles – et sous bénéfice d'inventaire, – les propositions de Bruxelles ont été plutôt bien reçues par les participants aux rencontres de Rome. D'abord, parce qu'elles écartent, pour l'instant, des solutions plus contraignantes comme la « licence légale » ou la « licence obligatoire » que Mme Catherine Tasca a nettemment condamnées dans son discours d'inauguration d'Eurovisioni 90. Ensuite, *« parce qu'elles vont globalement dans le bon sens »*, si l'on en croit M. Claude Santelli, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD). Enfin, parce qu'elles recoupent partiellement le texte de la « résolution » adoptée par les professionnels et rendue publique, mercredi 3 octobre, dans la capitale italienne.

Une résolution importante, approuvée tant par les auteurs, les producteurs de cinéma et d'audiovisuel que par les chaînes publiques réunies au sein de l'UER (l'Eurovision) et privées, rassemblées à l'ACT, l'Association des télévisions commerciales. Une résolution qui témoigne du souci des professionnels de dépasser leurs – réelles – divergences d'intérêts pour se présenter, face à Bruxelles, comme une force de contre-propositions. Appréciée, l'attitude nouvelle de la Commission n'a pas, en effet, gommé deux réels points de friction.

Contrôle et indépendance

« Les fonctionnaires de Bruxelles ne cessent de parler d'incertitudes juridiques pour nous contraindre à une gestion collective des droits, s'indignait ainsi M. André Chaubeau, secrétaire général de la Fédération internationale des associations de producteurs de films (FIAPF). *En réalité, des incertitudes, il n'y en a pas. Ce ne sont que des actes illicites comme le montre notre combat, depuis des années, contre la retransmission de la RAI* (la télévision publique italienne) *sur le câble belge, alors qu'elle n'en a jamais acquitté les droits. Nous nous battrons pour que la directive ne légitime pas cela. »*

Autre sujet d'inquiétude : le *« contrôle, efficace »* que souhaite exercer Bruxelles sur les sociétés de gestion collective de droits *« pour sanctionner les éventuels comportements abusifs »*. Un contrôle qui pourrait aller jusqu'à la mise en place, chez les Douze, d'une procédure d'agrément. *« Nous ne demandons pas l'impunité*, se récriait M. Luiz Francisco Rebello, président de la Société portugaise des auteurs (SPA), *mais la liberté. Qui peut imaginer des syndicats ouvriers soumis à une procédure d'agrément ? »* Des propos repris et amplifiés par M. Santelli, au nom de combats toujours à recommencer : *« La SACD aurait-elle pu contester devant le Conseil d'Etat le lancement de la cinquième chaîne si elle avait été placée sous l'autorité de l'Etat ? »*

La procédure de consultation des professionnels ouverte par Bruxelles s'annonce donc déterminante. D'autant que l'entrée en vigueur d'ici octobre 1991 des directives consacrées à la « Télévision sans frontières » et aux droits d'auteur rendra obligatoire, à terme, l'harmonisation de législations nationales disparates. Le président de la Commission, M. Jacques Delors, déclarait aux Assises de l'audiovisuel, il y a un an : *« La culture n'est pas une marchandise comme les autres. »* Les créateurs se prennent aujourd'hui à espérer qu'il a été entendu.

PIERRE-ANGEL GAY

MÉDIASPOUVOIRS
POLITIQUE, ÉCONOMIES ET STRATÉGIES DES MÉDIAS
Sommaire du n° 20
OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1990
ANALYSES
Jean-Claude SERGEANT
La presse dominicale britannique
Monique DAGNAUD
Profession : programmateur
Jérôme BOURDON - Guy PINEAU
Les mutations de l'audiovisuel
Emmanuelle GUILBART
Le pay-per-view aux États-Unis
Antoine HENNION
La médiation
Florence DORMOY
Les « décideurs » publics et la communication
Jean-Marie CHARON
SUD-OUEST
Et un entretien avec Marc TESSIER,
directeur général de Canal + International
Thème du dossier du n° 20 : LES TELEVISIONS EN EUROPE
Et les rubriques régulières : Repères, baromètre, bibliothèque
En vente dans les librairies et directement au (1) 47.23.61.88
100 F l'exemplaire

PATRIMOINE

Trop respectueusement vôtre

Suite de la première page

Jean Lacouture – qui n'est pas un familier de l'Elysée – dit tout en une phrase en dédiant ainsi son *De Gaulle* : *« A François Mitterrand, président de la République, qui a su relever le défi. »* Mais beaucoup d'autres, gens connus, ont trempé leur plume dans l'encens, et le chef de l'Etat a droit à *« la fidélité »* du royaliste Bertrand Renouvin et à *« l'admiration »* de Michel Noir, tandis que Jean-Edern Hallier a ce cri : *« Aimez-moi et respectez-moi. »*

C'est une mine d'or, cette bibliothèque de Nevers, et pas seulement parce qu'elle contient des livres précieux des dix-septième et dix-huitième siècles – dont certains proviennent de la collection personnelle de M. Mitterrand – et tous les ouvrages que le président de la République a pu recevoir au cours de ses voyages à l'étranger, comme cette étonnante Bible tchécoslovaque à la couverture en bois ou ce volume canadien relié en peau de morue. Les exégètes de M. Mitterrand y puiseront à loisir. Ils seront sans doute déçus qu'aucun auteur n'ait fait valoir le *« devoir d'irrespect »*. Ils seront touchés, en revanche, par un grand nombre de témoignages de gens modestes, d'anciens compagnons de lutte de M. Mitterrand durant la guerre et la Résistance, d'écrivains étrangers qui soulignent son action en faveur des droits de l'homme et des pays en développement et d'anciens prisonniers politiques envers lesquels il est intervenu.

Ainsi, un manuscrit dactylographié de plus de trois cents pages signé de l'aspirant Henri Barbier est adressé à *« l'ancien KG François Mitterrand pour l'endurance et le courage dont il fit preuve lors de ses trois évasions du sévère hiver 41 »*. *« Au résistant Morland »*, écrit un autre. Muteba Tshitenge a, comme d'autres anciens prisonniers politiques d'Afrique et d'Amérique latine, la reconnaissance du cœur : *« Grâce à votre intervention personnelle au Zaïre en octobre 1982, j'ai pu être libéré d'une injuste détention pour crime d'opinion et retrouver en France ma famille »*.

« Le chemin de l'évidence »

Ces témoignages-là foisonnent. Ils contrastent, par leur sincérité, avec les courbettes épistolaires d'un Guy Béart ou d'un Paul-Loup Sulitzer. Au moins Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, Raymond Barre et... Georges Marchais ont-ils eu, apparemment, le digne souci de ne pas envoyer leurs ouvrages à M. Mitterrand. Au moins Michel Rocard dédie-t-il ses livres avec une remarquable sécheresse, alors que, au contraire Jean-Pierre Chevènement, pour ne citer que ce cas, écrit avec une cuiller à soupe. D'une façon générale, ce ne sont pas les professionnels de l'écriture (sans compter ceux, en passant, qui orthographient le nom du chef de l'Etat avec un seul r, comme Henri Cartier-Bresson, Bernard-Henri Lévy, Maurice Couve de Murville, Michel Drucker, etc.) qui signent les pensées les plus lyriques. Une des plus belles dédicaces émane de l'actrice Annie Girardot : *« A vous, cher François Mitterrand, qui m'avez montré le chemin de l'évidence et allumé, un soir pas par hasard, une petite chandelle qui scintillera encore bien longtemps dans mon cœur. »*

Même les humoristes, de Cavanna à Jean Amadou – lequel s'excuse d'être *« irrespectueux »* dans son livre – manquent de verve. Pas de trace, dans cette bibliothèque, d'un Pierre Desproges – dommage, – mais Jean-Michel Vaguelsy, l'historiographe de Coluche, croit pouvoir dire que M. Mitterrand *« a beaucoup compté »* pour le fantaisiste disparu. Notre Claude Sarraute, elle-même, se contente d'un *« A François Mitterrand en signe de profond respect »*. Plus de Tonton, plus de Mimi...

Au fond, c'est le dessinateur Calvi qui, involontairement, résume le mieux la frilosité générale. Il écrit : *« A François Mitterrand pour qui j'ai la plus grande admiration, contrairement à ce que pourrait laisser croire ce livre dont l'irrespect a pour seul objet d'amuser les Français de droite comme de gauche »*. Une façon de dire : ne faites pas attention, monsieur le Président, on joue volontiers les iconoclastes pour amuser le peuple, mais, à l'abri des regards, on se prosterne devant Dieu.

MICHEL CASTAING

(Publicité)

MAE

Les enfants ont droit à ce qu'il y a de mieux

Tout au long de cette difficile rentrée, nos militants bénévoles sont interrogés sur les avantages et les inconvénients de nos produits, et sur le sens de notre action. Cela est évidemment légitime, et le débat, à ce niveau, souhaitable. Nous sommes prêts à en favoriser l'expression et à fournir toutes explications dans un climat de courtoisie démocratique.

Par contre, notre détermination de ne pas *« laisser passer »* d'ignobles agressions et d'en poursuivre les auteurs en Justice est totale. Deux exemples récents en donnent la preuve :

1 – à notre initiative, la 11e chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné pour diffamation publique envers particuliers, un Député qui, au cours de sa campagne électorale, a, dans une publication à sa gloire, inséré un article intitulé *« Assurances scolaires »* dans lequel on relevait l'imputation suivante : *« N'adhérez pas à la MAE, vous subventionnerez le Parti Socialiste »*.

La Cour a retenu que le passage incriminé imputait *« à la MAE (Mutuelle dont les statuts interdisent toute délibération sur des sujets étrangers au but de la Mutualité) de détourner les fonds qu'elle reçoit pour couvrir des risques encourus par des élèves au profit d'un Parti politique : qu'il s'agit là d'un fait précis portant atteinte à l'honneur et à la considération de l'Organisation mise en cause, car constitutif d'un délit »*.

La Cour, ayant considéré que le prévenu n'avait pas *« offert de rapporter la preuve de la vérité des faits diffamatoires »*, l'a condamné à payer une amende de 3 000 F, des dommages-intérêts à la MAE et la publication par extrait de l'arrêt, dans un journal au choix de la MAE car celle-ci, selon la Cour, *« nommément désignée dans l'article incriminé, a subi un préjudice direct et certain... »* **Cet arrêt est définitif**

2 – de la même façon, un livre paru au printemps et bénéficiant d'une large publicité, nous a accusés de pratiquer *« le rackett scolaire à l'échelle nationale »*. *Le raisonnement de l'auteur est fondé sur une falsification de la loi du 5 avril 1937 qui, selon l'auteur, stipulerait que la responsabilité de l'Etat est automatiquement engagée sans que la victime ait à apporter la preuve d'une faute quelconque.*

C'est le contraire qui est vrai : la loi de 1937 a imposé aux victimes d'accident scolaire de faire la preuve de la faute commise alors que, depuis le Code civil de 1804, les instituteurs étaient présumés responsables du dommage causé par leurs élèves pendant qu'ils sont sous leur surveillance.

Or, cette preuve est très difficile à rapporter ; les procès sont longs et onéreux ; et, très souvent, ils n'aboutissent pas, l'enseignant n'ayant commis aucune des fautes retenues par la Cour de Cassation. D'où l'importance de la garantie individuelle que nous proposons en cas d'accident scolaire, puisqu'elle permet une indemnisation immédiate de tous les préjudices corporels directement subis par l'enfant.

C'est pourquoi, informés de la publication de cet ouvrage, nous avons aussitôt assigné en Justice l'auteur et l'éditeur qui, en l'attente de la décision à intervenir, ont stoppé les ventes.

VOYAGEURS AU CANADA A CHOISI AIR CANADA
Randonnée hivernale au Québec
Expédition motoneige : 8 jours 12 100 F
Découvrez au cours du même voyage, les paysages grandioses du Québec enneigé et les sensations grisantes de la motoneige, sous la conduite de guides expérimentés.
Vous pouvez aussi, avec VOYAGEURS AU CANADA, faire la tournée des carnavals, de l'héliski dans l'Ouest, des randonnées en traîneau à chiens, ou louer un chalet dans les Laurentides...
Demandez à VOYAGEURS AU CANADA, 5, place André Malraux 75001 PARIS, Tél. : (1) 40.15.06.60, le programme complet de ses circuits et expéditions.
VOYAGEURS AU CANADA
Un seul pays, tous les voyages.
Air Canada

هكذا من الأصل

CULTURE

CINÉMA

La reconquête du Sud

France Cinéma Diffusion veut retrouver les marchés perdus au profit des Américains

CASABLANCA
de notre envoyé spécial

Quand, sous les ovations du public ravi, les bras puissants de Gérard Depardieu se refermèrent en une fougueuse embrassade sur le prince héritier du Maroc moulé dans un jean et un pull noir, un sourire de triomphe souleva la moustache de Daniel Toscan du Plantier. Et Dominique Wallon, directeur général du Centre national du cinéma échangeait un regard de satisfaction avec son homologue marocain, M. Benbarka. Non seulement la première de *Cyrano de Bergerac* à Casablanca débutait sous les meilleurs auspices, mais l'opération commando baptisée France Cinéma Diffusion commençait, samedi dernier, par un succès.

En 1989, Jack Lang avait commandé un rapport sur l'exportation des films français à Daniel Toscan du Plantier, producteur, et depuis deux ans et demi président d'Unifrance, l'organisme chargé de la promotion du film français à l'étranger. Ses conclusions révélèrent une situation contrastée, globalement moins négative qu'on n'aurait pu le craindre, mais faisant apparaître un gigantesque *point noir : la quasi-disparition de* nos films dans les salles des pays pauvres, Afrique, Amérique latine, Asie (hors Japon et Corée du Sud) et pays de l'Est.

Des pays où le cinéma français avait pourtant longtemps bénéficié d'une attention soutenue. *« Il y a des millions d'étudiants dans ces pays, ils étudient Molière et Proust, ils lisent* le Monde. La Marquise d'O *de Rohmer a fait sept cent mille entrées au Brésil,* s'enflamme Toscan du Plantier. *Claude Miller m'a raconté comment, allant présenter la première de* la Petite Voleuse *en Algérie, à Oran, il avait vu une émeute avec charge de police et coups de matraques : c'était le public qui voulait voir, enfin, un film français. »*

La cause de cette désertification, *au profit*, bien sûr, des Américains : les films français sont vendus par des exportateurs à des distributeurs locaux... qui ne sont plus capables de faire face aux tarifs pratiqués. Alors que les films hollywoodiens sont soit distribués directement par les *Majors*, soit bradés à bas prix en échange d'un partage des recettes. Ensuite, leur diffusion en salle ouvre la porte aux ventes à la télévision et à la vidéo, beaucoup plus rentables, et impose chaque fois un peu plus la présence « culturelle » (et donc politique) des Etats-Unis.

Réamorcer la pompe

La solution à ce problème est toute simple : ces films que les distributeurs n'achètent plus, on va les leur donner. Qui, on ? Un groupement d'intérêt économique de droit privé, France Cinéma Diffusion (FCD). En font partie chaque année les producteurs des dix plus gros succès au box-office français, ceux-là mêmes qui seront exportés. *« Nous leur achetons tous les droits, cinéma et audiovisuels, de leur film, pour cinq ans,* explique Toscan du Plantier, *pour une somme forfaitaire qui est aujourd'hui de 200 000 francs, l'an prochain sans doute de 350 000. C'est peu, mais c'est mieux que rien. D'autant que nous prenons en charge les frais de tirage des copies, de sous-titrage, etc. Il faut souligner que c'est une entreprise extrêmement peu onéreuse, 7 millions de francs cette année, comparée au total des sommes investies par l'Etat dans le cinéma, et compte tenu de son importance stratégique ».*

L'opération est donc, pour l'instant, financée par des fonds publics fournis par les ministères de la culture, de la coopération et surtout des affaires étrangères *via* sa délégation aux affaires culturelles (70 %). Les recettes salles seront ensuite partagées par moitié entre le distributeur local et le GIE, qui se charge de négocier ensuite lui-même les droits vidéo et audiovisuels, qu'il s'est réservés. Ces revenus serviront, dans un premier temps, à rembourser l'Etat de son investissement.

« Le poumon vous dis-je ! »

Cyrano de Bergerac est donc la première botte portée par FCD. Au Maroc où, il y a vingt ans, 70 % des films projetés étaient français : ils ne sont plus aujourd'hui que 7 %, surtout des pornos soft inavouables ou... des films pris en distribution mondiale par les Américains. Et où on se souvient avec amertume de la prestigieuse première de *Jean de Florette* : le lendemain, la copie était repartie en France avec Yves Montand. Parce que, pour le prix qu'en demandait l'exportateur français, un distributeur marocain pouvait s'offrir quatre films de Spielberg. Les dix films sélectionnés sortiront dans quinze salles de onze villes.

Après le Maroc, viendront d'ici la fin de l'année la Colombie, l'Inde et le Brésil, avec chaque fois des montages techniques et financiers adaptés à la situation locale. *« Notre idée est d'en finir avec la meurtrière distinction entre culturel et commercial,* poursuit Toscan du Plantier. *La chance commerciale du cinéma français est culturelle, c'est son statut d'industrie de luxe à la différence du cinéma américain qui est, lui, du prêt-à-porter. Et avec seulement dix films, nous ne risquons pas de saturer le marché du cinéma français. Il s'agit seulement de réamorcer la pompe, le GIE est un poumon pour le cinéma français. »*

« Le poumon, vous dis-je ! », renchérit Depardieu, emporté par son rôle d'ambassadeur de la culture française. Mais le malade n'est pas, cette fois, imaginaire.

JEAN-MICHEL FRODON

Très noir et très blanc

« Détour », d'Edgar G. Ulmer, est un mélodrame vieux de plus de trente ans. Attention, trésor enfoui

Sexe et chantage, escroquerie à l'héritage. Tout part de l'innocente rencontre d'Al Roberts (Tom Neal), un pianiste qui parcourt les Etats-Unis en auto-stop, avec une femme qui se révèlera pour lui fatale (Ann Savage, qui porte bien son nom)(1).

Film en noir et blanc – très noir et très blanc, violemment contrasté – où le brouillard est toujours plus dense et le soleil toujours plus brûlant, *Détour*, d'Edgar G. Ulmer (1947), est un sombre mélodrame d'une superbe sécheresse. L'improbable union du Robert Aldrich d'*En 4e vitesse* (pour le muscle), de Jean Renoir (par la tendresse et l'absence de jugement moral qu'il porte sur ses personnages) et de Murnau (pour l'atmosphère et le style). Dès la première image, dès la première réplique (*« Si seulement j'avais su ce qui m'attendait ce jour-là dans l'Arizona »*), on est plongé dans un genre qui se perd : le film noir, dont les Européens transplantés (Joseph von Sternberg, Fritz Lang, William Wyler, Billy Wilder) peuvent en partie *revendiquer la paternité : ils ont* largement influencé Nicholas Ray, Richard Brooks et Samuel Fuller.

Sans doute l'un des cinéastes américains les plus méconnus, Edgar George Ulmer était né en 1900 à Vienne. Il travailla avec Max Reinhardt puis Robert Siodmak avant de réaliser en 1930 son premier long métrage, *Les Hommes du dimanche*. Lorsqu'il émigra aux Etats-Unis, il s'orienta vers le film de terreur (*The Black Cat* avec Bela Lugosi et Boris Karloff) puis vers la série B. Il n'accéda jamais à la « grande production » (les films « A »), réalisant essentiellement des mélodrames à l'atmosphère lourde de sensualité muselée. (*Strange Woman*, avec Hedy Lamarr et George Sanders, 1947 ; *l'Impitoyable* avec Zacharie Scott, 1948).

Si « nanars » fussent-ils, les films d'Ulmer surprennent aujourd'hui encore par leur fraîcheur, leur sincérité et leur invention. Poétique, violent, ironique, émouvant, *Détour* fut tourné en six jours pour un budget de 23 000 dollars. Mais on sent à chaque plan l'amour du cinéma et le plaisir d'en faire.

HENRI BEHAR

(1) Pour Tom Neal, l'acteur du film, la réalité colla étroitement à la fiction : inculpé d'homicide involontaire dans la mort de sa seconde femme en 1965, il fit six ans de prison. Libéré en décembre 1971, il mourut d'une crise cardiaque un an et demi plus tard. C'est son fils, Tom Neal Jr, qui découvrit le corps. Il fut longtemps question d'un remake de *Détour* avec Tom Neal Jr dans le rôle créé par son père...

ARTS

François Bocion, le peintre du Léman

Inconnu en France, François Bocion (1828-1890) mérite le détour par Lausanne

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

L'œuvre de ce Lausannois, inscrite dans le mouvement qui, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, a conduit les artistes vers le plein-air, n'en conserve pas moins son particularisme. Il a passé la majeure partie de sa vie à observer le Léman et ses rives, suisses ou françaises. Un lac aux frisellis légers, propice à la pêche et aux parties de plaisir bourgeoises.

La signature de Bocion au bas de ses tableaux, modeste et précise, s'accorde avec ces paysages limpides où les eaux accueillent les reflets du ciel. Son existence est droite. Doué pour les arts, il va étudier à Paris, de 1846 à 1848, chez son compatriote Charles Gleyre, puis revient à Lausanne, où il enseigne jusqu'à sa mort comme professeur de dessin à l'Ecole industrielle de la ville. Dès que les horaires scolaires ou les congés le lui permettent, il va travailler sur les bords du Léman, voyage en France et en Italie, d'où *il rapporte des moissons d'études.*

Ses premiers tableaux, un peu académiques, sont figés par le souci de bien composer. Mais il suffit d'un baigneur sous les frondaisons, de poules qui picorent au premier plan d'un tableau cadencé par deux arbres encadrant une perspective sur le lac, pour qu'on pense à Corot en raison de la justesse des valeurs et de la majesté sereine émanant de ces visions du quotidien. Tout l'art de Bocion, qu'il peigne le déchargement du foin à Ouchy, les voyageurs devant une diligence, les pêcheurs de Tourrane ou un gondolier de Venise, oscille entre le réalisme et une sorte *d'idéalisation du sujet* dans une peinture sans éclat, aux tons rentrés.

Devant la suite de ses tableaux regroupés par thèmes, on évoque Courbet, Appian, Boudin, parfois, dans les dernières années – son évolution en fait, d'ailleurs, un bon témoin des transformations artistiques de l'époque – mais sa marque personnelle reste celle d'un coloriste pudique à la palette atmosphérique assourdie.

On est touché, dans la rétrospective que la Fondation de l'Hermitage consacre à Bocion, par le bonheur des pochades et des croquis sur nature. Le dessinateur, influencé par Daumier dans ses débuts de caricaturiste, va à l'essentiel sur le terrain avec un trait griffé et des hachures.

Le peintre fait vibrer le ciel et son lac par quelques touches libres. Il n'est jamais aussi délicatement suggestif que lorsque le motif se réduit à une voile lointaine sur le Léman ou sur la lagune vénitienne. Plus rien ne bouge que la lumière. Sa lumière à lui, feutrée, grise.

Même quand il traite de ses divertissements familiaux sur les eaux paisibles, Bocion rapporte que les peintres apparemment heureux ont, du moins, l'histoire de leur mélancolie.

JEAN-JACQUES LERRANT

▶ **Fondation de l'Hermitage, à Lausanne. Jusqu'au 21 janvier 1991.**

EN BREF

□ **Mort d'Eleanor Steber.** – La soprano américaine Eleanor Steber est morte le 3 octobre à Langhorne, en Pennsylvanie. L'essentiel de sa carrière s'était accomplie au Met, à New-York, entre 1940 et 1970. Elle y avait été la première Marie dans *Wozzeck*, d'Alban Berg, et y avait incarné, de la Comtesse à Fiordiligi, les grandes héroïnes mozartiennes. Eleanor Steber était professeur de chant à la Juilliard School depuis 1971. Elle était née en 1916, en Virginie.

□ **Candidatures à l'Académie française.** – L'Académie française a enregistré les candidatures d'Hélène Carrère d'Encausse et de Jean-Marie Rouart au fauteuil de Jean Mistler, décédé en novembre 1988. L'élection aura lieu le 3 décembre. Jean-Marie Rouart s'était déjà présenté en avril 1988 au siège de Jean Delay.

DANSE

Bill T. Jones, la jeune génération de la danse américaine

Le jackpot américain

La IVe Biennale de Lyon s'achève sur un bilan positif

LYON
de notre envoyée spéciale

Plus de trente spectacles et bals pendant trois semaines, plus de soixante-dix mille spectateurs, la Biennale de la danse de Lyon, créée en 1984 par Guy Darmet, est aujourd'hui la première manifestation internationale consacrée à l'art chorégraphique.

Malgré les esprits chagrins qui pensent ne plus rien avoir à apprendre de Martha Graham et de Merce Cunningham, malgré les esprits chauvins, souvent les mêmes, qui affirment que la création aux Etats-Unis est en panne, et qu'il n'y a de bonne danse que dans l'Hexagone, la Biennale de Lyon a été un succès, capable de réjouir les connaisseurs et le grand public.

Le cow-boy qui sommeille

Premier constat : la qualité du public. Averti, curieux, il est le résultat direct du travail de la Maison de la danse qui, depuis dix ans, offre aux Lyonnais une programmation intelligemment panachée.

Autre intérêt majeur : l'occasion rarissime de voir côte à côte deux géants : Martha Graham et Merce Cunningham. Comprendre que le dernier ne démode en rien la première, mais qu'il ouvre à son tour une deuxième voie, immense, à la danse contemporaine. D'un côté la découverte éblouissante des mythologies stylisées de Martha Graham, de l'autre l'intelligence du corps et le brio d'interprétation sans égal des danseurs de Cunningham ! La pure allégresse.

Autre *moment important* parce qu'émouvant : voir ressusciter les danses de Ruth Saint-Denis et de Ted Shawn grâce aux bons soins de Jane Sherman et du New Jersey Dance Collectiv. Des danses mythiques, comme *Incense* ou *Soaring*, prennent soudain vie. On s'exerce à trouver les mouvements originels qu'on allait retrouver plus tard chez Graham, Humphrey et les autres. Ah ! Que la danse était gaie et optimiste en ce début de siècle !

Le cow-boy qui sommeille dans l'âme de chaque Français a trouvé son compte pendant les spectacles et les stages de *country dance* du Vanaver Caravan et de Pat Cannon-Foot and Fiddle. Et les danseurs de claquettes venus animer la soirée de gala étaient pour certains de première force : les Nicholas Brothers, Steve Condos (mort dans sa loge à l'issue d'une représentation), Savion Glover, gamin irrésistible de *Black and Blue*, aujourd'hui âgé de seize ans, dans un numéro de claquettes primitif, en hommage aux Noirs des plantations du Sud. C'est cette ouverture vers la danse que beaucoup jugent peu sérieuse qui nous a plu, car elle explique, elle aussi, la formidable énergie du mouvement américain.

Au-delà des pionniers et des inventeurs

Après coup, une critique, non pour pinailler, mais parce qu'il apparaît évident que cette Biennale aurait pu être plus risquée donc encore plus belle si les choix s'étaient limités aux pionniers et aux inventeurs. Il était normal d'aller jusqu'à Lucinda Childs, et surtout jusqu'à Trisha Brown, pour assurer la présence de la *post modern dance ;* mais on aurait pu remplacer par le New-York City Ballet de Balanchine – l'inventeur du classique américain – tout le reste du programme, y compris les *hommages commandés aux compagnies françaises*, cela dit indépendamment de la qualité des œuvres montrées. Les occasions de croiser la jeune création contemporaine ne manquent pas, qu'elle soit américaine ou française.

Stephen Petronio, Bill T. Jones, jeunes Américains sélectionnés par la Biennale, soit mais on doute vraiment qu'ils n'aient pas de successeurs. A cet effet, merci au Lyon Opéra ballet de nous avoir mieux fait connaître Ralph Lemon. Ce dernier dit se débrouiller plutôt bien à New-York, alors que Karole Armitage, privée de compagnie par manque d'argent, après sa tentative avortée de devenir la chorégraphe de Madonna, s'est retirée à Crested Butte, Colorado, où elle danse avec les montagnards.

DOMINIQUE FRÉTARD.

VOYAGEURS EN INDONESIE A CHOISI GARUDA INDONESIA

Indonésie, archipel de légendes

Les Iles de la Sonde : 22 jours – à partir de 18950 F.

Sumatra, et l'architecture batak, Java, où le temple de Borobudur est mondialement célèbre, tout comme à Solo le palais du Sultan, les Toraja, vivant au rythme des rites funéraires, et bien sûr Bali : tout dans ces îles est légende.

Dans cette région du monde encore peu fréquentée, VOYAGEURS EN INDONESIE a conçu ce circuit de 22 jours à travers les îles de la Sonde et bien d'autres que vous découvrirez en demandant sa brochure à VOYAGEURS EN INDONESIE, 30, rue Sainte-Anne, 75001 Paris. Tél. : (1) 42.60.63.31.

VOYAGEURS EN INDONESIE

Un seul pays, tous les voyages.

CULTURE

DISQUES

George Russell : la poursuite de l'impossible

Son dernier disque est édité en France (Label bleu)
Un entretien avec le compositeur et percussionniste américain

« Vous semblez, depuis vos débuts, en avance sur la musique.

– Peut-être me suis-je spontanément trouvé dans des courants d'avant-garde, c'est vrai. Je crois qu'en réalité je suis au-delà de la musique. Le rythme est la vie. Tout est rythme. Nul phénomène qui y échappe, les formes, l'air, le vent, la peinture, les niveaux d'énergie, c'est la force universelle. C'est le fond même du jazz.

– Vous emploieriez encore le mot jazz ?

– C'est ma culture. J'y suis né et j'y ai grandi. A Cincinnati, ma mère m'emmenait sur les riverboats. Je chantais à l'église. Les voisins, c'étaient Jimmy Nundy, l'arrangeur, Zack Whyte, le chef d'orchestre, Art Tatum venait jouer. Mon père s'essayait au piano. Il y mettait beaucoup d'énergie : j'avais Cecil Taylor à la maison, en somme, c'était très moderne, très free. En outre, il chantait : faux, bien sûr.

– Depuis les années 40, vous avez rencontré et fréquenté toute la planète du jazz.

– J'ai eu cette chance. De Coleman Hawkins à Miles Davis, c'est mon héritage, les grandes formations, les solistes géniaux, à qui j'ai ajouté l'étude des modernes contemporains. Stravinski, Stockhausen, que j'ai rencontré... C'est de cette façon que s'est élaborée ma théorie du « concept lydien ». Ma fréquentation des musiciens européens a fait le reste. J'ai découvert et fait connaître Jan Garbarek, en 1965, Terje Rypdal, Jon Cristensen, toute une génération.

– Vous observez des changements dans la musique aujourd'hui ?

– La scène musicale a changé du tout au tout. Les conditions de fond sont différentes. Face à la massification, à la médiatisation, les musiciens ne sont plus à même de cristalliser de nouvelles idées. La lutte est dure. En tant qu'individus, ils ne sont pas assez forts pour se faire entendre.

»Les médias refusent une forme d'être qui est l'innovation . Or le jazz se confond avec l'innovation. Les musiciens sont à la recherche de l'impossible. Charlie Parker, Gil Evans m'ont appris à poursuivre l'impossible. C'est le sens de ma recherche, de ma musique.»

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE

► **« George Russell, Living Time Orchestra », The London Concert, Label bleu (LBLC 6527/88.**

Le plaisir du chœur

Johannes Brahms
Œuvres pour chœurs et orchestre
Jard van Nes, orchestre et chœurs de San Francisco direction Herbert Blomsted
1 disque compact Decca : 430 281-2

Des pages de Brahms splendides, jamais exécutées et pour certaines presque inconnues. Du Brahms solennel et hiératique – écrire pour de grandes masses chorales poussait tout naturellement le compositeur allemand à un certain archaïsme d'écriture et de ton. Du Brahms très germanique, donc. Mais pourquoi pas?

L'intérêt de cette édition discographique vient de sa qualité sonore (il n'est pas si facile d'allier transparence des parties vocales et impression de masse chorale soudée) ; il vient aussi de sa complétude puisqu'elle associe toutes les œuvres du genre, y compris le *Chant du destin* que n'avait pas retenu Bernard Haitink dans son florilège avec l'Orchestre de la Radio bavaroise. Les connaisseurs se précipiteront sur la *Rhapsodie pour contralto et chœur d'hommes* parce que Kathleen Ferrier les y a tous fait pleurer. Qu'ils restent calmes : la voix de Jard van Nes, contralto hollandaise, manque d'assise et de classe, comparée à l'incomparable.

Le meilleur est ici dans l'orchestre (hautbois merveilleux du début de *Nanie*), dans le grand prélude fiévreux du *Chant des Parques*, dans l'atmosphère inquiète, romantique, que Blomstedt sait entretenir au plus profond de ces chants sérieux, secrètement si désespérés.

ANNE REY

La gloire

Neil Young et Crazy Horse
Ragged Glory
album, cassette, CD,
Reprise/WEA.

C'est le disque d'un vieux hippie. Pas de ceux qui piquent un fard quand on évoque leurs excès psychédéliques, pas même un ancien combattant nostalgique. Neil Young fonce joyeusement vers la cinquantaine sans avoir dévié d'un pouce des commandements énoncés en 1967 sur les collines de San Francisco : la paix, l'amour, la communion avec la nature, le rock et les bruits bizarres qu'on extorque aux guitares.

Dans *Ragged Glory*, la gloire effilochée, c'est la gloire qui importe, pas les accrocs. Neil Young a retrouvé les musiciens de Crazy Horse, des gens avec qui il n'a pas trop besoin de répéter : ils ont coincé les potentiomètres des amplis sur 10 et se sont laissés aller.

Ce n'est pas la première fois, et de loin, que Neil Young se livre à ce genre de débauche sonore. Cette fois-ci, derrière les décibels de guitares saturées, à la place du désespoir de *Tonight's The Night* ou de la colère militante de *Freedom*, son dernier album, transparaît – dans les mélodies, les harmonies vocales – une sérénité élégiaque. Entre ce télescopage country punk, les textes résolument à contre-courant et quelques solos de guitare à renvoyer aux vestiaires la plupart des équipes juniors, *Ragged Glory* trouve sans peine sa place dans la bande sonore de l'année.

T. S.

ÉDITION

Francfort, club de riches

La quarante-deuxième Foire internationale du livre a été nettement dominée par quelques « grands », Etats-Unis en tête

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

La quarante-deuxième Foire internationale du livre de Francfort, qui a fermé ses portes dimanche 7 octobre, n'aura été marquée par aucun événement spectaculaire. Mais les lignes de force de l'édition mondiale du XXIe siècle s'y sont dessinées avec une netteté particulière, presque dramatique : création d'un «club des riches» dominé par les Etats-Unis, auquel vient s'adjoindre le Japon, mais dont la France est écartée, du moins pour le moment; effondrement des pays pauvres dont la production éditoriale tend vers zéro; effacement du livre comme moyen de distraction et comme facteur d'émotion, et recentrage des activités d'édition vers l'éducation et la transmission des connaissances.

Aucun grand coup à Francfort en 1990, aucune enchère endiablée qui fasse crever le plafond des records en matière de cession de droits. La tendance à une flambée des prix observée depuis quelques années s'est sensiblement infléchie. Plusieurs raisons à cette sagesse. D'une part, le climat international plutôt pesant n'incite personne à faire des folies; d'autre part, nombre de livres achetés fort cher ces dernières années se sont révélés de bien mauvaises affaires : on n'achète pas impunément pour des centaines de milliers de dollars un ouvrage dont on n'a pu lire, au mieux, qu'une dizaine de pages dactylographiées et un vague synopsis. Les déceptions littéraires et les échecs financiers à répétition ont refroidi les enthousiasmes et gelé les carnets de chèques. Il est possible également que la perspective de nouveaux marchés en Europe du Centre et de l'Est ait incité les éditeurs occidentaux à se constituer des réserves.

Mais si l'on n'a guère flambé à Francfort, les Etats-Unis sont demeurés le foyer central de toutes les tractations : le pays auquel on achète et celui auquel on rêve de vendre des droits, même à bas prix. Et si l'on a beaucoup parlé, beaucoup murmuré, notamment du côté des éditeurs français, contre la nouvelle répartition des locaux affectés par les organisateurs aux pays participants, c'est qu'elle reflète de façon symbolique un nouveau partage de la puissance éditoriale.

Un instrument d'information

Au centre du dispositif, le pavillon 4. Au rez-de-chaussée, l'Allemagne – c'est-à-dire, cette année encore, l'ex-RFA. Dans les étages, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'ensemble anglophone dont la chance est de parler la même langue que les Américains; les pays scandinaves, dont l'activité d'édition est également tournée vers les Etats-Unis; enfin le Japon, qui fait une entrée en fanfare dans ce club sélect, avec des produits manifestement conçus pour le marché international plutôt que pour la stricte consommation intérieure.

La France a été écartée de ce pavillon dans lequel se traitent les affaires les plus importantes. Ne s'agit-il, comme le répétaient plusieurs éditeurs parisiens, que d'une petite vengeance des organisateurs tendant à faire payer aux Français le mauvais accueil de l'édition allemande au Salon du livre de Paris en 1989? Il est certain, en tout cas, que les éditeurs français ne se sont pas sentis assez forts ni assez unis pour faire plier les responsables de la Foire de Francfort. Certain aussi que l'édition de langue anglaise tend, dans tous les domaines du livre, à imposer ses normes, ses modes, ses idées, ses goûts, ses manières de travailler.

Si cette suprématie affecte de grands pays d'édition comme la France, l'Italie ou l'Espagne, elle se transforme en sinistre culturel pour les pays pauvres. Une dizaine d'entre eux ont renoncé cette année à se rendre à Francfort. Pourquoi effectuer ce coûteux déplacement lorsqu'on est assuré de ne rien vendre et que l'on n'est pas assez riche pour choisir dans les luxueuses vitrines occidentales? D'autres, par prestige sans doute, ont persisté. Mais que reste-t-il des beaux stands colorés et inventifs où s'exposaient hier encore les créations éditoriales argentines, cubaines ou indiennes? Souvent, les petits stands étriqués et gris apparaissent encore trop vastes pour accueillir une production qui tient dans deux ou trois valises.

Un pays pauvre peut avoir une grande littérature, des romanciers nombreux et importants, des artistes prestigieux. Mais le livre est avant toute chose, aujourd'hui, un instrument d'information, d'instruction et de diffusion des connaissances. Ce ne sont plus les écrivains qui font désormais les beaux jours de Francfort mais des équipes, plus ou moins anonymes et assistées par ordinateurs, d'inventeurs de dictionnaires, d'encyclopédies illustrées et d'ouvrages de référence en tout genre. Tout se passe comme si, dans sa confrontation avec la télévision, le livre avait abandonné aux médias électroniques le soin d'amuser, de séduire, de faire rêver et de distraire, et qu'il s'était replié dans un domaine plus réduit mais où sa supériorité et son efficacité ne sont guère contestées : celui de l'acquisition et de l'utilisation du savoir.

Mais ce recentrage a encore pour effet d'accentuer les inégalités. Les dictionnaires et les encyclopédies sont des produits lourds, qui exigent d'importants investissements, une infrastructure scientifique de pointe et un plan assez large pour rentabiliser l'entreprise. Autant dire que les pays pauvres, pratiquement exclus de la production, ne peuvent espérer au mieux qu'un rôle de clients passifs à qui l'on ne demandera plus que d'être solvables.

PIERRE LEPAPE

هكذا من الأصل

Si vous voulez une imprimante laser, c'est le moment de passer à Hewlett-Packard.

L'imprimante HP LaserJet IIP est à la portée de tous ceux qui recherchent la qualité.

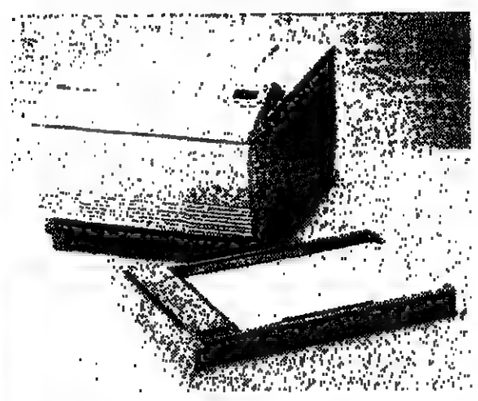

La liberté, c'est de disposer de sa propre imprimante laser sur son bureau : lettres de qualité professionnelle, graphiques et documents sortent juste sous votre main, dans un silence feutré.

Hewlett-Packard met à votre disposition l'imprimante HP LaserJet IIP pour 12 500 FF Hors Taxes, et vous offre gratuitement, du 1er Octobre au 31 Décembre 1990, un deuxième bac d'alimentation papier (250 feuilles) et 12 polices à taille variable.

Pour tous ceux qui souhaitent une qualité d'impression laser étonnante et une très grande fiabilité, il est temps de passer à Hewlett-Packard.

Contactez votre distributeur agréé Hewlett-Packard et découvrez cette nouvelle liberté que vous offre l'imprimante HP LaserJet IIP.

SPORTS

GOLF : l'inauguration d'un centre national

La Fédération s'installe dans ses meubles

Le nouveau golf national à Saint-Quentin-en-Yvelines a été inauguré vendredi 5 octobre en présence du secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, M. Roger Bambuck. Première tranche d'une réalisation fédérale ambitieuse, le parcours de championnat l'Albatros a servi de cadre à l'exhibition annuelle, le Ford classique, qui s'est terminé dimanche 7 octobre.

M. le secrétaire d'Etat était embarrassé. Lors de son discours d'inauguration au golf national, vendredi, il s'est fourvoyé dans les méandres du vocabulaire golfique, comme un joueur du dimanche embarqué dans un *rough* épais. *« Et cette partie du terrain entre le tee et le green s'appelle...? »*, a-t-il demandé au président de la Fédération assis derrière lui. *« Ah ! le fairway, bien sûr »*. Roger Bambuck enchaînera en évoquant un joueur *« un golf... un club à la main »*. En non-golfeur manifeste, le ministre semblait souligner, par de grosses lacunes assumées avec le sourire, que l'étiquette de l'exotisme était encore fermement collée sur les sacs de golf.

La teneur du discours ministériel était tout autre. Mais, malgré l'accent qui était mis sur le golf créateur de mille cinq cents emplois, sur la vocation formatrice touchant tous les métiers de ce sport, du golf national et de sa vocation de golf public, ces arguments n'effaceront pas l'impression première : celle d'un sport qui reste, pour beaucoup en France, marginal.

Un parcours à l'américaine

La construction d'un golf national constitue une puissante riposte à cet état d'esprit. D'un coup la Fédération se dote d'un lieu pour les compétitions placées sous son égide et d'un outil de formation. Elle s'installe dans ses meubles, là où le golfe se jouera. Le débutant qui suit un cours d'initiation prendra le même chemin qu'un joueur à handicap, un membre d'une des équipes nationales amateurs ou un professionnel de haut niveau.

En dehors des stages pour les équipes de France, animés par le directeur technique national, Hervé Frayssinneau, y auront lieu des stages collectifs, scolaires, universitaires et corporatifs. A l'instar de la Fédération de tennis, la FFG aura sa maison. Celle-ci ne sera pas un club. Au moment où le golf doit se défaire de son image d'un milieu fermé sur ses privilèges, elle sera baptisée Centre national. Une équipe d'une cinquantaine de personnes doit y travailler.

Mis en vedette lors du Ford classique, le parcours de championnat l'Albatros marque lui aussi une rupture avec le passé. L'Open de France se déroulait jusqu'ici sur les tracés de tradition, mais la réticence croissante des membres de clubs à céder leur terrain pour une épreuve qui provoque, préparation et remise en état comprise, quatre semaines de perturbations et une location devenue onéreuse (600 000 francs à Chantilly) poussaient la fédération à construire.

Tête de pont « vedette » d'une approche américaine de l'architecture de parcours actuellement très en vogue dans l'Hexagone, l'Albatros est autant le fruit d'un terrain qui imposait ses lois que du penchant avoué par son créateur, Hubert Chesneau, pour les « stades » de golf qui fleurissent sur le circuit de l'USPGA. Sur 140 hectares d'un champ céréalier en friche, avec un dénivelé de seulement 3,5 mètres, Chesneau et son consultant américain, Robert van Hagge, ont façonné, avec 1,6 million de mètres cubes de terre et de gravats, un paysage plein de mouvements, animé par de larges obstacles d'eau sur dix trous avec plusieurs greens en berlinoise. Il faudra autant d'entrées quotidiennes (40 000) qu'à l'Open britannique pour tester la capacité de l'Albatros.

Un deuxième parcours de dix-huit trous (l'Aigle), un neuf trous d'initiation et d'entraînement (l'Oiselet) et un terrain d'entraînement complémentaire, *le Par* seront ouverts l'année prochaine. Le coût de l'opération dans son ensemble, qui comporte aussi des ateliers techniques et des bâtiments administratifs, est de 50 millions de francs, financés à 40 % par des subventions, à 40 % en emprunts bancaires et à 20 % en fonds propres. La région Ile-de-France compte, selon les statistiques de la Fédération elle-même, 90 000 pratiquants. Trois années de fonctionnement des quarante-cinq trous ouverts au public, devraient permettre aux partenaires d'amortir leurs investissement si les usagers sont au rendez-vous.

MARC BALLADE

TENNIS : tournoi de Toulouse

La première finale de Fabrice Santoro

Le Suédois Jonas Svensson a mis fin, dimanche 7 octobre, au beau parcours du jeune espoir français Fabrice Santoro en remportant le tournoi de tennis en salle de Toulouse (doté de 300 000 dollars), 7-6, 6-2. Mais le Toulonnais de dix-sept ans, qui disputait la première finale de sa carrière dans un tournoi reconnu, a opposé une résistance déterminée au puissant joueur suédois, avant de s'avouer vaincu après une heure quarante-trois minutes d'efforts.

Classé quatre vingt-cinquième joueur mondial, Fabrice Santoro avait sorti au premier tour de cette épreuve l'Equatorien Andres Gomez, avant de triompher du Suédois Christian Bergstrom et de l'Haïtien Ronald Agenor. *« Jonas Svensson a trop bien joué pour moi. Il a joué très vite, a pris la balle très tôt et j'étais vraiment débordé »*, a déclaré le joueur français après sa défaite. Lucide, il reconnaissait cependant que cette finale allait le *« pousser à s'entraîner encore plus »*.

RUGBY : Coupe du monde

La composition des groupes

La composition des poules définitives de la phase finale de la Coupe du monde de rugby, qui aura lieu dans un an en France et en Angleterre, est désormais établie :

Poule 1. – Nouvelle-Zélande, Angleterre, Etats-Unis et Italie.

Poule 2. – Ecosse, Irlande, Japon et Zimbabwe.

Poule 3. – Pays de Galles, Australie, Samoas et Argentine.

Poule 4. – France, Fidji, Roumanie et Canada.

Réhabilitation au château de Fontainebleau

Le jeu de paume ou comment « épater la galerie »

Bâtie sous Henri IV, la salle du Jeu de paume du château de Fontainebleau (Seine-et-Marne) abritait depuis soixante ans un grand orgue. Mardi 2 octobre, elle a retrouvé officiellement sa destination première après un long travail de réhabilitation.

L'expression *« épater la galerie »* est familière. On ignore souvent que, avant de passer dans la langue quotidienne, ces mots ont désigné jadis le comportement brillant d'un joueur de courte paume, tout comme *« rester sur le carreau »*, *« avoir l'avantage »* ou *« prendre la balle au rebond »*. Le français a gardé plus de trace du jeu de paume que les Français n'ont conservé de salles ouvertes au *« jeu des rois »*.

Une centaine de joueurs

En dépit, ou à cause, de ce qu'elle devait au serment du Jeu de paume, la Révolution française acheva de faire tomber en désuétude un sport qui avait commencé d'être pratiqué au douzième siècle dans les cours de cloîtres angevins et qui avait connu une vogue exceptionnelle aux seizième et dix-septième siècles. On compta jusqu'à deux cent cinquante salles à Paris. Elles s'appelaient alors des « tripots », puisqu'elles permettaient de « treper », autrement dit sauter, danser, bouger en vieux français.

Mais le sens moderne du mot indique clairement que, rapidement, le sport n'y fut plus la seule activité : on y jouait de l'argent. Pour tout dire, ces salles devinrent des lieux de débauche, suscitant l'inquiétude des autorités, qui commencèrent à multiplier les interdictions. Peu à peu, les « paumiers » cédèrent la place à des comédiens (ils furent appelés les « enfants de la balle ») et les « maîtres paumiers » s'exilèrent en Angleterre. En 1789, les Parisiens n'avaient plus à leur disposition que treize salles. Ces dernières années, ils n'en avaient plus qu'une seule, rue Lauriston, et encore sa construction avait-elle été le fait, au début du siècle, d'un mécène américain.

Une poignée de passionnés – on ne compte guère qu'une centaine de joueurs en France et ils sont environ quatre mille dans le monde, essentiellement dans les pays anglo-saxons – ne se résignèrent pas à ce que les seules traces d'un des rares sports à n'avoir pas été codifiés par les Britanniques, subsistant dans le vocabulaire. Président du comité français de courte paume de 1986 à 1989, M. Raymond Lacharme fut l'un des plus actifs à la restauration de ce patrimoine. La réhabilitation de la salle du Jeu de paume du château de Fontainebleau a ainsi été son principal souci et son grand succès.

Depuis 1921, cette salle, qui flanque l'aile droite du château, avait été attribuée aux Ecoles d'art américaines comme salle de concert. Les murs avaient été blanchis à la chaux et un grand orgue y avait été installé. Les premières démarches pour restituer au local son activité originelle furent entreprises en 1984. Elle aboutirent en 1989 grâce aux efforts conjugués de la municipalité de Fontainebleau, du ministère de la culture, du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, de la fédération française de tennis, avec le concours de l'architecte en chef des monuments historiques, M. Bernard Colette.

Le prince Edouard d'Angleterre

Le prince Edouard d'Angleterre, qui est amateur, a ainsi pu s'exercer ces jours derniers dans cette vaste salle telle que l'avait fait construire Henri IV et que, à la suite d'un incendie, Louis XV avait fait reconstruire : murs noirs, bordures vert épinard, « carreau » époxyde sombre, toute de recoins, de toits et de mille bizarreries allant des filets à une clochette. Seule concession à la modernité : des projecteurs électriques et des vestiaires. En visitant le château, le public pourra s'initier aux règles complexes d'un sport qui repose sur l'inégalité des chances (les conditions ne sont pas les mêmes de chaque côté du filet) et le renversement de situation (certains points doivent être rejoués pour être acquis).

Cette opération de réminiscence sportive atteint l'un des buts du ministère de la culture qui est non seulement de restaurer les monuments historiques, mais encore de rendre ces édifices vivants.

ALAIN GIRAUDO

Les « affaires » du football français

La commission nationale de discipline doit poursuivre son enquête

La commission nationale de discipline (CND) va pouvoir poursuivre son enquête sur les différentes affaires qui secouent le football français. Elle bénéficiera désormais de pouvoirs disciplinaires, comme elle l'avait souhaité dans un rapport confidentiel remis lundi 1er octobre aux autorités du football et dont *le Monde* avait révélé les grandes lignes dans ses éditions du 3 octobre.

Réuni vendredi 5 octobre à Paris, le conseil d'administration de la Ligue nationale a décidé d'accorder des pouvoirs disciplinaires à cette instance composée de sept personnes extérieures au milieu du football (avocats, magistrats...), qui avaient été chargées, le 23 avril dernier, d'enquêter, entre autres, sur les accusations de tentatives de corruption portées par M. Claude Bez, président des Girondins de Bordeaux, à l'encontre de M. Bernard Tapie, président de l'Olympique de Marseille.

Dans son rapport, la CND n'accuse aucun dirigeant mais elle relève des *« faits graves précis, et concordants »*, qui pourraient donner lieu à d'éventuelles sanctions. Dotée de pouvoirs étendus, elle va désormais être en mesure d'entendre de nouveau les différents protagonistes assistés de leurs avocats, de les interroger dans le cadre de confrontations et de faire la lumière sur les multiples contradictions apparues lors des premiers témoignages.

Au terme de la réunion du conseil fédéral de la Fédération française de football (FFF), samedi 7 octobre à Paris, M. Jean-Fournet Fayard, président de la FFF, déclaré vouloir *« tout mettre en place pour que tout soit transparent »*, précisant que *« tout le monde souhaite que les choses évoluent rapidement car nous avons le sentiment qu'il y a des choses intolérables »*. M. Fournet-Fayard a néanmoins rappelé qu'en l'état actuel des investigations *« il n'existe pas de faits de corruption active ou passive qui puissent remettre en cause le dernier championnat »*.

Ph. Br.

HIPPISME : le prix de l'Arc de triomphe

Saumarez, pièce de collection

Saumarez, un pur-sang de trois ans appartenant au riche propriétaire californien Bruce McNall, a remporté, dimanche 7 septembre à Longchamp, l'Arc de Triomphe. A l'issue d'une course limpide, il a devancé vingt adversaires de grande qualité, montrant ainsi une supériorité évidente.

Il y a un mois pourtant, on ne donnait pas cher des chances de ce poulain d'origine anglaise mais entraîné en France par Nicolas Clément, vingt-sept ans. En effet, début septembre, il avait radicalement échoué en Irlande dans une compétition importante, les Champion's Stakes, dont il était le favori. Or, il terminait septième sur huit. Après la course, une explication était donnée à cette contre-performance venant après une victoire nette dans le grand prix de Paris en juin. Contracté et cherchant son souffle, il avait *« avalé sa langue »*, comme asphyxié ! Ce type d'incident arrive assez fréquemment chez les sujets nerveux.

L'entourage décidait alors de le soumettre à un nouveau test avant le championnat du monde. C'est pourquoi il disputait, le 23 septembre, le Prix du Prince d'Orange avec la langue attachée au palais par une fine cordelette. Il s'imposait alors de deux longueurs devant des adversaires réputés. Il ne parvenait pas pour autant à convaincre les spécialistes. Pour eux *« c'était un cheval de deux mille mètres. Les deux mille quatre cents mètres, distance classique de l'Arc de triomphe seront trop longs pour lui »*.

Or, c'est pratiquement de bout en bout qu'il s'est imposé. Démarrant dès l'entrée de la ligne droite, de façon presque téméraire, vivant ensuite sur son avance, il résista jusqu'au poteau à la contre-attaque excellente du chouchou des turfistes, Epervier Bleu, appartenant à M. Daniel Wildenstein.

Mécène et numismate

Ainsi la casaque du célèbre collectionneur de tableaux a-t-elle été précédée par celle d'un collectionneur de pièces anciennes grecques et romaines. Telle est l'activité du Californien Bruce McNall, qui a fait fortune aux USA comme numismate et éditeur de publications spécialisées dans ce créneau.

Jovial quadragénaire, il ressemble comme un frère à Louis Nicollin, président de l'équipe de football de Montpellier. Comme lui, d'ailleurs il exerce également une activité de mécénat sportif. Patron de la grande équipe de hockey sur glace de Los Angeles, The Kings, il s'est associé avec son capitaine Wayne Gretzky dans l'acquisition en copropriété de Saumarez, acheté récemment quatre cent mille dollars environ. Après sa victoire, le cheval vaut, au minimum, vingt fois plus, sans compter ses gains de dimanche (cinq millions de francs). Il disputera maintenant encore une ou deux courses avant la fin de l'année dont probablement la Breeder's Cup aux Etats-Unis en novembre prochain, l'équivalent de l'Arc de triomphe.

Ensuite, il rentrera au haras comme étalon. En France ou en Amérique ? A cette question M. McNall ne veut pas répondre avec précision. Il attend la confirmation des offres d'un groupe d'éleveurs. On peut compter sur lui pour faire monter les enchères. D'ailleurs, il aime à déclarer que dans toutes ses entreprises, travail et distraction ne sont jamais incompatibles : *« Business et hobby »*. Après s'être séparé du pétrolier texan Nelson Hunt pour gérer seul son écurie, il achète ses chevaux par l'intermédiaire d'un courtier français installé outre-Atlantique, Emmanuel De Seroux. C'est ce dernier qui découvrit Saumarez. La fibre cocardière tricolore pouvait donc vibrer après l'arrivée.

GUY DE LA BROSSE

La fin des onzièmes Asiades à Pékin

Jeux sur mesure

PÉKIN

de notre correspondant

La propagande de Pékin a salué dans les Jeux asiatiques, qui se sont conclus dimanche 7 octobre dans la capitale chinoise sur un spectacle nocturne à la gloire du continent, la preuve que *« l'Asie, dont l'arriération résultait des agressions et de l'état d'esclavage causés par les colonialistes et les impérialistes, se lève dans un mouvement puissant à l'est du monde »*. L'ensemble de la manifestation a été placé par le régime chinois sous le jour d'une glorification permanente de l'Asie, le sport servant surtout de prétexte à une démonstration de politique dans laquelle la Chine avait le beau rôle.

Le *Quotidien du peuple*, organe du Parti communiste chinois, a battu son propre record de lyrisme dans l'autosatisfaction en qualifiant lundi de réalisation *« remarquable dans l'histoire mondiale de l'architecture »* le village asiatique, somme toute assez ordinaire, édifié à Pékin pour ces onzièmes Asiades. La presse ne cesse de ressasser l'antienne selon laquelle la Chine a fait la preuve qu'elle pouvait accueillir les Jeux olympiques de l'an 2000, alors qu'en privé certains responsables chinois reconnaissent que ses chances sont minimes.

Ce qui est certain, c'est que Pékin ne s'est pas fait que des amis dans la région par la manière dont les rencontres ont été organisées. D'une certaine façon, les résultats ont largement confirmé la domination chinoise sur le sport asiatique : Pékin a empoché 183 des 310 médailles d'or distribuées. Mais cette domination même a suscité la grogne de nombre de participants, qui se sont plaints du professionnalisme déguisé du sport en Chine, même dans des disciplines en principe réservées aux amateurs. Il est de notoriété publique que les sportifs chinois, objets d'une sélection systématique au plus jeune âge, reçoivent un entraînement à tel point intensif qu'ils sont assimilables à de véritables professionnels même si leurs revenus ne sont pas en rapport avec leurs talents.

Record de plaintes

En outre, la domination chinoise est perçue par les autres concurrents comme le seul reflet de la loi des grands nombres : avec son réservoir humain, la Chine est naturellement dépositaire des ressources sportives les plus abondantes. A cet égard, il n'est pas indifférent de noter que quatre records du monde seulement ont été battus au cours de ces jeux, et aucun dans des grandes diciplines d'athlétisme. Au reste, s'il est un résultat qui peut être relevé dans le rapport avec la population, c'est celui de la Corée du Sud, qui vient en deuxième position avec 54 médailles d'or pour 43 millions d'habitants, devant le Japon (38 médailles d'or).

Enfin, un record moins glorieux a peut-être été battu : celui des plaintes contre le pays organisateur. On n'en trouve guère de trace dans les comptes rendus officiels de ces Asiades, mais les délégations invitées n'ont cessé de protester contre les indélicatesses répétées de Pékin, allant d'obscures réglementations destinées à favoriser les conditions d'entraînement de ses sportifs à la publicité donnée aux épreuves où la Chine règne en maître, pour ne pas parler d'entorses caractérisées aux règlements du Conseil olympique d'Asie. On a vu des médailles d'or apparaître où elles n'étaient point prévues, comme par hasard attribuées à la Chine, et des reclassements mystérieux favorisant ceux que Pékin voulait flatter... Le COA paraît avoir fermé les yeux dans l'intérêt du mouvement olympique asiatique, mais ces bavures joueront contre la réputation de Pékin.

FRANCIS DERON

Les résultats

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(douzième journée)

*Marseille b. Saint Etienne	3-1
*Nice et Auxerre	1-1
Monaco b. *Cannes	2-1
*Lyon et Montpellier	3-3
*Bordeaux b. Paris SG	3-0
*Metz b. Nancy	4-0
*Lille et Rennes	1-1
*Caen b. Toulon	2-0
*Toulouse et Sochaux	0-0
*Nantes b. Brest	1-0

Classement. – 1. Marseille, 20 pts ; 2. Auxerre, 17 ; 3. Monaco, 15 ; 4. Metz, 14 ; 5. Montpellier, Brest, Caen, Bordeaux, Lille, Nantes et Lyon, 13 ; 12. Paris SG, 12 ; 13. Toulouse, 11 ; 14. Nice et Cannes, 10 ; 16. Nancy, 9 ; 17. Sochaux, Toulon et Rennes, 8 ; 20. Saint-Etienne, 7.

Deuxième division

(douzième journée)

GROUPE A

*Bastia b. Louhans-Cuiseaux	2-0
*Valenciennes et Annecy	0-0
Istres b. *Epinal	3-2
*Alès et Martigues	1-1
Rodez b. *Dijon	3-1
*Nîmes b. Strasbourg	3-2
*Guéugnon b. Ajaccio	1-0
*Chaumont b. Dunkerque	1-0
Avignon b. *Mulhouse	1-0

Classement. – 1. Bastia, 18 pts ; 2. Istres, 17 ; 3. Valenciennes, 16.

GROUPE B

*Reims b. Beauvais	1-0
Saint-Seurin b. *Red Star	2-1
*Le Havre b. Angers	1-0
*Guingamp b. Le Mans	2-1
*Bourges et Lens	2-2
*Laval b. La Roche-sur-Yon	3-0
*Orléans b. Niort	3-0
*Tours b. Rouen	1-0
*Saint-Quentin b. Créteil	1-0

Classement. – 1. Red Star et Le Havre, 18 pts ; 3. Angers et Guingamp, 15 ;

هكذا من الأصل

ÉCHECS

Karpov tire les Blancs

Le championnat du monde d'échecs commence, lundi 8 octobre, à New-York. Il oppose le tenant du titre, Garry Kasparov, vingt-sept ans, à son éternel rival Anatoli Karpov, trente-neuf ans. C'est le cinquième match en six ans entre les deux Soviétiques. Le tirage au sort effectué dimanche a donné les Blancs à Karpov pour la première partie.

Pour ne pas déroger à la sacro-sainte règle de la guerre psychologique qu'il applique avant le débat de ses matchs contre Karpov, Kasparov a donc exprimé le « souhait » de jouer sous les couleurs de la République de Russie (bandes horizontales blanc-bleu-rouge) et non sous celles de l'Union soviétique, qui représente pour lui *« l'oppression et la tyrannie »* et *« soixante-treize ans de dictature communiste »*. La sincérité du propos est hors de doute, mais le champion du monde vise surtout son rival, deux fois décoré de l'Ordre de Lénine sous Brejnev et toujours membre du Parti. En clair, Kasparov est le champion des libertés *et de la démocratie*, Karpov celui d'un régime honni et discrédité.

Ces amabilités ont laissé le challenger *« indifférent »*. *« Toujours les mêmes bêtises »*, a-t-il répondu et, déplaçant la polémique, il a proposé qu'en cas de match nul, les deux joueurs poursuivent le match jusqu'à ce que l'un des deux gagne une partie. Façon de rappeler à Kasparov que, à Séville en 1987, ils avaient terminé à égalité et que seul le règlement avait permis à *son rival de conserver* son titre.

Mais, depuis Séville, Kasparov a écrasé le monde échiquéen. Il a gagné la première Coupe du monde des échecs (devant Karpov bien sûr). Il a atteint au classement ELO le total fabuleux de 2 800 points contre 2 730 à Karpov, battant le record de Fischer établi en 1972 (2 780), ce que Karpov n'a jamais pu faire en quinze ans de règne. Il n'a pas joué un tournoi sans le gagner haut la main. *Karpov n'a pas connu la* même réussite. En 1989, il a même perdu trois parties d'affilée dans un tournoi classique. Contre Youssoupov, en demi-finale du tournoi des candidats, il n'a arraché la victoire que dans la dernière partie. Par contre, en finale, il a écrasé Timman (4-0) et, pour sa dernière apparition avant le championnat, il a survolé le tournoi de Bienne.

De toute façon, c'est devant Kasparov qu'il est le meilleur. Il suffit de rappeler qu'en cent vingt parties disputées en championnat du monde (1984,1985,1986,1987), Kasparov a obtenu dix-sept gains et Karpov seize. Dans les onze autres parties jouées en tournoi, c'est l'égalité : deux victoires chacun. Ainsi, sur un total de cent trente et une rencontres entre « M. K. », le score final est de dix-neuf victoires pour Kasparov, dix-huit pour Karpov et quatre-vingt-quatorze nulles. L'écart pourrait ne pas être beaucoup plus important après leur cinquième confrontation.

B. de C.

Le règlement

- Le nombre de parties est *limité à vingt-quatre.*
- Chaque partie gagnée vaut un point, une partie nulle un demi-point, une défaite zéro point.
- Le vainqueur sera celui qui réalisera le plus haut score à *l'issue* des vingt-quatre parties ou le premier qui atteindra douze points et demi.
- En cas de match nul, le champion du monde conserve son titre.
- Les parties sont jouées le *lundi, le mercredi et le vendredi* à 17 h 30 (heure locale) ; les ajournées le mardi, le jeudi et le samedi. Repos le dimanche.
- Cadence de jeu : chaque joueur dispose de deux heures trente pour ses quarante *premiers coups. Après l'ajournement*, la cadence est de seize coups à l'heure.
- Chaque joueur a droit à trois *time-out* (jour de repos) qu'il peut prendre quand il le désire durant le match.
- *Arbitres : l'arbitre principal* est M. Gert Gijssen (Pays-Bas), comme à Séville en 1987. Il est assisté par MM. Carlos Falcon (Espagne), Christian Bernard (France), lequel est remplacé à Lyon par M. Carol Jareck (Etats-Unis).
- Prix : le montant total des prix est de 3 millions de dollars (15,9 millions de francs environ). 8,5 % iront à la Fédération internationale des échecs, 8,5 % à l'Association des grands maîtres, le solde étant réparti entre les deux joueurs à raison de cinq huitièmes pour le vainqueur et trois huitièmes pour le vaincu.
- Lieux de la rencontre : la première moitié du match se déroule à New-York au Théâtre Hudson dans Broadway. Dix parties au moins et douze au plus y seront jouées. Si l'un des deux joueurs disposait d'une avance de deux points (6-4 par exemple) après dix parties, le match serait automatiquement transféré à Lyon. Dans tous les cas le match reprendra au Palais des congrès à Lyon à partir du 24 novembre, les jours de jeu étant le lundi, le mercredi et le samedi. Les ajournées : mardi, jeudi et dimanche. Repos le vendredi.

(Le Monde donnera l'intégralité des parties du championnat.)

Histoire de centimètres...

NEW-YORK

de notre correspondant

Les Noirs pour Kasparov, les Blancs pour Karpov. Ainsi en a décidé le sort, dimanche 7 octobre, en prélude au dîner de gala, donné dans un palace new-yorkais en l'honneur des deux champions soviétiques. Tout au long de cette cérémonie, un peu guindée, présidée par le maire de New-York, M. David Dinkins, l'hôte des championnats du monde d'échecs 1990, son homologue lyonnais, M. Michel Noir, un familier de l'échiquier, qui accueillera chez lui la seconde partie de la compétition, et par le président de la Fédération internationale des échecs (FIDE), M. Florencio Campomanes, les deux adversaires, fidèles à leur image, ont cherché à s'éviter.

Depuis une dizaine de jours qu'ils sont à New-York, Garry Kasparov et Anatoly Karpov ont limité au maximum les mondanités et les rencontres avec les reporters. Un entretien accordé au *New York Times Magazine*, qui permet au supplément dominical du quotidien de faire sa « une » sur le « King Kasparov », une ou deux séances de micro pour Karpov, et l'*inévitable* photo d'avant-match pour laquelle le maire de New-York a eu toutes les peines du monde à réunir les deux hommes. Pas question de se serrer la main ; chacun se contentera de poser prudemment *la paume* sur les mains jointes de M. Dinkins en grimaçant un sourire.

Depuis six ans qu'ils s'affrontent, ils ont appris à se connaître. Et à se mépriser. *« Normalement, la partie d'échecs est une bataille engagée entre deux individus ; c'est une lutte intellectuelle mais brutale »*, souligne Kasparov. *« Mais dans mon cas, avec Karpov, c'est un duel entre deux différentes mentalités en Russie. J'identifie Karpov au système que je combats. »* Opposant résolu de la politique menée par Gorbatchev depuis les événements survenus dans sa ville natale de Bakou, Kasparov voit dans ce match l'occasion de *« terrasser »* celui qui *« est toujours membre du parti communiste et ce depuis dix ans »* ainsi que l'a rappelé Karpov, sans la moindre gêne.

Les dessous d'une table

A partir de lundi les deux rois des échecs se retrouveront seuls sur la scène du Hudson Theatre, un des derniers symboles de la vie nocturne à Broadway, remis à *neuf* pour l'occasion. Le décor, noir, le mobilier, noir également pour permettre la concentration, les lumières dont le faisceau a été minutieusement réglé, le bureau où se tiennent discrètement en retrait les arbitres, le véritable petit appartement aménagé en arrière-scène avec canapé, toilettes, réfrigérateur, fleurs régulièrement renouvelées, tout a été pensé en fonction de l'enjeu. Et de la personnalité des deux fous géniaux de l'échiquier.

« La table a été un véritable casse-tête », reconnaît M. Dan-Antoine Blanc-Shapira, le responsable de Passion-Public, la société française chargée de transformer au mieux cette salle de théâtre en enceinte de compétition feutrée. *« Kasparov voulait être à 30 centimètres de l'échiquier, Karpov à 15 centimètres. Finalement, on a transigé à 20 centimètres. Mais il a fallu installer une séparation sous la table. Pour que les jambes des joueurs ne se touchent pas par mégarde. Cela serait aussitôt interprété comme un acte d'agression ! »* Des enfantillages ? *« Absolument pas, c'est très important. C'est un peu comme si, lors de la finale de Roland-Garros, vous aviez laissé traîner un caillou sur le court central. »*

Jusqu'au dernier moment, il a fallu batailler ferme. Pour trouver un siège *« pas trop confortable »* à Kasparov, qui craint de s'amollir face à son redoutable concurrent. Pour admettre que Karpov combatte sous les couleurs soviétiques alors que le tenant du titre s'abrite sous le drapeau de *la République de Russie.*

Depuis 1972, lorsque Bobby Fischer, le dernier champion américain, avait été battu par le soviétique Spassy (aujourd'hui naturalisé français), le public *new-yorkais avait perdu* l'habitude de ces empoignades nationalistes. Dorénavant, à chaque partie, l'un ou l'autre des cinquante millions de joueurs d'échecs que comptent les Etats-Unis pourront admirer sur écran géant les deux plus talentueux joueurs d'échecs au monde. Et le double reflet d'un empire éclaté.

SERGE MARTI

L'ASTRADUL
Association des Traducteurs
Diplômés de l'Université de Londres
Vous propose une équipe de Traducteurs
FRANÇAIS et ANGLAIS
TÉL. : 47-07-77-13 – 45-78-75-80 – 45-09-02-72
B.P. 225.07 – 75327 Paris Cedex 07
Siège social : Institut Britannique de Paris

PLANTU
est paru
EN VENTE CHEZ VOTRE
MARCHAND DE JOURNAUX

AGENDA

CARNET DU Monde

Adoptions

– Jacques et Catherine QUEINNEC, David, Jean-Baptiste et Grégoire, sont heureux d'annoncer l'arrivée dans *leur foyer de*

Marianne,

née au Brésil le 24 juin 1990.

16, rue d'Avesnières,
53000 Laval.

Mariages

– Isabelle BENABEN
et
Patrick WARNAULT

font part de leur mariage célébré, le 29 septembre 1990, à Eaubonne (Val-d'Oise).

Décès

– Les familles Chartier, Edelin, Crépeau, Leclerc,
M. et Mme Schuler,
Marie-Christine et Jérôme Clément,
Et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Lucienne CHARTIER,

survenu, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le mercredi 26 septembre 1990.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité, le samedi 29 septembre, dans la commune de Dangeau, Eure-et-Loir.

– Mme Agatha Collin,
son épouse,
Pierre, Françoise, Elisabeth Collin,
ses enfants,
François, Anne, Marie,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Daniel COLLIN,
architecte paysagiste,

survenu le 4 octobre 1990.

L'inhumation a eu lieu le 8 octobre, dans l'intimité de sa famille, au cimetière de Vernouillet.

Les Aulnes,
25, sente de la Charité,
78480 Verneuil-sur-Seine.

– Le professeur Jacques Léauté,
et ses enfants,
Le docteur Jean-Baptiste,
Et Sylvie Léauté,
Laurence et Bruce Beasley,
Blandine et le docteur Jean-François Devars du Mayne,
François et France Léauté,
Et ses onze petits-enfants,
font part du décès de

Mme Françoise LÉAUTÉ,
née Lormand,

survenu à son domicile le 5 octobre 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, le jeudi 11 octobre, à 8 h 30.

– Le président,
Le directeur général,
Les membres de la direction,
L'ensemble du personnel,
Et les agents de
PFA Assurances
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 27 septembre 1990, de

M. François LECERF,
ancien directeur
général adjoint
de La Préservatrice.

– Mikael ROSSI

est mort le 1er octobre 1990.

Il avait vingt-quatre ans.
Il était musicien.

Paul-Louis Rossi,
6, rue de Fécamp,
75012 Paris.
Y. Rossi-Cottin,
5, rue de l'Echiquier,
75010 Paris.

– Golda Srodogora,
Rachel et Jean Dywan,
et leur fille,
Suzanne Srodogora et Michel Morian,
et leurs filles,
Thérèse et Robert Walter,
leurs enfants et petits-enfants,
Régine Englander,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur bien-aimé

Szame SRODOGORA,

survenu le 4 octobre 1990, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux, à 10 h 30, le mercredi 10 octobre.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Laure, Marie Roubin,
son épouse,
M. et Mme Pierre Roubin,
ses enfants,
M. et Mme Pierre H.-L. Roubin,
Et M. Marc Ph. Roubin,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri Claude ROUBIN,
instituteur honoraire,
officier des Palmes académiques,

survenu le 6 octobre 1990.

Les obsèques auront lieu le mardi 9 octobre, à 10 h 30, à Saint-Julien-Chapteuil (Haute-Loire).

Ni fleurs ni couronnes, adresser éventuellement votre don à l'œuvre philanthropique ou humanitaire de votre choix.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Magdeleine Sintes,
son épouse,
M. et Mme Gilles Sintes,
M. et Mme Christian Virard,
ses enfants,
Emmanuelle, Pierre, Claire et François,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri SINTES,
proviseur honoraire,
commandeur
dans l'ordre des *Palmes académiques,*

à l'âge de soixante et onze ans.

L'inhumation a lieu au cimetière de Ménétréol-sous-Sancerre (Cher), le mardi 9 octobre 1990, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, allée du Port-de-Plaisance,
Saint-Thibault,
18300 Saint-Satur.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5364

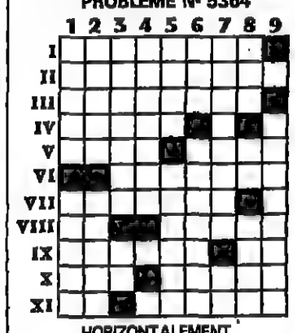

HORIZONTALEMENT

I. Dont on pourrait faire son beurre. – II. Le bon moment pour celui qui veut faire un tableau. – III. Ne prennent pas le plus court chemin. – IV. Militaire pas du tout civil. – V. En Espagne. Pas enclin à pavoiser. – VI. Lieux d'arrêt. – VII. Une partie du quartier. – VIII. Coule en Sibérie. Se *fait parfois sur un banc.* – IX. Qui a donc fait trop de dépenses. Dans le ton. – X. Soutient le bâtiment. Canard au jus. – XI. Un peu d'espoir. Peuvent finir dans les soldes.

VERTICALEMENT

1. Gros quand il a été brisé. Certain se fit dire deux mots. – 2. Un endroit qui n'est pas touché par les grèves. Peuvent être des cris de cornauds. – 3. Bien cultivés. Point de départ. – 4. Peut être assimilée à une bonne purée. – 5. Pays. Qui n'a rien dans le cœur. – 6. Indigène. Est parfois sur la corde. – 7. Plus que frappés. – Adverbe. – 8. Légume. Une partie de la France. Un nid à la hauteur. – 9. Parfois utiles quand on veut garder la chambre.

Solution du problème n° 5363

Horizontalement

I. Antidépresseurs. – II. Dormeur. Saut. Eu. – III. Alep ; Poussières. – IV. Mime ; hure. – V. Isar ; Inusité. – VI. Té. Nu. Irène. – VII. Ergotisme. Pô. – VIII. An. Quintuplés. – IX. Mineur. Sentine. – X. Bu. Éléis. Tiercé. – XI. Réale. Écu. Eh ! – XII. Ors. Gorille. An. – XIII. Trac. Été. *Fané.* – XIV. Ecran. Enroué. Tu. – XV. Est. Séances.

Verticalement

1. Adamites. Broder. – 2. Noliser. Muer. – 3. Tréma. Gai. Astre. – 4. Impersonnel. Ras. – 5. Dé. Élégant. – 6. Euphonique. Oc. – 7. Prou. Usurier. Ès. – 8. Uri. Mi. Scène. – 9. Esséniens. Ultra. – 10. Ses. Ur. Têt. Léon. – 11. Suisse. Unité. Ut. – 12. Eté. Inapte. Fée. – 13. Rate. Lire. – 14. Rée. Penchant. – 15. Suse. Doséo. Neuf.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 6 octobre 1990 :

DES DECRETS

N° 90-893 du 1er octobre 1990 modifiant le décret n° 80-627 du 14 août 1980 relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive.

N° 90-894 du 1er octobre 1990 modifiant le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié relatif aux statuts du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

N° 90-897 du 1er octobre 1990 portant réglementation des artifices de divertissement.

UNE CIRCULAIRE

Du 31 juillet 1990 relative au crédit d'impôt pour accroissement de la durée d'utilisation des équipements et réduction de la durée de travail.

JACQUES GAUTIER

Broche cristal sur argent
avec inclusion de lapis-lazuli.
Boucles d'oreilles... 2 900 F.
36, rue Jacob, 75006 Paris.
Tél. : 42-60-84-33.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-26
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

AGENDA

LUNDI 8 OCTOBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

Coup de phare sur la colline de Chaillot : Au-delà du réel, v.f.), de Ken Russel, 18 h ; l'Homme qui rétrécit (1957), de Jack Arnold, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Passages de l'image : Chronographies (1979-1982), de Jean-Michel Bouhours, Paris qui dort (1923), de René Clair, l'Homme à la Caméra (1929), de Dziga Vertov, 14 h 30 ; Primarily Speaking (1983, v.o. s.t.f.), de Gary Hill, l'Origine de la nuit (1973-1978, v.o. s.t.f.), de Lothar Baumgarten, 17 h 30 ; Nuit et Brouillard (1955), d'Alain Resnais, Persona (1966, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Mangnan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FULL CONTACT (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NON OÙ LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

PLEIN FER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE PRÉDESTINÉ (Isr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

LE SIXIÈME DOIGT (Fr.-Ivoirien) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

TROIS ANNÉES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

VOIR L'ÉLÉPHANT (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES GRANDES REPRISES

L'ATALANTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AU-DELA DU RÉEL (A., v.f.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

BRÈVE RENCONTRE (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 6e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE DÉCAMÉRON (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EL (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

FALSTAFF (Esp.-Suis.-Fr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

FANTASIA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA FIANCÉE DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

FRANKENSTEIN (A., v.o.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

58 MINUTES POUR VIVRE. Film américain de Renny Harlin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DÉTOUR. Film américain d'Edgar George Ulmer, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MADO POSTE RESTANTE. Film français d'Alexandre Adabachian : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MARI DE LA COIFFEUSE. Film français de Patrice Leconte : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PARIS EN VISITES

MARDI 9 OCTOBRE

« Musée d'Orsay : sculptures fin dix-neuvième début vingtième siècle », 11 heures, vestiaire collectivités, Albert André, l'ami des Nabis, 15 heures, 34, avenue de New-York (G. Marbeau-Caneri).

« L'Arche de la Défense, l'esplanade, le CNIT réaménagé », 14 h 15, hall du RER Défense, sortie L (Tourisme culturel).

« Le temple bouddhique du bois de Vincennes », 14 h 30, métro Liberté, sortie rue de Paris (P.-Y. Jaslet).

« Les passages marchands, une promenade hors du temps », 14 h 30, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Hôtels du Grand Veneur, Montrésor, Vigny, Croisilles et Marles-Durée », 14 h 30, 60, rue de Turenne (Paris historique).

« L'œuvre de Rodin et de Camille Claudel au Musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne (D. Fleuriot).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Toute l'Ile Saint-Louis », 14 h 45, métro Sully-Morland (M. Banassat).

« Chapelles et cités d'artistes dans le quartier de la Tombe-Issoire », 15 heures, angle rue Sarrette et rue de la Tombe-Issoire (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 18 heures : « Initiation à l'astronomie ». Entrée gratuite.

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Une aventure d'Europe au cinquième siècle : les Vandales », par M. Jobert (Maison de l'Europe).

Sorbonne (salle Louis-Liard), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 30 : « Dame de fer et têtes d'œuf. La place des intellectuels dans l'Angleterre de Mme Thatcher. Y a-t-il encore une culture britannique ? La place et l'avenir de la culture anglaise en Europe ». Réservation au 45-85-16-16, poste 277 (Amis de la Bibliothèque de France).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 15 : « Hypnose et autohypnose », par D. Varma. Entrée libre (Soleil d'or).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

UN CAPRICE ET IL FAUT QU'UNE PORTE. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 17 h (3).

Y A FARID CHOPEL. Splendid Saint-Martin (42-08-21-93) (dim., lun.), 22 h (3).

CATHERINE ZARCATE RACONTE BAZAR DE NUIT. Petit Montparnasse (43-22-77-30), 21 h ; dim. 15 h 30 (2).

LE LABOUREUR DE BOHEME. Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (3).

HAMLET. Neuilly-sur-Seine, L'Athlétic (64-24-03-83), 20 h 30 (3).

LE PILON FLAMBOYANT. La Coumeuve (48-38-11-44), 20 h 45 ; dim. 16 h 30 (4).

SOLEIL BRISE. Le Réverbère (45-79-50-74) (dim., lun., mar., mer.), 20 h 30 (4).

CHAHUT. Cartoucherie, Atelier du Chaudron (43-28-97-04) (dim. soir, mer., mar.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (4).

LES CONTES DE JADE. Petit Montparnasse (43-22-77-30), 21 h (4).

MIQUETTE ET SA MÈRE. Théâtre Moderne (49-95-09-00) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (5).

OÙ A PASSÉ LE MONDE ? Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (lun.), 18 h 15 (5).

PIÈCE SANS TITRE. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32), (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; sam., dim. (15 h) (5).

LES FILS DU VENT. Petit Montparnasse (43-22-77-30), 21 h (5).

FIN DE PARTIE. Eragny, Théâtre de l'Usine (30-37-84-57) (dim. soir, mer., jeu.), 21 h, dim. 18 h (5).

MACBETH. Théâtre Paris Plaine (40-43-01-82) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (5).

UNE JOURNÉE CHEZ MA MÈRE. Théâtre Antoine-Simone Berriau (42-08-77-71) (dim.) 21 h (5).

LA BABY SITTER. Saint-Maur Théâtre Rond-Point Liberté (48-89-99-10), 21 h (6).

LE PLAISIR DE ROMPRE ET LE PAIN DE MÉNAGE. Edouard VII-Sacha Guitry (47-42-59-92) (lun. soir, lun.), dim. 21 h ; sam. 18 h, dim. 15 h 30 (5).

SALOMON ET LA REINE DE SABA. Petit Montparnasse (43-22-77-30), sam. 21 h (6).

LE GRAND KABUKI : MIGAWARI ZAZEN, SUMIDA-GAWA. Théâtre des Champs-Elysées (47-20-36-37), 20 h 30 ; dim. 15 h (8).

THE BLACK RIDER. Châtelet, Théâtre musical de Paris (40-28-28-40), 20 h ; dim. 15 h (9).

A QUOI REVENT LES VIEUX ENFANTS ? Cité internationale universitaire (45-89-38-69) (dim., lun.), 20 h 30 (9).

TONKIN-ALGER. Jardin d'Hiver (42-62-59-49) (dim., lun.), 21 h (9).

UN JOUR AU DÉBUT D'OCTOBRE... Athénée Louis-Jouvet (47-42-67-27) (dim., lun.), 20 h 30 (9).

LA CONFESSION DE ROUSSEAU. Petits Mathurins (42-65-90-03) (dim., lun.), 18 h, sam. 15 h (9).

CRIME ET CHATIMENT. Théâtre 14-Jean-Marie Serreau (45-45-49-77), 20 h 30 ; jeu. 19 h (9).

DIDASCALIES III. A LA RECHERCHE D'UNE CONVERSATION. Bobigny, Maison de la Culture (48-31-11-45), 21 h (9).

HOM. Amandiers de Paris (43-66-42-17), 20 h 30 (9).

MAMIE OUATE EN PAPOASIE. Sartrouville (39-14-23-77), 21 h (9).

PARTAGE DE MIDI. Atelier (46-06-49-24), 21 h (9).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Un vent d'air show : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ARCANE (43-38-19-70). Dans la nuit : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Chahut : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La Vie de Galilée : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Comédie du paradoxe : 20 h. Mélodie de Varsovie : 21 h 30. Théâtre rouge. Oh! Elle est magni-fi-que : Andy Warhol : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Journal et il était une fois à la gare Un mois de la Pologne à Paris : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Les Démons 20 h 30. Laurent Violet : 21 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Un caprice et il faut qu'une porte... : 21 h.

THE SWEENY (46-33-28-12). Manet and Bruce : 20 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Vol nuptial des mouches mâles sous les lustres : 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). Le Grand Kabuki : Migawari Zazen, Sumida-Gawa Festival d'automne à Paris : 20 h 30.

THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). La Farce enfantine de la tête du dragon : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Pour en finir avec le XXe siècle : 21 h.

RÉGION PARISIENNE

ERAGNY (THÉATRE DE L'USINE) (30-37-84-57). Fin de partie : 21 h

DEMAIN : 10 OCTOBRE

jusqu'au 14 octobre 1990

THEATRE champs élysées

47 20 36 37

LE GRAND KABUKI

AVEC LE CONCOURS DE Konica

هكذا من الأصل

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mardi 9 octobre 1990

Peu nuageux, orages locaux sur la Côte d'Azur et la Corse

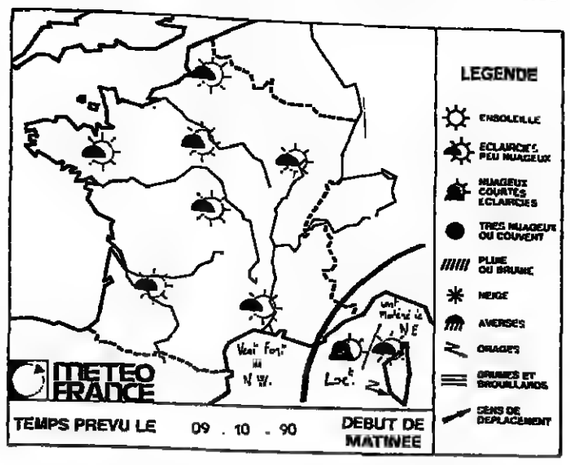

SITUATION LE 8 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU

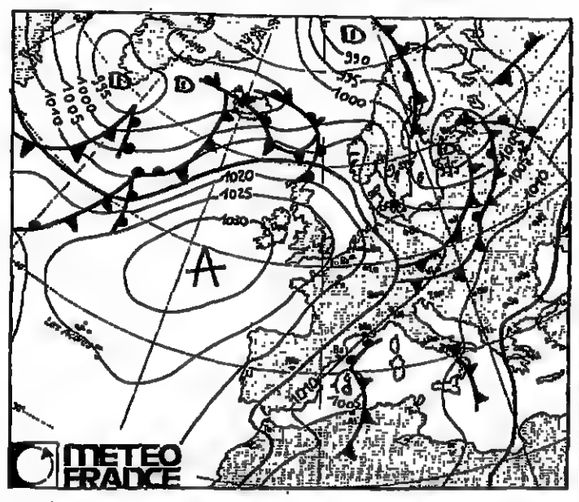

Le temps sera souvent bien ensoleillé. Toutefois, des passages nuageux circuleront sur les régions du nord, tandis que des ondées sont possibles sur les régions méridionales.

Mercredi : nuages au Nord-Ouest et au Sud, soleil ailleurs. – De la Bretagne au Nord, nuages et soleil se partageront le ciel.

De l'Aquitaine aux Alpes et à la Méditerranée, les nuages voileront, par moments, le soleil. Ils pourront parfois devenir menaçants et apporter des ondées localement orageuses.

Sur les autres régions, après dissipation des brumes et brouillards matinaux, le soleil brillera largement.

En Méditerranée, le vent de secteur est soufflera fort le matin, puis il faiblira en cours de journée. Sur le littoral atlantique, le vent de nord sera modéré.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 2 degrés et 6 degrés. Près de la Manche, elles avoisineront les 9 degrés. Sur les régions méridionales, elles atteindront 10 degrés à 14 degrés.

Les températures maximales varieront de 16 degrés à 22 degrés du Nord au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 10 OCTOBRE A 12 HEURES TU

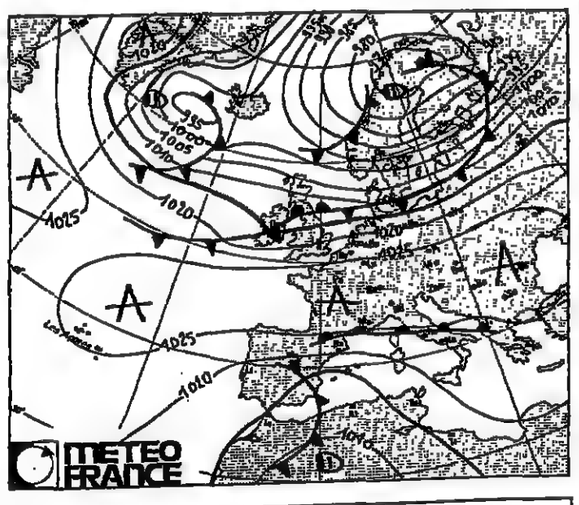

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 8-10-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-10-90 à 6 heures TU et le 8-10-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	23	13	N
BIARRITZ	16	12	C
BORDEAUX	18	9	D
BOURGES	16	6	D
BREST	15	8	D
CAEN	15	9	C
CHERBOURG	14	8	D
CLERMONT-FER.	17	6	C
DIJON	19	10	N
GRENOBLE/ST-H	15	6	D
LILLE	11	6	D
LIMOGES	19	8	D
LYON	20	11	D
MARSEILLE-MAR.	17	5	D
NANCY	17	7	N
NANTES	21	14	D
NICE	17	7	D
PARIS-MONTS	14	10	P
PAU	20	13	D
PERPIGNAN	17	7	N
RENNES	16	8	N
ST-ETIENNE	18	7	N
STRASBOURG			
TOURS	17	5	D
TOULOUSE	14	11	N
POINTE-A-PITRE	-	-	-

ÉTRANGER			
ALGER	27	18	N
AMSTERDAM	15	6	A
ATHENES	26	19	D
BANGKOK	33	26	P
BARCELONE	18	13	P
BELGRADE	28	18	P
BERLIN	17	7	C
BRUXELLES	15	5	A
LE CAIRE	31	20	D
COPENHAGUE	13	7	D
DAKAR	31	25	N
DELHI	34	24	D
GENEVE	33	24	N
HONGKONG	17	9	N
ISTANBUL	28	25	D
JERUSALEM	22	15	D
LISBONNE	27	17	D
LONDRES	20	14	D
LOS ANGELES	14	1	D
LUXEMBOURG	24	18	D
MADRID	15	4	D
MARRAKECH	19	10	N
MEXICO	29	17	N
MILAN	23	11	B
MONTREAL	16	12	B
MOSCOU	25	9	C
NAIROBI	11	7	P
NEW-YORK	27	14	D
OSLO	31	17	D
PALMA-DE-MAJ.	11	0	C
PEKIN	25	15	O
RIO-DE-JANEIRO	25	10	D
ROME	26	21	D
SINGAPOUR	24	16	P
STOCKHOLM	33	25	O
SYDNEY	9	4	D
TOKYO	18	9	N
TUNIS	23	16	A
VARSOVIE	30	16	D
VENISE	21	9	N
VIENNE	18	14	C
	19	11	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 8 octobre

TF 1

20.35 Téléfilm : Imogène et la veuve blanche. De Thierry Chabert.
22.15 Magazine : Perdu de vue. *Présenté par Jacques Pradel.*
23.25 Magazine : Va y avoir du sport.
0.20 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Variétés : Il était une fois. Avec Florence Arthaud et Pierre Bachelet, Jean-Louis Aubert, Les Tambours du Bronx, Florent Pagny, Murray Head...
22.10 Magazine : Les années 90. Octavio, de Camille de Casabianca et Patrick Blossier.
23.05 Journal et Météo.
23.25 Feuilleton : Sang et honneur (4e épisode).
0.15 Documentaire : Des autos et des hommes. L'auto s'en va-t-en guerre, de Claude Savarit.

FR 3

20.40 Cinéma : La chevauchée sauvage. ■■ Film américain de Richard Brooks (1975).
22.50 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Océaniques. Les arts, d'Alain Jaubert ; à 0.00, *Les hommes-livres (Claude Simon), de Roland Allard et Marianne Alphant.*
1.00 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : La fille de Jack l'éventreur. ■ Film britannique de Peter Sasdy (1970).
21.55 Flash d'informations.
22.00 Documentaire : Arnold Schwarzenegger, portrait d'un séducteur. de Mara Villiers.
22.30 Cinéma : Mémoires du Texas. ■■ Film américain de Peter Masterson (1985).
0.15 Cinéma : Nosferatu à Venise. ■ Film italien d'Augusto Camnito (1987).

LA 5

20.40 Cinéma : La tête dans le sac. □ *Film français de Gérard Lauzier (1984).* Avec G. Marchand, M. Berenson, F. Bastiani.
22.15 Série : Jack Killian, l'homme au micro.
23.15 Rallye des Pharaons.
23.25 Magazine : Aparté. De Pierre-Luc Séguillon.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : Looker. ■ Film américain de Michael Crichton (1981).
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.10 Magazine : Vénus.
23.40 Six minutes d'informations.
23.45 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler.
0.25 Musique : Boulevard des clips
2.25 Rediffusions.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Boulez XXe siècle (5).
21.00 Cinéma : L'âne qui a bu la lune. ■■ Film français de Marie-Claude Treilhou (1987).
22.40 Court métrage : Passerelle. De G.Voronine.
23.00 ▶ Documentaire : Saint-Denis roman. De Claudine Bories.
23.50 Documentaire : Il était une fois l'employé Roziavine.

FRANCE-CULTURE

20.30 *L'histoire en direct.* 24 janvier 1960 : Les barricades d'Alger (2).
21.30 Dramatique. Béatitude, de Mikhail Boulgakov (1re partie).
22.40 La radio dans les yeux.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Les dames du jazz.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 septembre à l'occasion du centenaire de l'Orchestre de Chicago) : Concerto pour piano et orchestre n° 1, de Bartok ; Symphonie n° 5 en ut dièse mineur, de Mahler, par l'Orchestre de Chicago, dir. Georg Solti ; sol. Daniel Barenboim.
23.07 Poussières d'étoiles. Renseignements sur Apollon. Œuvres de Mercadante, Balakirev, Georghiu, Franck, Poulenc, Karlowicz.

Mardi 9 octobre

TF 1

14.25 Téléfilm : Au bon beurre (dernière partie).
16.00 Série : Tribunal.
16.30 Tiercé à Auteuil.
16.35 *Club Dorothée.*
17.35 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Le solitaire. ■ Film français de Jacques Deray (1987). *Avec Jean-Paul Belmondo, Michel Creton,* Catherine Rouvel.
22.20 Magazine : Ciel, mon mardi ! Présenté par Christophe Dechavanne.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Série : Intrigues.

A 2

14.35 Série : Sentiments. Une Australienne à Rome.
16.05 Feuilleton : Fabien de la Drôme. De Stellio Lorenzi (6e épisode).
17.00 Magazine : Giga. Série : *Larry et Balki ; Reportages.*
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot. Demi-finale en direct d'Antibes.
18.00 Magazine : Ève raconte. Jean Gabin (7e partie).
18.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
18.50 Divertissement : Drôles de têtes.
19.05 Série : Mac Gyver.
19.59 Journal et Météo.
20.40 Cinéma : Trois hommes et un couffin. ■■ Film français de Coline Serreau (1985). Avec Roland Giraud, Michel Boujenah, *André Dussolier.*
22.25 Cinéma : Les copains d'abord. ■■ Film américain de Lawrence Kasdan (1983).
0.05 Journal et Météo.

FR 3

14.05 Magazine : Mille Bravo (rediff.).
15.05 Feuilleton : L'or et le papier.
15.50 Variétés : Bons baisers de francofolies.
16.00 En direct du Sénat. Débat en séance publique consacré à la politique agricole du gouvernement.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 ▶ Téléfilm : L'invité clandestin. De Michel Mitrani.
22.20 Journal et Météo.
22.45 Télévision régionale.
23.25 Documentaire : Traverses. Grand reporter : l'honneur du journaliste. 1. La force du témoignage.
0.20 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

15.15 Magazine : Mon zénith à moi (rediff.).
16.10 Cinéma : Tolérance. ■■ Film français de Pierre-Henry Salfati (1989). Avec Ugo Tognazzi, Rupert Everett, Anne Brochet.
17.50 Dis Jérôme « ... ? » Présenté par Jérôme Bonaldi.
18.00 Cabou cadin. Au suivant s'il vous plaît ; The Dick Tracy show.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.50 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Thierry Lhermitte.
20.30 Cinéma : Double détente. ■ Film américain de Walter Hill (1988). Avec Arnold Schwarzenegger, Jim Belushi, Peter Boyle.
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Moonraker. ■ Film franco-britannique de Lewis Gilbert (1979). Avec Roger Moore, Lois Chiles, Michael Lonsdale (v.o.).
0.15 Cinéma : La petite étrangère. Film français, classé X, de Burt Tranbaree (1980). Avec Richard Allan, Nicole Segaud, Piotr Stanislas.

LA 5

14.35 Série : L'enquêteur.
15.35 Série : Soko, brigade des stups.
16.25 Dessins animés. Les Schtroumpfs ; Malicieuse Kiki ; Le retour du roi Léo ; Sous le signe des mousquetaires ; Une vie nouvelle.
18.30 Jeu : Télé-contact.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Je compte sur toi.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Les faucons de la nuit. ■ Film américain de Bruce Malmuth (1981). Avec Sylvester Stallone, Billy Dee Williams, Lindsay Wagner.
22.35 Magazine : Goool. De Pierre Cangioni.
23.40 Rallye des Pharaons.
23.50 Magazine : Ciné cinq.
0.00 Journal de minuit.

M 6

15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip. Emission présentée par Valérie Pascale.
16.45 Série : Magnum.
17.35 Variétés : Tungstène. Emission présentée par Fatine.
18.00 Série : Campus show.
18.25 Jeu : Zygomusic. Présenté par Laurent Petitguillaume.
18.54 Six minutes d'informations.
19.00 Série : La fête à la maison.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Le trésor du fantôme. De Gene W. Scott, avec Jason Duncan, Miklsa Juhlin.
21.55 Téléfilm : Les clandestines. De Robert Collins. Avec Jamie Lee Curtis, Karen Valentine.
23.35 Six minutes d'informations.
23.40 Magazine : Ciné 6.
23.55 Musique : Boulevard rock'and hard.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.00 Cours d'italien (23).
15.30 Documentaire : L'arrière-pays. De Guy Olivier.
15.45 Cinéma d'animation : Les habitants. D'Arthur Pélléchian.
16.30 Téléfilm : L'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours. D'André S. Labarthe.
18.30 Magazine : Dynamo.
19.00 Documentaire : En tournage avec McCartney. De John Carlaw.
19.50 Danse : L'Angélus de Millet.
20.00 Documentaire : Le drapeau en briques. *De Saoulious Berginis.*
20.35 Documentaire : Elégie soviétique (Boris Eistine). D'Aleksandr Sokurov.
21.00 Magazine : Megamix.
22.00 Magazine : Dynamo.
22.30 Téléfilm : Book of days. De Meredith Monk.
23.15 Court métrage : Fin de série. De *Philippe Harel.*

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison.
20.30 Archipel science. L'ORSTOM : radioscopie d'une institution.
21.30 Grand angle (rediff.). Le sport et l'argent ou la poule aux muscles d'or.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Alku.
20.30 *Concert* *(donné le 24 septembre au* Théâtre des Champs-Elysées) : Petite symphonie concertante pour harpe, clavecin, piano, et orchestre à cordes, de F. Martin ; Le mystère de l'instant, de Dutilleux ; Symphonie n° 2 pour cordes et trompette de Honegger, par le Collegium Musicum de Zurich, dir. Paul Sacher ; sol.: Ursula Holliger, harpe, Christiane Jacottet, clavecin, Jurg Henneberger, piano, Albert Benz, trompette.
23.07 Poussières d'étoiles.

Audience TV du 7 octobre 1990

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

Le Monde / SOFRES NIELSEN

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50,1	Pub 16,4	Pub 12,2	Act. région. 10,2	Defense Play 3,5	Pub 5,5	Pub 1,7
19 h 45	56,5	7/7 18,5	Maguy 19,1	19-20 Info 8,0	Ça carton 3,7	Journal 4,2	Années... 2,7
20 h 16	66,0	Journal 25,6	Journal 19,4	Benny Hill 8,7	Pub 3,5	Journal 5,5	Mad. servie 5,6
20 h 55	66,8	Un cave 29,9	Mieux vaut... 15,0	Musique... 2,4	I Want to... 1,3	Apocalypse... 12,4	Maigret 6,2
22 h 08	52,8	Un cave 28,9	Pub 3,9	Le divan 2,3	I Want to... 0,6	Apocalypse 10,3	Maigret 6,6
22 h 44	36,5	Monaco... 20,1	Plastic 1,2	Soir 3 2,1	L'Equipe... 0,8	Apocalypse 10,5	Meurtre... 1,7

LA ROUTE N'A JAMAIS VU ÇA. LIGNE AE.

Que dire de cette ligne révolutionnaire si ce n'est qu'elle est l'expression d'une idée futuriste : séparation de l'habitacle et des organes mécaniques avec la Cabine Intégrale, dans laquelle on peut circuler debout librement. C'est le tableau de bord Ergovision qui invite à s'asseoir. Goûter au plaisir d'un nouveau pilotage. Au long cours. Le confort vibratoire, acoustique, thermique, a été poussé jusqu'au moindre détail. Suspension cabine quatre points pneumatique, aérodynamisme intégré pour un Cx optimum, visibilité jamais vue, air conditionné, rideaux pare-soleil électriques... Avec l'AE, RENAULT V.I. a créé l'outil à vivre. Sur. Sécurité active (freins à disque) et passive mais aussi fiabilité. Les motorisations 503 et 374 Ch sont axées sur la rentabilité. Au long terme. Car la finalité du AE RENAULT, c'est de multiplier les centaines de milliers de km. C'est pour cela qu'il est si confortable.

RENAULT
Véhicules Industriels
a choisi Huiles Renault Diesel

RENAULT CAMIONS. NOUS CONSTRUISONS NOTRE LEGENDE.

هكذا من الأصل

27 Incertitudes sur le marché du transport maritime de pétrole – Eurotunnel va lancer une augmentation de capital
28 Régions : lutte contre le chômage à Tours
29 à 32 Champs économiques : chances et risques du nucléaire
44-45 Marchés financiers – La démission du président de Sumitomo

La décision britannique et les transformations de l'Europe monétaire

Les responsables de la CEE entérinent l'entrée de la livre dans le SME

Le Comité monétaire de la CEE, comprenant les numéros deux des banques centrales et les directeurs du Trésor, a entériné, *samedi 6 octobre à Bruxelles*, l'entrée de la livre sterling dans le système monétaire européen (SME) à un cours pivot de 2,95 deutschemarks et 9,8938 francs français, avec une marge de fluctuation de 6 % de part et d'autre.

Le gouvernement britannique avait pris de vitesse ses partenaires européens en annonçant sa décision vendredi 5 octobre, une heure avant la clôture des marchés des changes, où la livre s'envolait immédiatement. Elle a poursuivi lundi 8 octobre sa remontée, cotant *3,04* marks et 10,20 francs français dans la matinée, contre 2,95 et 9,90 précédemment.

Une inquiétude légitime

L'Angleterre dans le Marché commun, oui, mais *« toute nue »*, avait dit, autrefois, le général de Gaulle. En faisant entrer sa monnaie dans le système monétaire européen (SME), la Grande-Bretagne y importe tous *ses défauts actuels*, la plus forte inflation de la CEE (à plus de 10 %), un déficit considérable des balances extérieures et des taux d'intérêt élevés, qui désorganisent les marchés.

Certes, cette entrée était officiellement souhaitée par les principaux pays de la CEE, et un optimisme de commande régnait vendredi 5 octobre à l'annonce de cette mesure. En réalité, les partenaires de la Grande-Bretagne ont peu apprécié la façon cavalière avec laquelle Mme Thatcher leur a imposé sa décision, notamment le taux de change initial (2,95 deutschemarks pour une *livre*), que certains jugent trop élevé pour pouvoir être soutenu assez longtemps.

En ce qui concerne l'opportunité de cette entrée, au-delà des déclarations des gouvernants britanniques pour qui une telle mesure a pour objectif primordial la lutte contre l'inflation, on note, dans les milieux financiers, un certain scepticisme, et même une *inquiétude* non dissimulée.

Sans doute la bonne tenue de la livre sterling va-t-elle contribuer à la lutte contre l'inflation en abaissant les prix des produits importés. Mais cet abaissement risque de stimuler la consommation, phénomène qui apparaît tout à fait contradictoire avec les exigences de cette lutte, contradiction encore aggravée par l'afflux de capitaux *qui va se produire à Londres* : même réduits, les taux d'intérêt qui vont être offerts dans la City seront extrêmement attrayants, puisque le risque de change sera atténué par l'arrimage de la livre au SME.

Cet afflux va soumettre ledit système à de nouvelles tensions et, déjà, mécontenter l'Allemagne, qui voit fuir des capitaux dont elle a le plus grand *besoin. En ce cas*, les taux d'intérêt ne sont pas près de baisser en Europe continentale.

F. R.

Une économie à la recherche d'une discipline

Comment ramener à la raison une économie presque entièrement déréglementée ? C'est à ce cas d'école qu'était confronté depuis plusieurs mois le gouvernement britannique. Et, *malgré* la répugnance très grande du premier ministre, la solution a dû être cherchée dans une discipline extérieure, en l'occurence le mécanisme des changes du SME (Système monétaire européen).

En effet, la discipline intérieure par les taux d'intérêt a beaucoup tardé à produire des effets sur la réduction de l'inflation, qui a atteint cet été 10,6 % en rythme annuel, dépassant le seuil *« mythique »* de 10,3 %, qui était le taux de l'inflation lors de l'arrivée aux *affaires de Mme Thatcher en mai* 1979.

Dynamisme obstiné

Pourquoi cette relative inefficacité de la politique monétaire ? La première raison est technique : la création monétaire est restée très vive en Grande-Bretagne, où une concurrence désormais libérée entre établissements de crédit (banques et *« building societies »*) a *amené à un véritable boom* de l'endettement, notamment pour le logement. En août dernier, encore, malgré le ralentissement conjoncturel et les taux d'intérêt prohibitifs, les prêts pour le logement ont augmenté de 4,8 milliards de livres (soit 48 milliards de francs) contre 3,9 milliards en juillet.

La seconde raison, c'est le dynamisme obstiné de l'économie britannique. Avec depuis cinq ans un taux de croissance moyen de 3,2 % et encore de 2,2 % en 1989, la machine continuait presque naturellement sur sa lancée. Jusqu'au second semestre 1989, la vigueur de l'économie mondiale, d'une part, la forte demande intérieure, d'autre part, ont servi de moteur à l'économie. Les entreprises faisaient des profits et avaient des débouchés : dans ces conditions, elles ont préféré s'adapter aux taux d'intérêt élevés et continuer à produire à plein régime.

Sur un marché du travail encore très tendu (le chômage, revenu au taux très bas pour l'Europe actuelle de 5,6 %, n'a amorcé une remontée qu'au mois de mai 1990), les salaires continuaient de croître à un rythme de 9,5 % par an. La *demande intérieure, enfin, « résistait »* elle aussi, d'autant que la discipline budgétaire se relâchait, continuant à alimenter autant l'activité intérieure que les importations, avec pour effet une dégradation spectaculaire de la balance des paiements courants.

L'été 1990 a été le véritable tournant. Difficile de dire si c'est l'affaiblissement de l'activité aux Etats-Unis, où les firmes britanniques ont massivement investi depuis dix ans, qui a été le facteur principal du ralentissement, ou si effectivement la politique monétaire a fini par faire effet. Toujours est-il que l'économie britannique est aujourd'hui en état de « stagflation ». Un économiste britannique notait doctement le 28 septembre dernier dans *The Independent* que, techniquement, on ne peut pas parler de récession aujourd'hui en Grande-Bretagne, cette dernière se définissant comme deux trimestres successifs de croissance négative. Récession ou non, le panorama semblait cette fois nettement assombri : investissements, profits, emploi, production industrielle, tous les indicateurs piquaient du nez.

En revanche, le Royaume-Uni venait, par contrecoup de la crise du Golfe, de regagner une marge de manœuvre interdite à ses concurrents : son autosuffisance énergétique lui permet de moins redouter les effets inflationnistes et déstabilisateurs de la hausse des prix pétroliers. En ce sens, le moment choisi par Mme Thatcher pour faire entrer la livre dans le mécanisme des changes européen n'est pas aussi mauvais que l'on aurait pu le croire.

SOPHIE GHERARDI

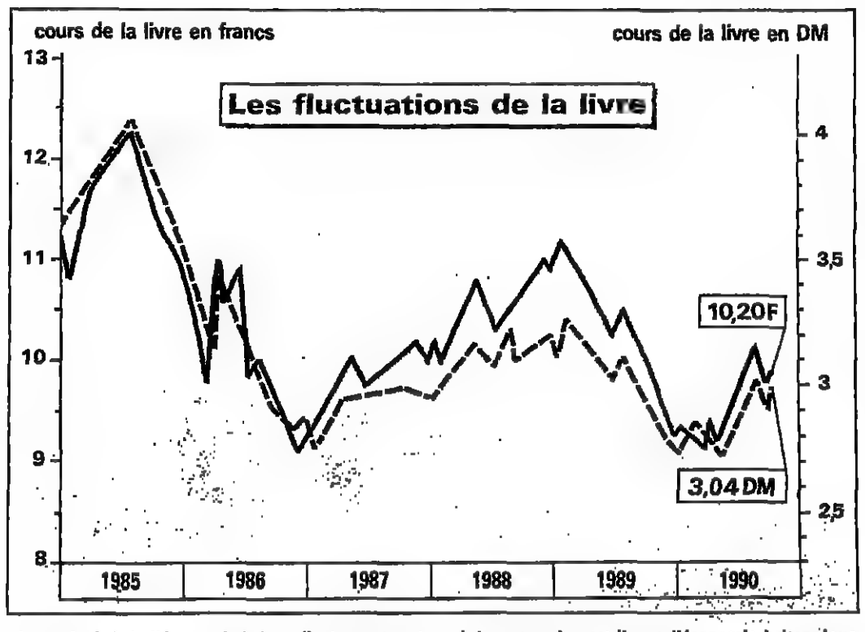

Une inflation et des taux d'intérêt élevés

PAYS	Hausse des prix à la consomm. (estimation) 1990 en glissement annuel	Taux d'intérêt *à long terme* (août 1990)
BELGIQUE	3,3	10,11
DANEMARK	3,3	10,60
ESPAGNE	6,4	14,67
FRANCE	3,2	10,71
GRANDE-BRETAGNE	10,6	11,41
ITALIE	6,8	11,26 (*)
PAYS-BAS	2,4	9,00
RFA (All. féd.)	2,8	9,00

Source : OCDE. (*) Résultats de juillet.

Selon les experts du Nomura Research Institute

La France pourrait accrocher définitivement le franc au deutschemark

Le gouvernement français pourrait annoncer, avant la fin de 1990, son intention de stabiliser la parité entre le franc et le mark, rejoignant ainsi le groupe des pays de la zone mark (Pays-Bas, Autriche et Belgique). Telle *est, en tout cas la conviction* des experts du Nomura Research Institute (NRI).

Dans le numéro de septembre de leur revue *Euro View*, les économistes du grand groupe financier japonais expliquent pourquoi la France, qui aurait eu l'intention *d'« établir un taux de change stable (pegged) entre le franc et le deutschemark, peut-être au 1er janvier 1993 »*, pourrait décider d'accélérer le processus.

Titré « Du franc fort au franc fixe, vers un ancrage (*pegging* en anglais) du franc français au deutschemark », l'article souligne que, *« depuis 1982, la France a réalisé des progrès remarquables en rapprochant ses performances économiques de celles de l'Allemagne. »* Le processus en cours de l'unification allemande rend possible, pour les experts de NRI, un lien plus fort et plus stable entre les deux monnaies. Certes, dans un tel schéma, *« la France perdra toute influence sur le niveau de ses taux d'intérêt à court terme »*, mais elle en tirera un avantage important, une baisse de l'ensemble de ses taux.

Les économistes de NRI prévoient néanmoins que la France n'en tirera profit qu'après le réalignement entre les monnaies du SME qu'ils anticipent pour le premier semestre 1991. *« Le mark, le florin, le franc belge et le franc français seront réévaluées vis-à-vis des autres monnaies »*, prédisent les experts de Nomura. Alors seulement Paris pourra enregistrer une baisse sensible de ses taux d'intérêt. Les analystes de NRI rappellent que, depuis qu'en mai dernier le gouvernement belge a annoncé la stabilisation du franc belge vis-à-vis du deutschemark, les taux sur les bons à trois mois du Trésor y ont baissé de 1 %.

Lourdement endettée

Olympic Airways veut vendre 49 % de son capital

Olympic Airways, la compagnie aérienne nationale grecque, a annoncé son intention de céder 49 % de son capital. Fondée en 1957 par l'armateur Aristote Onassis, rachetée par l'Etat en 1975, Olympic possède 32 avions, compte 12 500 salariés, a transporté 6,7 millions de passagers en 1989 et prévoit un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars (quelque 5,13 milliards de francs) en 1990 ; mais elle n'a pas fait de bénéfices depuis dix ans et a 710 millions de dollars de dettes (plus de 3,6 milliards de francs).

Sa filiale restauration, Olympic Catering, *notamment*, s'attend à perdre 44 millions de dollars cette année, bien qu'elle ait supprimé 950 emplois sur 2 000. D'autre part, la compagnie aérienne voudrait investir 800 millions de dollars dans les cinq ans pour renouveler *sa flotte* ; elle a déjà commandé 9 avions (Boeing et Airbus) livrables d'ici à 1996. L'autre filiale, Olympic Aviation, qui dessert les îles grecques et possède une flotte de 23 turbopropulseurs, veut aussi accroître et *moderniser* celle-ci.

Un système de plus en plus stable

Voici les principales dates de l'histoire du système monétaire européen :

– **Mars 1979** : entrée en vigueur du SME, avec la participation de la RFA, de la France, de l'Italie, du Danemark, de l'Irlande, de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg ; création de l'écu. Les fluctuations entre les monnaies sont limitées à 2,25 % de part et d'autre du taux « pivot », à l'exception de la lire qui bénéficie d'une marge de fluctuation élargie à 6 %.

– **Septembre 1979** : premier réalignement monétaire. Le mark est réévalué de 2 % ; la couronne danoise est dévaluée de 5 %.

– **Novembre 1979** : réalignement monétaire : nouvelle dévaluation de la couronne danoise de 5 %.

– **Mars 1981** : réalignement monétaire : dévaluation de la lire italienne de 6 %.

– **Octobre 1981** : réalignement monétaire : réévaluation du mark et du florin de 5,5 % ; dévaluation de 3 % du franc français et de la lire.

– ***Février* 1982** : réalignement monétaire : dévaluation du franc belgo-luxembourgeois de 8,5 % et de la couronne danoise de 3 %.

– **Juin 1982** : réalignement monétaire : réévaluation du mark et du florin de 4,25 % ; dévaluation du franc français de 5,75 % et de la lire italienne de 2,75 %.

– **Mars 1983** : réalignement monétaire : réévaluation du mark de 5,5 %, du florin de 3,5 %, de la couronne danoise de 2,5 % et du franc belgo-luxembourgeois de 1,5 % ; *dévaluation du franc français* et de la lire italienne de 2,5 %, de la livre irlandaise de 3,5 %.

– **Septembre 1984** : révision du panier de l'écu avec intégration de la drachme grecque.

– **Mars 1985** : renforcement du SME : les banques centrales peuvent mobiliser une certaine partie de leurs avoirs officiels en écus.

– **Juillet 1985** : réalignement monétaire : dévaluation de la lire de 6 % ; réévaluation de toutes les autres devises de 2 %.

– **Avril 1986** : réalignement monétaire : réévaluation du mark et du florin de 3 %, du franc belgo-luxembourgeois et de la couronne danoise de 1 % ; dévaluation du franc de 3 %.

– **Août 1986** : réalignement monétaire : dévaluation de la livre irlandaise de 8 %.

– **Janvier 1987** : réalignement monétaire : réévaluation du mark et du florin de 3 %.

– **Été 1987** : l'écu est considéré comme une devise.

– **Septembre 1987** : accords de Bâle-Nyborg prévoyant une mise en œuvre plus équilibrée des obligations de tous les participants en matière de taux de changes.

– **Juin 1989** : la peseta espagnole *adhère au mécanisme de* change du SME avec une marge de fluctuation élargie de 6 %.

– **Juin 1989** : adoption du rapport Delors prévoyant une union économique et monétaire européenne en trois étapes devant déboucher sur l'adoption d'une monnaie commune.

– **Septembre 1989** : deuxième révision du panier de monnaies composant l'écu avec intégration de la peseta espagnole et de l'escudo portugais.

– **Janvier 1990** : réalignement monétaire : la lire est dévaluée de 4 % et abandonne la marge de fluctuation élargie de 6 %.

– **Juillet 1990** : entrée en vigueur de la liberté de circulation des capitaux dans la Communauté et de la première étape du plan Delors (rapprochement des politiques économiques).

– **Octobre 1990** : la livre britannique adhère au mécanisme de change du SME.

EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA
Member of the California Association of State Approved Colleges and Universities
A.C.B.S.P.
1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, CA 94109

MBA ***Master of Business Administration***
UNIVERSITÉ A SAN FRANCISCO spécialisée en management international, associant *une pédagogie active* à l'*expérience* d'un projet personnel/professionnel : programme américain unique dans son concept.
Fully approved to grant the
Master of Business Administration
with an emphasis in international management.

Filière d'admission : 3e CYCLE
Diplômés de l'enseignement supérieur : Doctorats : sciences, lettres, droit, médecine, pharmacie - Ingénieurs - DEA - DESS - IEP - Grandes Écoles - Titulaires de magistère, maîtrise.

Programme de 12 mois à San Francisco, modulé en fonction de votre formation initiale et de votre niveau d'anglais, conduisant au : M.B.A.

Informations et sélections : European University of America 17/25, rue de Chaillot (métro Iéna) - 75116 Paris, (1) 40.70.11.71

Communiqué par European University of America • 1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, CA 94109
Programmes associés en Europe et en Asie : Tak Ming, Hong Kong et aux USA : PhD

LE THÉATRE TRADITIONNEL KABUKI ARRIVE DE TOKYO SUR ALL NIPPON AIRWAYS.

Immense réjouissance générale à l'arrivée du premier vol ANA Tokyo-Paris. Tout le monde se montrait absolument enchanté du voyage exceptés, naturellement, les acteurs du traditionnel théâtre Kabuki qui de toute façon n'ont jamais l'air très satisfaits. C'est précisément cette tradition du Kabuki, le plus Japonais des théâtres, que ANA, la plus Japonaises des compagnies, vous invite à admirer du 8 au 14 octobre au Théâtre des Champs-Elysées. (Tél. 47 20 36 37 "Le Grand Kabuki". Réservez avec empressement). Et si le spectacle vous donne envie d'aller au Japon, contactez All Nippon Airways, 91 avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. (1) 44 31 44 31 ou votre agence de voyages.

Horaires hebdomadaires	
NH 206 PARIS 18 h 25 —> TOKYO 14 h 00	
NH 205 TOKYO 11 h 30 —> PARIS 15 h 55	

• Horaires valables tous les jeudi et dimanche.
• Les horaires sont exprimés en heures locales.
• Arrivée à Tokyo le lendemain.
• Pour la période du 4 au 27 octobre.
• Modifiable sans préavis.

ANA
All Nippon Airways
Japan's best to the world.

ANA SPONSORISE LE 1er EKIDEN DE PARIS (MARATHON A RELAIS) : LE 28 OCTOBRE, DU CHATEAU DE VERSAILLES A LA TOUR EIFFEL, AVEC LES MEILLEURS ATHLETES INTERNATIONAUX.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

ÉNERGIE

Crise du Golfe, législation américaine anti-pollution

De nombreuses incertitudes perturbent le marché du transport maritime de pétrole

Quand on sait que la moitié des 3,1 milliards de tonnes de pétrole brut extrait chaque année dans le monde font l'objet d'un transport par navire avant d'être raffiné et consommé, la crise actuelle du Golfe ne peut pas ne pas avoir de répercussions majeures sur la conjoncture maritime. D'autant que l'invasion du Koweït par l'Irak a été déclenchée à un moment où, depuis six mois déjà, les taux de fret donnaient des signes inquiétants de détérioration.

***« L'incertitude politique et militaire crée chez tous les opérateurs économiques un attentisme défavorable au transport maritime »*, a déclaré le 5 octobre M. Gilles Bouthillier, président du Comité central des armateurs de France (CCAF).**

La situation doit être nuancée, car la demande de pétrole continue à être soutenue aux Etats-Unis, en Europe et au Japon et les taux de fret au départ de la mer Rouge ou du Golfe n'ont pas encore trop sensiblement chuté. En revanche, les navires de quatre-vingt mille à cent trente mille tonnes qui allaient en Méditerranée orientale charger du brut irakien à la sortie des pipe-lines sur la côte turque ont été privés d'approvisionnement et leurs armateurs les ont envoyés se repositionner en grand nombre au Nigéria ou au Gabon, ce qui a alourdi beaucoup à partir de ces zones l'offre de transport par rapport à la demande et donc poussé les taux de fret à la baisse. En revanche, après six mois de très mauvaise conjoncture, les prix du transport des produits pétroliers raffinés se sont très vigoureusement raffermis depuis deux mois à cause à la fois de l'arrêt des raffineries du Koweït, de l'allongement des distances parcourues par les navires et d'une flambée de la demande de la part des importateurs, toujours désireux de se couvrir. Une série de données parfois contradictoires doivent être prises en compte pour évaluer au cours des prochains mois le comportement des armateurs qui transportent du pétrole brut et par conséquent le niveau des frets.

Vieillissement et renouvellement

La flotte pétrolière mondiale vieillit vite. Les trois quarts des navires accusent plus de dix ans, et ce pourcentage atteint même 90 % pour les pétroliers de plus de deux cent mille tonnes. Un processus de renouvellement rapide est cependant en cours puisque, au 1er juillet, trois cent trente-quatre tankers étaient en commande pour quarante millions de tonnes de capacité, soit près de 60 % du total des navires de tout type. Il est probable toutefois que, au vu des événements du Golfe, plusieurs armateurs indépendants, grecs ou norvégiens, vont annuler des commandes qu'ils avaient décidées il y a quelques mois en pure spéculation.

Les Etats-Unis vont progressivement mettre en application à partir de 1995 une réglementation rigoureuse interdisant aux navires vétustes ou non équipés de doubles coques de rentrer dans leurs ports.

Du coup, les pétroliers neufs et modernes seront les plus recherchés par les opérateurs et on risque de voir se constituer un double marché des frets pétroliers, celui du haut de gamme des Etats-Unis et celui du reste du monde, à supposer que l'Europe et le Japon ne suivent pas Washington à la lettre sur le chapitre des règles anti-pollution.

Les chantiers navals, notamment au Japon et en Corée du Sud, ont leurs cales pleines jusqu'en 1993. Il est donc peu probable que ces deux pays, qui donnent le *la* en matière de prix, laissent diminuer la valeur des navires neufs. La construction d'un grand pétrolier qui valait soixante-six millions de dollars en juillet 1988 et soixante-seize millions en juillet 1989 atteignait quatre-vingt-cinq millions au début de l'été. Sur le marché des navires d'occasion, la même fermeté prévaut encore.

Tâche impossible

Surtout, c'est le prix du baril qui en dernière analyse aura le plus d'influence. *« A un cours durable autour de vingt-cinq dollars le baril, les risques peuvent encore être contrôlés et amortis par les politiques économiques des Etats mais à trente ou trente-cinq dollars, la tâche devient rigoureusement impossible »*, estime M. Bouthillier. Or les échanges maritimes internationaux sont très sensibles à la conjoncture internationale : ils ont augmenté d'un à deux points de plus que l'économie mondiale au cours des deux dernières années fastes. A moyen terme, la consommation de pétrole risque de baisser sensiblement si le brut atteint des niveaux exorbitants. Du coup, le niveau de fret sera lui aussi entraîné à la baisse, à moins que le dollar ne continue sa glissade, qui atténue le renchérissement du baril lui-même.

Conséquences en chaîne des événements du Golfe : plusieurs compagnies françaises de porte-conteneurs, qui desservaient l'Irak et Koweït, prennent de plein fouet les effets de l'embargo sur toutes les marchandises et les nets ralentissements des échanges commerciaux avec les autres pays voisins du Golfe. La CGM et Delmas-Vieljeux sont touchés mais c'est surtout la CMA, basée à Marseille, qui encaisse le contre-choc le plus brutal.

Les armateurs pétroliers français plus que d'autres encore sont plongés dans l'expectative. La flotte de nos quatorze pétroliers au long cours est très âgée puisqu'elle a quatorze ans en moyenne. Aujourd'hui, deux navires sont en commande pour Socatra et Tankafrica, filiale de Delmas-Vieljeux. La commission que préside Mme Yvette Chassagne, constituée pour réviser éventuellement la loi de 1928 qui garantit aux armateurs nationaux le transport de 66 % au moins de la consommation française, tiendra sa dernière réunion le 12 octobre. M. Jacques Mellick, ministre de la mer, annoncera, avant la fin de l'année, une éventuelle réforme de cette législation. *« Il est urgent de renouveler la flotte pétrolière*, commente M. Gilles Bouthillier, *par exemple en admettant que 50 % de l'investissement soit à la charge de l'armateur, en fonds propres, et 50 % par emprunts sur le marché financier assortis de conditions fiscales intéressantes pour les petits porteurs. »*

FRANÇOIS GROSRICHARD

AFFAIRES

Au début du mois de novembre

Eurotunnel va lancer une augmentation de capital de cinq milliards de francs

Eurotunnel, concessionnaire *du tunnel sous la Manche*, a publié, lundi 8 octobre, un communiqué dans lequel il annonce qu'il va lancer, au début du mois de novembre, une augmentation de capital d'environ cinq milliards de francs. Son syndicat bancaire est en effet sur le point de réunir les vingt milliards de francs de prêts complémentaires indispensables pour achever un ouvrage dont le prix est passé en cinq ans de 50 à 75 milliards de francs.

Si l'on en croit le communiqué, l'enveloppe des prêts n'est pas encore bouclée. Les discussions entre les quatre banques chefs de file (Crédit lyonnais, BNP, Natwest et Midlands) et les deux cent dix autres membres du consortium bancaire se poursuivent sur la question de la rémunération des crédits mais aussi sur leur volume. Les établissements les plus importants sont prêts à compléter l'enveloppe prévue mais ils préféreraient alléger leur fardeau et convaincre leurs confrères d'effectuer un effort supplémentaire. L'accord qui devrait intervenir à la fin de ce mois, juste avant l'augmentation de capital, *prévoierait dix-huit milliards de crédits* auxquels s'ajouteraient trois milliards de prêt en provenance de la Banque européenne d'investissements (BEI).

D'autre part, Eurotunnel entend solliciter les investisseurs pour une augmentation de capital dès le début du mois de novembre malgré la mauvaise tenue des marchés. La raison de cette hâte est que le consortium tient à passer pour cette opération avant la privatisation de l'Electricité britannique, prévue pour le mois de décembre et qui risque d'assécher les disponibilités financières de la City, repoussant à janvier 1991 l'augmentation de capital d'Eurotunnel.

Enfin, la recherche de capitaux complémentaires sera aidée par l'imminence de la jonction des équipes française et britannique dans le tunnel de service. Cet événement, attendu pour la deuxième quinzaine du mois de novembre, représentera pour les bailleurs de fonds une garantie de bonne fin d'un ouvrage dont la mise en service est programmée pour le 15 juin 1993.

AL. F.

SOCIAL

M. Rocard va s'attaquer à l'« excès de croissance » des dépenses de santé

Dès qu'aura été menée à bien la réforme du financement de la Sécurité sociale, le gouvernement s'attaquera aux *« excès de croissance de l'assurance-maladie »*, a assuré M. Michel Rocard vendredi 5 octobre sur TF 1. Dans quelques semaines, lorsque le projet de loi instaurant la CSG aura été adopté – ce qui, pour le premier ministre, ne fait apparemment aucun doute, – des mesures permettant de mieux maîtriser les dépenses de santé seront mises en place. *« Il faut que tout le monde s'y mette : les patients, qui ne sont pas tous des malades, en étant modérés dans leurs demandes, les médecins qui sont ordonnateurs de dépenses publiques pour plus de 340 milliards de francs par an »*, a souligné M. Rocard.

L'action du gouvernement devrait viser en priorité l'*« étrange comportement »* des Français, qui, a rappelé le premier ministre, *« consomment 70 % de médicaments de plus que les Allemands, deux fois plus que les Britanniques et quatre fois plus que les Hollandais ». « Nous voulons une médecine sans excès, mais qui soit correcte et ne donne pas l'impression d'être pingre »*, a-t-il résumé.

Pour la première fois

La situation financière moyenne de l'UNEDIC a été positive en août

Pour la première fois, la situation financière du régime d'assurance-chômage a été positive en moyenne mensuelle au cours du mois d'août dernier. Une note de l'UNEDIC, transmise aux partenaires sociaux, gestionnaires de l'organisme, précise que le régime disposait en moyenne de 0,7 milliard de francs, ce qui ne lui était pas arrivé depuis l'aggravation du chômage qui, par le passé, avait entraîné un déficit de 12 milliards.

Cette situation positive n'empêche cependant pas les finances de l'UNEDIC de passer en milieu de mois par une trésorerie négative quand les recettes ne compensent pas entièrement les dépenses d'allocation versées aux chômeurs. Se trouve ainsi confirmé le retour à une meilleure santé financière de l'assurance-chômage. Au début de l'été, la situation en fin de mois était redevenue positive. A la fin août, elle se situait à 1,5 milliard de francs. Sur les huit premiers mois, l'UNEDIC dispose d'un excédent de 4,7 milliards, qui s'explique par l'augmentation du volume des cotisations (+8,1 % en un an), elle-même due à la progression des salaires et à la création d'emplois. Et ce, malgré la hausse des dépenses d'indemnisation (+5,6 % en un an).

□ **La CFDT manifeste ses inquiétudes devant le Salon de l'automobile.** – La CFDT avait organisé une manifestation devant le Salon de l'automobile vendredi matin 5 octobre au moment où M. Mitterrand inaugurait le Mondial. Le syndicat craint que le ralentissement de la demande ne se traduise par des mesures de chômage technique avant la fin de l'année chez Renault à Sandouville et Cléon. Citroën a supprimé ses intérimaires. La CFDT réclame un plan automobile au gouvernement et souligne que Chausson est l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. Le carrossier, qui emploie encore 5 500 personnes à Gennevilliers et Creil dans la fabrication de camionnettes, voit ses effectifs se réduire par centaines sans que la direction ne donne jamais de perspectives d'avenir.

ISTH INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
DEPUIS 1954
Pour vous aider à réussir à l'EXPERTISE COMPTABLE
D.P.E.C.F. - D.E.C.F.
Toutes épreuves
SUCCES CONFIRMES
• Enseignements annuels : 20 oct. à mi-juin
• Stage intensif : août-septembre
ISTH 83, av. d'Italie 75013 PARIS
TEL 42.24.10.72 45.85.59.35

INDUSTRIE

Le gouvernement veut favoriser la voiture électrique

M. Jean-Louis Richard, ancien de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, présidera le groupe interministériel sur le véhicule électrique (GIVE), que le gouvernement a décidé de mettre en place pour accroître les efforts de recherche français dans ce domaine. La compétence du GIVE s'étend à l'ensemble des mesures financières et réglementaires qui pourraient favoriser le développement et l'usage des véhicules électriques.

Une enveloppe de 125 millions de francs a été ouverte dans le cadre du plan pour la voiture propre qu'avaient présenté cette année les ministères de l'industrie et de la recherche. D'autre part, les achats de voiture électrique pourraient bénéficier d'un amortissement de 100 % la première année dès 1991, d'après le projet de loi de finances.

□ **Alcatel va produire des centraux téléphoniques en Pologne et gagne un contrat en Iran.** – La firme française Alcatel et la société polonaise de télécommunications Telcom-Teletra de Poznan, ont constitué, vendredi 5 octobre, une société commune, Alcatel-CIT-Polska, pour produire en Pologne des centraux téléphoniques (300 000 lignes par an) sous licence française. CIT-Alcatel détiendra 55 % du capital de la nouvelle société. L'investissement, d'un montant de 250 millions de francs, doit être financé en partie par des crédits publics français. Quant au groupe ouest-allemand Standard Elektrik Lorenz SEL, filiale d'Alcatel, il a annoncé le même jour avoir décroché un contrat de 2 milliards de francs en l'Iran. A moyen terme, le contrat prévoit la construction d'une usine d'assemblage à Shiraz, au sud de Téhéran. – *(AFP.)*

□ **TWA va supprimer 430 emplois de « cols blancs ».** – La compagnie aérienne américaine TWA a annoncé la suppression de 430 postes de cadres et d'employés (soit 1,3 % de son effectif total de 33 000 salariés). Cette mesure d'économie est motivée, selon un porte-parole de la compagnie, par les difficultés supplémentaires entraînées par le ralentissement de l'économie et le doublement du prix du kérosène depuis la crise du Golfe. Trois autres compagnies américaines (USAir, Pan Am et Midway Airlines) ont déjà annoncé des suppressions d'emplois. TWA avait perdu 300 millions de dollars (environ 1,5 milliard de francs) en 1989 et a 2,5 millions de dollars de dettes.

□ **Précisions.** – Dans l'article sur les difficultés de Polly Peck *(le Monde* du 22 septembre), nous indiquions que M. Nadir, le créateur de Polly Peck, avait acquis Del Monte (conserves alimentaires). M. Jean Pierre Levy, l'agent de Del Monte Sud Europe, nous demande de préciser que M. Nadir *« a acheté la branche fruits frais de Del Monte en 1989, mais en aucune façon ne s'est porté acquéreur de la branche conserves alimentaires »*. Sans rapport avec le groupe Polly Peck, *« Del Monte Foods International, qui a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 351 millions de dollars avec un profit de 48 millions, se porte bien »*, nous indique notre correspondant.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

sep
les nouveaux espaces

Le conseil d'administration de la Société européenne de propulsion (SEP) s'est réuni le 25 septembre sous la présidence de M. Jean Sollier et a notamment examiné les comptes du premier semestre 1990.

Au 30 juin, le chiffre d'affaires consolidé du groupe SEP s'élève à 2 292 millions de francs français, en progression de 6 % par rapport à la période correspondante en 1989.

Malgré le décalage de tirs dû à l'échec du lancement V36, le chiffre d'affaires consolidé pour l'année 1990 devrait se situer à un niveau légèrement supérieur à celui de 1989. Le chiffre d'affaires de 1989 était de 4 447 millions de francs français.

Le résultat semestriel consolidé avant impôt et participation des salariés s'établit à 127 millions de francs français. Il comprend deux plus-values : l'une résultant de la vente de la filiale Industrie intervenue en avril 1990 ; l'autre provenant de l'apport en janvier 1990 à la société Arianespace Participation des titres de la société Arianespace SA, détenus par la SEP. Ces plus-values interviennent dans le résultat consolidé pour un montant de 40 millions de francs français environ.

Le résultat consolidé de 1990, compte tenu de l'effet des plus-values mentionnées ci-dessus, devrait se situer à un niveau nettement supérieur à celui de 1989.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BABCOCK
Entreprise
(Groupe CNIM)

Faisant suite au rachat en avril 1990 du Groupe WANSON par CNIM et sa filiale, BABCOCK Entreprise, cette dernière vient d'apporter, au 1er octobre 1990, l'ensemble des éléments constituant sa branche d'activité de conception, fabrication et vente de petites chaudières à la société WANSON Industrie.

Cet apport a été approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire de WANSON Industrie qui s'est tenue le vendredi 28 septembre 1990. Le regroupement en cause est effectif à cette date.

La Société WANSON Industrie prend le nom de BABCOCK WANSON. Son capital social est porté de 37 140 700 F à 49 521 100 F.

BABCOCK WANSON confirmera la place de leader que détenaient déjà le Groupe WANSON et BABCOCK Entreprise dans le domaine des chaudières industrielles de petite capacité.

BABCOCK WANSON, qui poursuivra également son développement en chauffage industriel et en traitement des eaux, réalisera en 1991 un chiffre d'affaires d'environ 350 millions de francs.

Les Services parisiens et notamment les Services commerciaux seront regroupés au siège de WANSON Industrie à Chevilly-Larue.

BABCOCK WANSON

RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPOTS
PART DU GROUPE EN PROGRESSION DE 19,4 %

Le Conseil d'Administration réuni le 4 octobre 1990 à Londres, sous la présidence de Philippe Santini, a examiné le rapport sur l'activité et les résultats du premier semestre 1990 dont les principaux éléments sont rappelés ci-dessous :

Compte de résultat consolidé (en millions de francs)	1er semestre 1990	1er semestre 1989 (pro-forma)	Variation
Chiffre d'affaires	3 260,4	3 046,7	+ 7,0 %
Résultat courant après IS des sociétés intégrées	165,6	145,8	+ 13,6 %
Résultat courant après impôts part du Groupe	142,2	119,1	+ 19,4 %
Résultat exceptionnel après IS des sociétés intégrées	39,5	27,8	+ 42,1 %
Résultat exceptionnel après IS part du Groupe	20,3	28,0	- 27,5 %
Résultat net consolidé total	209,0	176,0	+ 18,8 %
Résultat net part du groupe, après amortissement des survaleurs	162,5	147,0	+ 10,5 %
Résultat net part du groupe, avant amortissement des survaleurs	166,2	150,6	+ 10,4 %

Le Groupe Avenir Havas Media n'ayant été constitué dans sa forme actuelle qu'en octobre 1989, les comptes du 1er semestre 1989 ont été retraités en retenant le même périmètre de consolidation que celui du 1er semestre 1990 afin de rendre homogène les analyses comparatives.

Les comptes consolidés font apparaître une progression satisfaisante de l'ensemble du Groupe.

La répartition géographique du chiffre d'affaires semestriel est stable : 80 % en provenance de France et 20 % en provenance de l'étranger.

Le résultat net part du groupe est constitué à hauteur de 24 % de résultats en provenance de l'international.

L'activité Affichage dans son ensemble reste la plus importante en matière de contribution, aussi bien au chiffre d'affaires consolidé (41 %) qu'au résultat part du groupe (60 %).

L'activité Gratuit et distribution du Groupe Comareg contribue à hauteur de 30 % au chiffre d'affaires consolidé, et 35 % au résultat net part du groupe, marquant ainsi une progression significative par rapport au premier semestre 1989.

Le bilan du Groupe Avenir Havas Media au 30 juin 1990 conserve ses grands équilibres et fait apparaître une trésorerie nette positive de 390 millions de francs.

Pour l'ensemble de l'exercice 1990, Avenir Havas Media devrait maintenir ses taux de croissance du premier semestre 1990, ce qui l'amènerait à constater un résultat net part du groupe après amortissement de survaleur de l'ordre de 290 millions de francs.

Le bénéfice 1990 net par action s'élèverait à environ 16,84 francs, en progression de plus de 11 % par rapport à 1989 pro-forma.

AHM Avenir Havas Media

RÉGIONS

Lutte contre le chômage à Tours

Un centre de formation branché sur les besoins des employeurs locaux

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de la moitié (56 %) des 417 chômeurs de longue durée, accueillis en 1989 au Centre de formation professionnelle polytechnique (CFPP) de Tours ont retrouvé un emploi (dont la moitié à durée indéterminée) à l'issue des huit mois de formation proposés. Un bilan dû autant à la pugnacité du maire (divers droite) de Tours, M. Jean Royer, qui a maintenu ce centre en vie contre vents et marées depuis 1982, qu'aux importants moyens mis en œuvre dans la formation des stagiaires.

TOURS

de notre envoyée spéciale

Un silo à grains pour installer six ascenseurs en conditions réelles d'exploitation ! Telle est la dernière trouvaille du responsable de la logistique du Centre de formation professionnelle polytechnique de Tours pour permettre à la vingtaine de stagiaires en maintenance de ces appareils de suivre une formation digne de ce nom. L'enjeu en valait la peine : une convention récemment signée avec la Fédération des ascenseurs garantit l'embauche de la plupart des élèves dans la perspective de la mise en conformité de tous les appareils aux normes européennes (*« le Monde Initiatives »* du 26 septembre). C'est pourquoi le responsable de la logistique n'a pas hésité à investir 200 000 francs dans l'achat de cinq ascenseurs d'occasion et dans la location d'un vieux silo à blé désaffecté à la périphérie de la ville.

Un exemple parmi d'autres pour ce centre de formation professionnelle municipal, qui a décidé de mettre le paquet pour lutter contre le chômage. Créé en 1982 dans le cadre des crédits seize-dix-huit ans, le CFPP s'est d'abord préoccupé de la réinsertion des jeunes du *lumpenprolétariat*, dans des conditions parfois difficiles : *« J'en étais rendu à enlever les couteaux à l'entrée du centre »*, se souvient ainsi Serge Benoist, directeur du CFPP, sociologue de formation et ancien responsable local de l'ANPE. Mais, dès 1986, l'établissement s'est recentré sur le placement des demandeurs d'emploi de longue durée. Au total, le CFPP accueille quelque 1200 stagiaires par an, qui se voient proposer vingt-deux stages de qualification dans des secteurs jugés porteurs dans la région : maintenance en micro-informatique, électroménager, climatisation, métreurs en bâtiment, réparation et vente d'automobiles, bureautique...

Le CFPP n'est-il pour autant qu'un centre de formation professionnelle supplémentaire ? *« Non »*, répond le maire de Tours, qui reconnaît *« se méfier de l'enseignement professionnel de masse »*. Il convenait cette fois, précise cet ancien instituteur, d'*« adapter la formation permanente aux besoins réels des employeurs pour éviter de gaspiller de l'énergie à fonds perdus »*. Une recommandation bien reçue par Serge Benoist qui vient, par exemple, de suspendre un stage *« mal ciblé »* de polyvalents en bâtiment. De même, le conseil régional du Centre vient-il de supprimer le financement d'un stage de maintenance en bureautique à la suite du dépôt de bilan d'une entreprise locale spécialisée dans ce domaine. *« Comment voulez-vous que nous placions nos stagiaires alors même qu'une quarantaine de spécialistes de ce secteur arrivent brutalement sur le marché de l'emploi ? »*, reconnaît le directeur.

A l'inverse, d'autres sections se créent, en fonction des besoins des entreprises. Et d'envisager, par exemple, la réouverture d'un stage axé sur les économies d'énergie et qui avait été fermé, en 1984, avec la baisse du prix du baril de pétrole.

En fait, le centre traque en permanence les carences du marché de l'emploi grâce à son réseau de 800 sociétés qui accueillent des stagiaires au cours de cette formation en alternance. *« A force d'éplucher les rapports de stage et de pratiquer l'« espionnage » industriel, nous pouvons*, affirme Serge Benoist, *proposer des plans de formation performants aux PME qui n'en ont pas toujours les moyens. »*

Tout au long des 5000 m² du CFPP, installé dans une ancienne usine de composants électroniques, des ateliers d'école ont été reconstitués grandeur nature. Là, les stagiaires auscultent quelque vingt-cinq appareils d'électroménager dernier cri accompagnés de tous les branchements possibles ; ailleurs, ce sont cinq chambres froides de l'armée qui permettent aux élèves de s'initier aux méthodes du froid, tandis qu'un circuit de climatisation simule toutes les pannes imaginables. En bureautique, un central téléphonique interne d'une centaine de lignes offre la possibilité aux futures secrétaires de manipuler télex, télécopieur,... Sans compter les micro-ordinateurs qui truffent la plupart des stages.

Les patrons l'ont adopté

« Nous sommes capables de mettre un nouveau stage sur pied en deux ans, recyclage des formateurs compris ! », se targue Serge Benoist, qui consacre 10 % de son budget aux investissements en matériel et 5 % de la masse salariale, par an, à la formation professionnelle... de ses quelque cinquante formateurs permanents. Un appel du pied auquel le patronat s'est montré sensible, le responsable départemental du CGPME, François Nobili, allant jusqu'à jouer le rôle de rabatteur d'information. *« C'est par son intermédiaire que nous avons appris que l'on manquait de techniciens frigoristes et que nous avons pu ouvrir une section l'an dernier »*, indique ainsi le directeur du centre.

Tous les patrons n'étaient certes pas aussi *« enthousiastes »* lors du démarrage du projet, se souvient toutefois Jean Levasseur, responsable de l'Union interprofessionnelle patronale (UIP) d'Indre-et-Loire. Mais une fois les réticences levées, le centre a été, reconnaît-il, *« adopté par tous »*. Ce qui ne l'empêche pas de conserver un statut ambigu sur le plan national, ses actions de formation n'ayant pas été encore homologuées par les pouvoirs publics. *« Chaque année, nous allons, le maire et moi, faire la manche dans les ministères pour pouvoir boucler le budget »*, avoue Serge Benoist en regrettant d'être *« littéralement enchaîné aux directives étatiques »*.

Et pour cause : la manne publique s'élève à quelque 10 millions de francs par an sur un budget de fonctionnement de 13,5 millions de francs. Sans compter que le CFPP n'est, faute de cette homologation, pas autorisé à percevoir les fonds de la taxe d'apprentissage. *« On sait bien*, glisse son directeur, *que les vrais gisements financiers en matière de formation professionnelle sont dans les entreprises. »* Il n'en demeure pas moins qu'au plan régional, le CFPP apparaît quelque peu *« gourmand »*, par rapport au nombre de stagiaires qu'il accueille annuellement.

En attendant la reconnaissance publique, le centre envisage de tourner à la vitesse supérieure d'ici à l'année prochaine, avec notamment la création d'un second centre, spécialisé dans l'accueil des stagiaires en préqualification et autres remises à niveau. Une soixantaine de chambres devraient, en outre, être aménagées pour héberger les personnes venant d'autres régions et donner ainsi au CFPP une envergure nationale. Un défi qu'il convient encore de relever.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Réunies en association

Les « villes à une heure de Paris » ne veulent pas être un « syndicat de pleurnichards »

L'Association des villes à une heure de Paris est née à Orléans le 27 septembre. Elle a élu président à l'unanimité Jean-Louis Schneiter (CDS), président du district de Reims.

ORLÉANS

de notre correspondant

On les appelle les « grands banlieusards ». Chaque matin, ils sont près de quatre mille sur le quai de la gare d'Orléans, les yeux encore rougis par le sommeil, à s'engouffrer dans un train pour aller travailler dans la capitale. La banlieue grignote de plus en plus sur la province, et les élus s'inquiètent à juste raison de l'hypertrophie parisienne.

C'est la publication au début de l'année du Livre blanc de la région Ile-de-France qui a provoqué la mobilisation de ces villes de la grande couronne. Après une première réunion à Reims, le 21 juin dernier (*le Monde* du 10 juillet 1990), les élus – représentant au total vingt-quatre agglomérations – se sont retrouvés à Orléans dans une atmosphère étrangement consensuelle. *« Nous ne voulons pas créer un outil de combat contre la région parisienne »*, a affirmé le centriste Jean-Louis Schneiter. *« Ni un syndicat de pleurnichards »*, a ajouté le maire socialiste d'Orléans, Jean-Pierre Sueur. Pas question aussi de *« s'opposer aux départements et aux régions »*, a assuré Robert Jarry, le maire du Mans, banni du PCF.

Ces élus ont une crainte. *« Paris est susceptible de jouer un rôle majeur au niveau mondial, mais le scénario d'aménagement du territoire qui prône la croissance quantitative, inscrit dans le Livre blanc de l'Ile-de-France, risque d'être préjudiciable aux objectifs poursuivis. »*

Mille hectares disponibles pour des zones d'activité

Ils proposent un autre scénario, *« le passage de Paris-métropole capitale à une conception multipolaire, équilibrée et harmonieuse de l'ensemble du Bassin parisien »*. Pour ce faire, ils réclament la mise en chantier d'un schéma directeur du grand Bassin parisien, au-delà des limites administratives. Bref, que l'on joue le Bassin parisien et non pas l'Ile-de-France.

Un document préalable résume déjà quelques-unes de leurs réflexions. *« Alors que depuis trente ans des efforts considérables, tant en matière d'infrastructures que de logements ou d'équipements, ont été réalisés (notamment 600 kilomètres d'autoroutes, huit lignes de métro prolongées en banlieue, quatre lignes de RER...), les conditions de vie des Franciliens se dégradent. »* Toutes ces villes de la couronne peuvent apporter leurs équipements. Dans le domaine universitaire, par exemple, on recense, en Ile-de-France, 27 étudiants pour 1 000 habitants, contre 11 seulement dans les cinq régions périphériques. Or le potentiel des huit universités de la couronne (Amiens, Caen, Compiègne, Le Mans, Orléans, Reims, Rouen, Tours) n'est qu'à demi utilisé, elles peuvent absorber facilement 100 000 étudiants de plus. De même, toutes ces villes sont capables d'offrir annuellement plus de 1 000 hectares de zones d'activité.

En somme, les villes « à une heure de Paris » veulent à la fois éviter de devenir *« les banlieues du vingt et unième siècle »* et décongestionner la capitale, dresser devant elle une sorte de cordon sanitaire. Comme la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'activité régionale) l'avait fait il y a trente ans, elles proposent une nouvelle décentralisation des activités parisiennes mais qu'elles pourront cette fois maîtriser. Elles en ont plus les moyens qu'autrefois. Elles sont devenues beaucoup plus attractives, notamment dans le registre de la qualité de vie.

Jacques Chérèque, ministre de l'aménagement du territoire, adhère, semble-t-il, à l'initiative. Il s'agit de *« faire du Bassin parisien non plus une aire d'influence de Paris mais bien une zone de solidarité »*, a-t-il déclaré, après avoir affirmé : *« Je suis inquiet comme vous du redémarrage de la croissance démographique de la région parisienne, car personne n'a rien à gagner d'une région capitale ingérable et tentaculaire. »*

La solidarité, les « villes à une heure de Paris » devront d'abord la développer entre elles.

RÉGIS GUYOTAT

"A l'écoute de ses jeunes, Monsieur le Maire entendait déjà le groupe de Jazz dans la future salle de spectacle...
FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES
LINTAS PARIS

ALSACE

Pour un TGV Rhin-Rhône

« Il est vital que l'Alsace puisse développer sa position de carrefour européen, vital qu'elle soit reliée à la région Rhône-Alpes et au sud de l'Europe via la Franche-Comté. Il est vital aussi que nos amis de Bâle et de Zurich puissent profiter de cette relation nord-sud. » Philippe Lesage, président de la chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse (Haut-Rhin), a clairement défini le pourquoi du « Comité sud-Alsace pour le TGV Rhin-Rhône », récemment constitué et dont il est le président.

Une cinquantaine de chefs d'entreprise ont adhéré en quelques jours à ce comité, de même que des députés et des conseillers généraux. Partisan d'un TGV « Grand Est », capable d'amener sur un terrain d'entente les lobbies TGV-Est et TGV Rhin-Rhône, le maire de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, ancien ministre et député, a en revanche fait connaître seulement sa *« sympathie active »*. Le nouveau comité ne veut pourtant pas opposer les deux projets « Est » et « Rhin-Rhône », deux liaisons qui *« sont complémentaires et qu'il sera nécessaire de réaliser simultanément »* par tronçons successifs. Une position que défendent aussi les membres de l'association « Trans-Europe-TGV », que préside le ministre de la défense et maire de Belfort, Jean-Pierre Chevènement.

BRETAGNE

Info-Ecoles : l'Europe en plus

Un pôle Info-Europe vient d'être installé au centre Info-Ecoles de Rennes, centre de documentation et d'exposition à destination des enseignants et des élèves des classes primaires des vingt-huit communes du district urbain de l'agglomération rennaise. Cassettes vidéo, valises pédagogiques, cartographie abondante, il met gratuitement à la disposition des instituteurs une série d'outils, livres et fiches documentaires sur Rennes et son district, le département d'Ille-et-Vilaine et la région de Bretagne. Il gère également un fichier de tous les services, organismes, entreprises ou activités du pays de Rennes et de Bretagne qui présentent un intérêt éducatif. Avec le pôle Europe, le centre étend son activité de collecte et de mise en forme pédagogique de la documentation aux pays de la Communauté européenne en privilégiant les aspects historiques, géographiques et culturels.

► Centre Info-Ecoles : 99-30-26-73.

Cette page a été réalisée avec nos correspondants : Michel Curie, Bernard Lederer et Christian Tual
Coordination : Yves Agnès

PICARDIE

Un atlas bilingue

Bien bel ouvrage que ce Picardie-Atlas publié par l'Association d'études et de cartographie régionale de Picardie que préside Emmanuel-Paul Désiré, maître de conférences de photographie à l'université de Picardie.

Le conseil régional a apporté son appui financier. Ce volume de 96 grandes pages est rédigé en deux langues (français et anglais).

On y apprend notamment comment se situe la Picardie par rapport aux autres régions françaises en ce qui concerne la fécondité, l'espérance de vie, le confort des logements, les diplômes, la densité des médecins, le taux de chômage, etc.

L'atlas contient des cartes de la Picardie depuis la préhistoire ; d'autres montrent l'évolution de la population.

On est renseigné sur les productions agricoles comme sur les industries et les lieux touristiques. De nombreuses photos illustrent Picardie-Atlas. Sa présentation claire, simple et attractive a été étudiée pour le public le plus large possible.

Info-Révolution
Usages et enjeux des technologies de l'information et de la communication.
Par Dominique Carré.
360 p. 149 F.
En librairie.
autrement

...Tout naturellement, il a rencontré le Crédit Foncier."
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
En premier, le Crédit Foncier.
FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES
LINTAS PARIS

هكذا من الأصل

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

CHANCES ET RISQUES DU NUCLÉAIRE

Entre la peur et la raison

L'envolée du prix du pétrole relance l'intérêt pour l'atome mais le souvenir de Tchernobyl continue d'inquiéter

« *LE développement de l'énergie nucléaire dépendra, en partie tout au moins, de la capacité de l'industrie nucléaire à répondre aux interrogations actuelles de la population concernant principalement la sûreté des réacteurs et des installations du cycle, et la gestion des déchets radioactifs, en particulier le stockage définitif des déchets de haute activité.* » Dans toutes les fonctions qu'il a exercées dans le passé, Philippe Rouvillois s'est forgé une solide réputation d'« honnête homme » (au sens du dix-huitième siècle), qu'il ne perd pas à la tête du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ni lorsqu'il s'adresse à ses pairs dopés par l'éventualité d'un « troisième choc pétrolier ».

Il y a un an, lors de la conférence mondiale de l'énergie, à Montréal, les partisans du nucléaire n'avaient pas hésité à exploiter l'effet de serre ou les pluies acides pour faire la promotion de l'atome, « *énergie non polluante* », tentant ainsi d'effacer des mémoires l'effet désastreux produit par Tchernobyl, en 1986. Après avoir décliné ce thème (quitte à « oublier » la question des déchets), ils puisent maintenant de nouveaux arguments dans la crise du Golfe pour promouvoir leur industrie.

Les moins actifs ne sont pas les Français : quelques semaines après le début de l'affaire irakienne, on a vu les dirigeants de Framatome prendre des positions de pointe sur ce sujet. Cette démarche n'est pas étonnante : le nucléaire tricolore est né du premier choc pétrolier de 1973 et la France est le pays au monde qui en tire la plus grosse part de son électricité. En 1989, 75 % de la production électrique française était d'origine nucléaire, à comparer avec la Belgique (61 %), la Corée du Sud et la Hongrie (50 %), la Suède (45 %), la RFA (39,5 %), le Japon (27,8 %), et surtout à la moyenne mondiale : 17 %.

Aujourd'hui, 429 tranches sont installées dans vingt-sept pays qui abritent 40 % de la population mondiale (65 % si l'on compte la Chine). L'Europe – au sens large, y compris l'URSS – est le premier continent nucléaire du monde avec 229 tranches installées (dont 45 en URSS et 55 en France), suivie par les Etats-Unis et le Canada (130), l'Asie (64 – surtout le Japon et la Corée) et le reste du monde (6).

Un doublement de la consommation

Les grands arguments des « nucléocrates » ? D'abord, la consommation mondiale d'énergie devrait au moins doubler d'ici à 2020, sous le triple effet de la démographie (huit milliards d'hommes prévus à cette date, soit une population multipliée par 1,6), de la croissance économique des nations industrialisées et des besoins des pays en développement.

Ensuite, la crise du Golfe rappelle que l'inégale répartition géographique des énergies primaires (pétrole, charbon et gaz) menace l'indépendance de régions entières, souvent les plus puissantes : l'Amérique du Nord, qui consommait 27,6 % de l'énergie mondiale en 1987, n'a que 3,7 % des réserves de pétrole et 6,7 % de celles de gaz naturel du monde ; l'Europe occidentale utilisait 17,3 % de l'énergie mondiale mais ne dispose que de 2 % des réserves de pétrole et de 4,7 % de celles du gaz...

Enfin, le nucléaire est une énergie au prix stable et surtout bon marché, avantage que le renchérissement du baril ne fait que souligner. Certes, reconnaissent-ils, « *les coûts de construction sont environ deux fois plus élevés pour une centrale nucléaire que pour une centrale au gaz et trois plus que pour une centrale au fioul* », la différence étant peu importante avec une centrale au charbon. Mais « *les coûts de production par rapport à ceux des combustibles redonnent l'avantage au nucléaire* », assurent-ils.

« *Même lorsque le baril valait 15 dollars, une centrale nucléaire française était compétitive face au fioul dès lors qu'elle produisait deux mille heures par an,* assurait récemment Jean-Claude Leny, le président de Framatome. *La hausse des prix du pétrole ne fait que creuser l'écart entre le coût du kilowattheure nucléaire, qui revient à 20 centimes, et le coût du kilowattheure produit à partir du fioul, qui dépasse 50 centimes avec un baril à 30 dollars.* » D'où la conclusion des partisans de l'atome : « *Plus que jamais, le nucléaire reste la solution incontournable* » et les événements du Golfe vont « *sans doute* » accélérer sa reprise, que les experts voyaient – avec prudence – pour le milieu des années 90.

Ce redémarrage, reconnaît pourtant J.-C. Leny, interviendra « *plus tard* » : « *Les événements du Golfe n'ont pas encore été intégrés au niveau des politiques nationales.* »

L'analyse est infiniment plus nuancée au CEA : « *La conviction se renforce aujourd'hui selon laquelle un redémarrage du nucléaire est possible, voire probable, d'ici à la fin de la décennie. Ce n'est aujourd'hui qu'un acte de foi* », rappelait récemment Ph. Rouvillois, pour qui l'atome constitue, seulement, « *l'une des réponses possibles* » aux grandes évolutions énergétiques dans le monde.

L'adhésion de l'opinion

Gérard Errera, directeur des relations internationales et gouverneur pour la France à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), pense ainsi que « *l'on ne bâtira pas l'avenir du nucléaire sur la peur de la pollution ou de la guerre ou sur l'effet de serre mais sur les réponses à des questions bien précises* », comme la sûreté ou la non-prolifération.

Dans l'entourage de Ph. Rouvillois, on estime qu'un certain nombre de facteurs jouent contre un nucléaire « *à la croisée des chemins* ». Ainsi, cette industrie ne pourra se dispenser de l'adhésion de l'opinion publique, en répondant à toutes les questions qu'elle se pose, ou qu'elle s'est posées, jusque dans les pays les plus « fermés » : avant la perestroïka, l'écologie était un des canaux empruntés par la contestation dans les pays du bloc de l'Est.

Et la fragilité de certaines centrales dans cette région ne fait qu'alimenter ce mouvement. Au premier rang de ces préoccupations, le CEA place les interrogations sur la sûreté – « *un enjeu mondial* » qui implique une « *solidarité avec les pays dont le niveau est jugé insuffisant* », selon Ph. Rouvillois – et celles sur les déchets à propos desquels « *il convient également de mettre davantage l'accent* ».

Sur le plan économique, on rappelle que plusieurs pays en développement disposent de ressources naturelles en quantité – par exemple du charbon. Certes, il produit du gaz carbonique, polluant, mais le nucléaire est gourmand en capitaux, éminemment rare dans ce type de pays. On se montre aussi extrêmement prudent sur le caractère inéluctable d'une reprise du nucléaire aux Etats-Unis, sur lesquels de nombreux industriels fondent de grands espoirs.

Parmi eux, J.-C. Leny estime que, « *pour faire face à la croissance de la consommation et au renouvellement des installations anciennes, les Etats-Unis vont avoir besoin de construire entre 100 et 150 tranches de 1 000 mégawatts, nucléaires ou non, d'ici à la fin du siècle* ». Il fait remarquer que, dans certains Etats de la côte Est, on assiste à des coupures de courant par manque de puissance.

En particulier, les avis divergent sur les possibilités que recèle l'hydraulique, si abondant, au Canada : selon les uns, ce dernier ne demande qu'à le déverser sur les Etats-Unis. Selon les autres – en particulier le président de Framatome, – les contrats de fourniture d'électricité signés entre les deux pays ont permis aux Américains « *de reculer le mur, pour quelque temps* ».

Si la question des Etats-Unis est débattue, il ne faut pas perdre de vue non plus l'évolution de la situation dans des pays ayant gelé ou suspendu leurs programmes (Suède, Espagne, Italie...) qui peuvent recéler des surprises. Reste enfin la question des pays en développement dits « avancés ».

Faut-il les priver *a priori* du nucléaire, pour des raisons de sûreté ? Deux grandes écoles s'affrontent sur ce problème : la plus stricte, dite « Boiteux » (du nom de l'ancien président d'EDF), largement répandue, est en faveur d'une telle exclusion. Mais, caricaturée à l'extrême, elle revient à réserver le nucléaire aux riches, les plus pauvres devant se contenter de sources d'énergie plus simples.

D'autres, doutant de l'efficacité d'une telle approche, penchent pour une stricte politique d'accompagnement et de préparation du nucléaire dans ces pays. Le chemin est étroit, comme le souligne encore Ph. Rouvillois : « *Chacun reconnaît que la condition* sine qua non *d'un développement de l'énergie nucléaire sera la mise en œuvre de contrôles rigoureux en matière de non-prolifération. (...) L'entreprise est difficile mais il n'y a pas d'autre voie.* »

FRANÇOISE VAYSSE

DIRECTION GENERALE

L'entraînement à la Direction Générale
par des dirigeants choisis parmi les meilleurs

CPA-JOUY

Programme plein temps
de 12 semaines dont 2 à l'étranger.
Pour directeurs et cadres supérieurs
sélectionnés pour leur expérience professionnelle
et leur potentiel.

Prochaines sessions :

Session 91/1 : 2 avril/21 juin 1991
session 91/2 : 23 septembre/13 décembre 1991

LE CPA : un atout décisif pour la Direction Générale

GROUPE CPA
CENTRE DE PERFECTIONNEMENT AUX AFFAIRES

Renseignements et inscriptions :
CPA-JOUY
1, rue de la libération - 78350 JOUY-EN-JOSAS
Madame LEFEBVRE : (1) 60.13.25.19
ou (1) 69.41.80.90 ou Minitel 3616 CPA

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

L'avenir incertain des réacteurs soviétiques

Les belles promesses énergétiques ne pourront être tenues et Moscou doit jouer la sûreté plus que la rentabilité

INUTILE de se cacher derrière des faux-semblants et d'attendre des miracles. Plus personne n'y croit en Union soviétique et surtout pas le gouvernement qui doit faire face aujourd'hui à une pénurie d'énergie inquiétante.

Faute de pouvoir réagir à brève échéance, l'Union soviétique fait le gros dos et prévient par circulaires certaines entreprises qu'il leur faudra désormais faire preuve de civisme et réduire d'environ 20 % leurs dépenses d'électricité. « *Nous sommes totalement coincés* », reconnaît Boris Nikipelov, vice-ministre de l'énergie atomique et de l'industrie.

Une population hostile

Le temps n'est plus aux rêves de grandeur où Moscou pouvait affirmer que son parc de réacteurs nucléaires représenterait, en l'an 2000, une puissance installée de 190 à 200 gigawatts. La réalité est moins brillante et chacun sait que les belles promesses énergétiques prises, en 1985, lors du XXVIIe congrès ne pourront être tenues. A la fin de 1988, la capacité nucléaire de l'Union soviétique n'était que de 34,4 gigawatts. Deux ans plus tard, elle atteint péniblement les 37,5 gigawatts et B. Nikipelov hésite à répondre quand il s'agit de s'engager sur l'avenir.

« *Dans les recommandations que nous avons faites au mois d'août au gouvernement, nous avons donné trois chiffres. Le premier, l'hypothèse haute (83 gigawatts), correspond à ce que pourrait représenter en l'an 2000 le parc électronucléaire soviétique si le Plan était respecté à la lettre. Et nous pourrions aisément monter peu après jusqu'à 110-115 gigawatts.* »

Toutefois une telle option ne peut se concevoir qu'en faisant tourner au maximum de leurs capacités les ateliers de fabrication de composants de ces futurs réacteurs. Aussi, un second chiffre, « *plus réaliste* », selon B. Nikipelov, a été proposé cet été : 60 gigawatts, soit la mise en service, dans les dix prochaines années, de 22 gigawatts *venant compléter les 37,5 gigawatts* déjà existants.

Las ! Il a fallu déchanter et réviser ces estimations à la baisse. Si tout va bien, le ministère de l'énergie *atomique et de l'industrie* pourra compter au mieux, à la fin de cette décennie, sur 50 à 55 gigawatts. Mais, les incertitudes qui pèsent actuellement sur l'électronucléaire soviétique sont telles que *B. Nikipelov confesse avec une* certaine résignation que « *le futur programme nucléaire oscillera entre... 0 et 22 gigawatts* ». On ne saurait être meilleur prévisionniste !

Difficile cependant de faire autrement et de ne pas prendre en compte ce que Moscou appelle l'« effet Tchernobyl ». Ce n'est en effet un secret pour personne que *la population soviétique est, depuis* l'explosion en 1986 d'un des réacteurs de la centrale ukrainienne, de plus en plus hostile au nucléaire. Les discours à la gloire de la technologie de pointe font d'autant moins recette que l'information circule désormais.

Les Soviétiques découvrent aujourd'hui dans leurs propres journaux, preuve que la glasnost fonctionne, des commentaires peu amènes sur la sûreté de leurs centrales et la propreté de leurs complexes chimiques. Même les responsables du très sérieux et très nucléariste Institut Kourtchatov reconnaissent que « *quatorze réacteurs, installés tant en Union soviétique que dans les pays de l'Est, sont vétustes et ne répondent pas aux normes de sûreté internationales* ». Quatre ont été construits en Allemagne de l'Est, quatre en Bulgarie, deux en Tchécoslovaquie et quatre en Union soviétique (Novovoronev-3 et 4 et Kola-1 et 2).

Des Républiques autonomes

Et si l'on voulait être complet, il faudrait ajouter à cette liste les deux réacteurs de la centrale arménienne arrêtés définitivement. Il n'est donc pas étonnant dans ces conditions que le poids de l'opinion publique se fasse de plus en plus pressant et que les Républiques soviétiques, qui manifestent aujourd'hui en faveur de leur autonomie, aient entamé un sérieux bras de fer avec le pouvoir central.

Tout le problème est en effet de savoir si le nucléaire doit être, comme le souhaite le projet Chataline, géré au niveau de l'Union des Républiques ou à celui des *Républiques elles-mêmes. Les discussions* sur ce point vont bon train, mais aucun calendrier de décision n'a encore été arrêté.

Dans ce vaste affrontement, l'élégance n'est pas toujours la règle et il arrive parfois que l'on ne s'embarrasse pas de faits trop vérifiés pour mieux jouer de la peur.

de Moscou
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Lire la suite page 30

CHANCES ET RISQUES DU NUCLÉAIRE

La faiblesse des centrales à l'Est

La Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie ont besoin d'installations modernes, mais le coût est très élevé

« EN dépit de quelques améliorations, nos réacteurs à eau pressurisée de première génération, développés voici près de trente ans, ne satisfont pas aux normes de sûreté actuelles. Deux d'entre eux ont déjà été définitivement arrêtés, et cette mesure sera graduellement étendue aux autres », déclarait le délégué soviétique à la tribune du Congrès nucléaire européen (ENC 90), tenu récemment à Lyon.

Il oubliait de préciser que dix des seize réacteurs de ce type construits par l'URSS ont été exportés et fonctionnent en Europe de l'Est. Ils constituent même l'essentiel du parc de certains pays, comme la Bulgarie ou l'ancienne RDA, et inquiètent beaucoup les responsables européens du nucléaire.

L'ampleur du problème est apparue brusquement avec le rapprochement entre les deux Allemagnes. Depuis plusieurs années, déjà, les Verts de RFA s'étaient chargés de faire une réputation détestable à la centrale nucléaire de Greifswald, la seule en fonctionnement en RDA, au bord de la Baltique, où, confirmaient les spécialistes, la sûreté laissait à désirer.

Dès qu'ils en eurent la possibilité, les experts ouest-allemands et occidentaux allèrent examiner ces fameux réacteurs VVER 230, d'une puissance de 440 MW. *« Personne ne les connaissait vraiment, y compris d'ailleurs leurs utilisateurs*, se souvient l'un d'eux. *Les Soviétiques avaient gardé le mode d'emploi. Après quelques réticences, ils nous ont fourni heureusement tous les renseignements que nous pouvions souhaiter. »*

C'est ainsi que les techniciens occidentaux découvrirent, atterrés, que les quatre tranches de Greifswald étaient dépourvues d'enceinte de confinement et de système d'injection d'urgence (pour refroidir le cœur en cas de rupture du circuit primaire), deux dispositifs de sûreté considérés comme indispensables en Europe ou aux Etats-Unis. Ils détectèrent aussi un défaut de conception assez gênant : la cuve, placée trop près du cœur, subissait une irradiation trop importante, à laquelle l'acier, de qualité médiocre, résistait mal.

Un programme d'expertise

Le résultat ne s'est pas fait attendre : dès février dernier, le réacteur numéro 2 était arrêté, alors qu'une équipe de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne (AIEA) y assurait une mission d'inspection. Aujourd'hui, deux autres ont été stoppés, et le dernier devrait l'être courant novembre ou décembre.

Ces arrêts, officiellement *« pour révision »*, sont normalement provisoires. Reste qu'il faudra bien prendre une décision définitive. Pour Greifswald d'abord, qui fait désormais partie de la grande Allemagne, et où les normes de sûreté peuvent difficilement être différentes de celles exigées à l'Ouest, mais aussi pour les six autres réacteurs du même type, situés en Bulgarie (quatre sur le site de Kozloduy) et en Tchécoslovaquie (deux à Bohunice).

A la demande de ces trois pays et de l'URSS, l'AIEA va lancer un programme d'expertise. Des équipes d'une dizaine d'ingénieurs de l'agence de Vienne examineront chacun des réacteurs. Ces missions, qui dureront trois semaines, permettront de mettre en évidence les points faibles et de suggérer des modifications sur le matériel ou les procédures d'exploitation et de maintenance. Un diagnostic et un traitement « sur mesure », qui varieront selon l'état des réacteurs.

Le devis risque d'être lourd. Le rapport des services de sûreté allemands qui ont déjà examiné Greifswald propose, pour sa part, un plan en trois étapes : d'abord les travaux à effectuer immédiatement avant tout redémarrage, puis une remise en état plus complète à réaliser avant deux ans, enfin les modifications à faire avant cinq ans pour une mise à niveau internationale.

La première étape coûterait à elle seule 80 millions de deutschemarks (270 millions de francs) par réacteur. A multiplier par six, au moins, pour l'ensemble des trois étapes. *« De plus*, souligne un spécialiste, *ces travaux nécessiteraient un arrêt d'un à deux ans, et il faudrait pendant ce temps trouver et payer une énergie de remplacement. »* Un prix exorbitant pour des économies en pleine déconfiture.

L'ancienne RDA pourra sans doute encaisser plus facilement le choc, grâce à l'aide du gouvernement de Bonn. Déjà, Siemens installe sur le site des turbines à gaz capables de fournir cet hiver, à la place des réacteurs arrêtés, le chauffage urbain et l'eau chaude à une agglomération de 50 000 personnes.

Pour l'électricité (10 % de la production du pays), un réacteur d'une centrale de Bavière va être entièrement dédié à l'alimentation du réseau est-allemand connecté à Greifswald, auquel il doit être relié par une ligne spéciale. Enfin, deux réacteurs VVER 213, d'origine soviétique également, mais d'une conception plus conforme aux normes occidentales, en cours de finition sur le site, aux côtés des quatre anciens, devraient pouvoir démarrer au printemps prochain.

Pour la Bulgarie, la situation est beaucoup plus grave. L'unique centrale bulgare de Kozloduy, sur le Danube, fournit 30 % de l'électricité du pays. Deux VVER de 1 000 MW qui ne semblent pas poser de problèmes de sûreté aussi aigus y fonctionnent depuis 1987 aux côtés des quatre VVER 230 de 440 MW. Impossible, néanmoins, de stopper ces derniers sans trouver auparavant une source d'électricité de remplacement : l'industrie bulgare n'y résisterait pas.

Une solution partielle aurait pu venir de deux autres VVER 1000, en construction sur le site de Belene, près de la frontière roumaine, et dont la mise en service était prévue pour 1992 et 1994. Mais les travaux ont été arrêtés l'an dernier en raison, semble-t-il, des risques de sismicité de cette région. Des experts américains ont été chargés de faire une étude sismique du site.

L'arrêt des travaux

La Tchécoslovaquie, enfin, aura elle aussi beaucoup de mal à faire face : 26 % de l'électricité consommée dans le pays sont fournis par huit réacteurs de 440 MW répartis sur deux sites, à Bohunice et à Dukovany. L'arrêt éventuel des deux VVER 230 dangereux entraînerait donc une baisse de production de près de 7 %.

Le dilemme est de taille. L'Allemagne décidera probablement de fermer définitivement les quatre VVER 230 de Greifswald. Mais, moins favorisées qu'elle, la Bulgarie et la Tchécoslovaquie pourront difficilement suivre sur ce terrain. D'autant plus que l'interconnexion des réseaux occidentaux et de l'Est, qui permettrait aux gros producteurs comme EDF d'exporter une partie de l'électricité manquante, ne sera possible qu'après de longs et importants travaux d'adaptation.

L'Europe de l'Est avait pourtant de vastes ambitions. URSS comprise, elle prévoyait de détenir le tiers du parc électronucléaire mondial en l'an 2 000. Un rêve complètement périmé. Comme partout dans le monde, l'opinion y a été frappée par la catastrophe de Tchernobyl. S'y ajoute, en cette période de démocratisation, la haine de l'ancien suzerain responsable de l'installation de ces centrales de mauvaise qualité.

En Pologne, les autorités viennent de décider d'arrêter la construction de la première centrale nucléaire, à Zarnowiec, près de Gdansk, sur la Baltique. Cette centrale, dont les travaux ont démarré en 1981, devait être équipée de quatre réacteurs Skoda (conception tchécoslovaque), d'une puissance de 465 MW chacun et pourvus d'une enceinte de confinement.

La décision d'arrêter les travaux semble due à des considérations aussi bien d'économie que de sécurité. *« Cette centrale nous coûterait 2 milliards de dollars pour produire 1 880 MW en 1998, alors que, en nettoyant convenablement notre charbon* (enlèvement de 30 % à 50 % du soufre et des stériles), *nous pouvons produire 1 000 MW pour 350 millions de dollars »*, estime le ministre de l'environnement, Bronislaw Kamainski.

Pour le ministre, *« le nucléaire a l'avenir devant lui »*, et la Pologne pourra envisager d'y recourir après l'an 2000, lorsqu'elle aura maîtrisé la technologie nucléaire et ne devra plus se contenter de l'aide soviétique. En revanche, le directeur du département environnement de l'Institut national d'hygiène, Stefan Mazianka, regrette la décision de suspendre les travaux de Zarnowiec.

« Nous avons trop de centrales au charbon, qui empoisonnent l'atmosphère. Une centrale nucléaire construite aujourd'hui ne serait de toute façon pas construite ni opérée comme à Tchernobyl. On fait beaucoup plus attention. L'endroit le plus pollué du monde n'est pas Tchernobyl mais l'usine chimique Solvay de Cracovie »...

Ce genre d'argument ne laisse pas insensibles les Verts de Tchécoslovaquie, où, pourtant, le chantier de la nouvelle centrale de Temelin est bloqué. Les Hongrois, qui exploitent dans leur unique centrale de Paks quatre VVER 213 (de seconde génération, munis d'enceintes de confinement), ont gelé eux aussi la construction sur le même site d'un réacteur de 1000 MW.

Tchèques et Hongrois consultent les grandes firmes de l'Ouest pour la fourniture de réacteurs. Le consortium franco-allemand NPI (Framatome-KWU Siemens) est, bien entendu, sur les rangs. Les firmes Cégélec (France) et Siemens sont, par ailleurs, en compétition pour remplacer le système de contrôle et de commande, « *complètement obsolète* » selon un spécialiste français, qui équipe les centrales tchèques de conception soviétique.

Il faudra aussi, tôt ou tard, réviser les réacteurs VVER de seconde génération : si leurs systèmes de sûreté semblent satisfaisants, leur conception et la qualité de leur construction inquiètent les experts. L'énormité du marché fait rêver les industriels d'Europe de l'Ouest.

Seul problème : la quasi-insolvabilité de la plupart des pays concernés. Il n'est pas insoluble. On estime, par exemple, à EDF qu'une centrale hongroise pourrait être financée en partie par des ventes de courant aux pays limitrophes, comme l'Italie et l'Autriche, qui ont renoncé au nucléaire.

Et puis, les gouvernements occidentaux sont condamnés à faire un effort : *« Ces pays sont à nos portes*, explique un haut fonctionnaire français. *Si nous ne nous occupons pas sérieusement de la sûreté de leurs centrales, il sera difficile d'espérer voir le nucléaire regagner les faveurs de l'opinion chez nous ... »*

JEAN-PAUL DUFOUR
(avec ROGER CANS à Varsovie)

L'avenir incertain des réacteurs soviétiques

Suite de la page 29

Peur des ravages qui résultent et qui résulteraient des conséquences de l'explosion de la centrale de Tchernobyl ou de l'accident de Kychtym (*le Monde* du 26 septembre) dans un cas. Peur du manque d'énergie qui, à l'approche d'un hiver rigoureux bien sûr, ne manquera pas de se faire sentir dans l'autre. Rien de tout cela n'est dit officiellement, mais la vérité de demain commence à se faire jour dans les comportements, toute en nuances, mais implacablement.

La crise est bien là. Personne ne peut la nier. Car, si l'Union soviétique peut se targuer d'avoir actuellement quarante-cinq réacteurs en fonctionnement répartis sur quinze sites, force est de constater que bien des chantiers ont été soit arrêtés, soit différés sans qu'on puisse toujours dire pour combien de temps.

Les exemples de telles opérations ne manquent pas, à commencer par la plus spectaculaire d'entre elles : la demande, par le Soviet suprême de la République d'Ukraine, de fermer, d'ici à 1995, les trois réacteurs de la centrale de Tchernobyl, pourtant propriété de l'Etat.

Si, sur certains sites, la production est limitée à 60 % comme c'est le cas, en raison de l'accident de Tchernobyl, sur les réacteurs RBMK de première génération (1), sur d'autres, les travaux sont suspendus, voire arrêtés. Ainsi les chantiers des quelques réacteurs RBMK dont l'Union soviétique devait encore se doter sont définitivement arrêtés. Seule exception, la mise en service en janvier de cette année de la centrale RBMK de Smolensk-3 et peut-être prochainement de celle de Smolensk-4.

De même, les réacteurs de l'autre filière, les VVER à eau pressurisée et uranium enrichi, sont également sur la sellette. Deux ont été arrêtés en Arménie en raison de la séismicité de la région et de l'opposition de la population. La deuxième tranche de Novovoronev devrait l'être prochainement et le devenir des quatre suivantes est en discussion. Le premier réacteur de la centrale de Rostov, qui devait pourtant démarrer cette année, fait l'objet d'une forte opposition malgré un déficit énergétique de la région de 35 %.

« Que va-t-il se passer, demande le vice-ministre de l'énergie atomique, Victor Sidorenko, *lorsque l'Ukraine, qui comble actuellement le déficit de cette région, arrêtera certains de ses réacteurs ? »* Nul ne le sait. Chacun attend, espérant un miracle qui ne vient pas. Car d'autres centrales sont en question.

Sombre tableau

La construction des réacteurs cogénérateurs (chaleur plus électricité) d'Odessa et de Minsk a été interrompue (2), tout comme celles de la troisième tranche de la centrale d'Ignalina, de la quatrième tranche d'Ukraine-Sud, de la sixième tranche de Balakovo. Enfin, Bashirskaya et Tatarskaya sont dans l'attente de compléments d'enquête.

Le tableau ne saurait être plus noir. Mais B. Nikipelov, en grand commis de l'Etat qu'il est, le résume d'une manière très britannique en déclarant que *« l'Union soviétique est dans une situation de transition difficile »*. Certes, l'énergie nucléaire ne représente encore qu'une modeste partie (environ 12 %) de l'électricité produite, mais le pays comptait bien faire grandir son parc de centrales à un rythme soutenu. Maintenant qu'il n'en est plus question, que faire ?

Recourir au charbon ? Personne n'y songe eu égard aux atteintes qu'une telle solution ferait courir à l'environnement. Augmenter la production de pétrole pour alimenter des centrales thermiques ? Ce n'est guère possible actuellement en raison notamment d'un fort besoin de devises.

Le recours au gaz

Reste donc le gaz dont le sous-sol de l'Union soviétique est riche. Mais se posent alors des problèmes de transport et de construction – dans des délais suffisamment brefs – de centrales fonctionnant au gaz.

« Il ne nous reste donc plus qu'à convaincre le public qu'il n'y a pas d'autre solution que le nucléaire », avoue B. Nikipelov, tout en ajoutant qu'il faut pour cela démontrer que l'on est capable de faire des réacteurs fiables et sûrs. *« Cela ne sera guère facile*, reconnaît-il. *Quatre ou cinq ans s'écouleront avant que l'opinion publique ne commence à changer. »* Mais en attendant, l'Institut Kourchatov fourbit ses armes pour dessiner de nouveaux réacteurs dont les dispositifs de sûreté satisferaient aux normes internationales.

« Nous étudions actuellement, explique Vsevolod Voznesenky, responsable de la filière VVER, *deux nouveaux types de réacteurs. Un réacteur de 500 à 600 mégawatts dont l'Union soviétique pourrait se doter, mais que nous pourrions aussi exporter. Et un réacteur de 1 000 à 1 200 mégawatts qui, dans sa première variante, prendrait le nom de VVER-88 tandis que la suivante, disponible en 1994-1995, porterait celui de VVER-92. »*

L'idée qui préside à ces projets est simple. Il s'agit avant toute chose de réaliser des installations sûres. Ce qui explique que l'Union soviétique ait passé des accords sur ce sujet avec l'Allemagne, les Etats-Unis et la France (*le Monde* du 11 octobre 1988). *« C'est pourquoi*, souligne V. Voznesenky, *le coût de construction et d'exploitation des VVER-88 importe peu. Ce n'est que sur les VVER-92 que nous prendrons en compte la rentabilité économique de ces machines. »*

de Moscou
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Seize RBMK sont encore en service en Union soviétique : une première génération de 6 tranches de 1 000 mégawatts (2 à Leningrad, 2 à Kursk et 2 à Tchernobyl) ; une deuxième génération de 8 tranches de 1 000 mégawatts (2 à Léningrad, 2 à Kursk, 1 à Tchernobyl, 3 à Smolensk) ; deux réacteurs enfin de 1 500 mégawatts chacun à Ignalina. Le reste est constitué d'une vingtaine de réacteurs VVER, de deux réacteurs rapides et de quelques petits réacteurs de taille très modeste à Bilibino et Troisk.

(2) La centrale calogène de Gorki qui est un réacteur à sécurité passive a été ainsi mise en cocon en raison de l'opposition des autorités locales.

Proscrits de l'atome

L'opposition à l'énergie nucléaire est telle aujourd'hui en Union soviétique que les personnels qui travaillent dans les centrales ou dans les centres nucléaires font l'objet de vexations ou de mises à l'écart. L'explosion de la centrale ukrainienne de Tchernobyl et l'accident plus ancien du complexe de Kychtym ont durement frappé les esprits et la tentation est grande de faire aussitôt des amalgames.

Ce rejet d'une partie de la population à l'égard de ses ouvriers et techniciens du nucléaire est très mal ressenti dans le milieu de l'atome. Au point que l'un d'entre eux craignait récemment qu'en dépit de l'ouverture des centres nucléaires secrets, le public ne se ferme à leur égard et fasse d'eux *« des proscrits, des oubliés »*.

Le sentiment d'exclusion est d'autant plus mal vécu que ces personnels ont longtemps été les favoris du pouvoir. Il leur faut faire face aujourd'hui à de profonds changements, alors, même que les accords de désarmement ont considérablement réduit les activités des complexes militaro-industriels.

Voici donc les techniciens du nucléaire contraints de se plier aux dures lois de la reconversion. L'économie du pays en dépend et le pouvoir central ne plaisante pas sur ce sujet.

Ainsi, une partie des personnels du complexe militaro-industriel de Tcheliabinsk-40 va délaisser les neutrons pour construire des moteurs électriques destinés à la hi-fi, fabriquer des fibres optiques et produire des circuits intégrés. Pour compenser la pénurie de certains matériels, les mineurs d'uranium de Zlotye-Vody, dont l'activité a baissé de 30 % en deux ans, vont se tourner en partie vers la production de moteurs électriques et l'agro-alimentaire.

Aimants et machines à coudre

Enfin, les ingénieurs et les ouvriers d'Elektrosthal, une usine de fabrication de combustible nucléaire de la banlieue de Moscou, se lancent dans la production d'aimants, celle de machines à coudre et d'équipements pour l'industrie de la viande et du lait. Tout cela n'est guère facile, et les responsables de ces unités de production le sentent bien.

« Mais, disent-ils, *notre reconversion a des effets moins graves que ceux qui attendent les militaires. Nous sommes prêts à diversifier nos activités, trouver des partenaires, nationaux et étrangers, pour monter des joint-ventures et éviter les licenciements de personnel. Ensuite nous essaierons d'exporter. Mais ne nous faisons pas d'illusions, comme la récession est générale, cela risque d'être dur. »*

J.-F. A.

(Publicité)

COLLOQUE

UNIVERSITES/ENTREPRISES : MODE D'EMPLOI

COMMUNIQUER, RECRUTER, REUSSIR

Paris, le 17 octobre 1990

Face aux difficultés rencontrées par les entreprises pour recruter du personnel qualifié, le potentiel des diplômés de l'Université est à découvrir.
C'est l'objectif de ce colloque, organisé par l'Etudiant et Média PA et consacré au recrutement des diplômés de l'Université. Cette manifestation présentera également des expériences concrètes de rapprochement entre le monde universitaire et les entreprises et rassemblera des recruteurs et des responsables de relations Entreprise dans les universités.
A cette occasion, le premier guide des contacts dans les universités, indispensables aux entreprises, sera publié.

Contact et Inscription :
Violette Queuniet - L'ETUDIANT - Tél. 48.07.42.78 ou 48.07.42.83

images économiques du monde 1990

Beaujeu-Garnier (J.), Gamblin (A.), Delobez (A.)

PRÉSENTATION POLITIQUE ET SITUATION ÉCONOMIQUE DE 100 PAYS

MISE A JOUR A FIN AOUT 1990

248 PAGES 130 F

Editions SEDES
18, boulevard Saint-Germain
75005 Paris

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT :
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

هكذا من الأصل

POINT DE VUE

Yémen, un modèle de réunification

L'ouverture démocratique et libérale du nouvel Etat devrait satisfaire les investisseurs arabes et étrangers

par Mohamed Alsaqqaf

LA proclamation, le 22 mai dernier, de la République du Yémen, qui groupe les deux Républiques du Nord et du Sud-Yémen, constitue la première réunification pacifique de deux Etats divisés depuis le violent exemple du Vietnam en 1975. Avec la grave crise que traversent actuellement les pays du Golfe, le cas yéménite est cité comme modèle par les partisans et les adversaires du président irakien Saddam Hussein.

Pour les uns, le Koweït n'a fait que retourner à la mère patrie, l'Irak, comme le Yémen du Sud est retourné au Nord. Pour les autres, si les Irakiens ont des revendications sur le Koweït, ils n'avaient pas à l'annexer par la force armée mais devaient suivre l'exemple de la réunification pacifique des deux Yémens.

Toujours est-il que le processus de réunification des deux Républiques a pu être accéléré grâce à la perestroïka gorbatchévienne et aux bouleversements qui ont eu lieu dans les pays de l'Est à la fin de 1989. C'est également grâce à ces deux facteurs que la réunification des deux Allemagnes a été se réalisée. Cependant, à la différence de l'unité yéménite, la puissance économique de l'Allemagne fédérale lui permet à la fois d'aider financièrement l'Allemagne de l'Est pour qu'elle surmonte ses problèmes économiques et d'aplanir, sur le plan international, les obstacles qui se sont opposés à leur réunification.

Sous-développement et pauvreté

Si le cas du Yémen ressemble à l'exemple allemand de par la réunification de deux Etats à régime politico-économique opposé, il s'en distingue notamment par le sous-développement et la pauvreté dont souffrent le nord et le sud du Yémen. Selon le dernier rapport de la Banque mondiale sur le développement, le Yémen du Sud est classé dans la catégorie des pays à faible revenu, avec un revenu par tête d'habitant de 432 dollars pour 1988, alors que celui du Yémen du Nord est de 640 dollars et qu'il fait partie des pays à revenu intermédiaire.

Cette situation contraste beaucoup avec celle des pays de la péninsule Arabique comme l'Arabie saoudite, le Koweït et les Emirats arabes unis qui ont respectivement un revenu par tête d'habitant, pour la même année, de 6 200, de 13 400 et de 15 770 dollars ! Une situation de pauvreté qui s'explique non par l'absence de richesses du sous-sol yéménite ou par l'absence de cette capacité d'entreprendre et d'innover qui constitue la force de peuples dépourvus de ressources naturelle, comme les nouveaux pays industrialisés d'Asie (NIC), mais par des différents facteurs d'ordre interne et externe qui ont entravé et freiné l'essor économique des deux Yémens.

Il suffit, à cet égard, de rappeler brièvement que la ville d'Aden, devenue capitale économique de la nouvelle République, était, dans les années 50 (époque de la colonisation britannique), une plaque tournante pour le trafic maritime international. Elle n'était devancée, à cette période, que par Liverpool, Londres et New-York.

Plus de six mille navires passaient alors par Aden, et les trois quarts du trafic maritime qui transitait par le canal de Suez avant sa fermeture en 1967 ancraient dans le port. Cependant, le déclin de son importance a commencé après l'indépendance, comme en témoigne la chute à moins de 2 000 navires utilisant ses services portuaires.

L'isolement du Yémen du Sud dans le monde arabe, comme seul pays à orientation communiste, a non seulement limité l'afflux de l'aide financière arabe, mais a également entraîné une fuite massive des cadres et des capitaux privés vers les pays arabes du Golfe. La guerre civile entre le Nord et le Sud et la lutte pour le pouvoir entre les différentes factions du parti régnant au Sud ont contribué à l'affaiblissement des deux pays.

Pour sa part, le Yémen du Nord, qui avait hérité d'un régime théocratique, s'il a pu instaurer la République en septembre 1962 et surmonter la guerre civile entre royalistes et républicains, n'a pas réussi à étendre la présence du gouvernement central sur l'ensemble du pays. Si le président du Yémen du Nord, qui est aussi celui de la nouvelle République, a su neutraliser la force des grandes tribus du pays, il n'a pas eu le même succès pour juguler le déficit budgétaire permanent et maîtriser la balance des paiements de son pays.

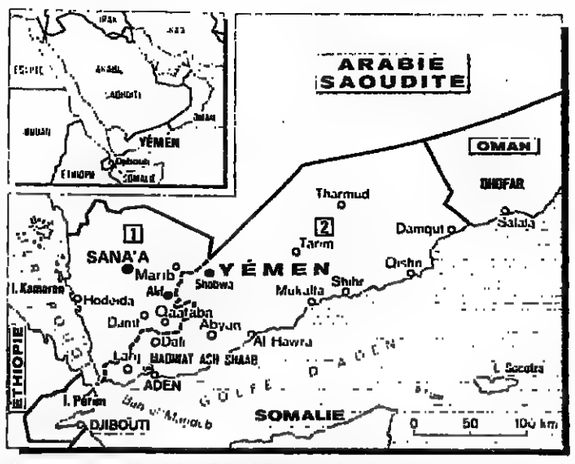

1. Yémen du Nord (ou République arabe du Yémen).
2. Yémen du Sud (ou République démocratique et populaire du Yémen).
A Alif et Shabwa se trouvent deux champs pétrolifères ; les terminaux pétroliers sont concentrés à Aden qui dispose en outre d'une raffinerie.

Le marasme économique qu'ont subi les pays arabes du Golfe dans les années 80, provoqué par la chute des prix du pétrole, a porté un coup fatal à l'économie du Sud et du Nord-Yémen. Ainsi l'afflux financier provenant des expatriés nord-yéménites, qui avait atteint, entre 1980 et 1983, un record de plus de 1 milliard de dollars, a diminué en 1987 à 863 millions pour chuter à 359 millions en 1988. Or cet apport financier représentait entre 1982 et 1985 environ 40 % du PNB du Yémen du Nord.

Dette extérieure et pétrole

De même, l'afflux de capitaux vers le Sud-Yémen, de 491 millions de dollars en 1984, était tombé, en 1988, à environ 253 millions. Sur le plan de l'aide publique au développement de toute origine, si le Yémen du Nord a encaissé en 1982 un montant de 412 millions de dollars, il n'a obtenu que 223 millions en 1988. Le Yémen du Sud a aussi enregistré une baisse similaire de 143 millions de dollars en 1982 à 76 millions en 1988.

Par ailleurs, la dette extérieure des deux Yémens représente un fardeau qui pèse lourdement sur l'économie de la nouvelle République. Ainsi, la dette extérieure du Yémen du Nord, en 1988, est de 2 948 millions de dollars, alors que celle du Yémen du Sud est de 2 093 millions, ce qui représentait 42 % et 199 % de leur PNB respectif.

Depuis, le montant de la dette se serait encore aggravé. Selon le *Middle East Business Weekly*, citant des sources officielles yéménites, la dette extérieure cumulée des deux Yémens serait passée de 5 041 millions fin 1988 à 7 256 millions de dollars à la fin du mois de mars 1990. La part du Yémen du Nord est de 2 830 millions de dollars, alors que celle Yémen du Sud a un peu plus que doublé, atteignant 4 366 millions. De plus, la dette extérieure du Sud et du Nord-Yémen est, dans sa quasi-totalité, une dette souveraine et principalement bilatérale.

Le tableau est apparemment sombre, mais non pas exceptionnel par rapport à la grande majorité des pays en développement. Dès lors, quel est l'avenir économique de la nouvelle République du Yémen ? En d'autres termes, en quoi l'unité yéménite pourrait-elle contribuer à l'essor économique du pays ? Si l'on met à part les effets relativement secondaires de l'économie des ressources humaines et matérielles que nécessitait l'existence de deux Etats souverains, les espoirs des yéménites sont principalement centrés sur le pétrole et les retombées économiques de l'ouverture démocratique et libérale du pays.

Grâce à l'unité, la République du Yémen aura une production pétrolière, à la fin de 1990, de 230 000 à 240 000 barils/jour et atteindra environ 300 000 barils/jour en 1991. Cette production sera portée à 500 000 barils/jour entre 1994 et 1995, lorsque les champs de Shabwa entreront en production. Ses réserves pétrolières sont estimées à 4,5 milliards de barils.

Outre le pétrole brut, le Yémen du Nord posséderait des réserves prouvées de gaz naturel évaluées à 7 000 milliards de mètres cubes. Cependant, selon *Pétrole et Gaz arabes*, les réserves réelles seraient de 20 000 milliards de mètres cubes. Par ailleurs, la raffinerie d'Aden, qui a une capacité actuelle de 170 000 barils/jour assurerait à la nouvelle République les moyens pour raffiner localement son propre pétrole et une partie du pétrole brut de certains pays arabes et étrangers comme l'Union soviétique.

L'augmentation considérable des prix du pétrole brut, suite à la crise du Golfe, pourrait représenter pour le Yémen un apport financier significatif. Cela lui permettrait, à la fois, d'alléger le déficit de sa balance des paiements et de compenser les effets négatifs de l'embargo économique international décrété à l'encontre de l'Irak.

Zone franche et tourisme

La Constitution de la nouvelle République garantissant la multiplicité des partis politiques, l'élection au suffrage universel des députés et un libéralisme économique plus poussé que dans le passé devraient satisfaire le secteur privé yéménite et les investisseurs arabes et étrangers. Jusqu'à présent, l'importante communauté d'hommes d'affaires yéménites vivant dans les pays du Golfe ainsi que les investisseurs arabes se plaignaient de l'archaïsme de l'économie du Yémen du Nord et de l'orientation communiste du régime du Yémen du Sud.

L'ouverture démocratique actuelle du Yémen a déjà donné naissance à un mouvement d'hommes d'affaires du Nord-Yémen partant s'installer au Sud, et à un autre mouvement, certes encore modeste, d'investisseurs des pays du Golfe d'origine yéménite ouvrant des représentations commerciales à Aden. On a parlé de plusieurs projets touchant l'industrie touristique ainsi que de projets de taille plus importante comme la création d'une zone franche dans le port d'Aden, similaire à celle de Singapour et de Jabel-Ali dans les Emirats arabes unis.

De même, cette ouverture pourrait être favorable à une aide au développement désormais liée par les Etats-Unis et les autres pays occidentaux à la démocratie des pays bénéficiaires. Mais la position du Yemen sur le conflit, qui ne soutient inconditionnellement ni l'Irak ni les pays du Golfe, pourrait avoir des répercussions négatives sur l'aide apportée par ces derniers, et peut-être sur celle des pays occidentaux.

L'ébranlement et peut-être l'éclatement possible du Conseil arabe de coopération (CAC) – qui, créé au début de 1969, regroupe, outre le Yémen, l'Egypte, l'Irak et la Jordanie – peut mettre fin aux espoirs du Yémen. Ce pays voyait dans le CAC un élément d'intégration économique entre les pays membres et de contrepoids à l'hégémonie des pays du Golfe représentée par le Conseil de coopération du Golfe – composé de l'Arabie saoudite, du Koweït, des Emirats arabes unis, du sultanat d'Oman, de Bahreïn et de Qatar – dans la péninsule arabique.

Toutefois, malgré ces effets négatifs, la République du Yémen a fait preuve de son unité face à la première crise grave qui a secoué le monde arabe et ébranlé tous les regroupements régionaux jusqu'au Maghreb. La crise a montré, si besoin il est, que l'unité du Yémen est née pour durer.

► Banquier

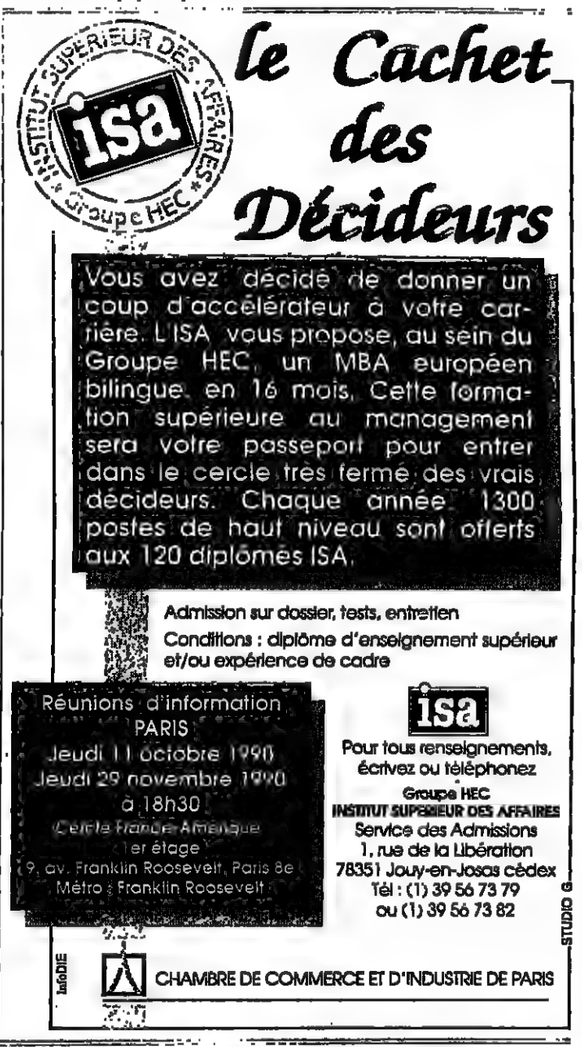

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Cet avis apparaît à titre d'information seulement

PECHINEY

ALUMINIUM DUNKERQUE

CONSTRUCTION D'UNE USINE D'ELECTROLYSE D'ALUMINIUM A DUNKERQUE, FRANCE

Actions Ordinaires et Titres Subordonnés Participants

FF 1,700,000,000

Banques responsables du placement

Chef de File

BANQUE NATIONALE DE PARIS

Agent de Placement: BANQUE INDOSUEZ

Agent de Placement: GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL

Investisseurs Financiers Participant au Capital

Banque Nationale de Paris — GE Capital — Norwich Union Life
AGF Vie — Crédit National — Banque Indosuez
Citibank S.A. — Caisse Centrale des Banques Populaires — Crédit Agricole
Groupe CIC — Legal & General Venture

Conseillers Financiers

BANQUE INDOSUEZ — GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL

Juillet 1990

Emprunt à Recours Limité (Project Financing)

U.S. $ 680,000,000

Chefs de File

CHASE INVESTMENT BANK LIMITED — CREDIT LYONNAIS

Co-Chefs de File Participant au Capital

BANQUE NATIONALE DE PARIS — BANQUE INDOSUEZ — CREDIT AGRICOLE
CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES — CREDIT NATIONAL — COMPAGNIE FINANCIERE DE CIC

Co-Chefs de File

CREDIT SUISSE — SOCIETE GENERALE — COMMERZBANK AG — BANK OF AMERICA NATIONAL TRUST AND SAVINGS ASSOCIATION
BARCLAYS BANK SA — THE FUJI BANK LTD — NOMURA BANK INTERNATIONAL PLC — THE ROYAL BANK OF CANADA GROUP
THE SANWA BANK LTD — AMSTERDAM-ROTTERDAM BANK NV — BANCO DI NAPOLI — BANK OF MONTREAL
THE BANK OF TOKYO LTD — BANQUE PARIBAS — BAYERISCHE VEREINSBANK SA — CITIBANK N.A. — CREDIT DU NORD
DEUTSCHE BANK AG — MORGAN GUARANTY TRUST COMPANY OF NEW YORK — WELLON BANK N.A.
THE MITSUI TAIYO KOBE BANK LTD — NMB BANK (France) — THE SUMITOMO BANK LTD — UNION DE BANQUES SUISSES

Participants

BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTERIEUR — ALGEMENE BANK NEDERLAND NV — BANQUE BRUXELLES LAMBERT SA
BANQUE WORMS — BAYERISCHE LANDESBANK GIROZENTRALE — THE DAI-ICHI KANGYO LTD
DRESDNER BANK LUXEMBOURG SA — THE LONG TERM CREDIT BANK OF JAPAN LTD — MIDLAND BANK SA
NATIONAL WESTMINSTER BANK PLC — SOCIETE DE BANQUE SUISSE

Agent

CREDIT LYONNAIS

Juin 1990

L'ingénierie financière de ce projet a reçu le prix de l'Innovation Financière 1990

CHAMPS ECONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Change tout et ne change rien

DANS les circonstances tout à fait imprévues – mais conformes à la logique de la politique occidentale des quarante-deux ou quarante-trois dernières années – dans lesquelles elle s'est produite, l'unification allemande change tout et ne change rien. Cette logique mérite bien qu'on s'y arrête un instant. Si, contrairement aux pronostics de quasiment tout le monde mais selon l'attente d'un petit nombre, elle a fini par commander aux événements comme on l'a vu récemment, n'a-t-elle pas des chances de pouvoir ordonner l'avenir? La condition nécessaire et presque suffisante ne serait-elle pas que certains, et au tout premier rang de ceux-là, les membres des gouvernements allemands et français, présents et futurs, continuent à y croire et à agir en conséquence?

Pour illustrer ce propos, rien de plus facile ni de plus bref que de citer le titre d'un article publié le 22 février 1962 par *l'Express* (1) : *« Le miroir aux alouettes : en soutenant la position d'Adenauer, de Gaulle entretient tacitement l'utopie d'une réunification aux conditions de Bonn. Plus dure sera la chute. »* Il y eut bien, trente-huit ans après la parution de ce texte prophétique à l'envers, une chute. Mais ce fut celle du mur de Berlin érigé le 13 août 1961, pas celle de la politique d'Adenauer *(voir l'article d'Alfred Grosser dans* le Monde *du 2 octobre)*, dont l'histoire vient de confirmer avec éclat les prémices. C'est sur la base d'une disposition – le fameux article 23 – de la Loi fondamentale de l'Allemagne de l'Ouest que s'est faite l'unification. La RDA, dont Adenauer refusait de reconnaître l'existence, n'existe plus, sinon sous la forme de cinq «Länder» agrégés à la République fédérale.

La division en deux Etats, on l'a dit et répété, n'était pas à proprement parler la conséquence de la défaite allemande de 1945. Elle était le résultat de la guerre froide qui ne tarda pas à éclater entre les deux superpuissances victorieuses. L'Amérique et ses alliés britanniques et français de la guerre précédente furent vite amenés à enrôler la partie de l'Allemagne composée de leurs trois zones d'occupation dans la confrontation avec l'URSS. Cela impliquait, évidemment, bien que les choses n'eussent pas été présentées de cette façon, le «risque» qu'on pût, avec l'Allemagne, gagner ce conflit nouveau.

Dans l'affrontement heureusement resté pacifique sur le Vieux Continent *«recru d'épreuves»*, les succès de la politique économique libérale inaugurée dès 1948 par Ludwig Erhard dans la partie ouest de l'Allemagne ont pesé lourd dans la balance. Pour s'en convaincre, s'il est besoin, il suffit d'imaginer ce qui se serait produit si les Allemands de l'Ouest n'avaient surclassé les Allemands de l'Est en salaires réels, et donc en niveau de vie, que de, mettons, un bon tiers (alors que la différence s'est révélée être de l'ordre de 5 à 1, sinon plus). Il n'est pas dit que, dans l'esprit des uns et des autres, un écart de «seulement» 30 % à 40 % aurait été considéré comme suffisant pour retirer l'avantage psychologique au régime socialiste, vu la sécurité de l'emploi attachée à celui-ci, et le préjugé défavorable contre le capitalisme.

Le même raisonnement vaut certainement pour l'Europe occidentale tout entière. Il s'en faut de beaucoup que le mérite de son extraordinaire essor économique revienne aux seuls Allemands. Mais ces derniers étaient sur la ligne de front. On doit aussi reconnaître aux Allemands d'avoir été des pionniers, parmi les grandes nations de l'Europe d'après-guerre, pour l'adoption pleine et franche des méthodes de l'économie de marché.

Que l'Allemagne, vaincue de la seconde guerre mondiale, ait joué un rôle de premier plan dans la victoire économique remportée par les pays de l'OTAN et de la CEE a donné au chancelier Kohl les cartes dont il a su se servir avec un brio que l'opinion publique française a, dans son ensemble, admiré, malgré l'agacement qu'en conçurent la plupart de nos hommes politiques. Si, en particulier, Helmut Kohl a pu obtenir de Michael Gorbatchev la levée des derniers obstacles à l'unification, c'est que celui-ci est bien placé pour connaître l'étendue de la défaite économique de l'URSS et le besoin qu'elle a des concours financiers et économiques de l'Allemagne.

Tant l'unification de l'Allemagne que son accession retrouvée à la pleine souveraineté, buts proclamés par les alliances occidentales (atlantique et ouest-européenne) depuis plus de quarante ans, apparaissent objectivement comme l'éclatante justification du bien-fondé de la politique suivie à Paris et à Washington, à Bonn et à Londres. Il n'empêche qu'une question se pose : les principaux partenaires européens de la RFA, malgré quarante ans de bonne et fructueuse coopération avec elle à Bruxelles et ailleurs, étaient-ils prêts, laissés à eux-mêmes, à continuer à donner la priorité absolue à la construction d'un ordre intra-européen à partir du moment où la RFA, sous des auspices pourtant particulièrement favorables, assumait le rôle auquel elle n'avait cessé d'aspirer de patrie allemande? Ni les premières réactions de M. François Mitterrand ni, *a fortiori*, celles de Mme Margaret Thatcher ne permettent d'y apporter une réponse affirmative et sans réserves.

LE chemin à suivre, le seul qui fut acceptable, fut tracé par le secrétaire d'Etat américain, James Baker montra la voie avec la promptitude qu'imposaient les événements. Dans son discours prononcé à Berlin le 12 décembre de l'année dernière, moins de cinq semaines après la chute du mur, tout était dit par avance : le soutien sans réticence à l'unification allemande sous deux conditions. L'une allait de soi, c'était le maintien de l'Allemagne unie dans la CEE. L'autre était pour le moins aussi indispensable, mais elle supposait de la part de celui qui la formulait au moment où il la formula un grand sens historique. Cette autre condition s'était ni plus ni moins que la participation de l'Allemagne élargie à l'OTAN. Elle consistait tout simplement à faire publiquement le constat de la faiblesse soviétique et de la mort virtuelle du pacte de Varsovie. En bon politique, M. Baker (parlant au nom du président Bush) en tirait tout le parti que l'alliance atlantique, qui avait été conçue pour cela, pouvait en tirer.

Rien d'essentiel n'est donc changé. L'Allemagne que nous avons à côté de nous, et avec laquelle nous avons à traiter, est celle que nous connaissons depuis que nous avons commencé à coopérer étroitement avec elle et de façon organique, c'est-à-dire depuis 1950, date de la création de la première Communauté européenne, celle du charbon et de l'acier. Mais tout est changé parce que l'entreprise européenne prend tout son sens à partir de maintenant. Aussi longtemps que la RFA figurait une Allemagne séparée d'elle-même, un modèle réduit d'Allemagne pour s'habituer à jouer avec elle, la pièce inventée sur la scène bruxelloise n'était que la répétition d'une œuvre à venir. L'Europe communautaire restait comme en suspens d'elle-même. Elle avait toujours à répondre de son identité par rapport à la vraie Europe, indéfinie mais ineffaçable.

En décembre dernier, le secrétaire d'Etat américain n'a pas fait que rappeler sans fanfare la présence irremplaçable des Etats-Unis en Europe, il a permis aux Européens, un moment dispersés, de se ressaisir. Une façon pour ces derniers de chercher des compensations inavouables aux contraintes de leur union en préparation serait de cultiver, chacun de son côté, leur relation spéciale avec les Etats-Unis. Sous la majorité précédente, la France avait donné un exemple particulièrement contestable de cette attitude. Au risque de mettre en péril la stabilité monétaire en Europe, Paris avait cherché l'appui de Washington pour obliger la Bundesbank à diminuer ses taux d'intérêt à un moment où il aurait été préférable de laisser celle-ci étouffer dans l'œuf l'inflation résurgente (ce qui aurait probablement évité la hausse excessive des taux actuels).

AUJOURD'HUI, la Banque de France, dont le zèle pour l'écu et pour la création d'une Eurofed *(voir notre chronique précédente)* est sans égal, donne le ton en publiant désormais en anglais ses études monétaires, ouvrant ainsi toutes grandes les portes à l'influence anglo-saxonne dans le domaine où celle-ci est la plus négative. A ce jeu, ne l'oublions pas, les Allemands pourraient nous dépasser. Il serait surprenant que n'existe pas chez eux la tentation de se dédommager de ce qu'on appelle à l'étranger la vanité française en établissant un dialogue direct avec la superpuissance à laquelle, n'en déplaise à notre amour-propre, tous les Européens, sans distinction de «vainqueurs» ni de «vaincus», doivent aujourd'hui de vivre sous un régime de liberté.

Dans un discours prononcé cet été à Hanovre, l'ancien ambassadeur à Bonn, Jean-Pierre Brunet, disait : *« La confiance est l'élément le plus important pour nos relations. L'amitié ne souffre aucun masque et exige qu'on se dise la vérité. Entre Allemands et Français, il ne doit y avoir aucune arrière-pensée. »* Qu'il soit permis d'ajouter que cela sera d'autant mieux réalisé qu'on aura renoncé au non-dit et aux tabous. Susceptibilités et amours-propres mal placés sont mal venus quand les chances pour les peuples d'Europe de s'entendre et de se rapprocher n'ont jamais été aussi grandes.

C'EST aussi la vision qu'on se faisait de l'avenir démographique qu'il convient de corriger. Alors que dans ce domaine les prévisions sont particulièrement incertaines (et se sont pratiquement toujours révélées fausses), l'idée s'était répandue, sur la foi d'extrapolations fondées sur le très bas taux de fécondité actuel, que l'Allemagne de l'Ouest (60 millions d'habitants contre 17 pour celle qui était dite de l'Est) verrait sa population diminuer de moitié d'ici au milieu du siècle suivant. Outre que l'éloignement du risque d'affrontement armé au centre de l'Europe peut avoir un effet positif sur la natalité, un autre facteur permet de penser que l'Allemagne unifiée risque très peu de voir sa population diminuer dans un avenir prévisible. Ce pays a toutes chances de devenir un pôle d'attraction pour des millions d'hommes et de femmes en quête d'emploi, venus des anciens pays satellites de l'URSS, de l'URSS elle-même et d'ailleurs. Déjà un nombre considérable de Polonais seraient prêts à passer la frontière.

(1) *L'Express*, dossier hors-série, numéro du 2 février 1990.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

La BFCE émet en octobre 1990 1,5 milliard de francs d'obligations à taux fixe avec la garantie de l'Etat.

MONTANT DES OBLIGATIONS
5 000 francs.

PRIX D'ÉMISSION
99,94 % soit 4 997 francs par obligation.

TAUX D'INTÉRÊT
10,60 % l'an, avec premier coupon payable le 22 octobre 1991.

JOUISSANCE ET RÈGLEMENT
22 octobre 1990.

DURÉE
8 ans.

AMORTISSEMENT NORMAL
au pair le 22 octobre 1998.

AMORTISSEMENT ANTICIPÉ
possible par rachats en Bourse.

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL
10,61 % au règlement.

Une fiche d'information (visa COB n° 90-404 du 1er octobre 1990) est disponible sans frais auprès des établissements chargés du placement et au siège de la BFCE 21, bd Haussmann, 75009 Paris.
Balo du 8 octobre 1990.
L'émission sera close sans préavis.

BFCE Banque Française du Commerce Extérieur

annonce(s) de publicité payée(s)

BIBLIOGRAPHIE

Comprendre la démographie

La démographie fascine parce qu'elle joue avec des données de la vie et de la mort des individus et des collectivités. Mais cette fascination ne s'accompagne pas d'une connaissance des notions de base, on l'a constaté au printemps dernier à propos de la *« querelle de l'INED »*. Deux livres récemment parus, dus précisément à deux chercheurs de l'Institut national d'études démographiques, différents dans leur objectif et dans leur méthode, mais tous deux aisément accessibles au non-spécialiste, peuvent aider à combler cette ignorance : ils devraient faire partie du bagage de tout bachelier.

Dans *la Population de la France*, Alain Monnier, qui assure la chronique sur la conjoncture démographique des pays industrialisés dans *Population*, la revue de l'INED, présente de façon claire et concise les données de base concernant ce pays : natalité, mariages, fécondité, mortalité, vieillissement, immigration... Pour répondre vraiment aux questions, le genre exige que l'on explique l'évolution et que l'on fasse comprendre la complexité des phénomènes, que l'on écarte les *« délires statistiques »*, pour présenter les hypothèses... et les incertitudes. A. Monnier s'y attache, par petits chapitres successifs, alternant les mises au point, les courbes significatives et les *« chiffres-clés »*.

Ainsi, si les effets de la disparition des familles nombreuses sont indiscutables, reste à expliquer celle-ci. Que pèse, dans l'évolution des modes de vie, celle du mariage, de la formation et du travail des femmes, la pilule? Et si le «climat social» influe sans nul doute sur le nombre d'enfants que les couples désirent, A. Monnier se refuse à établir un lien direct de cause à effet entre la montée du chômage et la baisse de la fécondité. Rigueur appréciable dans un ouvrage publié par les Editions sociales, dont les liens avec le PCF sont bien connus. Dans tous les cas, comme dans sa conclusion – *« ni natalisme ni fatalisme »*, – il présente le dossier avec clarté et honnêteté.

Non moins précis est le chapitre consacré à la mortalité, qui, comme A. Monnier le souligne, suscite moins d'intérêt que la famille ou la fécondité : peut-être parce que, comme il l'écrit par ailleurs, *« le nombre de naissances intéresse, le nombre de décès alarme ou rassure »* tandis que *« le nombre d'étrangers suscite des fantasmes multiples »*.

Pour *Déchiffrer la démographie*, Michel Lévy, responsable du bulletin de l'INED *Population et sociétés*, adopte un parcours plus sinueux pour faire comprendre les concepts et le raisonnement du démographe. Autant que les chiffres, ce statisticien affectionne le *Livre des nombres* ou l'Evangile. Il aime mettre en évidence des aspects moins connus, sinon paradoxaux, de la population et de son évolution.

Son livre est d'abord une histoire de la démographie. Celle-ci a été un instrument de contrôle social, mais aussi une démystification qui, en s'appliquant à *« chiffrer des phénomènes qui étaient le secret de Dieu »*, elle révélait l'*« Ordre divin »*, pour reprendre les termes d'un des premiers démographes, le pasteur prussien Johann Peter Süssmilch.

Chemin faisant, M. Lévy retrouve les notions de fécondité, d'*« espérance de vie »* ou les *« tables de mortalité »*; les grandes évolutions des naissances, des décès et des mariages. Celles-ci ont aussi modelé la transformation de la famille : M. Lévy souligne *« la diversité des états matrimoniaux »* d'aujourd'hui ou *« le « bouleversement des formes de la famille étendue »* par la disparition des grandes fratries et, au contraire, le chevauchement des générations qu'a entraîné l'allongement de la vie humaine.

Sur les migrations, sujet aujourd'hui très sensible, il rappelle à la fois les grands mouvements internes comme l'exode rural, et les vagues successives d'immigrants depuis le début du siècle : méditerranéennes, coloniales, etc., pour montrer que *« nous sommes tous métis »*. Il invite à se prémunir contre les prophéties faciles sur la mort de l'Europe ou celle de l'humanité.

GUY HERZLICH

► Alain Monnier, *la Population de la France*, Messidor/Editions sociales, coll. « Société », 198 pages, 95 francs.

► Michel Lévy, *Déchiffrer la démographie*, Syros « Alternatives », coll. « Alternatives économiques », 278 pages, 98 francs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE LA HENIN — LA HENIN
A chacun son patrimoine

Le Conseil d'Administration de la Banque La Hénin, réuni le 19 Septembre 1990 sous la présidence de Monsieur Philippe PONTET, a pris connaissance de l'activité des huit premiers mois et des résultats du premier semestre de l'exercice.

ACTIVITÉ : Le montant des crédits distribués au cours des huit premiers mois, s'est élevé à 15.599 millions de francs, contre 9.415 millions de francs pour la période correspondante de l'année 1989.

L'encours des crédits portés par la Banque La Hénin est ainsi passé de 29.326 millions de francs au 31 Août 1989 à 34.483 millions de francs au 31 Août 1990, soit une augmentation de 17,58 %.

L'encours moyen d'OPCVM progresse, quant à lui, de 22,32 %, tandis que les dépôts clientèle au 31 Août 1990, marquent une légère diminution (– 3,58 %) par rapport à la même période de l'année précédente.

RÉSULTATS : Le bénéfice net consolidé après impôt au 30.06.90 s'élève à 60,75 millions de francs, en nette progression par rapport au premier semestre 1989 (28,86 millions de francs).

CREDISUEZ

هكذا من الأصل

(Publicité)

SIEMENS
NIXDORF

La synergie en action

Le 1er octobre, un nouveau groupe informatique est né de la fusion de Nixdorf Computer et de la division informatique de Siemens. Il a pour nom Siemens Nixdorf, et se place dès sa création à la tête des constructeurs informatiques européens. Après l'Allemagne, la France est le premier pôle d'activité international pour le groupe.

Synergie de savoir-faire.
L'Europe est désormais dotée d'un nouveau leader en construction informatique. Au-delà de sa dimension, sa force réside dans la complémentarité parfaite de ses compétences. Siemens, reconnu pour sa maîtrise des systèmes est associé à Nixdorf dont le savoir-faire en matière d'applications n'est plus à démontrer.

Synergie de compétences.
Au 1er octobre, les sociétés Nixdorf Computer, Nixdorf Computer Distribution, Nixdorf Computer Lyon, Nixdorf Computer Leasing et IN2 sont des filiales de Siemens Nixdorf Informationssystème AG.
Pour les femmes et les hommes de Siemens Nixdorf, cela signifie agir désormais au sein d'une structure opérationnelle d'ensemble, orientée vers les secteurs économiques. Il en découle une plus grande adéquation aux attentes des entreprises, une osmose entre des savoir-faire et des cultures complémentaires.

Synergie de produits.
L'offre de Siemens Nixdorf couvre tous les besoins de l'entreprise, des grands systèmes au micro-ordinateur, et englobe des solutions spécifiques : libre-service bancaire, terminaux points de vente, imprimantes hautes performances. Siemens Nixdorf accroît sa capacité d'ingénierie de réseaux et d'assistance pour les projets de plus grande envergure, en concentrant l'ensemble des moyens au sein d'une même division.

Synergie commerciale.
Siemens Nixdorf s'appuie sur un réseau de nombreux partenaires commerciaux. Ils occupent une place privilégiée en raison de la complémentarité de leur savoir-faire, qu'il s'agisse des franchisés Nixdorf, des partenaires logiciel d'IN2, ou des distributeurs à valeur ajoutée.

Aujourd'hui, Siemens Nixdorf réunit tous les atouts nécessaires pour relever les défis lancés à l'industrie informatique européenne.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Dirigeants

Postes à + de 400 KF

DIRECTEUR JURIDIQUE

500 / 700 000 F +

ayant pour première tâche de constituer le service ; en être le Directeur opérationnel en même temps que l'instance compétente auprès du Président pour toutes les questions relatives au droit des sociétés, à la structure juridique et financière du Groupe, aux acquisitions et fusions, aux opérations de bourse et rapports avec la COB.

Expérience d'entreprise, de conseil et/ou de cabinet d'avocat.

Bilingue ou trilingue avec Anglais.

Fonction attachée à la Holding qui couvre 90 sociétés réalisant un C.A. de 10 Milliards de Francs à forte valeur ajoutée.

Merci de signaler votre intérêt, fût-ce par une carte de visite, auprès d'Alain SARTON, PDG de PLEIN EMPLOI - 10, rue du Mail - 75002 PARIS.

plein emploi
conseils en ressources humaines
vos projets nous intéressent

Un groupe financier prestigieux recherche dans le cadre de la diversification de ses activités son

Directeur de l'Activité Crédit Bail Mobilier

Paris

Vous aurez la charge de la mise en place et du développement de l'activité de Crédit Bail Mobilier dans une société financière autonome. Vous devrez coordonner l'action des réseaux commerciaux du groupe qui interviennent tant auprès de Grandes Entreprises que de PME et développer l'activité auprès de prescripteurs dans le cadre d'accords groupe.

Responsable de vos objectifs de production, vous ferez partie du comité des engagements et disposerez d'une large délégation de pouvoirs.

De formation supérieure, vous managez actuellement une équipe et justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du crédit bail mobilier dont vous maîtrisez le marché, les techniques et les engagements.

Animateur d'équipe, autonome, vous êtes aussi un décideur et savez rendre compte ; vous souhaitez aujourd'hui prendre de réelles responsabilités dans un groupe financier dynamique.

Contactez Yves le Levreur au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV + photo + lettre manuscrite + rémunération actuelle + tél à **Michael Page Banking**, 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris en rappelant la ref.YLL6193MO.

MP
Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Banque - Assurance

GROUPE GUELT

Implanté depuis plus de 10 ans en Bretagne du Sud et Pays de la Loire, notre groupe est spécialisé dans le développement et la fabrication de machines spéciales et d'ensembles complets des secteurs industrie et agro-alimentaire. Le groupe est en constante progression. Il parie sur les hommes. Avec eux, il construit chaque jour son futur.

DIRECTION GENERALE

Votre mission : Après vous être familiarisé avec votre nouvelle fonction et avoir pris connaissance du terrain, vous serez en mesure de proposer au Président du Groupe, votre projet d'entreprise englobant les aspects commerciaux, production, ressources humaines, gestion de l'activité... puis vous en assurez la mise en oeuvre en cohérence avec les axes stratégiques de développement du groupe : **développement interne et externe.**

Votre profil :
- Un profil d'entrepreneur généraliste et homme de synthèse.
- Une expérience confirmée de direction pour une fonction pleine de manager.
- Une formation supérieure, du charisme et un goût prononcé pour le technique.

Les postes sont basés à **PONTCHATEAU (44)** - Réf. C/DG/P - et **QUIMPERLE (29)** - Réf. C/DG/Q.

Si vous êtes attirés par ce projet, n'hésitez pas à adresser votre candidature (CV + lettre + photo) sous la référence choisie, à notre conseil J.P. FOURNIER.

RPC- 21, Bd Vivier Merle - 69427 LYON cedex 03

membre de SYNTEC

Raymond Poulain Consultants

Directeur Administratif et Financier

Voilà 25 ans, nous débutions dans l'exploitation et la gestion d'installations thermiques. Depuis, notre activité s'est fortement développée, pour être aujourd'hui avec 1 500 personnes et un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs, le premier groupe français indépendant dans notre domaine. Poursuivant notre croissance, nous avons des projets ambitieux de développement.

Rattaché au Directeur Général, vous assurerez la gestion comptable, fiscale, sociale et financière de la société. Vous dirigez et animez une équipe de 35 personnes comprenant également le service informatique. A votre rôle d'homme de gestion s'ajoute celui de conseil (juridique, financier, contractuel). Vous serez, par vos compétences, un interlocuteur efficace vis-à-vis des différents partenaires impliqués dans le développement du groupe. Auprès des Directeurs de Filiales, auxquels vous apportez appui et conseil, vous êtes celui que l'on consulte et écoute.

Pour vous, une formation supérieure de gestion (HEC, ESSEC, ESCP, etc.), une expérience d'une dizaine d'années (acquise si possible dans le secteur des services), la pratique courante de la langue anglaise et de belles perspectives d'évolution dans notre Groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. CAF 1090 M à SEFOP, notre Conseil qui, nous connaissant bien, vous parlera de nos projets.

11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.

SEFOP

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE FRANCAISE, filiale d'un groupe international, l'un des leaders sur le marché français de la production/commercialisation de sacs papier, emballages et conditionnements plastiques recherche :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Rattaché à la Direction Générale, "HOMME DE TERRAIN DYNAMIQUE", vous animez sur l'ensemble du territoire national une force de vente (Directeurs régionaux, agents commerciaux) bien introduite auprès des secteurs industriels (cimenterie, chimie, alimentation du bétail, etc...) et êtes l'interlocuteur privilégié des clients/grands comptes. "FORCE DE PROPOSITIONS REALISTE", vous assurez une veille permanente marché/produits et faites évoluer la politique commerciale/marketing en liaison étroite avec les responsables produits et de sites de production de la société. "HOMME DE COMMUNICATION", vous êtes le représentant de l'entreprise auprès des instances professionnelles.

Agé de 40 ans environ, de formation commerciale (ESCAE ou équivalent), vous valorisez une expérience confirmée de la vente de produits industriels, de l'animation d'équipes commerciales et pratiquez l'anglais. Vigilant, pragmatique, engagé dans l'action, votre acuité de jugement vous rend apte à négocier à haut niveau. Le poste est basé à Paris où de réels moyens vous seront alloués pour exercer vos responsabilités dans une efficacité optimale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) sous la réf. VN 199/M à

CREA CONSULTANTS
Creative Resources for European Access
Conseil en ressources humaines 4, place Félix Eboué 75583 PARIS CEDEX 12

CURRICULUM

Notre Groupe, leader mondial sur un marché de biens de consommation durables, souhaite intégrer son ...

DIRECTEUR D'USINE

Rattaché au Directeur de la Division, vous aurez la responsabilité globale d'un Etablissement industriel de 300 personnes, situé à 2 heures de Paris. A la fois coordinateur de l'ensemble des services de l'usine (Méthodes, Ordonnancement, Fabrication, Entretien ....), gestionnaire avisé, vous établirez les budgets d'investissements et de fonctionnement, animateur vous saurez dialoguer avec les partenaires sociaux et les chefs de service, en somme vous serez un véritable chef d'orchestre fort impliqué dans sa fonction.

De formation supérieure (ingénieur mécanicien ou généraliste), vous avez développé une expérience d'environ 10 ans en production. Nous vous offrons la possibilité de rejoindre un groupe à forte notoriété dans son domaine dont les implantations, tant nationales qu'internationales permettent de bonnes perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la réf. DU/LM à :

EUROPA - 12, rue Desaix - 75015 PARIS qui transmettra.

DRH efficace et... manager diplomate ?

Solide filiale de Distribution (1,5 Md de F de CA, 400 personnes) d'un Groupe anglo-saxon leader mondial du secteur des produits de luxe, nous nous restructurons.

Notre Président propose à un DRH-manager de le rejoindre pour définir et conduire la politique RH, en particulier les liens contractuels avec les forces de vente, conseiller les Directions opérationnelles, assurer les relations sociales et extérieures, en liaison avec le Siège européen. Basé à Paris, le poste implique des déplacements en France et à l'étranger.

Juriste ou Commercial diplômé, à environ 35/45 ans, vous êtes un professionnel des relations sociales. Au-delà de votre spécialité, vous saurez créer la fonction staff DRH, et mettre en place avec les DG une organisation claire et harmonieuse de nos Ressources Humaines. (Excellent English is a must !).

Nous vous remercions d'écrire, en précisant votre niveau de rémunération, sous réf. PC 1605, à notre Conseil PLEIN CADRE - 160 Avenue de Versailles - 75016 PARIS.

PLEIN CADRE

Importante Societe Industrielle d'Etudes et d'Usinage de moules de Verrerie pour son Usine de [illegible] recherche son :

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Ce sera un homme de 35 à 45 ans. Ce poste conviendrait à un Ingenieur H.E.I, I.D.N, I.C.A.M ou de formation équivalente. Il est indispensable que cette formation de base soit complétée par un minimum de 5 ans de fonction opérationnelle de production industrielle dans des unités de 100 à 500 personnes. Ce sera un meneur d'hommes ayant le sens de l'autorité doué, d'une capacité d'analyse et d'écoute. Si ce profil vous correspond et si vous vous sentez attiré par ce poste, notre conseil étudiera votre candidature en toute confidentialité. Merci d'adresser votre candidature par écrit accompagnée d'un C.V et d'une photo :

CABINET LARTTE
7, Rue de Rouen - 60210 GRANDVILLIERS

Retrouvez **Le Monde** initiatives campus / emplois sur

le mardi et le mercredi à 7 h 45 et 8 h 45

99.6 RÉUSSIR — écouter utile

le mardi à 14 h 00 et 18 h 10

La 1ère radio de l'information professionnelle et de la Communication d'Entreprise
43 43 99 60

هكذا عن الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

REPRODUCTION INTERDITE

SITA

Le Groupe SITA, leader français dans son activité de services (CA : 3 Milliards F, 60 filiales en France et à l'étranger), filiale de la Lyonnaise des Eaux - Dumez, recherche un

Juriste d'Entreprise

Paris

En qualité d'assistant du responsable juridique, vous aurez principalement pour mission d'assurer le suivi juridique des 40 sociétés françaises du Groupe (Assemblées Générales, Conseils d'Administration, tenue des registres légaux, formalités...) et d'assister le cas échéant le chef du service dans le cadre d'opérations plus complexes (augmentations de capital, cessions de parts, fusions-acquisitions, créations de SEM...).

Vous interviendrez également en matière de contrats (représentation, distribution, baux commerciaux, leasing...) et en conseil interne auprès des opérationnels et dirigeants du Groupe.

Agé de 28/30 ans, diplomé de droit des affaires et doté d'une expérience en droit des sociétés d'au moins 3 ans, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles au sein d'un Groupe en pleine expansion.

Un bon niveau d'anglais est requis pour ce poste, et des connaissances en droit de l'environnement seraient appréciées.

Contacter Thierry Virol au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf.TV5964MO.

FTP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Jeune Juriste

Droit des sociétés

Framatome, premier constructeur et exportateur mondial de centrales nucléaires avec 56 unités en service dans le monde, est aussi le deuxième groupe européen de connectique, la première entreprise française de mécanique et le premier pôle européen d'intelligence artificielle. Avec 14 300 personnes réparties sur les cinq continents, un CA de 20 milliards de francs dont 25 % à l'export, le Groupe Framatome saura vous donner tous les moyens pour réussir.

Au sein de notre Direction Juridique, intégré au service Droit des sociétés, vous participerez et prendrez en charge progressivement pour le Groupe Framatome (filiales et participations) :

- l'organisation, la tenue des conseils et assemblées et la rédaction des procès verbaux,
- la participation aux opérations de constitution et de modification des structures sociales de toute nature,
- l'ensemble des formalités de publicité, le suivi administratif et la supervision de la tenue des fichiers et registres sociaux.

Vous possédez une formation juridique supérieure (maîtrise Droit des sociétés avec si possible des connaissances en fiscalité, comptabilité), vous êtes débutant ou possédez une première expérience, et vous maîtrisez l'anglais.

Si vous possédez de sérieuses qualités d'organisation et de rigueur alliées à un bon sens relationnel, adressez votre dossier de candidature (lettre + CV) au Groupe Framatome, Isabelle Arbogast (réf.JIA/02), Service Gestion Prévisionnelle, Tour Fiat, 92084 Paris-La Défense, Cedex 16.

GROUPE FRAMATOME

Les technologies de l'essor.

MEDIA-SYSTEM

DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU CONTENTIEUX

Filiale d'une banque française, nous sommes un groupe de sociétés financières spécialisées dans les opérations de crédit, crédit-bail et location. Nous recherchons notre futur Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux.

De formation supérieure, vous encadrerez un service de 30 personnes environ réparties sur deux sites dont l'un à Paris où se situe le poste.

Juriste confirmé, vous possédez également des qualités de manager et d'animateur et vous vous attacherez tout particulièrement à optimiser l'Informatisation du Service.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature + photo sous référence 6959 à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

LOUIS VUITTON
MALLETIER A PARIS

Notre Entreprise, 4,5 milliards de Chiffre d'Affaires en 89 dont 80 % à l'exportation, 2700 personnes en France et à l'étranger, produit et commercialise des bagages et articles de luxe. Nous vous proposons de participer à notre développement.

REPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE

Basé à la Grande Arche de la Défense

Vous reporterez au Directeur Financier et vous animerez une équipe de spécialistes de haut niveau du droit des sociétés et des affaires qui connaissent parfaitement l'entreprise et ses rouages dans le monde entier.

Vous êtes directement responsable, pour l'ensemble des sociétés du groupe, du domaine juridique hors propriété industrielle : droit des sociétés, immobilier, contrats de commercialisation, assurances et contrats, contentieux.

Au sein d'une entreprise exigeante, vous pilotez ce domaine avec un sens du service opérationnel et de la qualité de l'intervention. Vous êtes pertinent par vos compétences et vous avez une personnalité tournée vers l'animation et le relationnel efficace. Vous saurez devenir immédiatement le leader reconnu de ce service.

Pour maîtriser ce contexte, vous êtes de formation juridique supérieure et votre parcours vous a amené à une responsabilité juridique en entreprise. Votre anglais est courant et opérationnel, un bon niveau d'espagnol serait apprécié.

Pour un premier contact confidentiel, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. RSJ 1500 à notre conseil : QUIEL Ressources et Perspectives - 10, rue de Presles - 75015 Paris. Une suite sera donnée à chaque dossier de candidature complet : CV, photo et rémunération actuelle.

QUIEL

PUBLIPANEL

« Le droit au GAN, une assurance de réussite... »

Nous recherchons pour notre secrétariat général un

Juriste en droit des sociétés

débutant

Au sein d'une petite équipe, vous participerez à la préparation, à la rédaction et au suivi des actes juridiques relatifs à la vie sociale d'une quarantaine de sociétés et filiales du GAN :

- constitutions d'entités juridiques (sociétés, G.I.E., associations...) ;
- délibérations des conseils d'administration, assemblées générales... ;
- opérations sur le capital, montages juridiques divers ;
- études relatives au droit des sociétés.

Titulaire d'une maîtrise en droit des affaires, vos stages en entreprise ou en cabinet vous ont permis d'appréhender les différentes facettes du poste : rigueur, qualités rédactionnelles, goût du travail en équipe, sens des contacts.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous réf. PAM/JDS à Emploi et Carrières, 2 rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 09.

L'énergie de tous les projets — gan assurances

MEDIA-SYSTEM

Organisme Professionnel dans le secteur du crédit au logement et de la construction recherche un :

Juriste H/F

30 ans environ, un DESS Droit des Affaires minimum, vos premières expériences vous ont donné une ouverture dans l'immobilier et les structures financières ; qu'il s'agisse de crédit immobilier, de promotion immobilière, de conseil juridique ou fiscal ou du financement général.

Vous aurez en charge les demandes d'informations, de conseils, et des études de sociétés adhérentes. Vous coordonnerez les services de l'organisme, participerez à l'étude et au suivi des différents dossiers en cours de négociation, notamment avec les pouvoirs publics et les autorités bancaires.

Le travail en équipe vous plaît, dans les contacts vous êtes à l'aise, rédiger vous est naturel, vous êtes de ceux qui respectez les délais... alors nous travaillerons ensemble de façon fructueuse.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. A 10 07 à notre Conseil Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

Organisation et Publicité

LES CÂBLES DE LYON

RELIER LES CONTINENTS ET LES HOMMES

RESPONSABLE JURIDIQUE

De formation juridique et possédant 5 ans d'expérience dans une fonction similaire, vous assisterez le Directeur Juridique et interviendrez principalement dans 4 domaines :

- **le droit des sociétés :** Vous assurez directement la préparation et le suivi de la vie sociale des Câbles de Lyon (coté en Bourse) et la supervision des filiales françaises.
- **les assurances :** En liaison avec le Groupe, vous êtes chargé de la mise en place et du suivi des programmes d'assurance.
- **l'immobilier :** Vous assurez la gestion du patrimoine et contrôlez les procédures.
- **le contentieux :** Vous supervisez l'ensemble des contentieux en France.

Votre fonction se doublera également d'un rôle de conseil vis-à-vis des filiales.

La maîtrise de l'anglais est indispensable, la pratique de l'informatique souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. FMS.13 à M. SISSUNG, Direction des Relations Sociales, CABLES DE LYON, 30, rue des Chasses, BP 309, 92111 CLICHY Cedex.

CIGIE — CABLES

CONTESSE

36 15 LM

Banque privée Paris (Etoile)
filiale récente d'un groupe financier agroalimentaire
recherche

SON RESPONSABLE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

De formation juridique supérieure, plus particulièrement spécialisé dans le droit des sociétés et/ou des affaires, les procédures contentieuses,

il sera responsable du contentieux et assurera les relations avec les conseils extérieurs, avocats...

Dans le cadre du développement de la banque vers les activités d'ingénierie financière (conseil négociation d'affaires, montages financiers), il conseillera et assistera la D.G. dans l'élaboration des contrats et les négociations avec la clientèle.

Adressez CV + prétentions à M. HIBERT, 21, av. Victor-Hugo, 75116 PARIS.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Juristes

Le Groupe CEPME, spécialiste du conseil et du financement des entreprises, met à la disposition des PME une gamme complète de produits financiers permettant d'assurer leur développement.
Présent dans 42 villes de France, il conseille plus de 220 000 entreprises françaises.
Il recherche pour son service juridique central (Paris) un

Juriste (h/f)

De formation supérieure (maîtrise de droit privé général, droit des Affaires DEA - DESS - DJCE) vous détenez, à 28 ans environ, une première expérience de deux à trois ans dans le monde de l'entreprise (cabinet d'avocats/conseils juridiques/notaire/service juridique de banque ou autre entreprise).
Rattaché directement à la Direction des Crédits, vous aurez des contacts avec les commerciaux des délégations régionales et du siège pour assurer le montage des dossiers ainsi qu'avec les notaires pour les mettre en place.
Vous participerez à la réalisation des objectifs de l'établissement en élaborant les contrats avec la clientèle et en assurant la régularisation des garanties.
Vous êtes organisé, rigoureux et agissez avec discernement en fonction d'une saine appréciation des risques.
Une bonne connaissance de l'anglais et des mathématiques financières seraient des atouts supplémentaires ainsi qu'un esprit d'ouverture nécessité par les évolutions législatives et jurisprudentielles.
Pour vous joindre à nous, adressez sous réf. JU10MO votre dossier de candidature en mentionnant vos prétentions au CEPME, Monique Danion, DRH, 14, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS.

Crédit d'équipement des PME

L.B.W.

JURISTE EN DROIT DES AFFAIRES

- Vous êtes diplômé de 3e cycle, si possible en droit des affaires, avec une solide formation en droit civil et une expérience professionnelle.
- Vous êtes capable d'analyse critique de projets de textes, français ou communautaires, dans une perspective économique. Aptitude à la rédaction indispensable et diplôme de Sciences Politiques apprécié.
- Vous souhaitez, dans le même temps, rester au contact des entreprises, en les informant.
- Vous serez appelé à seconder le chef du département juridique au sein de la Direction des Etudes de la

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions à
C.C.I.P. – D.R.H. – 8, rue Chateaubriand – 75008 PARIS.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

OFFICE NOTARIAL PARISIEN

Exerçant notamment dans le domaine immobilier et en rapide développement, recherche pour assister sa direction un

CADRE JURIDIQUE CONFIRME

Nous lui confierons des dossiers importants et spécifiques, qu'il devra analyser, gérer et suivre. Il sera chargé de développer une clientèle existante et potentielle de haut niveau pour des applications immobilières. Cette clientèle comprend principalement des personnes morales.

Pour ce poste à responsabilités, nous recherchons un jeune collaborateur de 30-40 ans environ, avec une Maîtrise en Droit et une expérience confirmée de la fiscalité et du droit immobiliers et des règles d'urbanisme.

Discrétion absolue. Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération) sous réf. 9264 à notre Conseil :

sélection conseil 16 RUE MEDERIC, 75017 PARIS

ÉTUDE DE NOTAIRES ASSOCIÉS

40 personnes - 25 millions de F - située à Paris 7e, étoffe sa structure immobilière et recherche un

CLERC HORS RANG

Rattaché à la Direction de l'Etude et au sein d'une petite équipe, il lui sera confié des opérations de vente (copropriétés, immeubles...) et la supervision de dossiers de prêts et règlements. Il exercera également une activité de conseil.

Ce poste évolutif concerne un diplômé de l'enseignement supérieur de type Maîtrise en Droit. La trentaine, une excellente connaissance du droit immobilier. Il aura déjà une expérience comparable en étude (8/10 ans) et le goût de l'organisation.

Discrétion absolue. Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération) sous réf. 9262 à notre Conseil :

sélection conseil 16 RUE MEDERIC, 75017 PARIS

Notre société de conseil et de services en télécommunications fait partie d'un grand groupe.
Pour faire face à notre développement, nous renforçons notre Direction Juridique et recherchons un :

J

Rattaché au responsable juridique, vous rédigerez et participerez à la négociation des contrats (protocoles d'actionnaires, contrats de collaboration...). Vous interviendrez également comme conseil auprès des différentes directions de la société lors de constitution de filiales et de prise de participation. De formation juridique (Maîtrise droit des affaires, DEA...), vous avez une première expérience de 2 à 3 ans minimum au sein d'une entreprise, et vous souhaitez élargir votre champ d'intervention. Vous parlez couramment anglais.

Si vous vous sentez concerné, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous référence B 10 04 à notre Conseil, Béatrice Gallavsky
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS,
qui vous garantit réponse et confidentialité.

FAVEREAU CONSULTANTS

Organisation et Publicité

...crétariat Général
...anque
...rche

URISTE D'AFFAIRES

Conseil juridique des décideurs dans les besoins multiples de l'activité financière (international, opérations immobilières, opérations financières, marchés), vous participerez à la vie d'une grande Banque.
Vous aurez également en charge le suivi juridique du programme d'assurance et du rôle de risk management de l'établissement.
Vous avez une formation juridique de niveau DESS minimum. Vous pouvez justifier d'une expérience réussie de 4 ans dans une banque, une compagnie d'assurance ou un cabinet juridique, et d'une grande aisance dans les contacts.
Ce poste est basé à Paris.
Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. 6953, à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

TNEE

GENIE CLIMATIQUE
THERMIQUE ENVIRONNEMENT
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
PROTECTION INCENDIE

Juriste d'entreprise, négociez, concevez et gérez nos contrats.

Bac + 4 (maîtrise du Droit des Affaires, IAE ou équivalent), vous avez impérativement réussi une première expérience de gestion de contrats de 2 / 3 ans dans le BTP ou un autre secteur très opérationnel. Vous maîtrisez l'anglais et peut-être l'allemand. Votre disponibilité vous permet d'assumer des déplacements ponctuels en France et à l'Etranger.

Voilà l'opportunité de mettre à profit vos talents, au sein d'un groupe de 1.200 personnes. Collaborateur direct du Directeur Juridique, vous serez principalement chargé de la gestion contractuelle, et participerez également au contentieux et au droit des Sociétés.

Adressez lettre CV et prétentions à
C. MLYNARCZYK, D.P.R.H. 250, route de l'Empereur
92508 REUIL MALMAISON CEDEX

UPSA

UN POTENTIEL INDUSTRIEL DÉDIÉ À LA QUALITÉ PHARMACEUTIQUE.

Avec 1500 personnes et un CA. de 1365 MF., les laboratoires UPSA sont aujourd'hui à la première place des producteurs français de spécialités pharmaceutiques. Pour renforcer notre Direction Juridique nous souhaitons recruter un

Agé de 25/35 ans, titulaire d'un 3ème cycle de Droit (DEA, DES...), vous connaissez bien le droit des affaires et si possible le droit communautaire.
Une bonne connaissance de la micro-informatique vous permet de mettre en place l'informatisation complète du service.
Votre souplesse de caractère, votre rapidité de décision vous permettent de vous impliquer dans ce poste basé en proche banlieue parisienne.
Une bonne connaissance de la langue anglaise est souhaitée.
Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature sous la réf. 793 au Dr Richard PITOVIC.

jacques tixier consultants s.a.
7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

CONTESSE

ORGANISME CONSULAIRE DE LA RÉGION PARISIENNE
recrute

JURISTE

Spécialisé en droit public

RESPONSABLE DU SECTEUR DES EXPROPRIATIONS

A ce titre, il négociera au plus haut niveau les études, tracés et protocoles indemnitaires avec les établissements publics d'aménagement, la SNCF, l'EDF...

Ce poste exige :
– Une formation juridique de niveau licence, maîtrise ou IHEDREA.
– 5 à 10 ans d'expérience acquise au contact de l'Administration des Domaines, de cabinets immobiliers...

Rémunération motivante et réelles perspectives d'avenir.

Adresser candidature : APECITA, 1, rue du Cardinal-Mercier 75009 Paris - Sous réf. MM/508

PARIS

Vous pratiquez avec réussite le **Droit de sociétés** *et le* **Droit des contrats** *depuis au moins 6 ans ? Vous êtes rigoureux, compétent, dynamique ? Vous avez le sens et le goût du contact client ? Vous travaillez avec aisance en anglais ?*

Alors vous avez le profil du (de la)

CONSEIL JURIDIQUE CONFIRMÉ(E)

que nous recherchons.

Nous, c'est-à-dire la branche parisienne d'un **important Cabinet pluridisciplinaire de conseils juridiques.** *Nous connaissons un fort développement, auquel nous voulons répondre par un recrutement de qualité.*

Écrire au Monde Publicité sous n° 8068
5, rue de Monttessuy – 75007 Paris

Cadre juridique et administratif

Filiale française d'un grand groupe international, nous recherchons pour nos départements juridiques un CADRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF.
Vous possédez une maîtrise de droit et une première expérience réussie dans le droit des affaires.
Vous serez intégré à la direction financière et juridique et serez amené à participer aux activités concernant les contrats commerciaux, les immeubles et les fonds de commerce.
De bonnes connaissances en anglais et en comptabilité constitueront des atouts appréciables.
Lieu de travail : Paris 8e et ensuite proche banlieue Ouest.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite, rémunération brute annuelle souhaitée, photo), sous la référence 6936, à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

هكذا في الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Juristes

REPRODUCTION INTERDITE

BANQUE ETRANGERE PARIS RECHERCHE SON

JURISTE

En relation étroite avec notre Direction Centrale, vous serez responsable de la vie juridique de notre banque. Vous exercerez comme responsable du département contentieux et interviendrez également en tant que conseil auprès de nos différents départements.

Pour ce poste à hautes responsabilités, nous souhaitons rencontrer un candidat pouvant justifier d'une expérience de 5 ans environ en tant que juriste, acquise dans le domaine bancaire.

Si, de plus, vous avez déjà participé activement à l'informatisation d'un service contentieux, vous êtes l'homme qu'il nous faut.

Bien sûr, votre aisance relationnelle s'appuie sur vos réelles qualités humaines.

La maîtrise de la langue espagnole sera un atout.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions sous réf. LM.19 à **OCBF Services** - 66, av. de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

PUBLICATION JURIDIQUE

recherche

JURISTE SPÉCIALISÉ(E)

en droit du travail

Mission : Synthèse et rédaction de textes (information et documentation).

Profil : Rigueur et aisance rédactionnelles.

La préférence sera donnée aux candidats ayant une réelle expérience pratique dans ce domaine.

Adresser lettre manuscrite et CV sous n° 8074.
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy - Paris 75007

Juriste d'entreprise confirmé

... et un peu magicien?

A 32 km à l'est de Paris, sur un site de 2 000 hectares, Euro Disneyland réunit une équipe de professionnels qui concevra et bâtira au cours des 30 prochaines années le plus grand complexe de loisirs d'Europe, comprenant un large projet immobilier avec 6 hôtels à thème, des boutiques, des restaurants autour du Magic Kingdom qui ouvrira dès 1992, suivi d'autres phases de développement jusqu'en 2017. Rattaché au Directeur Général de la Division Juridique, vos principales responsabilités s'exercent sur la prise en charge de la gestion et la négociation de dossiers, notamment dans les domaines de la construction et de l'immobilier, pour la création et la rédaction des contrats types, la gestion des risques commerciaux, le règlement des litiges... Vous interviendrez également, en tant que conseil interne, auprès de nos différents départements sur toutes les questions juridiques.

De formation juridique, DESS ou équivalent, vous avez complété votre cursus par une formation type "Master of Law" dans une faculté de droit aux Etats-Unis ou par une expérience professionnelle dans un cabinet juridique. Vous êtes bilingue anglais. Votre expérience de 4 à 6 ans ou plus au sein d'une entreprise ou d'un cabinet juridique international et vos solides connaissances en matière de droit commercial français et droit des affaires internationales garantiront votre réussite dans ce projet fascinant. Vous saurez faire preuve de dynamisme, de vivacité d'esprit, d'initiatives et de sens commercial. Ce poste offre de réelle perspectives d'évolution pour une carrière enrichissante. Des connaissances en immobilier et construction seraient un plus.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. LG/0230/M à Euro Disneyland, Service Recrutement, BP-110, 94350 Villiers-sur-Marne.

3615 tous nos emplois EURODISNEY

Euro Disneyland S.C.A.

les professionnels de l'imagination

© Disney

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE ET FINANCIER LEVALLOIS

SOUHAITE INTEGRER A SON SECRETARIAT GENERAL UN

JURISTE D'ENTREPRISE "DROIT DES AFFAIRES"

- ***Votre mission demande un SENS de la COMMUNICATION développé tant auprès de nos différentes DIRECTIONS que des ORGANISMES EXTERNES à notre GROUPE : pour traiter des questions relevant du droit des sociétés (constitutions - modifications...) de l'application des règles fiscales, des assurances, du droit de la concurrence et de la distribution, et d'autres domaines très généraux liés à notre activité.***
- ***Agé (e) d'environ 33 ans, de formation supérieure (D.E.S.S., D.E.A., I.E.P., D.J.C.E., ...), vous avez acquis, en Cabinet International ou Grande Entreprise une large expérience pratique de généraliste pour contribuer au sein de notre équipe, au développement de notre organisation.***

Oribis

16, rue des Petits Champs
75002 PARIS.
Tel : 42.60.28.10.

Le Monde de la Gestion

Breguet

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

Le Groupe BREGUET (CA 1,6 milliard de francs – Effectif 220 personnes – Habitat individuel et collectif, bureaux, centres commerciaux, golfs) recherche UN ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER.

La fonction: en liaison avec le Directeur Financier et les Directeurs de filiales, il participera à la définition de la politique financière du groupe et en assurera le suivi et le contrôle (prévisions financières, montage financier des opérations, comptes d'exploitations prévisionnels, tableaux de bord de gestion). Il interviendra en matière de gestion de Trésorerie et il mènera toutes les études nécessaires portant sur des montages pouvant faire appel, par exemple, à des financements en devises.

Le profil souhaité : ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans de formation de type IEP, ESC... et possédant l'expérience d'une fonction semblable exercée depuis quelques années au sein d'une entreprise (Promoteur Immobilier, Banque spécialisée, Compagnie d'Assurances, chaîne hôtelière, Groupe de la grande distribution...) où il aura pu se familiariser avec les problèmes liés au financement d'opérations immobilières.

Ecrire sous référence 1285 M à :

GRH Conseils

43, rue de la Brèche-aux-Loups – 75012 PARIS.
Discrétion assurée

Roche

CONTRÔLEUR DE GESTION INDUSTRIELLE

Nous sommes la filiale française (2000 personnes) d'un important groupe international pharmaceutique et chimique.

Nous recherchons pour notre Unité de Production de Fontenay-sous-Bois (94) 800 personnes, notre Contrôleur de Gestion Industrielle. Directement rattaché au Directeur du site, nous vous proposons d'optimiser vos capacités d'analyse et de conseil en gestion.

Vous prendrez la responsabilité de l'élaboration du budget, de l'établissement des tableaux de bord et du contrôle des investissements.

Au-delà de vos solides compétences techniques, vos qualités relationnelles alliées à une force de conviction vous permettront d'être un interlocuteur apprécié des responsables opérationnels.

De formation supérieure Ecole de Commerce ou de Gestion, vous maîtrisez la micro-informatique et justifiez impérativement d'une expérience significative en matière de contrôle de gestion. Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions à

PRODUITS ROCHE
Division du Personnel - Service Recrutement
52, boulevard du Parc - 92521 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX.

MONTPELLIER
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE CONSEIL
à fort potentiel de développement, recherche :

Chef de groupe

Expert comptable ou mémorialiste de formation HEC ou équivalent, 2 ans d'expérience minimum. Outre vos compétences pour les missions d'expertise comptable et d'audit, vous êtes intéressé par les domaines informatique et juridique.
Vous intégrerez une équipe jeune de 15 personnes qui privilégie la notion de conseil. Pendant une année, vous vous familiariserez avec les méthodes de travail et les orientations du cabinet. Vous aurez, ensuite, des responsabilités à très haut niveau.
Envoyer CV + photo sous référence LE 000 H au Florian Mantione Institut, Conseil en Recrutement, Les Echelles de la Ville*, BP 9227, 43043 Montpellier Cedex 01.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Banque privée à siège unique parisien, nous répondons aux exigences d'une clientèle haut de gamme, résidant en France ou à l'étranger, par un service personnalisé et sophistiqué. Dans le cadre de notre développement, nous renforçons nos équipes de :

Chargés de clientèle

PARTICULIERS

Au sein de la Direction de la Clientèle Privée, vous assurerez la gestion et le développement d'une clientèle de particuliers exigeante. Au-delà des opérations courantes, vous informerez et conseillerez vos clients sur leur politique d'investissement.

Ces postes s'adressent à des candidats de formation Bac +2 minimum et/ou ITB/BP Banque, valorisée par une expérience significative de gestion d'une clientèle privée.
Fort de ce succès, vous êtes passionné par ce métier de conseil alliant technicité et talent commercial.

En plus d'évidentes qualités de rigueur, vous possédez une véritable aisance relationnelle et d'excellentes capacités rédactionnelles.
Nous saurons reconnaître votre valeur et vous offrir des perspectives d'évolution à la hauteur de vos compétences.
La pratique professionnelle de l'anglais est souhaitable.

Merci d'adresser lettre + CV + photo sous référence CB/101 à Phl. Conseil, 32 avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

GROUPE CCF

PhL CONSEIL

REPRODUCTION INTERDITE

SOUS-DIRECTEUR BANQUE

350.000 F - Paris et Sud-Est

Cette importante banque régionale conduit une forte politique de développement national et international. Elle renforce l'équipe des cadres supérieurs de son réseau et recherche pour Paris et le sud-est deux sous-directeurs. Tout en développant leur propre portefeuille de clients, ils animeront l'ensemble des exploitants d'un groupe d'agences dans la conquête de nouveaux clients, entreprises ou particuliers. Ces opportunités évoluant à terme vers des fonctions de direction de groupe s'adressent à des diplômés de l'enseignement supérieur (école de commerce ou équivalence). Agés d'au moins 35 ans, ils disposent d'une expérience reconnue comme responsables d'une agence importante ou d'une unité commerciale de siège. La rémunération pourra atteindre 350.000 francs pour un candidat de valeur. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/X5135M - PA Consulting Group - 11 cours Gambetta - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.21.12.72. (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

CONTROLEUR DE GESTION

■ N°1 français de la restauration collective, N°1 mondial en gestion bases vie, N°2 du titre service, notre Groupe représente aujourd'hui 8 milliards de CA et 35.000 personnes.

La diversification et le fort développement de nos activités en France et à l'étranger nous amènent à recruter pour l'une d'entre elles son futur Directeur Administratif et Financier.

■ Dans une première étape, vous serez le bras droit du Directeur Financier actuel de l'activité et à ce titre, vous êtes responsable de l'élaboration des budgets, de l'analyse des écarts et du contrôle de la fiabilité des données auprès de l'ensemble des filiales françaises et étrangères.

Vous serez étroitement associé à nos actions stratégiques de développement et de diversification en assurant le suivi de nouveaux dossiers.

■ A 30 ans environ, de formation supérieure (ESC, université), vous possédez une expérience de 5 ans acquise dans un service administratif ou financier et si possible dans un environnement international.

La pratique courante de l'Anglais est impérative. Une deuxième langue est souhaitée.

Un bon sens relationnel et une grande disponibilité vous permettront d'assurer de fréquents déplacements à l'étranger.

■ Pour ce poste basé à Montigny-le-Bretonneux, merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions sous réf. LM 281 CAF à P. TORDJMANN - SODEXHO - BP 67 - 78185 SAINT QUENTIN EN YVELINES Cedex.

SODEXHO
Là où vivent les hommes.

CONTESSE

LA SOCIETE DES BOURSES FRANCAISES

Chef de mission

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur BAC + 4/5.

Vous avez 3 à 4 ans d'expérience dans l'audit d'établissements financiers au sein d'un service d'inspection ou dans un grand cabinet d'audit.

Nous vous proposons de venir renforcer notre Service Inspection en tant que Chef de mission.

Après un complément de formation sur les techniques boursières, vous serez chargé d'animer des équipes de contrôle intervenant auprès des sociétés de bourse et vous participerez à l'évolution de notre méthodologie d'audit.

Vous aurez à vous assurer du bon respect des règles de fonctionnement des marchés (déontologie et réglementation professionnelles) ainsi que de la qualité de la gestion économique et financière des sociétés de bourse.

Votre rigueur de contrôleur, votre sens de la communication et vos capacités de synthèse sont des atouts décisifs pour ce poste évolutif de premier plan.

Merci d'envoyer un dossier complet (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous la référence 1090/Ch à Brigitte GHISEC
Société des Bourses Françaises
4, place de la bourse - 75002 PARIS

MEDIAPA

Sous l'autorité du Directeur d'Etablissement (550 pers.)...

Jeune Contrôleur de Gestion

Comptabilité générale et analytique - Contrôle de Gestion
Investissements - Reporting

ESC ou équiv. — ***Dordogne***

Filiale d'un Groupe International réputé (50.000 pers.), cette Entreprise industrielle (800 pers., 2 établissements), leader en France sur son marché, produit et commercialise des biens industriels de large diffusion (50 % à l'export). Au sein de notre principal établissement (550 pers.) et sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Usine et fonctionnelle du Contrôleur de Gestion de l'Entreprise, le candidat retenu animera un Service de 4 personnes, définira les procédures de gestion interne, assurera la fiabilité des informations comptables et financières, procédera au reporting mensuel, coordonnera et synthétisera les budgets des services, organisera le Contrôle de Gestion, etc. Diplômé de l'enseignement supérieur Gestion, le candidat retenu bénéficie impérativement d'une première expérience d'au moins 3 ans au sein d'entreprises industrielles (audit ou contrôle de gestion) et s'exprime couramment en anglais. Importantes perspectives de carrière dans le Groupe. La rémunération est motivante. La région aussi...

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 9779 M.

ADIAN VIVIN
L'Homme et l'Entreprise

35, rue du Rocher 75008 Paris

Le Contrôle de Gestion Industriel, outil clé de notre performance...

SUD-EST.

Important groupe agro-alimentaire national, nous recherchons, dans le cadre du développement de notre professionnalisme industriel, notre

CONTRÔLEUR DE GESTION CENTRAL INDUSTRIEL

Réf. 260

Intégré au service Contrôle de Gestion Central Société, il sera animateur et leader fonctionnel d'une équipe décentralisée dans les usines. Ses fonctions couvriront :

- l'élaboration des plans et budgets,
- le contrôle budgétaire : évolution des procédures, collecte et analyse des informations de performance (productivité, coûts matières et heures...), tableaux de bord.
- le calcul de prix de revient,
- les Etudes prévisionnelles de faisabilité économique de projets industriels.

De formation Agro-économique (type ENSAA + IAE) ou financière (DESCAF...), l'intéressé aura évolué 3 ans en milieu industriel (expérience d'organisation en flux tendus appréciée).

LG conseil

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV, photo et prétentions à :
LG Conseil
18, rue Edouard-Delanglade. 13006 MARSEILLE.

MEDIA-SYNTHE

MEthodes et procedures groupe

Responsable de ce Département, vous aurez pour mission principale de développer et d'harmoniser les méthodes et procédures comptables. Ceci implique un travail d'analyse, de conception et de rédaction, mais aussi des relations étroites avec les services comptables et financiers du siège et des filiales.

Ecole Supérieure de Commerce + expertise comptable, votre professionnalisme repose, si possible, sur une double expérience acquise en cabinet et en entreprise. Une bonne connaissance des principes comptables anglo-saxons et des techniques de consolidation vous permettra de vous imposer dans cette fonction.

Pour nous accompagner dans notre développement, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 266 à C.K. - 23bis, rue Pierre Guérin - 75016 PARIS

Chantal Kanvyn

Le Groupe Ciments Français, diversifié dans les matériaux de construction : ciment, granulats, béton prêt à l'emploi, bétons industriels réalise un C.A. de 16 Mds F.

Présents dans 14 pays, 17.000 collaborateurs dont plus de la moitié à l'International partagent le même objectif : progresser parmi les tout premiers producteurs mondiaux.

Aujourd'hui, CIMENTS FRANCAIS affirme sa volonté d'être un groupe industriel de dimension internationale.

GROUPE CIMENTS FRANÇAIS

L'INSTINCT DU FUTUR

GROUPE ASSURANCES/FINANCEMENT

(3 Milliards de C.A. - 10 milliards d'actifs gérés)
recherche

RESPONSABLE TECHNIQUE DES OPERATIONS DE CREDIT

MISSION :

- Evaluer les risques et présenter les dossiers au comité des engagements
- Gérer des dossiers de crédit
- Entretenir les relations avec nos partenaires bancaires.

PROFIL :

- 30/35 ans - BAC + 3 (diplôme de gestion) ou niveau équivalent
- Expérience de 5 ans minimum, dans ce métier, acquise dans des Organismes de crédit ou une agence bancaire

Si tel est votre profil et si la perspective d'une large autonomie d'action vous motive au sein d'un Groupe en plein développement, adressez curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions à :

UMAPS - Service du Personnel -20, rue Brunel - 75856 PARIS CEDEX 17

L.B.C

Contrôleur de Gestion

Le Mans

LUISSIER BORDEAU-CHESNEL, leader de la fabrication des rillettes, une société du Groupe IFM BONGRAIN, recherche son contrôleur de gestion.

Rattaché au Directeur Financier, vous permettrez à la Direction Générale et aux opérationnels de conduire la stratégie par la pertinence de vos recommandations en matière de gestion interne. Vous aurez en charge l'établissement des budgets, le contrôle des réalisations, l'analyse des écarts. Vous contribuerez aux études, à la mise en service et au suivi du projet système d'information du siège et des usines.

Agé d'environ 30 ans, de formation grande école ou université de gestion, vous avez au moins trois ans d'expérience du contrôle de gestion en milieu industriel, en entreprise ou en cabinet d'audit. Vous souhaitez évoluer et mettre en oeuvre vos qualités de méthode et de créativité dans une fonction qui ouvre à court terme sur des responsabilités de directeur financier au sein du Groupe.

Merci d'envoyer votre dossier pour une première rencontre, sous réf. 1067 à Claude JACQUEMAIN

CURSUS CONSEIL
21 rue Vivienne 75002 Paris.

DESIGN

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

La filiale française (CA 80 MF) d'un groupe britannique cherche son

Responsable Administratif et Financier

Paris Nord

Dans un environnement en forte croissance, vous serez chargé, avec une équipe de quatre personnes, de la gestion financière de la filiale. Responsable de la comptabilité et du bilan, le reporting, la gestion de trésorerie, la préparation du plan ainsi que le développement de procédures et des systèmes d'information seront également de votre ressort. Vous serez aussi en charge du suivi des affaires sociales.

Agé d'environ 30 ans, de formation DECS ou équivalent, vous avez une expérience similaire en milieu anglo-saxon. La maîtrise de l'anglais est indispensable et une bonne connaissance des outils informatiques de gestion nécessaire.

Contacter **Ralph Crockett**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.RC6116MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Société d'ingenierie industrielle très importante (CA > 2 Mlds) filiale d'un groupe français prestigieux, recherche son

Responsable de la Trésorerie

Ouest Paris

Collaborateur privilégié du Directeur Financier et encadrant une équipe de 5 personnes, il assurera la gestion d'une trésorerie excédentaire et effectuera le montage financier des investissements du groupe. En outre, il apportera toute sa technicité dans l'utilisation d'outils plus sophistiqués (contrats à terme/SWAP etc...) et assurera les orientations stratégiques en la matière. Sa bonne connaissance de ce métier devra lui permettre également de superviser le suivi financier de l'ensemble de ces opérations.

Le poste s'adresse à une personne entreprenante, ayant une forte sensibilité de gestionnaire et désireuse de s'impliquer dans un environnement dynamique.

Le candidat âgé de 28/32 ans devra être diplômé d'une Ecole de Commerce à formation plus spécifique. Des évolutions possibles vers les postes de généralistes de la finance sont tout à fait envisageables à moyen terme.

Contacter **Frédéric Pougeon** au (1) 45.53.26.26 ou envoyer CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.FP6204MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Un important groupe industriel (CA > 5 milliards) agro-alimentaire recherche pour son équipe développement un

Chargé de Mission

Valence/Paris — **350 KF**

Sous la responsabilité du Directeur du Développement et des Affaires Financières du holding, vous aurez comme première mission la mise en place du système d'information dans un groupe important récemment acquis en Espagne. Passant la majorité de votre temps dans cette société (CA > 1 milliard) et en liaison avec son équipe financière vous instaurerez le reporting, participerez au développement du système de gestion et interviendrez sur les aspects organisation et informatique.

De formation supérieure (Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs) et âgé d'environ 30 ans, vous avez une expérience en audit et/ou en entreprise d'au moins 3 ans.

Votre espagnol doit bien sûr être courant.

Contacter **Christophe Aubry** au (1) 45.53.26.26 ou envoyer CV + photo + n° tél. + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.CA6190MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

La Direction du Développement d'un Etablissement de crédit de 1er plan recherche un

Spécialiste des Produits d'Epargne

Rattaché au Responsable du Département Epargne vous participerez à l'élaboration et à la mise en oeuvre des lignes de produits et services adaptés aux stratégies clientèles du marché des particuliers.

Vous devrez analyser l'environnement, la concurrence, les données marketing et coopérer étroitement avec les différents partenaires du groupe.

De formation supérieure, BAC + 4/5, vous avez une première expérience concrète des produits d'Epargne sur le plan marketing et commercial.

Rigoureux et créatif, vous développez de réelles qualités relationnelles et souhaitez intégrer un groupe dynamique en mesure de vous offrir de réelles opportunités de carrière.

Contactez **Yves le Levreur** au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV + photo + lettre manuscrite + rémunération actuelle + n° tél à **Michael Page Banking**, 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris, sous réf. YLL5588MO.

Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Banque - Assurance

Important Etablissement Financier de la Région Parisienne recherche son

Responsable de la Communication Interne

Rattaché au DRH, vous aurez la charge de l'ensemble de la communication interne de l'entreprise et serez l'interlocuteur de la Direction Générale et de l'ensemble du personnel.

Pour cela vous devrez conseiller la Direction Générale sur la politique d'information et de communication interne ainsi que proposer et conduire ces actions. Vous permettrez et inciterez les collaborateurs à exprimer leurs besoins, leurs aspirations et leurs points de vue et devrez veiller à la cohérence de l'ensemble des messages délivrés.

De formation supérieure BAC + 4 ou équivalent ; de préférence titulaire d'un diplôme préparant aux métiers de la communication, vous justifiez d'une première expérience similaire.

Autonome et créatif, vous n'en êtes pas pour autant moins rigoureux et organisé. Vous disposez de réelles capacités rédactionnelles et d'écoute et vous souhaitez vous associer à l'expansion d'une entreprise dynamique et performante.

Contactez **Yves le Levreur** au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV + photo + lettre manuscrite + rémunération actuelle + n° tél à **Michael Page Banking** 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris, sous réf. YLL6205MO.

Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Banque - Assurance

Une compagnie d'assurance vie, l'une des plus dynamiques de France, filiale d'un grand groupe bancaire recherche un

Spécialiste de la Comptabilité Assurance

Paris

Rattaché au Chef-Comptable, il encadrera l'unité chargée de la rédaction des procédures et de leur maintenance. Il aura aussi la responsabilité du suivi des placements financiers.

Le candidat recherché, âgé de 30 à 35 ans, devra être titulaire du DECF et/ou diplomé d'une école de gestion.

Une expérience professionnelle d'environ 5 ans dans le domaine de l'assurance-vie, la connaissance des produits et des procédures comptables sont nécessaires pour tenir ce poste.

La maîtrise de la fiscalité et de la comptabilité des valeurs mobilières serait un plus.

Outre son aspect technique ce poste comporte une dimension de management et offrira au candidat retenu des opportunités d'évolution au sein de l'un des premiers groupes financier et bancaire français.

Contactez **Christian Katchourine** au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV + lettre manuscrite + photo rémunération actuelle + n°tél à **Michael Page Banking**, 10 rue Jean Goujon 75008 PARIS en rappelant la réf.CK6142MO.

Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Banque - Assurance

POUR L'AVENIR : DECOLLAGE IMMEDIAT

CONTROLEUR DE GESTION EXPÉRIMENTÉ

Diplômé d'une grande école de commerce, d'un 3e cycle de gestion et/ou d'un DECF, vous avez une expérience de 3 à 5 ans de contrôle de gestion dans une grande entreprise internationale. Vous avez acquis la maîtrise des principales techniques et appris à faire du contrôle de gestion un réel instrument d'amélioration des performances.

Nous vous proposons de rejoindre le contrôle général de notre compagnie et de participer à la réalisation de ses objectifs. Ce poste de généraliste, au carrefour de l'information financière et économique, permet une vision synthétique du fonctionnement de l'entreprise et ouvre des perspectives de carrière intéressantes au sein de ses unités opérationnelles.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser CV., photo et lettre de motivation sous référence CGM à UTA - Service Recrutement - BP 60082 - 95973 ROISSY CDG Cedex.

COMTESSE

Important groupe de Presse renforçant son équipe comptable recherche son

Responsable Comptabilité Fournisseurs

Paris Sud-Est — **190 KF±**

Rattaché au Chef Comptable, vous êtes reponsable des achats fournisseurs et des immobilisations corporelles.

Vous assurez les fonctions de l'unité "fournisseurs" et coordonnez l'activité de deux personnes.

Vous contrôlez les échéances de réglements, l'intégration des écritures comptables ainsi que le suivi des charges et leurs provisions.

Vous prenez en charge le registre des immobilisations et veillez auprès des opérationnels à l'application des procédures.

Agé de 25 à 30 ans, de formation BTS ou équivalent, vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans en comptabiliné. Rigoureux et organisé, vous êtes doté d'un grand sens relationnel et familiarisé à l'outil informatique sur site central.

Contacter **Eric Gandibleu** ou **Ralph Crockett**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Comptabilité**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.EG6109MO.

Michael Page Comptabilité
Spécialiste en recrutement Comptable

REPRODUCTION INTERDITE

AFFICHEZ VOUS A LA DIRECTION DE NOTRE GESTION

Filiale d'un important groupe dans le secteur de la communication et des média, nous réalisons aujourd'hui un C.A. de plus d'un milliard de Francs. Nous avons d'importants projets de développement en France comme à l'étranger. Nous cherchons le Responsable de la Gestion pour l'un de nos centres de profit (300 MF) situé en région parisienne.

Dans le cadre de la politique du groupe, vous animez une équipe d'une dizaine de personnes, et assurez les responsabilités comptables, administratives et financières de nos activités. Vous êtes également responsable de l'administration du personnel et de la gestion des systèmes d'information.

Agé(e) d'une trentaine d'années, vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur (ESC, IEP, MSTCF...). Vous avez exercé des responsabilités comptables et financières depuis 4 ans au moins dans une entreprise (de services de préférence), et vous avez déjà animé une équipe. Vous souhaitez aujourd'hui évoluer vers l'ensemble des responsabilités d'une Direction Financière dans un secteur en plein développement. Une bonne maîtrise de l'anglais et la mobilité géographique vous permettront d'évoluer au sein de notre Groupe.

Nous vous remercions d'adresser
votre candidature en écrivant à Sandrine FRENOY sous référence 004.04
KPMG COFROR
20, place de l'Iris - La Défense 2 - 92400 COURBEVOIE.

KPMG Cofror

Jeune Cadre Financier en "acier"

Nous sommes la filiale d'un groupe Sidérurgique particulièrement performant.

Basé au Siège (Paris la Défense), vos missions seront variées :
- Elaboration du budget de financement
- Suivi financier des concurrents
- Contrôle et analyse des besoins en fonds de roulement de la Société et de ses filiales.

Vous assurez le suivi économique et financier des filiales étrangères (Allemagne et Italie), grâce aux tableaux de bord élaborés et mis en place en étroite coordination avec le contrôle de gestion du Siège. Représentant de la Direction Financière, votre connaissance de l'allemand facilitera vos contacts permanents avec vos correspondants des filiales industrielles et commerciales.

Votre personnalité fera la différence : nous examinerons les candidatures de jeunes diplômés de gestion option finance (motivés par la technique financière) soit débutant à fort potentiel, soit avec une 1ère expérience (2 ou 3 ans) mais obligatoirement dotés de qualités relationnelles indiscutables (goût du contact, aptitude à motiver et convaincre), rigoureux et dynamiques, ayant la volonté de progresser avec nous.

LB ASSOCIÉS

Contactez notre Conseil sous référence C.F.A., pour en savoir plus sur nos projets et envisager votre évolution professionnelle.

12, RUE SAINT FIACRE - 75002 PARIS - Tél : 40.26.32.97

Maintenant, vous pouvez contacter directement votre futur employeur

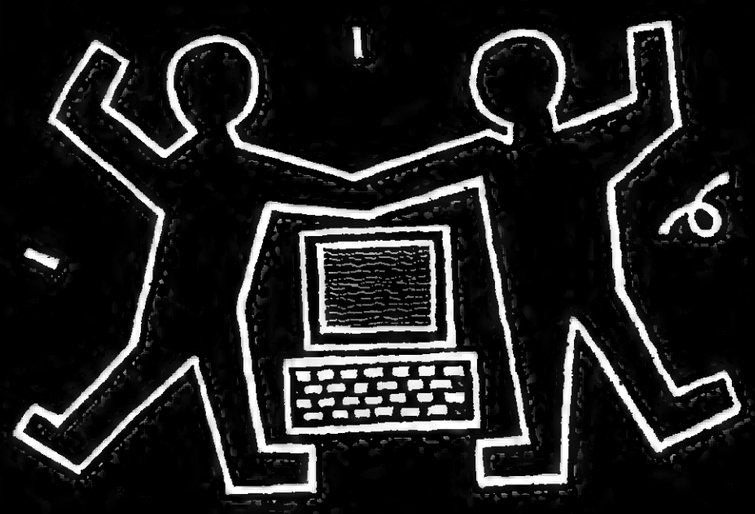

36 15 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

Importante société de gestion immobilière
recherche

LE CHEF DE SON CENTRE DE GESTION DÉCENTRALISÉE

situé à
MONTPELLIER

Principaux objectifs du poste :
– Assurer la responsabilité des domaines fonctionnels décentralisés sur le centre de gestion et notamment la gestion locative et l'entretien des immeubles.
Profil du candidat :
– Bac + 4 (école de gestion de préférence) avec des connaissances spécifiques en gestion immobilière, syndic, maître d'ouvrage ; expérience : 5 ans minimum.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions, photo et délai de disponibilité, au Monde-Publicité sous n° 8061, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Grand Groupe Français

dans un secteur de pointe.

Recherche Jeune Cadre pour l'

ADMINISTRATION DES VENTES

d'une de ses unités décentralisées.

Diplôme ESCAE/DESS gestion ou équivalent.
2 ans d'expérience souhaitée.

Lieu de travail : Saint Quentin en Yvelines.

Envoyer candidature, CV + photo à RSCG CARRIERES
sous référence 5071 - 2-4, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

ERNST & YOUNG
AUDIT ET CONSEIL
recherche sur la région Rhône-Alpes pour son activité
CONSEIL PME

MANAGERS ET CHEFS DE MISSION

diplômé d'une grande école de commerce ou expert comptable, vous avez un goût prononcé pour la **révision comptable et le conseil de gestion auprès de PME** performantes exerçant des activités diversifiées.

Fort d'une expérience réussie de 3 à 7 ans en Cabinet ou en Entreprise, vous avez le goût de la performance, des qualités de rigueur, des aptitudes à l'animation d'équipe et un sens réel des contacts humains.

Vous souhaitez enrichir votre expérience ? Rejoignez nos 200 professionnels exerçant en région Rhône-Alpes dans un environnement international de haut niveau.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo, ambitions et prétentions à Pascale MENEAU - ERNST & YOUNG - 16, rue Professeur Depéret - 69160 TASSIN.

Carré Turenne

NE TOURNEZ PAS AUTOUR DU PONT

ENTREZ TOUT DROIT DANS LA PERFORMANCE FINANCIERE

Nous engageons une dizaine d'auditeurs, de contrôleurs de gestion, de directeurs financiers. Postes de Siège ou de terrain, ils sont d'abord en France. Les évolutions de carrière pourront se faire en France et à l'étranger, la mobilité étant sans conteste un atout pour la réussite professionnelle dans le Groupe SAINT-GOBAIN.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et avez impérativement une expérience de 4 à 5 ans en entreprise ou en cabinet, en finance, trésorerie, comptabilité, contrôle de gestion, fiscalité, audit, informatique ou en direction financière.

Quelle que soit votre langue maternelle européenne, votre anglais doit être opérationnel, vous devez maîtriser le français et justifier d'une expérience professionelle en France.

Envoyez C.V. et lettre manuscrite à : Compagnie de SAINT-GOBAIN - Direction de la Gestion des Cadres Les Miroirs Cedex 27 - 92096 PARIS LA DEFENSE, sous référence FTM.

SAINT-GOBAIN

CREDIT COOPERATIF
UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

Notre Groupe diffuse une gamme complète de produits bancaires et de crédits auprès d'une clientèle de PME, PMI et associations. Nous recherchons, pour notre Siège, dans le cadre du renforcement de notre Département des Engagements, des :

SPECIALISTES CREDITS MLT AUX PME/PMI

Analystes du risque d'entreprise, ils interviendront en appui technique au Réseau.

Les candidats, diplômés BAC + 4 de filière économique ou commerciale, devront justifier d'une expérience d'au moins 4 ans dans un poste similaire.

Postes susceptibles d'une évolution vers des responsabilités élargies à la Direction des Engagements ou en exploitation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. ENRC au DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
CREDIT COOPERATIF
BP 211 - 92002 NANTERRE CEDEX

BANQUE INTERNATIONALE

Recherche pour son Activité
Prise de participations industrielles

jeune cadre financier

De formation Grande Ecole/Troisième cycle vous pouvez justifier d'une expérience d'environ 2 ans acquise en cabinet d'audit et d'une excellente connaissance de la fiscalité des entreprises.
Vous parlez anglais couramment.
Votre mission consistera à effectuer des analyses de secteurs et d'entreprises et à préparer des dossiers destinés au comité d'investissements.
Vous serez associé aux négociations et aux montages des transactions.
Ce poste évolutif en fonction de votre potentiel et de vos résultats, sera pour vous l'occasion d'évoluer vers une fonction de Chargé d'Affaires.

Adressez lettre manuscrite + CV s.réf.785 à DEPS 108, rue Joutfroy 75017 - PARIS

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

J'avance

Directeurs d'agence, Seconds d'agence, Responsables de portefeuille, Gestionnaires de patrimoine, Organisateurs.

Faire progresser sa carrière, c'est important, c'est engager son parcours professionnel sur un tremplin qui prépare à plusieurs possibilités d'évolution. Aux Banques Populaires, 5e groupe bancaire français, 1 850 Agences, le Réseau est un tremplin. Le Réseau permet de vivre le métier de Banquier, de connaître les clients et d'acquérir le sens du service commercial indispensable à notre développement. Aux Banques Populaires, le Réseau est riche, autonome, il permet à chacun d'exprimer ses compétences, il permet aussi, grâce à un investissement-formation important, de prendre de plus en plus de responsabilités.

Encadrement réseau

Directeurs d'agence

Véritable patron de l'une de nos agences, vous mobilisez vos équipes vers un objectif de développement et de rentabilité de votre structure. Votre expérience (5 ans) et votre formation supérieure confirment votre sens des responsabilités et votre dynamisme commercial. Vos perspectives de carrière :

BP ANGERS réf. ANG/DA
BP BOURGOGNE réf. BOU/DA
BP MACON réf. MAC/DA
BP NANTES réf. NAN/DA
BP NICE réf. NIC/DA
BP ST-DENIS réf. STD/DA

Seconds d'agence

Aujourd'hui gestionnaire de portefeuille ou responsable de bureau, votre expérience et votre formation vous permettent de prendre le poste de second d'agence. Vous élargissez ainsi votre mission vers l'encadrement d'équipes et la gestion commerciale tout en conservant la responsabilité d'un portefeuille d'entreprises. Vos perspectives de carrière :

BP ANGERS réf. ANG/SA
BP BOURGOGNE réf. BOU/SA
BP CAHORS réf. CAH/SA
BP GRENOBLE réf. GRE/SA
BP MACON réf. MAC/SA
BP MARSEILLE réf. MAR/SA
BP NANTES réf. NAN/SA
BP NICE réf. NIC/SA
BP TOULOUSE réf. TOU/SA
BP TOURS réf. TOR/SA

Siège

Organisateurs

Interface des utilisateurs et des informaticiens, vous êtes chargé d'améliorer et de penser à de nouvelles organisations, de les proposer et de calculer la rentabilité de chaque opération. Vos perspectives de carrière :

BP CLERMONT réf. CLE/ORG
BP SAINT-DENIS réf. STD/ORG

Exploitation

Responsables de portefeuille d'entreprise ou de clientèle privée

Vous avez une expérience similaire et une formation supérieure. Vous êtes le partenaire financier de votre clientèle. Votre dynamisme commercial et vos résultats vous permettront d'évoluer rapidement vers des postes de responsables d'agence. Vos perspectives de carrière :

BP BOURGOGNE réf. BOU. RP
BP CAHORS réf. CAH. RP
BP CLERMONT réf. CLE. RP
BP GRENOBLE réf. GRE. RP
BP MACON réf. MAC/RP
BP MARSEILLE réf. MAR/ RP
BP NANTES réf. NAN/RP
BP NICE réf. NIC/RP
BP ST-DENIS réf. STD. RP
BP TOURS réf. TOR/RP
BP TROYES réf. TRO/RP
BP VERSAILLES réf. VER/RP

Activités financières

Gestionnaires de patrimoine

Vous êtes le partenaire d'une clientèle "haut de gamme". Vous la conseillez dans ses choix d'investissement grâce à votre excellente connaissance de la fiscalité et des marchés financiers et immobiliers. De nombreuses voies d'évolution au sein du Réseau ou du Siège, dans les domaines financiers, vous seront ouvertes.
Vos perspectives de carrière :

BP CLERMONT réf. CLE/GP
BP MACON réf. MAC/GP
BP NANTES réf. NAN/GP
BP TOULOUSE réf. TOU/GP
BP ST-DENIS réf. STD/GP
BP VERSAILLES réf. VER/GP

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite + CV et photo, en précisant la ou les références, à Tangry Du Chéné, Département Hommes et Structures, Chambre Syndicale des Banques Populaires, Le Prisme de Paris, 5 rue Leblanc, 75511 Paris Cedex 15.

BANQUE POPULAIRE

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

Adjoint au contrôleur de gestion

VMC

1700 personnes, 3 usines, sur le marché des emballages industriels, de la verrerie de table (Vereco, Crescendo...) et des bocaux à conserve (Le Parfait), réalise 1 Md de CA dont 30 % à l'export.

A un moment clé de la vie de l'entreprise (refonte de son système d'information), le responsable du contrôle de gestion et des systèmes d'information cherche un diplômé d'école de commerce ou d'ingénieur ayant une 1ère expérience en gestion.

Il assurera avec autonomie la définition et la mise en place de nouvelles méthodes de gestion, l'établissement du compte d'exploitation analytique, le suivi budgétaire, l'élaboration des tableaux de bord et participera à l'analyse des résultats. Il proposera les actions correctives.

La réussite à ce poste, basé à Reims, vous ouvrira des opportunités d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant votre rémunération actuelle sous réf. CW15M à BSN, Service Recrutement des Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

BSN GROUPE — LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

---

elf aquitaine

recherche pour sa Direction Raffinage-Distribution

JEUNES CADRES FINANCIERS

débutants ou première expérience

De multiples opportunités vous sont offertes dans des fonctions de : contrôleur de gestion, auditeur interne, trésorier devises, analyste financier, organisateur comptable au sein de notre Direction Finances.

Cette première expérience réussie, nous vous proposerons de participer au développement de l'ensemble des sociétés du groupe ELF AQUITAINE, y compris dans sa dimension internationale.

De formation supérieure, votre fort potentiel, votre pragmatisme et votre ouverture d'esprit sauront nous convaincre.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 2/30 LM en précisant le type de poste choisi à notre Conseil Syliviane BARDIAUX Cabinet SWITCH 40, rue Amelot 75011 PARIS.

SWITCH — Département Recrutement

LE CREDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE EUROPEENNE, 5 700 GUICHETS, 73 000 SALARIES.

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

DIRECTEUR DES ENTREPRISES ET DE L'INTERNATIONAL

MONTPELLIER

Vous favorisez l'expansion du Crédit Agricole du Midi sur le Marché des entreprises en définissant une offre commerciale globale (Crédit, Placements, Services, Trésorerie).

Vous animez le Réseau d'agences spécifiques aux entreprises qui diffusent cette offre dans le cadre de larges délégations. Vos attributions s'exerceront également sur le secteur de l'International.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous disposez impérativement d'une expérience de quelques années sur le marché des relations financières avec les entreprises.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions au CREDIT AGRICOLE DU MIDI - Direction des Ressources Humaines - Avenue du Montpellierais - MAURIN 34977 LATTES CEDEX.

Groupe français de dimension internationale fortement implanté en Afrique Occidentale, recherche

Poste basé à Paris (Ref. 71.1033A)

Préalablement formé aux nombreuses activités du marché sur lequel nous opérons, ainsi qu'à nos méthodes, vous prendrez en charge au sein d'une équipe, la supervision sur le plan financier et comptable de certaines de nos filiales d'Afrique Occidentale.

Ce poste à responsabilités requiert une double maîtrise ; celle des techniques du contrôle de gestion, conjuguée à celle du management.

La nature de votre mission vous amènera à vous déplacer régulièrement dans les filiales.

Après une période d'adaptation, ce poste permet une évolution à l'international.

A environ 30 ans, votre esprit de synthèse et votre sens de l'organisation viennent enrichir une formation Bac + 4 (Sup de Co. ou maîtrise de gestion).

Anglais indispensable. Priorité d'intérêt aux candidats ayant une expérience dans cette fonction.

Postes basés en Afrique occidentale

- **itinérant dans plusieurs pays (Ref. 71.1033B)**
- **au sein d'une filiale (Ref. 71.1033C)**

A 25/30 ans, titulaire du DECS, vous avez décidé de poursuivre votre carrière à l'internationale.

Nous proposons des postes de Chefs Comptables qui requièrent une maîtrise parfaite des techniques comptables pour les filiales de moyennes et petites structures vous permettant de vous adapter rapidement à nos activités.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite + CV et photo sous la référence choisie à PREMIER CONTACT 38 rue de Villiers 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex qui transmettra, ou laissez nous votre CV sur 3615 code PCONTACT en précisant la référence du poste.

IMPORTANT GROUPE D'EXPERTISE COMPTABLE

(200 personnes)

Régions Paris, Melun, Provins et Marne-la-Vallée

recherche

COLLABORATEURS(trices)

Niveau **EXPERTISE COMPTABLE** pour intégrer son équipe de Direction. Perspectives d'évolution.

Adresser CV et prétentions sous n° 8071
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy — 75007 Paris

REPRODUCTION INTERDITE

Un défi

Négociatrice Négociateur 250 KF +

Au sein d'un groupe dynamique et performant, nous venons de créer à Paris une nouvelle filiale spécialisée dans l'Assurance Vie qui se développera en collaboration avec nos sociétés de courtage, d'informatique,...

Votre fonction sera double :

- Concevoir techniquement et mettre en œuvre des produits d'assurance haut de gamme en accord avec la stratégie définie par votre Direction Générale.
- Mener à bien une prospection dynamique auprès *d'interlocuteurs de haut niveau (institutionnels, prescripteurs) et* les fidéliser grâce à une approche personnalisée de leurs besoins.

Après une formation supérieure (de type ENSAE, DESS Banques, Finances, Maîtrise de gestion, ECOFI,...), vous avez acquis une expérience significative de 5 ans de l'actuariat d'assurance et/ou de la négociation financière.

Autonome, vous savez allier esprit d'entreprise, goût pour l'innovation, rigueur et force de conviction.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite avec rémunération actuelle sous *référence 6950, à*

MEDIAPA 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX qui transmettra

---

help international

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE À VOCATION NATIONALE
recherche sa

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

De formation Droit, Sciences économiques, plus comptabilité.

Vous avez la trentaine, vous intégrerez l'équipe de direction, **animerez et coordonnerez l'ensemble des services** (administratif, comptable, statistiques).

Vous prendrez en charge l'informatique.

Ce poste nécessite une grande **capacité d'adaptation**, un sens aigu des **contacts**, un esprit **critique** et **créatif** pour faire **évoluer** les différents services.

Une expérience à un poste similaire sera nécessaire, la connaissance du milieu bancaire serait un plus.

Merci d'envoyer CV + photo sous référence S/9P à :

HELP INTERNATIONAL
[illegible] de Louvre - 75002 PARIS

HEC, ESCP, ESSEC...

Numéro 2 chez le Numéro 2 ?

En effet nous proposons à un véritable potentiel (HEC, ESCP, ESSEC...) qui justifie de 7 ans environ d'expérience de gestion opérationnelle d'activité commerciale, de nous rejoindre.
Il doit d'abord être animateur et fédérateur, il doit ensuite être bon professionnel de son métier et enfin homme de conseil, de synthèse, très opérationnel et autonome.
Numéro 2 dans un des domaines de la distribution spécialisée (5 milliards - 50 magasins) nous cherchons celui avec lequel, le Directeur de notre plus importante région — 2 milliards - 1 500 personnes— constituera un binôme effectif.
Il assure la gestion d'une quinzaine de magasins avec leurs directeurs, anime les contrôleurs de gestion de ces magasins, travaille avec ses collègues et la Direction Administrative et Financière de la Société.
Il contrôle, propose, innove, précède, gère... en animant les hommes. La moitié de son temps sur le terrain (Lille, Paris, Bordeaux) il est basé au siège de la région à Paris.
C'est l'intelligence des situations et l'adhésion à nos valeurs humaines et d'éthique qui fera la différence pour ce poste d'avenir.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser, lettre manuscrite, CV, sous réf. C119X à Oliver Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris. Minitel : 42.36.10.30.

OC CONSEIL — Ressources humaines — PARIS LONDRES

Contrôleur de gestion

Nées de la rencontre de la compétence et de l'imagination, les réalisations de GIAT INDUSTRIES constituent la référence européenne de la maîtrise de systèmes mécaniques complexes assortis de technologies variées.

Nous recherchons pour notre **centre de Bourges** un contrôleur de gestion.

Il contribuera à l'amélioration du contrôle de Gestion Industriel en place.

Son rôle sera :
- le contrôle interne,
- l'application des règles du contrôle budgétaire,
- l'élaboration des procédures internes.
- la promotion d'actions de gestion.

A 30/35 ans, vous avez une formation Ecole Supérieure de Commerce, option Finance Comptabilité ou équivalent, complétée par un DECS.

Une expérience réussie d'au moins 5 ans dans la fonction contrôle de Gestion Industriel et le désir d'évoluer au sein d'un groupe offrant de réelles possibilités sont nécessaires.

Aujourd'hui notre stratégie de développement a besoin de votre talent.

Merci de bien vouloir adresser CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à notre Conseil, sous la référence 3659. Assurez-vous de la bonne réception de votre envoi au (1) 45.61.95.33, Fax (1) 40.74.02.02

GIAT industries

INTERNATIONAL RECRUITING DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
PARIS MILANO LONDON NEW-YORK BARCELONA

Marcel Germanaud

Du contrôle de gestion à la DAF...

Avec 200 personnes, 220 MF de CA, la société Germanaud est une *affaire florissante* de la région Val de Loire. Et ses exigences de qualité lui valent d'être très écoutée dans le monde de l'agro-alimentaire.
Assisté de 8 personnes les missions qui vous attendent sont aussi riches que diversifiées : supervision de la compta, analyse de la rentabilité produits, contrôle des procédures, reporting, élaboration des systèmes d'informations de l'entreprise (tableaux de bord).
Vous assurez aussi la gestion financière, maintenant les excellents contacts noués avec les banques.
Cette première étape menée avec brio, vous évoluerez vers une Direction Administrative et Financière, élargissant en outre l'impact de vos responsabilités (supervision du service informatique, dossiers administratifs, gestion du personnel).
Votre profil : bac + 5 gestion ou école de commerce, 30 ans environ, 3 à 4 ans d'expérience, impérativement en milieu industriel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre man., CV, photo) s/réf. 90/41/1286 à Marie-Claude DELAMOTTE

DL Conseils,
1 rue Grécourt, BP 1522,
37015 Tours Cédex.

DL CONSEILS

Grand Groupe Français
dans un secteur de pointe. Recherche Jeune

CONTROLEUR DE GESTION

pour une de ses unités décentralisées.
Diplôme Ecole de gestion ou équivalent.
Expérience souhaitée : 2 ans en Cabinet d'Audit ou en qualité de Contrôleur de gestion.
Lieu de travail : Saint Quentin en Yvelines.

Envoyer candidature, CV + photo à RSCG CARRIERES sous référence 5070 - 2-4, rue Rouget de Lisle 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

IMPORTANTE SOCIETE
Négoce produits Bâtiment

recherche pour son siège situé en banlieue nord de Paris (93)

Directeur comptabilité et trésorerie

Vous animerez une équipe "Comptabilité et Trésorerie" supérieure à 10 personnes. Ce poste évolutif est directement rattaché à la Direction Générale. Vous serez membre du Comité de Direction.

De formation DECS ou équivalent, vous avez environ 40 ans et une expérience réussie dans le domaine de la comptabilité. La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser, sous réf. DCT, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre Conseil, qui vous garantit une confidentialité totale.

SM Conseil 38 rue de Lisbonne - 75008 Paris

EUREST
LA VIE DE BON APPETIT

EUREST, filiale de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits et du Tourisme, leader européen de la restauration collective (5,5 milliards de CA) recherche un

AUDITEUR JUNIOR

A 25/28 ans, de formation supérieure (du type ESC par exemple + DECS), vous avez développé un *sens aigu de l'analyse au travers de* stages ou d'une première expérience professionnelle en cabinet ou en entreprise. Rattaché(e) au directeur de l'audit international, vous assurerez : « le contrôle d'application des procédures du groupe » l'évaluation de la fiabilité des informations transmises au Siège » des audits opérationnels et financiers » des audits fonctionnels en France et à l'étranger. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais ainsi qu'une seconde langue (de préférence l'allemand) et êtes disponible pour de nombreuses missions (1 à 3 semaines) en Europe. Dans notre Groupe dont l'expansion est constante et importante, votre potentiel s'exprimera et nous saurons satisfaire vos souhaits d'évolution de carrière. Adressez lettre *manuscrite, curriculum vitae,* photo et prétentions à : EUREST SERVICE RECRUTEMENT 108, rue Danton - 92300 LEVALLOIS PERRET.

EUREST

NOUS SOMMES UN GROUPE FRANCAIS EN FORTE CROISSANCE

Nos 80 filiales totalisent un CA de + de 5 milliards de francs dans le Négoce Professionnel.
Nous recherchons pour Paris, un(e)

Responsable du secrétariat juridique

Vous serez rattaché au Directeur Organisation-Gestion du Groupe et vous prendrez en charge avec une équipe de 2 personnes, toutes nos opérations de Secrétariat Juridique, préparation et tenue des Conseils, Assemblées, formalités et pratique des Acquisitions ou Cessions, la gestion de l'Actionnariat, les relations avec les Institutionnels.

Vous avez 35/45 ans, une formation de type Licence ou Maîtrise en Droit Privé et vous possédez une expérience certaine du Droit des sociétés et ce, dans un environnement fortement décentralisé.

Vous souhaitez participer à notre développement fondé sur le rachat de nouvelles sociétés.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. SJ/10M à notre Conseil :

Patrick BRUNETEAU
PB International Management
73, rue de Monceau - BP 385 75008 PARIS

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER DE L'IMMOBILIER

recherche

ADJOINT CHEF SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

MISSION

Après une période probatoire consacrée à l'audit comptable de la société, vous deviendrez

Adjoint au Chef de Service, plus spécialement chargé :

1) de la supervision d'un service opérationnel ayant en charge les fonctions suivantes : comptabilité, budget, trésorerie, déclarations réglementaires, états de synthèse, gestion des placements (principalement obligataires), relations avec les banques ;
2) de participer en liaison directe avec la Direction à l'harmonisation des procédures comptables et à la mise en place d'un contrôle de gestion et « reporting »périodique.

IBM AS400 et appui d'une équipe informatique interne.

PROFIL

Environ 30/35 ans, études supérieures (ESC option compta-finance, DECS) complétées éventuellement par un certificat de révision comptable. Expérience d'environ cinq ans dans la fonction de préférence en PME. Connaissances informatiques nécessaires. Poste basé à Paris.

Adresser CV + lettre manuscrite + photo + prétentions.
Publicité VÉRO FRANCE - 49, rue de Rivoli
75001 Paris — Référence 17000

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

FICOFRANCE
ABBEY NATIONAL

Spécialisés dans le financement de l'immobilier, nous ambitionnons de doubler notre rythme annuel de production (1,6 milliard de francs aujourd'hui) et créons les postes :

audit interne

Rattaché à la Direction Générale, vous garantissez l'optimisation de l'économie de notre fonctionnement. Cette responsabilité s'étend de la phase de diagnostic à celle du contrôle, mais vous privilégiez, dans un premier temps, les aspects organisation et procédures.

contrôleur de gestion

Dans un environnement de contrôle budgétaire de type anglo-saxon vous êtes responsable
- des tableaux de bord pour les départements et filiales,
- des opérations de consolidation intermédiaires et annuelles.

Vous participez à la mise en place d'un progiciel de comptabilité bancaire.

Pour ces deux postes, à pourvoir sur Cambrai (59), une formation supérieure renforcée par une expérience similaire en banque ou dans une grande société est nécessaire.

Adresser dossier en précisant le poste choisi à notre conseil AXIAL, sous référence 5507, 27 rue Taitbout, 75009 PARIS qui garantit la plus totale discrétion.

LE CREDIT AGRICOLE DES BOUCHES DU RHONE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE REGIONALE. 1 300 PERSONNES. 135 POINTS DE VENTE

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

RESPONSABLE DES FINANCEMENTS INTERNATIONAUX H/F

ARLES

Sous l'autorité du Responsable Affaires Internationales, vous aurez pour mission de monter, gérer et contrôler les dossiers de crédits documentaires et financements internationaux. Vous apporterez votre expertise et votre soutien commercial à notre réseau bancaire spécialisé sur le marché des Entreprises. Homme de communication, vous animerez et dynamiserez l'unité des financements internationaux (à ce jour, 4 personnes).

De formation supérieure, vous avez nécessairement 5 ans (ou plus) de pratique des crédits Documentaires et Financements Internationaux dans un environnement bancaire. Vous parlez et écrivez couramment l'anglais. Vous aimez manager une équipe et possédez de réelles qualités relationnelles.

Ce poste, très évolutif, est situé à notre Siège Social à Arles.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. (avec photo) ainsi que vos prétentions salariales au Crédit Agricole des Bouches du Rhône - Service Développement des Ressources Humaines - Esplanade des Lices - 13642 ARLES CEDEX.

MEDIAPA

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

Contrôleur de gestion

Nous sommes un important groupe distributeur auprès des professionnels du bâtiment et de l'industrie. Nous générons un C.A. de 5 Mds et notre objectif de développement est ambitieux.

Rattaché au directeur de l'organisation et de la gestion, au sein d'une équipe jeune, vous prenez en charge le tableau de bord, l'analyse des écarts, les ratios-clé de nos différentes sociétés. Vous assurez le suivi du plan et des budgets. Vous contrôlez la trésorerie et montez les banques de données nécessaires à notre groupe. Vous êtes garant de la qualité du reporting.

Nous vous demandons une solide formation H.E.C., Sup de Co plus D.E.C.S suivie d'une expérience en cabinet d'audit puis en entreprise de 3 à 5 ans.

Si vous êtes concerné par ce message, envoyez CV, photo, salaire actuel et lettre manuscrite, sous la référence 900915, à notre Conseil.

Hay Managers
16, rue Baudin - 92532 LEVALLOIS CEDEX

MEDIAPA

SCIC REGIONS
BRANCHE IMMOBILIERE DE LA CAISSE DES DEPOTS

JEUNE CADRE GESTION

Intégrez un groupe de première importance et prenez des responsabilités larges et diversifiées.

Le DIRECTEUR d'une société immobilière du Groupe SCIC recherche son ADJOINT.
Vous l'assisterez dans l'ensemble de ses activités :
- suivi administratif et financier de la société,
- montage technique et financier d'opérations nouvelles ou de réhabilitation
- mise en vente d'une partie du patrimoine etc...

Vous avez une base solide en gestion, la fibre commerciale, vous êtes diplômé d'une école de Commerce ou de Sciences Eco et vous avez acquis une première expérience dans un domaine proche de l'immobilier.
Des connaissances juridiques sont un atout supplémentaire.
L'importance et la diversité du groupe offre de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération souhaitée sous réf : 35038/M à F. BAUM
CEGOS Division Recrutement Tour Vendôme
204, Rond Point du Pont de Sèvres
92516 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex

cegos

Membre de Syntec

Organe Central d'un Réseau d'Etablissements de Crédit alliant Tradition, Ouverture et Diversification recherche

AUDITEURS

Experts, conseils, et formateurs pour l'ensemble du Réseau.

Ces Auditeurs doivent exercer leurs compétences dans tous les domaines de l'activité bancaire.

Certains d'entre eux, en outre, devront intervenir dans des domaines spécialisés tels que l'Audit des salles de marchés, la Gestion Prévisionnelle élargie au GAP, soit l'Organisation et la Bureautique.

De formation supérieure, universitaire ou grande école, avec spécialisation en techniques bancaires, ils ont une expérience de 1 à 5 ans de l'**INSPECTION** ou de l'**AUDIT** dans un établissement de crédit et possèdent une bonne pratique de l'informatique.

Ils savent entendre et se faire entendre.

Adressez une lettre accompagnée d'un CV aux consultants d'IGS Recrutement sous référence 2009M, 63 avenue de Villiers - 75017 Paris.
Après examen des candidatures, un dossier sera envoyé à chaque candidat retenu.

IGS RECRUTEMENT

MOXCOM

Nous sommes un important groupe financier. La diversité de nos métiers et leur spécificité s'exercent au sein d'une structure largement décentralisée. Dans ce contexte en forte évolution nous recherchons :

CHARGÉ DE MISSION GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Dans un premier temps, 2 ans environ, vous participerez à l'analyse et à la mise en œuvre du futur système d'informations paye et gestion du personnel (8.000 personnes), dans le cadre d'une structure de projet "utilisateurs". Cette mission prendra en compte les aspects financiers et comptables du problème.

La réussite de ce projet vous permettra d'évoluer vers des responsabilités opérationnelles.

Vous êtes de formation supérieure (grandes écoles de commerce ou études universitaires à dominante gestion) et vous pouvez justifier d'une expérience réussie de 3 ans au moins dans des missions d'audit ou d'organisation dans des domaines similaires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 292516 à PREMIER CONTACT, 38 rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex ou tapez 3615 PCONTACT.

CONTESSE

Jetez un regard neuf sur la finance

Société de service en informatique scientifique et technique en plein développement, CISI Ingénierie est le leader européen du logiciel aéronautique et spatial.

ASSISTANT DU DIRECTEUR FINANCIER (Réf. LM/01)

Vous serez chargé de seconder notre Directeur Financier sur de nombreux dossiers : suivi des Agences et Filiales, analyse du reporting mensuel, établissement et contrôle des procédures et du budget, arrêtés comptables, problèmes juridiques, trésorerie. Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, votre expérience comptable et financière de 3 à 5 ans acquise en cabinet d'audit ou au sein de la Direction Financière d'une société de services vous permettra de réussir à ce poste évolutif. Pour ce poste nécessitant des déplacements fréquents dans nos filiales européennes, la pratique de l'allemand et la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

GESTIONNAIRE D'AGENCE (Réf. LM/02)

Vous assurerez le suivi de la gestion et de la comptabilité d'une de nos agence. Diplômé Bac + 2 en gestion-comptabilité, vous avez 2 ans d'expérience.

Merci d'adresser votre candidature sous références choisie à CISI Ingénierie
Direction Administrative et Financière 3, rue Le Corbusier – Silic 232 – 94528 RUNGIS Cedex.

CISI INGENIERIE

UN REGARD NEUF SUR LES TECHNOLOGIES

Darjeeling

Contrôleur de gestion

LYON

Au cœur des grands projets de demain...
9 milliards d'investissements d'ici 95 !

Nous sommes concepteurs et réalisateurs de projets dont on parle : Etudes et Infrastructures, Equipements fixes, Systèmes. Grâce à une mobilisation exceptionnelle de nos hommes, nous créons dès aujourd'hui le transport urbain de demain : métros, tramways, automatismes, grands ouvrages...
Votre mission : mettre en place une gestion informatisée, établir et piloter une gestion par projet, donner aux responsables d'affaires un instrument de prévision et de suivi fiable et réactif.
Vos atouts : une formation école de commerce (ESCAE), une première expérience réussie (dans l'audit par exemple) et des qualités humaines ; ce sont ces dernières qui vous permettront de vous adapter à des équipes d'ingénieurs et techniciens de spécialités très diverses et de contribuer à leurs performances dans des réalisations prestigieuses.
Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence BSC/9M à notre Conseil : INFRAPLAN - 83, Boulevard Raspail - 75006 PARIS.

FORCE 5

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE

MARCHÉS FINANCIERS

A la suite d'opérations illégales de prêts

Le président de la banque japonaise Sumitomo a démissionné

TOKYO

de notre correspondant

Le président du conseil d'administration de la banque Sumitomo, M. Ichiro Isoda, a annoncé sa démission, dimanche 7 octobre. Il entend assumer ainsi la responsabilité des opérations illégales de prêts à des spéculateurs sauvages auxquelles s'est livré le directeur d'une agence de la banque, arrêté la semaine dernière. La démission de M. Isoda est perçue dans les milieux bancaires comme le signe que les autorités financières sont décidées à assainir la situation. La banque Sumitomo est actuellement l'objet d'une enquête du ministère des finances.

La démission du président de la troisième plus importante banque du Japon (et par conséquent du monde) fait suite à l'arrestation, vendredi 5 octobre, de M. Akinori Yamashita, ancien directeur d'une succursale de la banque Sumitomo à Yokohama, accusé d'infraction à la législation sur les prêts bancaires. Agissant comme intermédiaire, il a permis à un spéculateur sauvage, M. Mitsuhiro Kotani, président de la société immobilière Koshin, de « lever » quelque 23 milliards de yens auprès de clients de sa banque, utilisés pour des opérations spéculatives en Bourse. Les prêts auraient été rémunérés avec un taux d'intérêt de 20 %.

M. Kotani a été arrêté, en juillet dernier, pour des manipulations d'actions de la société touristique Fujita, destinées à obtenir les fonds nécessaires à un « rachat hostile » de la société Kokusai Kogyo (*le Monde* du 24 juillet). C'est à partir des aveux de M. Kotani que M. Yamashita a été mis en cause. Celui-ci aurait reçu 100 millions de yens pour ses services.

La filière s'arrête-t-elle là ? Les sommes engagées (24 milliards de yens) semblent très au-dessus du montant normal autorisé par la délégation de pouvoir dont bénéficie un directeur d'agence. Et de sérieux doutes pèsent sur les déclarations de M. Isoda selon lesquelles la direction de la banque n'a pas été avertie des opérations auxquelles se livrait M. Yamashita.

L'affaire est une illustration des pratiques spéculatives courantes au Japon depuis que les prix des actions et des terrains se sont mis à flamber. Stimulées par la politique d'argent facile menée par le gouvernement à partir de 1985, les banques se sont lancées dans une course aux prêts à quiconque en demandait. La plupart de leurs clients empruntaient en donnant en garantie un terrain pour spéculer en Bourse, réinvestissant aussitôt les profits dans l'immobilier et renouvelant leurs emprunts pour acheter des actions. Aujourd'hui, la « bulle spéculative » tend à se dégonfler, et beaucoup ne peuvent plus faire face aux échéances.

L'implication de Sumitomo dans de telles opérations jette une lumière crue sur la banque japonaise qui a obtenu les meilleurs résultats l'année dernière (2,6 milliards de dollars en revenus). La banque Sumitomo a la réputation d'être l'une des plus agressives et de mener une politique de groupe sans concession pour ceux qui ne sont pas dans sa mouvance, notamment depuis l'arrivée à sa tête de M. Isoda. Elle est aussi liée à une maison de commerce, Itoman, très engagée dans la spéculation foncière, notamment dans la région de Nagoya, dont les dettes s'élèvent à 1 000 milliards de yens. Un représentant de la banque Sumitomo a été placé à la tête d'Itoman.

PHILIPPE PONS

La Compagnie bancaire restructure son pôle immobilier

Dans la perspective d'une imposition progressive des sicomi (sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie), la Compagnie bancaire a annoncé, vendredi 5 octobre, une réforme de son pôle financement et investissements immobiliers. Le projet de loi de finances pour 1991 prévoit de mettre un terme à l'exonération fiscale de ces sociétés qui avaient pour fonction exclusive la location d'immeubles à usage professionnel.

Tirant les conséquences de ces dispositions, les conseils d'administration de la sicomi Locabail immobilier et de UCB Locabail (Union de crédit pour le bâtiment), deux filiales de la Compagnie bancaire, ont décidé que toutes les activités de crédit et de crédit bail immobilier du groupe seront regroupées à l'UCB tandis que Locabail deviendra une société foncière dotée d'un patrimoine de 6 milliards de francs.

Débarrassée de ses activités financières, Locabail (qui devient Klépierre) devrait être moins sensible aux fluctuations de taux d'intérêt. L'UCB élargit ses capacités d'intervention dans le domaine des financements professionnels et acquiert un important portefeuille d'opérations de crédit bail.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE RÉGIONALE DE L'OUEST

RESULTATS DU 1ER SEMESTRE 1990

(en millions de francs)	30/06/1990	1990/1989
Crédits distribués à la clientèle	8 106	+ 32,3 %
Ressources collectées	5 771	+ 16,6 %
Produit net bancaire	266	+ 12,1 %
Résultat brut d'exploitation	78	+ 29,2 %
Résultat net	25	+ 13,0 %

GROUPE CIC

SAINT DOMINIQUE FINANCE ET RAPPROCHEMENTS
groupe FINANCIÈRE SAINT DOMINIQUE – CREDIT NATIONAL
STEFENS und ALVANO, Hambourg et HAMBROS BANK, Londres

créent à Berlin

QUADRIGA FINANZ

Conseil en financement et rapprochement d'entreprises

Quadriga Finanz Beratung G.m.b.H.
Wallstrasse 59, BERLIN – Mitte

le 2 octobre 1990

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 29 décembre 1989

	28 sept.	5 oct.
Valeurs franç. à rev. variable	73,2	74,2
Valeurs industrielles	75	77,5
Valeurs étrangères	78	79,5
Pétroles-Energie	127,2	122,1
Chimie	73	73,8
Métallurgie, mécanique	58,5	58,8
Electricité, électronique	84,2	90,8
Bâtiment et matériaux	68	70,6
Ind. de consom. non alim.	64,7	66,9
Agroalimentaire	75,3	78,3
Distribution	70,2	73,1
Transports, loisirs, services	82,5	86,1
Assurances	70,8	70,6
Crédit banque	73,2	69,7
Sicomi	76,7	77,2
Immobilier et foncier	77,4	80,6
Investissement et portefeuille	63,4	62,5
Base 100 : 31 décembre 1980		
Valeurs franç. à revenu fixe	95,1	95,3
Emprunts d'Etat	95,5	95,7
Emprunts garantis et assimilés	95	95,2
Sociétés	94,8	95,2
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 362,8	3 436,3
Valeurs étrangères	3 648,8	3 719
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	485,3	495,9
Valeurs étrangères	487,4	496,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	109,8	110
Emprunt d'Etat	90,7	90,9
Emprunts garantis et assimilés	109,4	109,6
Sociétés	109,3	109,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	415,3	421
Produits de base	369	385,1
Construction	397,1	404,9
Biens d'équipement	245,2	256,3
Biens de consom. durables	333,9	330,4
Biens de consom. non durables	489,5	500,8
Biens de consom. alim.	631,4	656,8
Services	434,7	448,7
Sociétés financières	451,2	447,4
Sociétés de la zone franc, exploitant principalement à l'étranger	377,9	398,7
Valeurs industrielles	389,6	404

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	256,8	263

GRANDE-BRETAGNE

Les suites du procès Guinness

L'appel de M. Ronson est rejeté

M. Gerald Ronson, président du conglomérat Heron International (pétrole, assurance), condamné à un an de prison, à l'issue du procès Guinness (*le Monde* du 30 août), devra payer l'amende de 5 millions de livres (50 millions de francs) pour laquelle il avait fait appel devant la justice.

Le président du tribunal de South wark à Londres, qui a rejeté l'appel mardi 2 octobre, s'est déclaré persuadé que M. Ronson pouvait payer cette somme. Ce dernier avait, à l'initiative de M. Saunders, ancien président de Guinness, acheté pour 25 millions de livres (250 millions de francs) d'actions Guinness et avait touché *« pour sa peine »* 5,8 millions de livres (58 millions de francs). Les avocats avaient demandé un paiement fractionné de l'amende en cinq versements annuels de 1 million de livres (10 millions de francs). Durant tout le temps de sa détention, M. Ronson continuera de percevoir son salaire soit 1,11 million de livres (11,1 millions de francs) ainsi que 500 000 livres de primes (5 millions de francs).

En cas de non-paiement de l'amende, sa peine pourrait être alourdie de quatres années supplémentaires.

PARIS, 8 octobre ↑

Hausse sensible

L'envolée, lundi matin, de la Bourse de Londres après l'entrée de la livre sterling dans le système monétaire européen a dopé les autres places financières, Paris en tête.

Dans un marché plus animé que lors des séances précédentes, l'indice CAC 40 a débuté sur un gain de 1,66 %.

Une heure avant l'ouverture de Wall Street (14 h 30, heure de Paris), cet indice affichait une hausse de 2,36 %.

Enfin une bonne nouvelle ! s'écriait, lundi, un gestionnaire, en évoquant l'entrée de la livre dans le SME. Elle attire les capitaux vers l'Europe, ajoutait-il. Paris ne pourra qu'en bénéficier.

Les titres de sociétés françaises qui ont des intérêts en Grande-Bretagne, comme LVMH (24 % de Guinness) ou la Générale des eaux (privatisation de l'eau en Angleterre), étaient notamment recherchés.

Par ailleurs, la hausse conjointe du yen et de la livre permet une revalorisation des actifs des sociétés « qui en ont bien besoin » après le krach occasionné par la crise du Golfe, soulignaient divers analystes.

Evidemment, les opérateurs ne perdaient pas de vue les questions épineuses de l'heure, à savoir l'attitude du Congrès sur la réduction du déficit budgétaire américain et la crise du Golfe.

L'annonce aux Etats-Unis d'une baisse prévue de « seulement » 39 % du bénéfice par action de Rhône-Poulenc a été plutôt bien accueillie à la Bourse. L'on s'attendait à pire, déclarait un boursier.

Le MATIF était plutôt bien orienté en raison d'une légère baisse des taux d'intérêt à court terme.

Les écarts à la Bourse étaient quelquefois sensibles de 4 % à 10 %. A la baisse, ils étaient nettement plus modestes, car il n'y avait rien à vendre.

TOKYO, 8 octobre ↑

Au-dessus des 23 000 yens

Sans réitérer l'exploit réalisé au début de la semaine précédente (hausse de 13,2 %), la Bourse de Tokyo a encore connu une belle séance lundi, l'indice Nikkei franchissant allègrement la barre des 23 000 yens à la suite d'une hausse de 3,5 %.

Le Nikkei a gagné 802,35 yens à 23 630,00 yens.

La forte hausse du yen face au dollar et un repli des taux d'intérêt à court terme expliquent en grande partie ce nouveau raffermissement, précisaient les courtiers. Le Nikkei avait ainsi gagné 549,46 yens vendredi.

A la fin de la matinée, le chiffre d'affaires a porté sur 200 millions de titres, inchangé par rapport à vendredi matin.

La plupart des valeurs étaient fermes sauf celles de sociétés qui pourraient être liées à un nouveau scandale boursier mettant en cause Sumitomo Bank.

VALEURS	Cours du 5 octobre	Cours du 8 octobre
Akai	530	535
Bridgestone	1 140	1 160
Canon	1 520	1 490
Fuji Bank	1 740	1 790
Honda Motors	1 410	1 420
Matsushita Electric	1 870	1 850
Mitsubishi Heavy	710	744
Sony Corp.	6 950	6 930
Toyota Motors	1 940	1 960

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Rhône-Poulenc : vers une réduction du dividende.** – Le groupe chimique Rhône-Poulenc devrait réduire l'an prochain de 10 % son dividende en raison d'une baisse de ses résultats en 1990, a déclaré à l'issue d'une réunion d'analystes financiers aux Etats-Unis le directeur financier du groupe, M. Jean-Pierre Tirouflet. Le bénéfice par action tomberait à 40 F contre 66,10 F pour 1989. Le dividende s'élevait l'an dernier à 33,75 F. Un bénéfice moindre attendu au Brésil et les fluctuations de change auraient conduit à cette révision en baisse des résultats.

□ **Compagnie parisienne de réescompte : baisse du bénéfice semestriel.** – La Compagnie parisienne de réescompte (CPR) a réalisé au premier semestre un bénéfice consolidé après impôts de 111 millions de francs contre 155 millions l'an dernier pour la même période. La CPR prévoit toutefois que *« la détérioration des marchés financiers, consécutive aux événements du mois d'août, ne devrait se répercuter que de façon limitée sur l'évolution des résultats »*, au second semestre.

□ **Augmentation de capital chez Allianz.** – Le numéro un européen de l'assurance, le groupe ouest-allemand Allianz, a annoncé une augmentation de capital, à l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires de la maison-mère, Allianz AG. Cette augmentation se fera dans la proportion d'une action nouvelle pour onze anciennes. Le capital-actions passera ainsi de 825 millions à 900 millions de deutschemarks (3,15 milliards de francs). Par ailleurs, Allianz a annoncé une augmentation concernant les bons de participation dans la même proportion d'un pour onze. Grâce à cette augmentation de capital, Allianz disposera de 1,3 milliard de deutschemarks d'argent frais.

□ **Chiffre d'affaires en progression pour les mutuelles.** – Le Groupement des mutuelles d'assurance, qui rassemble quinze mutuelles, a annoncé avoir couvert en 1989 50 % du marché de l'assurance-auto. Avec 33 milliards de francs de cotisations, les mutuelles occupent 19,3 % du marché de l'assurance-dommages. Leurs placements se sont accrus de 13,4 % pour atteindre 61,4 milliards de francs. En assurance-vie, le chiffre d'affaires des mutuelles a atteint 4,8 milliards de francs soit une hausse de 27,3 %. Ouvert depuis peu aux étrangers, le Groupement des mutuelles compte désormais un adhérent allemand. HDI, basé à Hanovre, assure un million de sociétaires et a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 5,8 milliards de francs.

Le Monde-RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL

Lundi 8 octobre
Claude Weetz,
PDG de Fiat France

Mardi 9 octobre
Alain Etchegoyen,
PDG de SHS
Dans son supplément « Initiatives/Emploi » du 10 octobre, *le Monde* publie un dossier sur les littéraires dans l'entreprise.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	397	395
Asystel	105	....
B.A.C.	181	200
B.I.C.M.	880	880
Boiron (Ly)	365	375
Boisset (Lyon)	205	....
Câbles de Lyon	2980	2895
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	980	....
Calberson	412 30	412 30
Cardif	427	431
C.E.G.E.P.	186	189 50
C.F.P.I.	254	254
Ciments d'Origny	510	525
C.N.I.M.	905	928
Codetour	255	262
Comareg	284	289
Conforama	818	830
Creeks	324	301 70
Dauphin	387	399
Delmas	605	615
Demachy Worms Cie	541	....
Desquenne et Giral	238 50	240 50
Devanlay	825	800
Deville	490	....
Dolisos	180	180
Editions Belfond	245	191 90 o
Europ. Propulsion	399	410
Finacor	135	140
GFF (group.fon.f.)	343	350
Grand Livre	424	....
Gravograph	163	163
Guintoli	820	790
I.C.C.	236	230
IDIA	303	302 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Idianova	131	133
I.M.S.	969	970
IN2	280	280
I.P.B.M.	130	130
Loca investis.	319 30	310
Locamic	98	....
Mars Comm.	129 50	133
Molex	182	185 50
Olivetti Logabax	590	599
Presbourg	90	90
Publ.Filipacchi	483	435 50 o
Razel	600	600
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	308	308
St-H. Matignon	212	211
Select Invest (Ly)	92 70	95
Serbo	448	415 30 o
S.M.T. Goupil	189	186
Sopra	177 60	180
Supra	161	165
Thermador H. (Ly)	246	....
Unilog	160	160
Union Fin. de Fr.	381	390
Viel et Cie	134	132 50
Y. St-Laurent Groupe	805	820

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

Marché des options négociables le 5 oct. 1990

Nombre de contrats : –

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	340	–	–	8	–
CGE	520	35	–	25	–
Elf-Aquitaine	680	18,50	–	50	–
Eurotunnel SA-PLC	50	2,80	4,80	6,50	7,90
Euro Disneyland SC	–	–	–	–	–
Havas	525	20	–	50	–
Lafarge-Coppée	340	28	–	15	–
Michelin	50	12,10	13,50	2,50	–
Midi	920	30	–	–	–
Paribas	400	–	–	13	–
Pernod-Ricard	800	–	–	–	35
Peugeot SA	600	13	30	–	110
Rhône-Poulenc CI	240	8	–	–	–
Saint-Gobain	380	19	32	37	–
Source Perrier	1 200	–	–	140	135
Société générale	400	9,50	–	52	–
Suez Financière	280	14	22	25	24
Thomson-CSF	120	2	–	19,30	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 oct. 1990

Nombre de contrats : 46 369

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	96,76	96,68	96,64
Précédent	96,70	96,64	96,66

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
97	1,05	1,62	1,36	1,95

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,1375 F ↑

Le dollar a enregistré une légère remontée, lundi 8 octobre, au fixing de Paris, cotant à 5,1375 F contre 5,1350 F vendredi. La vedette incontestable du jour est le sterling, dopé par son entrée tant attendue dans le SME, qui s'échangeait en milieu de matinée 10,19 F, 3,045 DM et 1,98 dollar.

FRANCFORT	5 octobre	8 octobre
Dollar (en DM)	1,5348	1,5338

TOKYO	5 octobre	8 octobre
Dollar (en yens)	132,72	130,5

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (8 octobre)	9 1/2 - 9 5/8 %
New-York (5 octobre)	7 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	4 oct.	5 oct.
Valeurs françaises	73,20	73,30
Valeurs étrangères	80,40	79,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	425,68	421
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 552,74	1 551,93

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	4 oct.	5 oct.
Industrielles	2 516,83	2 510,64

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	4 oct.	5 oct.
Industrielles	1 601,30	1 644,30
Mines d'or	185,90	184,80
Fonds d'Etat	78,60	78,98

TOKYO

	5 oct.	8 oct.
Nikkei Dow Jones	22 827,65	23 630
Indice général	1 680,67	1 727,19

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,1605	5,1625	+ 75	+ 85	+ 145	+ 165	+ 500	+ 560
$ can.	4,4738	4,4794	– 113	– 81	– 218	– 178	– 487	– 392
Yen (100)	3,9468	3,9514	+ 69	+ 86	+ 117	+ 148	+ 325	+ 389
DM	3,3484	3,3512	+ 40	+ 55	+ 70	+ 96	+ 195	+ 252
Florin	2,9701	2,9729	+ 35	+ 47	+ 66	+ 85	+ 179	+ 229
FB (100)	16,2689	16,2855	+ 82	+ 201	+ 200	+ 366	+ 701	+ 1094
FS	4,0035	4,0082	+ 74	+ 97	+ 128	+ 162	+ 363	+ 435
L (1 000)	4,4757	4,4813	– 20	+ 12	– 37	+ 3	– 200	– 119
£	10,2049	10,2166	– 384	– 328	– 655	– 575	– 1538	– 1355

TAUX DES EUROMONNAIES

SE-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/16	8 3/16	8	8 1/8	8	8 1/8
Yen	7 7/16	7 11/16	7 3/4	7 7/8	7 7/8	8	8 3/16	8 5/16
DM	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
Florin	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
F.B.(100)	8 7/8	9 1/8	8 13/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8	9 1/8	9 3/8
F.S.	7 1/8	7 3/8	7 7/16	7 9/16	7 5/8	7 3/4	8 1/16	8 3/16
L(1000)	9 1/2	10 1/2	9 1/2	10	9 3/4	10 1/4	10 3/4	11 1/4
£	13 3/4	14	13 7/8	14	13 3/4	13 7/8	13 1/8	13 1/4
Franc.	9 9/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	9 15/16	10 1/16	10 1/4	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

صكنا من الاصل

صكذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 8 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 26

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3760	3765	3765	+0 13
980	B.N.P. T.P.	960	960	961	+0 10
1130	C.C.F. T.P.	1140	....	....	....
1090	Cr.Lyon. T.P.	1061	1061	1061	....
1580	Renault T.P.	1405	1415	1411	+0 43
1650	Rhone Poul. T.P.	1525	1552	1552	+1 77
1083	Saint Gobain T.P.	1120	....	....	....
1135	Thomson T.P.	1049	1049	976	-6 96
665	ACCOR	704	716	722	+2 56
610	Air Liquide	629	635	640	+1 75
1340	Als.Superm.	1451	1500	1500	+3 38
380	A L S P I	345	346	350	+1 16
1570	Arjom. Prioux	1710	1732	1780	+4 09
980	AGF Sté Centrale	822	849	845	+2 80
820	Aux. Entrepr.	840	820	840	
240	Avenir H. Média	235	237	243 20	+3 49
183	Axa Midi Ass.	170	175	180 40	+6 12
247	Bafip	225	225	228	+1 33
190	Bail-Equipem.	185	188	188 90	+2 11
755	Bail Investiss.	755	760	760	+0 66
380	Bancaire	356	370	383 90	+7 84
565	Bazar H.-V.	600	600	610	+1 67
795	Beghin-Say	752	755	780	+3 72
1120	Berger (M)	1100	1095	1095	-0 45
540	Bic	610	609	608	-0 33
740	B.I.P.	775	790	809	+4 39
315	BIS	362	357	363	+0 28
310	B N P (CI)	251	255	256	+1 99
910	Bollore Tech.	799	781	800	+0 13
2830	Bongrain	2726	2740	2748	+0 81
645	Bon-Marché	669	682	695	+3 89
425	Bouygues	393 50	415	420	+6 73
113	BP France	111	113	114	+2 70
735	B S N	768	770	772	+1 85
890	Canal Plus	907	925	933	+2 87
385	Cap Gem.S.	367	389	375	+2 18
3220	Carrefour	3400	3425	3470	+2 06
123	Casino	126	126	126 10	+0 08
98	Casino ADP	100 10	100 60	100 60	+0 50
940	Castorama D.I.	926	910	921	-0 43
160	C.C.F.	149	150	153 80	+3 22
65	CCMC Ly	64 90	65	64 90	....
335	C.D.M.E.	349	355	356	+1 72
425	C.E.G.I.D.	455	450 10	450	-1 10
230	Centrest (Ny)	238	238	240	+0 84
475	C.E.P. Comm.	509	520	510	+0 20
181	Cerus	155	183	180 40	+3 48
340	Cetelem	378	388	399	+5 56
380	C F A O.	410	414	409 90	-0 02
360	CF Int.	350	346	345	-1 43
490	C G E	533	542	550	+3 19
280	CGI Info	301 10	305	307	+1 96
925	C G I P.	864	875	884	+2 31
500	CGP	499 80	500	506	+1 24
780	Chargeurs S.A.	740	749	755	+2 03
595	C I C A (M)	550	552	552	+0 36
1140	Ciments franc.	1060	1070	1085	+2 45
405	Club Mediter.	402	408	408 50	+1 62
120	CMB Packa.	110 50	118	114 20	+3 35
104	Codetal	100	100	99	-1 00
475	Colas	439 90	440	448	+1 84
250	Cpt. Entrep.	253	250	250	-1 19
995	Compt Mod.	1118	1100	1112	-0 54
147	Concept S.A.	149 40	149	148	-0 94
370	CPR (Paris Ré.)	343	340	348 50	+1 60
960	Créd. Foncier	854	860	857	+0 35
630	Cr Lyon. (CI)	570	574	592	+3 86
1060	Credit Nat.	1019	1028	1065	+4 51
215	CSEE	207	208	214	+3 38
2260	Damart	2250	2260	2211	-1 73
485	Dassault Aviation	457	495	480	+5 03
270	Dassault Electr.	288	288	287	-0 35
1400	De Dietrich	1340	1389	1370	+2 24
200	Dév.R.d.C.(Li)	201	201	200	-0 50
255	Dév.R.Sud-Est	268	270	270	+0 75
380	D M C	356 80	355 80	357	+0 06
3110	Docks France	3600	3690	3780	+5 00
800	Dumez	618	627	638	+3 24
2070	Eaux (Gle)	2139	2194	2235	+4 54
320	Ecco	326	329 80	326	....
895	Elf Aquitaine	645	647	653	+1 24
490	- (Certific.)	479	470	480	+0 21
895	Epeda B.-F.	955	965	950	-0 52
365	Essilor	261	269 80	260	-0 38
190	Essil.Int.(DP)	175	178 80	171	-2 29
730	Esso	664	670	663	-0 15
1400	Eurafrance	1385	1356	1420	+2 53
1510	Eurocom	1560	1590	1650	+5 77
81	Eurodisneyland	82 10	85	85 50	+4 14
3020	Euromarché	3174	3170	3140	-1 07
930	Europe 1	945	980	999	+5 71
40	Eurotunnel	45 40	47 50	48 20	+6 17
1360	Exor	1375	1375	1375	....
1220	Facom	1218	1220	1222	+0 33
135	Finextel	140	140	141	+0 71
225	Fives Lille	231	240	235	+1 73
1820	Fromager. Bel	1720	1719	1661	-3 43
1750	Gal.Lafayette	1581	1590	1590	+0 57
1780	G.A.N.	1785	1790	1783	-0 11
320	Gascogne (B)	365	360	360	-1 37
1220	Gaz et Eaux	1140	1130	1130	-0 88
1410	Geophysique	1138	1135	1140	+0 18
400	Gerland Ly.	378	378	378	....
695	Groupe Cial.	621	625	659	+6 12
1340	GTM-Entrep.	345	354	354	+2 61
920	Guyenne-Gas.	901	903	920	+2 11
188	Hachette	181	186	188	+3 87
485	Havas	483 20	492	500	+3 48
490	Hénin (La)	510	514	510	....
710	Hutchinson	870	874	870	....
230	Imétal	230	230	221	-3 91
90	Immob. Phénix	98 30	99	100 10	+1 83
94	Ingénico	76	78	78	+2 63
2910	Inst. Mérieux	3160	3200	3200	+1 27
370	Interbail	385	385	385	....
1000	Intertechnique	1032	1070	1050	+1 74
655	J. Lefebvre	625	625	630	+0 80
765	Labinal	765	750	759	-0 78
2280	Lab. Bellon	2548	2550	2830	+11 0
345	Lafarge	351 50	354 90	357 50	+1 71
1041	Labon	330	335	337	+2 12
3300	Legrand	3375	3376	3408	+0 98
1910	Legrand (DP)	1820	1855	1855	+1 92
525	Legris Industries	515	515	520	+0 97
700	Locabail Imm.	694	703	745	+7 35
405	Locafrance	409 90	....	....	....
620	Locindus	601	625	611	+1 66
380	Luchaire	330	340	346	+4 85
3320	L.V.M.H.	3448	3550	3587	+4 03
470	Lyonn. Eaux	472	477	483	+2 33
220	Majorette Ly.	218	210 40	218	....
310	Mar. Wendel	290	298	293	+1 03
230	Matra	224	231	231	+3 13
490	Merlin-Gerin	464	470	477	+2 80
92	Metaleurop	90 50	90 60	91 10	+0 66
120	Métrologie In.	120	122	118	-1 67
65	Michelin	81	82 10	82 50	+2 48
850	Midi (Cie)	857	865	881	+2 80
95	Midl. Bk Sa *	92	92 40	92 50	+0 54
340	Min. Salog (Ny)	362	356 80	362	....
102	MMB	93 90	94	94 10	+0 21
80	Moulinex	82 70	83 90	84 50	+2 18
1390	Navig. Mixte	1338	1330	1339	+0 07
132	Nord-Est	136 40	135 20	134 20	-1 61
450	Nordon (Ny)	478	475	480	+0 42
590	Nouv Galeries	599	614	614	+2 50
545	Occid. (Gle)	593	595	595	+0 34
1330	Omn. f Paris	1320	1320	1320	....
310	Olipar	300	306 80	305	+1 67
480	Oréal	473	485 50	496	+4 86
465	Paribas	432 50	439	442	+2 20
1390	Pechelbronn	1360	1350	1327	-2 43
107	Pechiney Int.	111	111 50	117	+5 41
250	Pechiney (CIP)	274 80	273	277	+0 80
450	Penhoet	455	460	460	+1 10
1020	Pernod Ricard	972	986	1003	+3 19
530	Peugeot	506	514	516	+1 98
430	Pinault	340	349	346 50	+1 91
270	Plastic-Omn.	260	270	270	+3 85
390	Poliet	432	420	429	-0 69
855	Présabail-Sic.	935	950	937	+0 21
600	Primagaz	600	605	602	+0 33
420	Printemps	498	500	498	....
1850	Promodès	1874	1940	1940	+3 52
410	Radiotechn.	389	394	395	+1 54
300	Raff. D.Total	300	300	300	....
2300	Redoute (La)	2751	2800	2769	+0 65
245	Rémy et Associés	230	230	232	+0 87
215	R. Poulenc CIP	223	226 50	229	+2 69
325	Rober Financ.	330	344 80	342	+3 64
47	Rochette(La)	47 50	47 50	50	+5 26
1870	Roussel Uclaf	1749	1760	1750	+0 06
2850	R. Impér.Ly *	2950	3000	2950	....
183	Sade (Ny)	182 10	182	178	-2 25
1450	Sagem	1485	1485	1480	-0 34
365	Saint Gobain	370	374	376 80	+1 84
1130	Saint Louis	1215	1250	1260	+3 70
1250	Salomon Ly.	1130	1129	1103	-2 39
410	Salvepar (Ny)	401	402	402	+0 25
715	Sanofi	735	763	763	+3 81
1720	S.A.T.	1681	1681	1681	....
245	Saul. Chât.	235	232 50	245	+4 26
1080	Saupiquet (Ns)	1220	1202	1240	+1 64
755	Schneider	620	622	623	+0 48
15	SCOA	15 95	16 60	16 30	+2 19
1000	S.E.B.	1025	1010	1025	....
430	Sefimeg	424 50	428	425	+0 12
525	Sextant A.	595	592	592	-0 50
1100	S F I M	1120	1150	1125	+0 45
172	S.G.E.	172	174	176	+2 33
550	Simco	532	551	546	+2 63
920	St. Rossignol	919	915	880	-4 24
900	Sligos	845	867	860	+1 78
435	Société Génl.	349 80	355	364	+4 06
115	Sodecco(B)	122	120 10	122	....
150	Sodero(Ns)	143	149 90	145	-2 68
395	Sodexho	481	483	487	+1 25
86	Sogerap(Ny)	85	82	85	....
410	Sogeray	408	414	415	+1 72
1120	Som-Allib.	1167	1195	1239	+6 17
1190	Source Perrier	1094	1102	1094	....
470	Sovac	491 10	495	500	+1 81
430	SPEP	445	440	441	-0 90
465	Spie-Batignol.	476	490	489	+2 73
980	Strafor	976	955	980	+0 51
300	Suez	268	271	271 80	+2 18
490	Synthelabo	550	552	570	+3 64
90	Thomson	102 50	102 10	102 50	....
690	Total	690	690	694	+0 58
120	- (certif.)	112 20	112 60	114	+1 60
270	Tréfimet Fr.	238	239 50	234 80	-1 34
490	U.A.P.	482	495	495 30	+2 74
210	U F B Locab.	201	205	203	+1 00
900	U I C	888	919	895	+0 79
575	U I F	563	580	561	-1 41
745	U I S	733	736	735	+0 27
730	Unibail	755	770	751	-0 53
156	U.C.B.	143 50	145	145	+1 05
305	Valeo	303	305	299	-1 32
285	Vallourec	264	258 20	258 20	-2 20
385	Via Banque	380	380	383	+0 79
945	Zodiac	912	920	920	+0 88
1890	Elf Gabon	1735	1703	1715	-1 15
136	Amax	116 60	116 50	116 50	-0 09
119	Amer. Express	106	108 90	108 90	+2 74
180	A.T.T.	153 10	155 80	155 80	+1 66
124	Anglo Amer.C.	128 10	128 90	129	+0 70
415	Amgold	423	425	425	+0 47
200	Banco Santander	205	212	212	+3 41
710	B.A.S.F.	680	711	711	+4 56
725	Bayer	696	723	723	+3 88
77	Buffelsfont.	80	76 80	76 80	-4 00
74	Chase Manh.	62	66	66	+6 45
83	De Beers	92	92 80	92 80	+0 87
2080	Deutsche Bank	1988	2065	2068	+4 02
1290	Dresdner Bank	1173	1198	1198	+2 13
61	Driefontein	61	60 50	60 10	-1 48
183	Du Pont-Nem.	173	175	175	+1 16
220	Eastman Kodak	195	197	197	+1 03
21	East Rand	22 80	21 55	21 55	-4 65
68	Echo Bay	66 50	64	64	-3 76
150	Electrolux	152	156	156	+2 63
980	Ericsson	975	1005	1005	+3 08
270	Exxon Corp	256	259	259	+1 17
181	Ford Motor	160	169 90	169 90	+6 19
48	Freegold	51	50	50 30	-1 37
11	Gencor	11 75	11 45	11 45	-2 55
295	Gén. Elect.	278	283	283	+1 80
194	Gén. Motors	183	191 80	191 80	+4 81
365	Gén. Belgique	311	319	319	+2 57
54	Gd. Métropol.	53 20	60	60	+12 7
68	Guinness	68 50	76 80	76 80	+12 1
18	Hanson PLC	18 70	20 75	20 75	+10 9
42	Harmony Gold	46 30	44 65	44 85	-3 13
174	Hewlett Packard	146 50	155 80	155 80	+6 35
45	Hitachi	47 90	50	50 10	+4 59
710	Hoechst	680	693	693	+1 91
105	Homestake	103 50	101 10	101 10	-2 32
82	Imp. Chemical	83	90	90	+8 43
570	I.B.M.	551	558	558	+1 27
265	I.T.T.	233	235 50	235 50	+1 07
118	Ito Yokado	127 40	134	134	+5 18
61	Matsushita	71 20	72 30	72 50	+1 83
16 50	Maxwell	13 70	14 95	14 95	+9 12
136	Mc Donald's	140	142	142	+1 43
405	Merck	398	404 50	405	+1 76
415	Minnesota M.	398	404	404	+1 51
350	Mobil corp.	315 50	315 50	315 50	....
173	Morgan J.P.	171	182	182	+6 43
29200	Nestlé	29700	30100	30100	+1 35
890	Nixdorf	862	897	897	+4 06
210	Norsk Hydro	187	186 60	186 60	-0 21
113	OFSL	117 50	117 10	117 10	-0 34
1690	PétroFina	1658	1689	1689	+1 97
240	Philip Morris	245	249 90	250	+2 04
69	Philips	62 40	64	64	+2 56
89	Placer Dome	89	87	87	-2 25
260	Quilmès	277 50	278	278	+0 19
24	Randfontein	26 15	25 35	25 35	-3 06
430	Royal Dutch	405	413 80	413 80	+2 17
40	R T Z	41 55	44 50	44 50	+7 10
3 60	Saat.& Saatchi	3 58	3 90	3 90	+8 94
49	St Helena	48 80	47 65	47 65	-2 36
355	Schlumberger	310 60	316 40	316 40	+1 87
48	Shell transp.	45 10	47 90	47 90	+6 21
1850	Siemens	1800	1865	1875	+4 17
250	Sony	260	270 60	271	+4 23
65	Sumitomo Bank	61	63	63	+3 28
190	T.D.K.	212 70	221 80	221 90	+4 33
44	Telefonica	41 30	42 80	43	+4 12
32	Toshiba	31 60	32 20	32 20	+1 90
415	Unilever	410	425 50	425 60	+3 78
250	Unit. Techn.	225	240	240	+6 67
375	Vaal Reefs	377	370	370	-1 86
280	Volvo	267	271	271	+1 50
175	West. Deep	187 50	187	187	-0 27
205	Xerox Corp.	178	179 90	179 50	+0 84
97	Yamanouchi	102	110 30	110 30	+8 14
1 77	Zambia Cop.	1 80	1 93	1 93	+7 22

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	117 85	3 32
Emp.Etat 9,8%78	99 20	2 36
10,80% 79/94	100 70	1
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	101 42	9 16
Emp.Etat 13,4%83	108 15	10 68
Emp.Etat 12,2% 84	103 58	....
Emp.Etat 11% 85	103 50	6 90
10,26% mars 86	99 40	5 90
OAT 10% 5/2000	97 70	3 67
OAT 9,9% 12/1997	99 01	8 11
OAT 9,8% 1/1996	98 23	8 73
PTT 11,2% 85	102 75	8 75
CFF 10,30% 86	95	6 62
CNB Bques 5000F	100 28	2 62
CNB Paribas 5000F	100 20	2 62
CNB Suez 5000F	100 22	2 62
CNE 11,5% 85	101 25	3 80
CNI 1/82 5000F	100 15	2 62
CNT 9 % 86	99 65	4 08
CRH 10,90% déc.85	100 70	7 57
CHARB FCE 3% 100	141	....
CNCA	1065 50	....
Cams	1930	....
CGE 6 janv. 89/99	548	....
Drouot Ass.9%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	869	870
Applications Hydr.	1360	1360
Arbel	810	790
Astorg	283	....
Bains C.Monaco	940	968
B.Hypoth.Europ.	351 90	....
B.N.P. Intercont.	255	244 60
Beghin-Say (C I)	615	....
Bénédictine	3800	3538 o
Blanzy Ouest	2730	2491 o
B T P	79 60	78
Cambodge	631	....
Carbone Lorraine	700	728
Case Poclain	16	16 60
C.E.G.F (Frigor.)	360	....
Centenaire Blanzy	483	483
Cerabati	107	107
Champex Ny	136 40	134 10
CIC (CIP)	163	165
C.I.M.	710	734
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Clause	406	436
Cofimeg	256	....
Cofradel	1151	....
Cogifi	377 40	376
Comiphos	503	....
Cie Industrielle	4200	4088
Cpt Lyon Alemand	440	435 10
Concorde	720	728
Constr.Méc.Prov.	25 60	25 60
Crédit Gén.Ind.	400	....
Cr Universel (Cie)	630	604 o
Créditel	115 30	115
Darblay	656	670
Degremont	1345	1354
Delalande	1980	1932
Delmas Vieljeux	3450	3480
Didot Bottin	990	1005
Eaux Bassin Vichy	2027	2060
Eaux Vittel	834	848
Ecia	196 80	192
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	312	310
E.L.M. Leblanc	576	596
Enafi Bretagne	550	550
Ent.Mag. Paris	4011	....
Etex (ex. Eternit)	1641	1670
Europ Soutenu Ind.	54	30 80o
Finalens	250	246
F.I.P.P.	168	161 30o
F.N.A.C.	1900	1895
Foncière (Cie)	670	....
Fonc.Lyonnaise	673	675
Foncina	490	489
Fougerolle	729	729
France I.A.R.D.	800	800
France SA (La)	1349	1365
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	910	921
Genefim	261	263
Gévelot	490	489 90
G.F.C.	385	385
G.F.I.I.	296	290
Grds Moulins Paris	1460	....
Groupe Victoire	1345	1340
G.T.I (Transport)	500	500
Immobail	353	354
Immobanque	655	681
Im.Marseillaise	5850	....
Imm. Plaine-Monceau	400	410
Immofice	438	433
Invest.(Ste Cie.)	3050	3070
Jaeger	70	69
Lambert Frères	280	....
Lille Bonnières	1590	1650
Loca-Expansion	277	280
Locafinancière	495	488
Locatel	290	....
Louis Vuitton	540	560
Louvre	3860	3745
Lucia	1750	1750
Machines Bull	40 50	40
Mag.Uniprix	143	141 10
Magnant	721	....
Métal Déployé	499	495
Mors	145	148
Navigation (Nle)	235	231
Optorg	343 40	340 10
Ordel (CI)	210	....
Origny-Desvroise	1301	1301
Palais Nouveauté	980	....
Paluel Marmont	650	640
Parfinance	199 50	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	200	204
Paris Orléans	241	250
Parthena Invest	292	295
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2060	2060
P.L.M.	301 60	310 60
Porcher	600	624
Promodès (CI)	950	988 d
Publicis	700	700
Rochefortaise	135	....
Rosario	269	258 20o
Rougier	427	....
S.A.C.E.R.	370	371
S.A.F.A.A.	452	452
S.A.F.I.C Alcan	335	327
SAFT	1270	1244
Saga	207	210
Salins du Midi	815	820
Satam	84	....
Savoisienne M.	159 80	....
S.C.A.C.	778	760
Senelle Maubeuge	432	421
S.Eud.Part. (M)	150	148
Silic	612	630
Simnor	289	293
S.I.P.H.	318	325
Sofal	670	660
Soffo	536	550
Solical	1100	1100
Soficomi	571	560
S O F I P (M)	400	....
Sofragi	1415	1445
Sophia-Bail	395	399
Sopagri	174	174
Soudure Autogène	843	....
Sovabail	400	400
Stemi	725	....
Suez (CIP)	241	....
Taittinger	3440	3400
Télémécanique Elect.	4210	4090
Testut-Aquitaine	833	....
Tour Eiffel	280	....
Ulinor	996	967
U.T.A.	2150	2372 d
Vicat	384	380 50
Vieiprix	1700	1700
Virax	149 50	149 50
Maroc Sté Brasserie	250	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	760	700
Akzo Nv Stco	232	....
Alcan Aluminium	102	104
American Brands	340	355
Arbed	608	620 o
Asturienne Mines	170 10	....
Banco Popular Espa.	412	410
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	27000	27200
Can.Pacifique	79 30	81 10
Chrysler Corp.	54 60	....
C I R	13 90	13 80
Commerzbank	750	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	219 50	....
GBL (Brux Lamb.)	512	521
Gevaert	1125	1130
Glaxo Holdings Ltd	74	81 d
Goodyear Tire	81 50	86
Grace and Co (WR)	106	109
GTE Corp.	140	....
Honeywell Inc.	404	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	25 10	....
Latonia	310	310
Midland Bank	19	....
Noranda Mines	69 10	74 60
Olivetti priv.	13	12 60
Pakhoed hold.	540	540
Pfizer Inc.	371	377
Procter Gamble	370 10	402
Ricoh	30	....
Robeco	251 90	258 50
Rodamco NV	159 40	162 60
Rolinco	237 50	245 20
Saipem	5 10	5 30
Steen Group	52 50	54 20
SKF Aktiebolaget	87	89
Tenneco Inc.	253	....
Thorn Electrical	58	63
Toray Ind.	22 90	24
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1420	1430
West Rand Cons.	12 70	12 90

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	....
Boiron	815	....
Calciphos	150	171 o
C G H Cogedher	77 30	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Copanex	698	700
Drouot Assurances	175	....
Elf Antargaz	1910	....
Europ. Accum.	68	....
Gechot S.A.	65	65 10
Groupe Expansion	200	....
Guy Degrenne	410	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	315	340 d
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	980	....
Paternelle RD	820	....
Particip. Perrier	352	....
Rorento N.V.	174 40	176 10
St-Gobain-Emballage	1995	....
Sema Metra	285	....
S.E.P.R.	1524	1580
S.P.R. act. B	323	....
Ulinor	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	86 50	....
Wonder	968	765 o

SICAV (sélection) 5/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	955 38	932 08
Actilion	198 63	193 31•
Agepargne	696 89	666 88
Agéplacement	6962 63	6952 63
Agéprévoira	105 63	105 31
AGF Actions ex CIP	1000 80	978 39
A.G.F. 5000	578 43	564 32
AGF ECU	1008 82	998 83
AGF Foncier	108 26	105 62
AGF Invest Sicav	102 15	99 66
AGF Interfonds	404 47	394 60
AGF Oblig.	1065 47	1060 17
AGF Sécurité Sicav	10936 25	10936 25•
A.G.F.I.M.O.	598 22	581 68
AMERI-GAN	5587 24	5372 35
Amplitude	575 95	559 17
Arbitrages Court.T.	6179 45	6167 10
Associc	1122 34	1122 34
Atout Futur	328 10	320 10
Aurecic	1165 68	1151 15
Avenir Alizés	1530 27	1500 26
Avenir CIC	100 06	97 15
Axa Capital	139 96	133 95
Axa Europe	115 39	110 42
Axa Investissements	108 01	103 36
Axa NPI	96 89	92 72
Axa Valeurs PER	112 82	107 77
Capimonétaire	5463 95	5458 49
Capioblig	5571 20	5498 87
Capitacic	1111 40	1094 98
Capital-Monde	343 23	334 86•
Cardan Pierre	29 01	28 30
Comsis	1129 56	1102 01
Comptavalor	6044 51	6035 46
Convertimmo	361 85	347 93
Credinter	438 21	425 45
Crédit Mutuel Capital	1101 87	1080 26
C.T.A. Plus	5011 60	5017 60•
Diese	1114 02	1086 85
Drouot France	742 55	710 57
Drouot Investiss.	890 78	852 42
Drouot Sécurité	228 60	218 76
Drouot Sélection	134 92	129 11
Ecocic	1052 42	1036 87•
Ecupar	118 61	113 50
Ecureuil Capitalisation	2166 85	2145 40
Ecureuil Invest	353 62	343 32
Ecureuil Monopremière	57457 05	57457 05
Ecureuil Monétaire	33868 71	33868 71
Ecureuil Trésorerie	2101 24	2101 24
Ecureuil Trimestr.	1949 82	1930 51
Elicash	390710 62	390710 62•
Energie	268 41	256 24
Epacic	3090 13	3090 13
Eparcourt-Sicav	4307 36	4296 62
Epargne Associat.	24984 41	24956 97
Epargne Capital	8939 33	8850 82
Epargne Court Terme	583 13	583 13
Epargne Croissance	1457 63	1418 62
Epargne Industrie	84 19	81 94
Epargne J.	60149 35	60149 35
Epargne Long Terme	182 10	177 23
Epargne Monde	1147 43	1116 72
Epargne Oblig.	184 11	179 18
Epargne Première	12469 05	12396 08
Epargne Ouest	1075 82	1047 03
Epargne-Unie	1205 40	1176 98
Epargne Valeurs	406 10	395 23
Epsilon	1146 82	1136 47
Euflorent	587 39	570 28•
Eurocic Leaders	932 31	905 16
Eurodyn	1052 39	1026 72
Euro Gan	8450 30	8202 21
Euromaf	26 49	26 10
Foncicav	12319 20	12319 20
FRANCE-GAN	8530 61	8289 05
France Garantie	280 78	280 28
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	451 37	446 90
Francic	398 12	384 58
Francic Pierre	102 91	99 91
Francic-Regions	1169 03	1125 27
Fructi-Associations	30 71	30 71
Fructi-Capi	35 17	34 85
Fructi Court	122227 46	122227 46
Fructidor	229 92	226 52
Fructi-Ecu	560	541 87•
Fructi-Epargne	28 37	27 68
Fructifrance	772 33	753 49
Fructimmo	27 47	26 80
Fructi-Première	10239 56	10088 24
Fructivar	4690 77	4679 07
Futuroblig	1200 81	1171 52
Gestilion	12553 67	12522 36•
Gest.Associations	148 65	145 38
Gest. F. Sécur.	10615 03	10109 55
Horizon	1078 44	1047 03
Interepar	99339 93	97028 96
Interoblig	11778 37	11325 36
Interselection Fce	483 11	469 04
Japacic	145 26	141 03
Jeunepargne	247 27	243 62
Laffitte Amérique	184 12	175 77
Laffitte Europe	243 34	232 31
Laffitte Expan.	240 69	229 77
Laffitte France	298 23	284 71
Laffitte Immobil.	230 29	219 85
Laffitte Japon	395 49	377 56
Laffitte Oblig.	135 50	129 36
Laffitte Rendement	177 80	169 74
Laffitte Tokyo	344 83	329 19
Latitude	5842 20	5833 45
Lionel C.T.	10891 84	10891 84
Lionel L.T.	5901 34	5729 46
Lion Association	11371 13	11371 13•
Lion Institution	24785 63	24723 82•
Lionplus	828 65	812 40•
Lion Trésor	2096 45	2075 69•
Lion 20 000	22785 86	22765 86•
Livret Bourse Inv.	480 75	466 75
Livret Portefeuil.	624 79	606 59
Méditerranée	166 81	159 63
Mensuel CIC	10056 02	9954 47
Mondial Investissem.	378 79	361 61
Monecic	5426 34	5426 34
Monedem	58104 14	58104 14
Mone.J	62739 67	62739 67•
Monévalor	70547 79	70547 79
Mutualité dépôts	11635 09	11611 87
Mutuelle Unie Sel.	139 28	133 28
Natio Court Terme	243709 00	243709
Natio-Epargne	16025 62	14976 85
Natio-Ep. Ret.	111 31	108 33
Natio Eparg.Trésor	8652 80	8639 62
Natio-Imm.	1120 85	1090 95
Natio-Inter	1153 40	1122 53
Natio-Monétaire	21967 72	21967 72
Natio Obligations	498 17	495 81
Natio-Patrimoine	1350 73	1314 58
Natio-Placements	65638 34	65638 34
Natio-Revenu	988 60	979 80
Natio Sécurité	12202 91	12202 91
Natio-Valeurs	746 20	726 23
Nippon-Gan	5501 62	5290 21
Nord Sud Dévelop.	1274 76	1272 22
Obli-Associations	124 40	123 17
Oblicic-Mondial	2303 34	2269 30
Oblicic-Régions	1004 76	989 91
Oblig. ass. cité	152 63	150 37
Oblilion	1121 36	1110 25•
Oblisécurité	11072 78	11072 78
Optimat	31643 79	30722 13
Oraction	1016 35	991 56
Orvalor	5794 98	5595 52
Paribas Epargne	17864 74	17829 08
Paribas Opportunités	111 65	107 10
Paribas Patrimoine	506 68	496 02
Paribas Revenus	89 16	88 28
Patrimoine Retraite	189 62	186 20
Parvalor	606 69	588 92
Phenix Placement	285 84	277 61
Pierre Investissements	701 78	684 85•
Placement A	1180 94	1157 78•
Placement C.T.	7699 09	7693 72•
Placement J.	6213 81	6201 41•
Placement Premier	5647 47	5636 20•
Plénitude	115 73	112 83
Poste Gestion	56354 35	56354 35
Première Oblig.	10810 89	10800 19
Prév. Ecureuil	108 23	105 18
Prévoassociation	25347 78	25347 78
Proficic	1050 18	1024 57
Quartz	116 48	113 64
Réalvalor	819 45	795 58
Rentacic	158 11	155 77
Revenus Trimestr.	5245 60	5193 66
Revenu-Vert	1132 47	1115 73
St Honoré Bio-Alim.	836 18	798 25
St Honoré Global	233 68	223 08
St Honoré Mat Plac.	194	185 20
St Honoré Pacifique	544 17	519 49
St Honoré PME	478 34	456 65
St Honoré Réel	12917 14	12865 68
St Honoré Services	455 87	438 34
St Honoré Techno.	690 59	658 27
Sécuricic	1514 65	1514 65
Sécuri-Gan	13146 33	12888 56•
Sécuri-Taux	1204 47	1204 47
Sicaden	688 08	677 89
Sicav Associations	1601 38	1598 98
S.F.I. fr. et etr.	601 51	583 99
Sicav 5.000	378 40	368 27•
S.I. Est	1289 85	1234 31
Silvafrance	510 53	494 19
Silvam	387 69	377 31•
Silvarente	203 03	199 05•
Silvinter	397 09	386 46•
S.N.I.	1065 97	1034 92
Sogépargne	339 72	327 44
Sogérac	52951 70	51312 33
Sogevar	968 75	924 82
Soginter	1171 44	1118 32
Soleil Investissements	493 46	474 48
Solstice	2074 83	2069 46
Stratégie Actions	793 89	783 38
Stratégie Rendement	1207 80	1169 78
Technocic	955 65	927 82
Techno-Gan	5485 46	5255 25
Thesora	557 54	552 02
Tranquilia	130 68	125 05
Trésor Avenir	103 79	102 76
Trésor Plus	1093 05	1082 23
Trésor Réel	12372 37	12372 37
Trésoricic	111061 91	111061 91
Trilion	5015 86	4966 20•
U.A.P.Investiss.	416 30	401 25
U.A.P. Act. F.	522 11	503 24
U.A.P. Act. Sél.	576 14	555 32
U.A.P. Aedifi.	587 24	566 01
U.A.P. Abeil.	198 80	191 61
U.A.P Alto	162 57	156 69
UAP Moyen Terme	118 18	113 91
Uni-Associations	117 85	117 85•
Uni-Foncier	1273 53	1242 47
Unifrance	518 31	505 67
Uni-Garantie	1312 38	1289 16
Uni Régions	1396 09	1362 04
Unirente	2415 70	2358 78
Univer	206 64	206 64•
Univers Actions	1154 94	1126 77
Univers-Obligation	1620 99	1581 45
Valorem	487 05	475 17
Valorg	1793 79	1792
Valrea	45991 47	45968 49
Vauban	24948 14	24923 19

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/10	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats-Unis (1 usd)	5 135	5 137	5 040	5 490
Ecu	6 912	6 945	....	....
Allemagne (100 dm)	334 870	334 940	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 266	16 279	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	296 960	297 050	288 500	308 500
Italie (1000 lires)	4 471	4 467	....	....
Danemark (100 krd)	87 760	87 780	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 860	10 150	....	....
Grèce (100 drachmes)	3 351	3 357	4 050	4 050
Suisse (100 f)	400 380	399 400	....	....
Suède (100 krs)	90 620	90 850	82 500	90 500
Norvège (100 k)	86 180	86 700	....	....
Autriche (100 sch)	47 698	47 606	....	....
Espagne (100 pes)	5 338	5 319	....	....
Portugal (100 esc)	3 778	3 768	....	....
Canada (1 $ can)	4 460	4 463	3 660	3 660
Japon (100 yens)	3 884	3 928	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/10
Or fin (kilo en barre)	65600	65000
Or fin (en lingot)	65800	65200
Napoléon (20f)	404	405
Pièce Fr (10 f)	434	.....
Pièce Suisse (20 f)	459	460
Pièce Latine (20 f)	384	376
Souverain	495	487
Pièce 20 dollars	2250	2320
Pièce 10 dollars	1222 50	1280
Pièce 5 dollars	875	.....
Pièce 50 pesos	2480	2480
Pièce 10 florins	388	397

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Deux américains récompensés
pour leurs travaux sur les transplantations d'organes

MM. Joseph Murray et Donnall Thomas lauréats du prix Nobel de médecine

Le prix Nobel de physiologie et de médecine a été décerné, lundi 8 octobre, à deux chercheurs américains, Joseph E. Murray et E. Donnall Thomas, pour leurs découvertes concernant « la transplantation d'organes et de cellules en tant que méthode de traitement clinique ».

Si aujourd'hui il est devenu possible de transplanter chez l'homme des organes ou des cellules, c'est en grande partie à Joseph E. Murray et E. Donnall Thomas qu'on le doit. Selon les attendus publiés, lundi 8 octobre, par le jury Nobel, le premier a montré comment on pouvait maîtriser la réaction de rejet lors d'une transplantation. Il effectua ses premières transplantations chez des jumeaux homozygotes. Par la suite, il transplanta des reins d'hommes décédés et montra qu'en effectuant ce type de greffe, on pouvait guérir des malades mortellement atteints.

Donnall Thomas pour sa part a réussi à trouver la méthode permettant d'atténuer, dans les transplantations de cellules, les réactions de rejet dites du greffon contre l'hôte (« graft-versus-host ») chez le receveur. Thomas fut le premier à transplanter la moëlle osseuse d'un individu à l'autre.

Au-delà de ces considérations, on ne manquera pas de s'étonner une nouvelle fois de la décision des jurés Nobel. C'est en effet, en 1952, à l'hôpital Necker, à Paris, sous la direction du professeur Jean Hamburger, que fut obtenue la première survie prolongée d'une greffe de rein maternel. Mais ce n'est qu'en 1954 que les professeurs Merrill, Murray, Harrison et Hume réussirent la première greffe de rein entre jumeaux vrais...

[Joseph Murray est né le 1er avril 1919 à Milford (Massachusetts). Diplômé en 1943 de la Harvard Medical School, il exerça par la suite à la Harvard Medical School et au Brigham and Women's Hospital de Boston.

E. Donnall Thomas est né le 15 mars 1920 à Mart (Texas). Diplômé en 1946 de la Harvard Medical School, il devint par la suite professeur de médecine à l'université de Washington à Seattle.]

JAPON : cent vingt blessés au cours d'émeutes

La révolte des « gueux » de Kamagasaki

TOKYO
de notre correspondant

Pendant quatre jours, une partie des « gueux » de Kamagasaki, au sud d'Osaka, s'est battue avec la police anti-émeute. L'arrestation, le 3 octobre, d'un policier accusé d'avoir reçu des pots-de-vin des truands, qui règnent sur le marché de la main-d'œuvre et les jeux clandestins, avait provoqué une soudaine montée de la tension dans ce quartier d'hôtels-dortoirs où vivent quelque trente mille journaliers : un ghetto sans murs, qui se confond avec la grisaille environnante, mais aussi une trappe de la ville où échouent ceux qui n'ont plus que leur force physique à vendre.

Une altercation entre un chiffonnier et des gauchistes – et une intervention brutale de la police pour les séparer – mit le feu aux poudres. Voitures incendiées, vandalisme dans les locaux de la gare et ceux d'un supermarché, machines automatiques de débit de boisson défoncées : un millier de journaliers, auxquels vinrent se joindre les jours suivants de jeunes voyous des faubourgs, mirent le quartier à sac, se battant à coups de barres de fer et de bombes incendiaires avec quelque deux mille policiers.

L'émeute fit cent vingt blessés et se solda par une cinquantaine d'arrestations. Ce fut la plus violente depuis l'été 1973 : rendus fous par la chaleur suffocante sous les toits de tôle des baraquements d'alors, les journaliers s'étaient révoltés contre les marchands de main-d'œuvre. Ces dernières années, les conditions de vie à Kamagasaki se sont beaucoup améliorées. Le boom de la construction à Osaka (grâce, notamment, aux grands travaux tels que le nouvel aéroport) a engendré une plus grande demande de travail et s'est traduit par une augmentation des rémunérations. Plus que la pauvreté matérielle, la misère humaine est cependant toujours le lot de la majorité de cette foule d'hommes aux visages amers, souvent boursouflés par l'alcool (*le Monde* du 12 janvier).

La bouffée de colère de la semaine dernière s'explique par la hargne contre les deux forces qui contrôlent le quartier et s'avèrent de mèche : la pègre qui les exploite et la police qui intervient avec brutalité au moindre incident. La flambée de violence témoigne des mécontentements et des frustrations des plus démunis, et l'esprit de révolte, animant toujours certaines couches d'une société qui passe pour harmonieuse, est l'héritage d'une longue tradition de rébellion, dimension souvent négligée de l'histoire japonaise.

PHILIPPE PONS

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Crac, craque

VOUS aimez les bêtes, vous? Moi, oui, encore assez, mais de loin. Pas question d'avoir un animal politique chez moi. A la campagne, surtout électorale, c'est intenable, ça galope dans tous les sens pour rameuter le troupeau des ruminants, des indécis, ça vous lèche la pomme en salivant et ça refuse absolument de prendre sa pâtée. En appartement, alors là, c'est invivable, ça jappe, ça aboie, ça miaule, et quand il s'agit d'un perroquet, je pense à mon Jacquot, un chirac parleur qui imite encore assez bien la voix humaine, ça jacasse à tort et à travers.

Le mois dernier, perchés sagement derrière une table, c'était le duo avec Giscard. Lecture d'un communiqué, arrêté à la virgule près. Il avait fallu retarder l'heure de la conférence de presse pour mieux en fignoler les termes et le phrasé. Prêts? Partez! J'en lis la moitié, je te pousse du coude et tu récites la fin. Bon, écoutez bien, on est entièrement d'accord pour envoyer nos troufions dans le Golfe, rapport à la scandaleuse irruption de la soldatesque irakienne dans la résidence de notre ambassadeur au Koweït.

Le semaine dernière, devant ses copains du RPR, il se reprend, le Jacquot : J'ai changé d'avis! Normal, je parlais sous le coup de l'émotion. J'étais tourneboulé par les événements et bousculé par la meute des journalistes *(sic)*. Réflexion faite, faites pas qu'elles y aillent, nos troupes, en Arabie. Et puis là, pendant le week-end, il s'emmerdait à sautiller seul dans sa cage, alors le voilà qui se remet à jacter, Jacquot : J'ai pas dit ce que j'avais dit, j'ai dit ce que j'avais pas dit.

Il met ça sur le compte du stress, *le Parisien*, ce matin. De Saddam à Kadhafi, les malades qui nous gouvernent, ou qui plus modestement nous représentent au Parlement, sont tous drogués à l'ego et à la lutte au couteau pour le pouvoir. Angoisses, sueurs froides, accès de fièvre, trac et trous de mémoire, hypertension, la pathologie du politicien commence à intéresser les écoles vétérinaires.

A commencer par le Jacquot, sacré, hier, roi des animaux, pour vouloir faire de Paris le paradis des clébards, par Brigitte Bardot qu'il a qualifiée, l'infidèle, de dernière star des temps modernes, pauvre Madonna, elle a plus qu'à aller se reculotter.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
CEE : « L'Europe d'une seule voix », par Enrique Baron Crespo 2

Les élections au Brésil
Un fort taux d'abstention 8

L'immunité de M. Le Pen
Le Parlement européen examine une nouvelle demande de levée de l'immunité parlementaire du président du FN 12

L'intransigeance des Verts
Stricte autonomie vis-à-vis des socialistes 12

SECTION B

Ulysse en route pour Jupiter
La sonde atteindra Jupiter en 1992 et le Soleil en 1994 14

Bruxelles prépare l'Europe des auteurs
La Commission européenne dévoile les grandes lignes de son projet de directive des droits d'auteur 16

France-Cinéma-Diffusion au Maroc
Le cinéma français à la reconquête de ses marchés perdus 17

Le golf à Saint-Quentin
Pour les néophytes comme pour les champions, un nouveau terrain national à Saint-Quentin-en-Yvelines 20

SECTION C

Après l'entrée de la livre dans la système monétaire européen
Grande-Bretagne : une économie à la recherche d'une discipline 26

Augmentation du capital d'Eurotunnel
5 milliards de francs à lever au début du mois de novembre.. 27

CHAMPS ÉCONOMIQUES

• Chances et risques du nucléaire • La chronique de Paul Fabra ..... 29 à 32

Services

Abonnements 14
Carnet 21
Loto, Loto sportif 21
Marchés financiers 44-45
Météorologie 23
Mots croisés 21
Radio-Télévision 23
Spectacles 22

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 7-8 octobre 1990 a été tiré à 539 327 exemplaires.

□ **M. Barre approuve le gouvernemem sur la CSG.** – M. Raymond Barre, député du Rhône, a indiqué, vendredi 5 octobre, sur Europe 1, qu'il était en accord avec le gouvernement sur la contribution sociale généralisée (CSG).

UNE GRANDE TRADITION ACTUALISÉE :
LES "PREMIERS PRIX" DE LA MODE SONT DES "PRIX D'EXCELLENCE"
▶ Ces tissus, pour être admis chez Rodin, doivent être les meilleurs de leur promotion...
▶ ... Et "premiers prix" de style et de qualité, de création et de goût, d'une classe folle, et d'un charme !
▶ Ils font partie de l'Élite, ils ont de la classe, ils sont beaux et aimables et se présentent à vous...
(depuis 30 F le mètre)
RODIN
36, CHAMPS-ELYSEES PARIS

Lors de violents heurts
à Jérusalem-Est

Plus de vingt Palestiniens ont été tués et près de trois cents blessés

Plus de vingt Palestiniens ont été tués et près de trois cents autres blessés lors de graves incidents qui ont éclaté, lundi matin 8 octobre, aux abords et dans l'enceinte de l'esplanade des Mosquées à Jérusalem-Est, a-t-on appris de sources hospitalières palestiniennes. Ces incidents ont éclaté après qu'un groupe de militants de l'organisation juive extrémiste Les fidèles du mont du Temple eut tenté de pénétrer sur l'esplanade des Mosquées, où se situe la mosquée Al Aqsa, à l'intérieur de laquelle se trouvaient des Palestiniens.

Ce bilan pourrait être encore plus lourd, selon des témoins, car des émeutes ont ensuite éclaté dans la vieille ville et se poursuivaient en début d'après-midi. Des correspondants sur place ont fait état de tirs nourris des forces de l'ordre israéliennes – policiers et militaires – contre des manifestants palestiniens. Trois gardes-frontières israéliens ont aussi été blessés par des jets de pierres, a pour sa part annoncé la radio israélienne. – *(AFP.)*

La meilleure façon
de ne rien oublier
était
de penser à tout

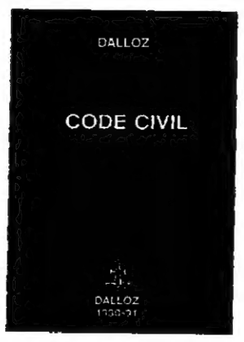

Les codes Dalloz ont tout ce qu'on est en droit d'attendre d'un code Dalloz : une réactualisation constante, une organisation méticuleuse, une présentation encore plus rationnelle. La solution de facilité en quelque sorte.

Dalloz – Les indispensables

Georges Lavau est mort

Une grande figure de la science politique

Georges Lavau, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur de la *Revue française de science politique*, est décédé dimanche 7 octobre à Paris. Il était âgé de soixante-douze ans.

par Evelyne Pisier
et Olivier Duhamel

Aujourd'hui, à s'énoncer plus populaire que le peuple lui-même ne le souhaite, la culture risque de se galvauder. Or Georges Lavau n'a cessé de nous rappeler ce que la culture doit d'abord à l'effort et à la rigueur, au savoir et à la recherche. Ce qu'elle doit donc à la science, à l'école et à l'Université, à la libre recherche. Mais jamais il n'a fait de cette exigence préalable une source de privilèges élitistes. Par sa façon de vivre comme par sa manière d'être, il nous a sans cesse incités à élargir le sens du mot culture, de ses contenus comme de ses destinataires, à l'ouvrir au monde nouveau, pour le refuser ou pour l'infléchir.

De nous tous, il a toujours été le moins démagogique. Exécrant le laisser-aller, fuyant la facilité, élevant sans cesse ses exigences, à l'égard de lui-même, d'abord, des autres, par respect, il était admiré et craint – dans le juste sens du terme – de ses étudiants comme de ses pairs. La critique du travail approximatif ne cédait jamais chez lui à l'attendrissement, ni la critique du pouvoir aux faveurs. Et en même temps qu'il aimait les livres, il aimait la danse, la musique, le cinéma. Il aimait que Janine, sa femme, écrive, mais aussi que ses enfants lisent, dansent, jouent, composent, aiment.

Dans la vie intellectuelle, politique, ou personnelle, il respectait le contradicteur sans jamais lui cacher ses désaccords. Il aimait les Beatles et écoutait les barricades tout en détestant les cacophonies et les pavés. Critique du pouvoir, il n'en méprisait ni les responsables ni les responsabilités. Georges Lavau ne s'est jamais permis les facilités de l'intolérance, les commodités du sectarisme, les sécurités du dogmatisme. Il écoutait et parlait avant de trancher, sans qu'écouter et parler ne l'empêchent de trancher.

D'autres rappelleront son travail à *Esprit*, son action au club Jean-Moulin, ses activités à Grenoble puis à Sciences-Po, son souci de maintenir le rude niveau de la *Revue française de science politique*, comme son attention et sa participation à la recherche internationale. Beaucoup se souviendront qu'il a renouvelé l'étude du Parti communiste français, inventant le concept de « fonction tribunitienne ». Les étudiants les plus pressés parlaient de la « fonction tribunitienne de Georges Lavau », ce qui le fâchait et le faisait rire. Précisons qu'en politique, il n'était ni chrétien, contrairement à la légende, ni communiste, comme chacun sait. Mais il refusa toujours, et parmi les premiers, qu'on les exclue du dialogue.

Il était profondément de gauche, d'une façon qu'il faudrait expliquer plus longuement à ceux qui ignorent maintenant ce que cela veut dire. Il se révoltait contre l'injustice. Ainsi chercha-t-il jusqu'au bout l'exacte réflexion et la juste action contre le racisme et les exclusions. Ceux qui eurent la chance de le voir encore lorsque le cancer le minait de toute part ne sont pas près d'oublier son intérêt décuplé pour les choses du monde et de la vie, ses interrogations passionnées sur les bouleversements à l'Est, ponctuées de ces cris de douleur dont il s'excusait rapidement avant de reprendre l'argumentation. Toujours cette exigence jusque dans le refus et l'attente de la mort. Cette exigence critique, cette intelligence persistante dans sa manière d'être, de vivre comme de mourir. Cet homme si longtemps remarqué pour sa jeunesse de corps et d'esprit a mieux supporté le verdict de sa maladie que sa mise à la retraite, qui l'aura blessé plus mortellement que l'annonce même de sa mort : à méditer...

Dans sa manière d'enseigner, il ne professait pas, mais cherchait à haute voix. Les étudiants l'estimaient : ils aimaient ce que d'autres appelaient sa sévérité. Ils savaient, nous savions, que lui lisait, stylo à la main, articles, mémoires et thèses avant de les discuter pour nous aider. Un compliment de sa part, lui qui n'approuvait ni ne méprisait facilement, donnait cette fierté qui seule encourage. Face aux problèmes qu'affrontent les générations qui viennent, menacées de se laisser écraser par les violences verbales et mises en garde prophétiques ou de se réfugier tristement dans un individualisme indifférent, il était un recours puisqu'on ne peut plus oser parler de modèle.

Georges Lavau, le professeur, le chercheur, l'ami, va nous manquer beaucoup. Il faudra se cogner à son souvenir chaque fois que nous voudrons dire avec lui qu'en politique la démocratie n'est pas un modèle achevé, qu'en science la fermeté ne se confond pas avec la terreur, que, dans la cité, la complaisance du réseau ne vaut pas sans la critique de l'intelligence, mais, que dans les relations humaines, la rigueur du jugement ne va pas sans la ferveur de l'amitié.

▶ **Evelyne Pisier est directeur du Livre au ministère de la culture, et Olivier Duhamel est directeur de la revue *Pouvoirs*.**

هكذا من الأصل